

Université de Montréal

**Inverser le regard sur la catégorie NEET :  
Rapport à la normativité du travail, à la méritocratie, et à la réussite des  
jeunes ni aux études ni en emploi au Québec**

par

Quentin Guatieri

Département de sociologie  
Faculté des Arts et des Sciences

Thèse réalisée en cotutelle avec l'Université de Paris VIII Vincennes - Saint-Denis,  
présentée à la Faculté des arts et des sciences en vue de l'obtention du grade de  
Philosophiæ Doctor (Ph.D.) en sociologie

Août 2022

© Quentin Guatieri, 2022

**Université de Paris VIII Vincennes – Saint-Denis**

**ÉCOLE DOCTORALE 31 PRATIQUES ET THÉORIES DU SENS**

**Thèse de Doctorat préparée dans le cadre d'une cotutelle entre l'Université de Paris VIII Vincennes – Saint-Denis et l'Université de Montréal**

**Champ Disciplinaire : Sociologie**

Quentin Guatieri

**INVERSER LE REGARD SUR LA CATÉGORIE NEET :  
RAPPORT À LA NORMATIVITÉ DU TRAVAIL, À LA MÉRITOCRATIE, ET À LA RÉUSSITE  
DES JEUNES NI AUX ÉTUDES NI EN EMPLOI AU QUÉBEC**

**Thèse dirigée par :** Nicolas Duvoux et Cécile Van de Velde

Date de soutenance : 20 décembre 2022

**Jury :**

María Eugenia Longo, Institut national de la recherche scientifique

François Sarfati, Université d'Évry-Paris Saclay

Fahimeh Darchinian, Université de Montréal

Fabien Truong, Université de Paris VIII Vincennes – Saint-Denis

## Résumé

Construite à la fin des années 90 et désormais régulièrement employée comme instrument de mesure et d'analyse dans de nombreux pays, la catégorie NEET, désignant les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation établit un pont entre deux « problèmes publics » : le décrochage scolaire et le chômage des jeunes. Enjeu institutionnel et scientifique émergent au Canada et au Québec, les jeunes en situation NEET figurent comme premier axe d'intervention du Secrétariat à la jeunesse québécois depuis 2016. Cette catégorie permet une mesure plus précise et un portrait plus fin des jeunes en retrait des sphères traditionnellement reconnues d'intégration des études et de l'emploi. Cependant, les orientations institutionnelles et les représentations sociales sous-jacentes à son usage ouvrent la voie à un ensemble de stigmatisations. Ainsi, dans le contexte québécois au sein duquel la focale institutionnelle se concentre sur la « pénurie de main-d'œuvre », il émerge un répertoire d'arguments symboliques alimentant une lecture institutionnelle et sociale de la situation NEET à travers le « désengagement », la « passivité » et la responsabilité individuelle.

S'appuyant sur 36 entretiens réalisés avec des jeunes en situation NEET dans différentes régions du Québec, cette thèse prend le parti d'inverser le regard en étudiant le rapport de ces jeunes aux normes sociales à travers lesquelles ils sont eux-mêmes jugés et catégorisés comme non-conformes aux attentes institutionnelles et sociales. Tout en rendant compte des épreuves communes auxquelles font face ces jeunes, cette recherche explore ainsi les déterminants et fondements des différentes manières qu'ont ces jeunes d'interagir avec la normativité du travail et les principes du modèle méritocratique. Trois logiques d'interaction avec les normes de travail, de mérite et de réussite émergent, nous renseignant également sur les différentes façons de donner sens à leur situation NEET :

- Une logique de *résistance*, se traduisant par un retrait assumé du système éducatif et du marché du travail, subjectivement justifiée par une indignation vis-à-vis des conditions du marché du travail et une mise à distance des normes socialement valorisées de mérite et de réussite.

- Une logique d'*intériorisation*, à ne pas confondre avec l'apathie, s'inscrivant dans un fort sentiment de dévalorisation de soi et de responsabilité individuelle dans la difficulté à se sortir d'une situation source de souffrance sociale. Un fort pessimisme quant à un avenir désirable émerge et s'incarne dans un repli sur le présent.
- Une logique de *compromis* au sein de laquelle les jeunes s'appuient sur l'espoir et la confiance en la réversibilité de leur situation, ainsi que la valorisation des efforts, afin de maintenir leur adhésion à la normativité du travail et à la méritocratie.

En filigrane, cette thèse montre le déplacement d'une catégorie d'action publique vers une catégorie sociale à fortes connotations morales, nous renseignant autant sur ces jeunes que sur nos propres normes et grilles de lecture. Elle permet ainsi de comprendre la manière dont l'étiquetage de non-conformité attribué aux jeunes en situation NEET s'inscrit dans une perspective de l'utilité sociale mesurée et restreinte au productif, illustrant tout le mal que l'on a à reconnaître et légitimer, en tant que société, les manières d'être et agir s'écartant des assignations capitalistes.

Sans adopter une démarche de prescription d'actions publiques, cette thèse rend compte de la nécessité de réorienter les logiques d'adaptation de ces jeunes vers une interrogation collective quant aux conditions dans lesquelles ces derniers sont pressés à se réintégrer. À rebours des représentations du « désengagement » et de « l'apathie », les jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche, bien que s'inscrivant dans une condition précaire et une constellation de désavantages, interrogent les normes sociales structurant nos parcours de vie. Il en résulte la nécessité, d'un point de vue scientifique, de ne pas présupposer que la capacité à remettre en cause le système de valeurs dominantes soit l'apanage des jeunes diplômés. Dans la continuité de cette idée, cette thèse invite à considérer un ensemble de registres subjectifs dans l'appréhension des aspirations, du mérite et de la réussite, et offre des pistes afin de saisir les colères, frustrations, mais également les ressources, de jeunes davantage invisibilisés qu'« invisibles ».

**Mots-clés :** NEET ; NEEF ; normes sociales ; méritocratie ; emploi ; éducation ; réussite

## Abstract

Developed at the end of the 1990s and now regularly used as a measurement and analysis tool in many countries, the NEET category, which refers to young people who are neither in employment, education nor training, bridges two "public problems": school dropout and youth unemployment. As an emerging institutional and scientific issue in Canada and Quebec, youth in NEET situations have been the primary focus of the Quebec Youth Secretariat since 2016. This category allows for a more precise measurement and a finer portrait of young people who are outside the traditionally recognized spheres of integration of education and employment. However, the institutional orientations and social representations underlying its use open the way to a series of stigmatizations. Thus, in the Quebec context, where the institutional focus is on the "labour shortage", a repertoire of symbolic arguments emerges that feeds an institutional and social reading of the NEET situation through "disengagement", "passivity" and individual responsibility.

Based on 36 interviews conducted with young people in NEET situations in different regions of Quebec, this thesis takes the approach of reversing the perspective by studying the relationship of these young people towards the social norms through which they themselves are judged and categorized as not conforming to institutional and social expectations. While accounting for the common challenges faced by these young people, this research explores the determinants and foundations of the different ways in which these young people interact with the normativity of work and the principles of the meritocratic model. Three logics of interaction with the norms of work, merit and success emerge, also informing us about the different ways they make sense of their NEET situation:

- A logic of *resistance*, resulting in an assumed withdrawal from the educational system and the labor market, subjectively justified by an indignation towards the conditions of the labor market and a distancing from socially valued norms of merit and success.
- A logic of *internalization*, not to be confused with apathy, inscribed in a strong feeling of self-depreciation and individual responsibility for the difficulty of getting out of a situation

that is a source of social suffering. A strong pessimism about a desirable future emerges and is embodied in a withdrawal into the present.

- A logic of *compromise* in which young people rely on their confidence in the reversibility of their situation and the valuing of their efforts to maintain their adherence to the normativity of work and meritocracy.

This thesis shows the shift from a category of public action to a social category with strong moral connotations, giving us information about these young people as well as our own norms and reading grids. It thus allows us to understand the way in which the label of non-conformity attributed to young people in NEET situations is part of a vision of social utility measured in terms of productivity, illustrating the difficulty we have in recognizing and legitimizing, as a society, ways of being and acting that deviate from capitalist assignments.

Without adopting an approach of prescribing public actions, this thesis considers the need to reorient the logics of adaptation of these young people towards a collective questioning of the conditions under which these young people are pressed to reintegrate. In contrast to the representations of "disengaged" and "apathetic" youth associated with NEET, the young people we met in this research, although in a precarious condition and a constellation of disadvantages, question the social norms structuring our life paths. As a result, it is necessary, from a scientific point of view, not to presuppose that the ability to question the dominant belief system and values is the prerogative of young graduates. In line with this idea, this thesis invites us to consider a set of subjective registers in the apprehension of aspirations, merit, and success, and offers avenues to grasp the anger, frustrations, but also resources of young people who are more invisibilized than "invisible".

**Keywords** : NEET ; NEEF ; social norms ; meritocracy ; employment ; education ; success

## Table des matières

Résumé .....	iii
Abstract .....	v
Liste des tableaux.....	xii
Liste des figures.....	xiii
Liste des encadrés.....	xiv
Liste des sigles et acronymes.....	xv
Remerciements.....	xvi
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>1</b>
<b>I - La catégorie NEET : entre mesure et régulation d'une jeunesse s'écartant des attentes institutionnelles et sociales.....</b>	<b>2</b>
<b>II - Inverser le regard : de la « réalité instituée » à la « réalité vécue » .....</b>	<b>5</b>
<b>III - Plan de la thèse .....</b>	<b>8</b>
<b>CHAPITRE I - LES « NEET » : D'UN INDICATEUR À UNE CATÉGORIE SOCIALE À FORTES CONNOTATIONS MORALES .....</b>	<b>12</b>
<b>I.1 - Circulation internationale et premiers enseignements de la littérature scientifique. 14</b>	
<b>I.2 - Une institutionnalisation récente et un intérêt scientifique émergent au Canada et au Québec.....</b>	<b>22</b>
<b>I.3 - Une nécessaire première déconstruction sociologique de la catégorie .....</b>	<b>30</b>
I.3.1 - Une catégorie (trop ?) hétérogène et statique.....	30
I.3.2 - Des interprétations politiques différentes en fonction des contextes.....	33
I.3.3 - Un risque de stigmatisation .....	34
<b>I.4 - Synthèse .....</b>	<b>36</b>
<b>CHAPITRE II - RENVERSER LA PERSPECTIVE : UNE ANALYSE QUI S'APPUIE SUR L'INTERACTION AVEC LA NORMATIVITÉ DU TRAVAIL ET LE MODÈLE MÉRITOCRATIQUE .....</b>	<b>38</b>
<b>II.1 - La normativité du travail .....</b>	<b>41</b>
II.1.1 - Les injonctions sociales et institutionnelles comme mécanisme de déploiement de la normativité du travail.....	41
II.1.2 - L'injonction à l'occupation institutionnellement assignée et « productive » .....	44
II.1.3 - Des jeunes pressés à « se prendre en main » : l'injonction à la responsabilisation .....	47
II.1.4 - L'injonction à l'autonomie afin de s'extraire d'une situation de vulnérabilité .....	49
<b>II.2 - La méritocratie et ses principes.....</b>	<b>51</b>
II.2.1 - Fondements théoriques : une approche davantage centrée sur la « méritocratie » que le « mérite ».....	53

II.2.2 - Les dimensions de la méritocratie retenues afin de problématiser le rapport aux jeunes en situation NEET au modèle méritocratique.....	58
II.2.2.1 – Des efforts à la contrepartie : la méritocratie comme justification des inégalités et de la figure du « pauvre méritant ».....	58
II.2.2.2 - Des logiques de responsabilité individuelle parallèles à l'individualisation du mérite, de la réussite et de « l'échec » .....	60
II.2.2.3 – Des modèles de réussite sociale aux aspirations .....	63
<b>II.3 - Questions de recherche .....</b>	<b>68</b>
<b>II.4 - Méthodologie de recherche : une démarche qualitative et compréhensive.....</b>	<b>68</b>
II.4.1. - Comment « rejoindre » des jeunes en situation NEET ? .....	69
II.4.1.1 – Raisonner par sous-groupes sociaux .....	69
II.4.1.2 – De l'entrée par les Carrefour Jeunesse Emploi.....	71
II.4.1.3 – À une volonté de rejoindre des profils en dehors des organismes d'aide de retour à l'emploi.....	73
II.4.1.2 - Déroulé des entretiens et profils des jeunes NEET participants.....	76
II.4.1.3 - Une nécessaire réflexivité.....	79
<b>II.4.2 - La constitution d'idéaltypes : « résistance », « intériorisation » et « compromis »..</b>	<b>82</b>
<b>CHAPITRE III - ÉPREUVES ET ENJEUX CONSTITUTIFS DU « SCRIPT COMMUN » .....</b>	<b>86</b>
<b>III.1 - Une instabilité multidimensionnelle : portrait des cordonnées sociales et des conditions objectives de vie des participants.....</b>	<b>86</b>
III.1.1 - Une constellation de désavantages.....	87
III.1.1.1 - Les ruptures familiales et problématiques de santé mentale comme éléments structurants des parcours .....	87
III.1.1.2 - Panorama des trajectoires scolaires et professionnelles.....	91
III.1.1.2.1 – L'interruption précoce et contrainte des études.....	92
III.1.1.2.2 - La succession d'emplois « atypiques » .....	95
III.1.1.2.3 - Une relégation et un déni de compétence qui s'inscrivent dans le contexte de l'économie de la connaissance .....	97
III.1.2 - Vivre avec peu : une double sanction.....	101
III.1.2.1 - L'épreuve financière : « Tu ne vis pas, tu survis ».....	102
III.1.2.2 - L'épreuve sociale du « BS » : « On nous traite comme des sous-humains » .....	110
<b>III.2 – L'assignation de non-conformité. Société, famille et État : trois véhicules de l'injonction permanente à se « réintégrer » sans égard aux conditions .....</b>	<b>116</b>
III.2.1 – Une figure indécise : la pression de la « société » .....	117
III.2.2 - Une figure spécifique : la pression parentale .....	121



III.2.2.1 - Des frustrations et incompréhensions mutuelles : « C'est la pire chose que j'ai vécue » .....	121
III.2.2.2 - Au sentiment d'injustices intergénérationnelles à accéder à une vie décente : « On est peut-être une génération perdue » .....	125
III.2.3 - « L'État » représenté comme acteur central de légitimation des représentations sociales formulées à leur égard.....	127
III.2.3.1 - L'importance de la prise en compte du politique dans l'analyse de l'interaction avec la normativité du travail et le modèle méritocratique .....	127
III.2.3.2 - « Le système entretient le fossé entre les travailleurs et ceux qui ne le sont pas » .....	129
<b>Synthèse : des jeunes davantage invisibilisés qu'« invisibles ».....</b>	<b>133</b>
<b>CHAPITRE IV - ASSUMER LE RETRAIT : UNE LOGIQUE DE RÉSISTANCE .....</b>	<b>137</b>
<b>IV.1 - Résister au travail.....</b>	<b>137</b>
IV.1.1 - L'indignation vis-à-vis des conditions d'emploi comme point de rupture .....	137
IV.1.1.1 - « C'est peut-être une façon de s'opposer » : l'emploi représenté comme source d'exploitation .....	137
IV.1.1.2 - Échapper au « formatage ».....	147
IV.1.2 - Assumer la précarité pour avoir le temps.....	154
IV.1.2.1 - « Je préfère voir la balle dans mon camp ».....	154
IV.1.2.2 - Les trajectoires discontinues volontaires : rééquilibrer le temps contraint et le temps pour soi.....	159
Synthèse.....	164
<b>IV.2 - Mettre à distance les normes sociales de mérite et réussite .....</b>	<b>167</b>
IV.2.1 - « On n'est pas ce que l'on fait. J'espère qu'on est plus que ça ».....	167
IV.2.1.1 - S'intégrer et socialiser autrement que par l'emploi .....	168
IV.2.1.2 - Un cercle d'amis qui normalise la situation NEET et appuie la résistance .....	170
IV.2.1.3 - Distinguer l'utile du productif et l'activité de l'emploi.....	173
IV.2.2 - Du diplôme à « l'argent » : le rejet des normes de réussite du modèle méritocratique.....	177
IV.2.2.1 - Un désintérêt pour les logiques d'accumulation et de vitesse .....	177
IV.2.2.2 - L'école et le diplôme assimilés au « système » .....	181
IV.2.3 - Contester la justification de l'ordre social par le mérite .....	184
IV.2.3.1 - Une remise en cause de la nature des efforts et des responsabilités valorisées ...	184
IV.2.3.2 - « Clairement, la naissance détermine les chances » .....	189
Synthèse : une forme de « refus de parvenir » ?.....	195
<b>Conclusion du chapitre et discussion : une réinterprétation de la situation NEET .....</b>	<b>197</b>
<b>CHAPITRE V - SE RENDRE RESPONSABLE : UNE LOGIQUE D'INTÉRIORISATION .....</b>	<b>202</b>

<b>V.1 - De la dévalorisation de soi à l'intériorisation de l'échec .....</b>	<b>203</b>
V.1.1 - La honte et l'anormalité comme sens donné à la situation NEET.....	203
V.1.1.1 - L'échec à l'école expliqué par leurs manques.....	203
V.1.1.2 - « Je n'ai jamais aimé être comme je suis ».....	205
V.1.1.3 - « T'es sur l'aide sociale, man t'es un loser. Même moi je le pense ».....	210
V.1.2 - Vouloir sans pouvoir .....	212
V.1.2.1 - La succession d'« échecs » comme source de pessimisme.....	212
V.1.2.1.1 - Partir de soi-même à contrecœur ou se faire renvoyer.....	213
V.1.2.1.2 - « Peu importe ce que je fais il y n'a rien qui s'améliore » : du découragement au sentiment d'être dans une impasse.....	216
V.1.2.2 - La réintégration refusée des jeunes ayant un casier judiciaire.....	218
V.1.3 - Un repli sur le présent .....	222
V.1.3.1 - Ne pas se projeter pour se protéger .....	222
V.1.3.2 - Du sentiment de ne rien faire à la solitude.....	225
V.1.3.3 - Le CJE comme cadre socio-temporel et illustration de l'institutionnalisation des parcours.....	227
<b>V.2 - Aspirer, se situer, et se comparer par rapport à son propre environnement social</b>	<b>230</b>
V.2.1 - Des aspirations et figures de réussite sous forme de « préférences » .....	231
V.2.1.1 - Une tension entre peur du travail et l'inévitabilité d'un retour en emploi pour « s'en sortir » et trouver sa place.....	231
V.2.1.2 - « J'ai un toit, pour moi c'est ça la réussite » : l'adaptation contrainte de la réussite aux conditions objectives d'existence .....	235
V.2.1.3 - L'absence de mobilité comme réduction du champ des possibles .....	237
V.2.2 - Une ambivalence entre intériorisation de la responsabilité individuelle et critique de la méritocratie fondée sur leurs propres épreuves.....	241
V.2.2.1 - Se comparer et se faire comparer aux autres membres de la famille qui ont « réussi » .....	241
V.2.2.2 - « On fait ce qu'on peut, pas ce qu'on veut » .....	245
V.2.2.3 - « J'ai de bonnes valeurs » : une valorisation des ressorts éthiques comme compensation et critère alternatif de mérite .....	249
<b>Synthèse.....</b>	<b>252</b>
<b>CHAPITRE VI - GARDER ESPOIR EN LA RÉVERSIBILITÉ : UNE LOGIQUE DE COMPROMIS .....</b>	<b>255</b>
<b>VI.1 - La situation NEET interprétée comme une interruption contrainte mais provisoire .....</b>	<b>256</b>
VI.1.1 - « De ne pas pouvoir travailler, tu vois à quel point tu veux travailler dans la vie » .....	256

VI.1.2 - La parentalité comme remodelage des priorités et mise en pause légitime des attentes institutionnelles et sociales .....	259
VI.1.3 – Justifier la situation NEET par les conditions du marché du travail et attendre une opportunité.....	262
<b>VI.2 – La confiance en la réversibilité de la trajectoire comme maintien de l’adhésion à la normativité du travail et à la méritocratie .....</b>	<b>267</b>
VI.2.1 – Une forte valorisation du travail malgré la situation NEET .....	267
VI.2.1.1 - L’emploi pour retrouver son « utilité ».....	267
VI.2.1.2 – Des ressources à disposition pour se « projeter ».....	270
VI.2.2 - « Quand on veut on peut, ça fait partie de qui je suis ».....	273
V.2.2.1 – « La réussite, ça part de soi » : l’attachement aux efforts et à la persévérance.....	273
V.2.2.2 - L’émergence de frontières symboliques comme mécanisme de défense de soi .....	278
<b>Synthèse.....</b>	<b>281</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>283</b>
<b>I – Les apports d’une sociologie compréhensive pour interroger nos propres normes et grilles de lecture.....</b>	<b>284</b>
I.1 - Sortir d’une vision normée de la « bonne trajectoire » et de la reconnaissance au prisme de la « productivité » .....	285
I.2 - Considérations pratiques : une indispensable prise en compte des conditions de réintégration.....	290
<b>II - Implications scientifiques : remarques sur la manière d’appréhender la rapport aux normes sociales de jeunes s’écartant de la « voie à suivre » .....</b>	<b>294</b>
II.1 - L’enjeu du sens n’est pas l’apanage des jeunes diplômés.....	294
II.2 - Prendre en compte divers registres subjectifs dans l’appréhension du mérite et de la réussite.....	300
II.3 - Saisir les frustrations et colères peu identifiables et visibilisées.....	305
<b>III - Pistes de prolongement .....</b>	<b>311</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>314</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>341</b>
<b>Annexe 1 : Liste anonymisée des entretiens classés par logiques d’interaction .....</b>	<b>341</b>
<b>Annexe 2 - Exemple de grille d’entretien .....</b>	<b>344</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de NEET par âges et par provinces/régions canadiennes (2018-2019), (Longo & al., 2020, p.31) .....	27
Tableau 2 : Sources de recrutement des participants .....	75
Tableau 3 : Les dimensions d'analyses retenues dans la constitution des idéaltypes .....	85
Tableau 4 : Niveau de diplôme atteint des participants au moment de l'enquête .....	92
Tableau 5 : Avoirs liquides maximums pour être éligible à l'aide sociale (Gouvernement du Québec) .....	103
Tableau 6 : Les programmes d'aide sociale et leurs montants au Québec (Giguère & al., 2019).....	104
Tableau 7 : Comparaison entre le revenu annuel minimum dont les personnes devraient disposer et le revenu disponible (Élaboration propre à partir des données du Collectif pour un Québec sans pauvreté, 2021).....	105
Tableau 8 : Type de logement occupé par les participants au moment de l'enquête.....	108

## Liste des figures

Figure 1 : Taux NEET chez les 15-29 ans dans les pays de l'OCDE en 2019 (OCDE, 2022) ..	16
Figure 2 : Statuts des jeunes au Canada en 2018 (Statistique Canada, 2018).....	24
Figure 3 : Proportion des jeunes québécois de 17 à 34 ans diplômés du secondaire selon le statut (2018-2019), (Longo & al., 2020, p.60) .....	27
Figure 4 : Répartition des jeunes NEET québécois de 17 à 34 ans vis-à-vis du marché du travail (2018-2019), (Longo & al., 2020, p.38).....	28
Figure 5 : Résumé des assises conceptuelles de la thèse.....	40
Figure 6 : Facteurs influençant la mobilité sociale selon les enquêtés (Connolly, Corak & Hacek, 2019) .....	63

## Liste des encadrés

Encadré 1 : La question NEET (NIITO) au Japon .....	18
---	----

## Liste des sigles et acronymes

AEC : Attestation d'Études Collégiales

BIT : Bureau International du Travail

BS : Bien-être Social

CCJ : Comité Consultatif Jeunes

CEGEP : Collège d'Enseignement Général et Professionnel

CIRA : Centre international de Recherches sur l'Anarchisme

CJE : Carrefour Jeunesse Emploi

CNESST : Commission des Normes, de l'Équité, de la Santé et de la Sécurité du Travail

CNP : Classification Nationale des Professions

CRJ : Chaire-réseau de Recherche sur la Jeunesse du Québec

DES : Diplôme d'Études Secondaire

DEP : Diplôme d'Études professionnelles

DREES : Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques

EPA : Enquête sur la Population Active

ESCC : Enquête sur la Santé dans les Collectivités Canadiennes

IRIS : Institut de Recherche et d'Informations Socioéconomiques

ISQ : Institut de la Statistique du Québec

MTESS : Ministère du Travail, de l'Emploi, et de la Solidarité Sociale

NEEF : Ni en Emploi, ni aux Études, ni en Formation

NEET : Not in Education, Employment or Training

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique

OJS : Observatoire Jeunes et Société

TDAH : Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité

## Remerciements

Je n'aurais probablement pas poursuivi en doctorat si je n'avais pas rencontré Cécile Van de Velde lors de ma maîtrise à l'Université de Montréal. Un grand merci pour le soutien moral, académique et financier, ainsi que pour m'avoir donné l'opportunité de participer à plusieurs projets de recherche. Ta manière de m'accompagner pendant ces cinq années montre que la compétence n'empêche pas la bienveillance, et je pense que le monde académique a besoin de plus de personnes comme toi. Je souhaite également sincèrement remercier mon codirecteur de thèse, Nicolas Duvoux. Si la pandémie de covid-19 a fait que l'on se rencontre moins que prévu, les retours précis sur mon travail, les pistes de réflexion partagées, et les encouragements à me faire confiance ont été plus que bienvenus. Je m'estime chanceux d'avoir eu votre duo pour encadrer ma thèse. Je remercie également Fahimeh Darchinian, María Eugenia Longo, François Sarfati et Fabien Truong d'avoir accepté de faire partie du jury de cette thèse.

Pour rester dans le cadre universitaire, un grand et sincère merci à Arielle Tordjman, Éline Gingras et Geneviève Meaney. Le département de sociologie est entre de bonnes mains avec vous et je vous suis extrêmement reconnaissant de toute l'aide que vous m'avez apportée pendant ces cinq années. Pendant cette période doctorale, j'ai pu échanger avec un certain nombre de chercheuses et chercheurs. Merci donc à Julie Couronné, Maïa Fansten, Jacques Hamel, Marianne Kempeneers et Bjørn Hallstein Holte, vous m'avez offert de précieuses pistes de réflexion. Merci également à Valérie Amiraux et l'équipe de *Tryspaces* de m'avoir offert l'opportunité de contribuer à ce projet de recherche. J'en profite pour saluer mes ami.e.s du département de sociologie de l'Université de Montréal.

Mes pensées vont bien sur vers Alizé et William. Je viens vite vous retrouver et jouer avec Apa. Impossible de ne pas également décerner une mention spéciale à Anouck et Alex.

Je tiens aussi particulièrement à remercier ce groupe de personnes qui s'est attaché à me distraire de ma rédaction de thèse : Yael, Lise, Nathalia, Noam, Rémi, Meriel, Harold, Camila, Felipe et Étienne. J'espère sincèrement que ce que l'on a créé perdurera. J'en profite pour saluer toute la gang du FC Oscar. Pensées à Hugo, qui n'est pas un petit ange, mais qui est



parti bien trop tôt de Montréal, et à mes nombreuses et nombreux colocataires rencontré.e.s à Montréal, notamment Pallina, Roxane, Marie-Ange, Hugo, Kyle et Aidan.

À ma mère Nathalie et mon père Aldo, puisqu'il est en partie question de pression sociale et familiale dans cette thèse, merci à vous deux de me laisser vivre la vie que je souhaite (c'est du moins l'interprétation que je fais de votre insistance à me rappeler que je ne suis pas obligé de rentrer en France pour venir vous voir). Grosses pensées à ma sœur Fiona et mon frère Matthias, j'espère vous revoir très bientôt.

À mes ami.e.s en France, Adrien, Sandra, Clémence, Simon, Kamilia, Clément, François et Matthias, la distance ne m'empêche pas de penser à vous. Enfin, mes derniers remerciements vont aux participant.e.s de cette recherche et à toutes les personnes et organisations, en particulier le réseau des Carrefour-Jeunesse Emploi, qui ont pu m'aider dans mes réflexions et le recrutement dans un difficile contexte de pandémie. Cette thèse n'aurait pas pu être menée à terme sans vous.

# INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le terme de NEET<sup>1</sup> est apparu en 1999 avec la publication du rapport *Bridging the gap* par le gouvernement britannique (Social Exclusion Unit, 1999). Dans le cadre de la stratégie « Welfare to work » faisant de l'amélioration de l'employabilité des jeunes une priorité, et en correspondance avec les objectifs affichés par les institutions européennes (Eurofound, 2016), l'enjeu était de trouver un terme et un indicateur statistique venant se substituer à l'appellation jugée stigmatisante de *Statuts Zero* (MacDonald, 2011), désignant à l'époque les jeunes de 16 à 17 ans non éligibles aux allocations de chômage, et absents des programmes de formation leur étant destinés (Cuzzocrea, 2014).

Bien que les problématiques définies et les réponses institutionnelles apportées puissent être influencées par le contexte politique dans lequel elles s'inscrivent, la catégorie NEET a émergé dans le cadre d'inquiétudes des pouvoirs publics et organisations internationales quant à l'absence d'une partie de la jeunesse au sein des catégories statistiques traditionnelles renvoyant à une occupation sociale définie (Van de Velde, 2016). À l'échelle macrosociologique, la catégorie NEET renvoie donc à deux « problèmes » de longue date identifiés par les acteurs des politiques publiques : le « décrochage »<sup>2</sup> scolaire et le chômage des jeunes (Mascherini, 2012). L'objectif de cet indicateur est donc de mesurer et cibler des jeunes pour lesquels il est estimé que les « manques » risquent d'entraîner leur « exclusion » sociale (Danner, Guégnard & Joseph, 2020), terme par ailleurs régulièrement mobilisé du point de vue institutionnel et relayé par la sphère médiatique, mais dans une large mesure remis en cause par la sociologie de la pauvreté, et sur lequel il sera revenu plus loin dans cette thèse.

---

<sup>1</sup> Bien que l'acronyme NEET (Not in Education, Employment or Training) puisse se décliner en fonction du contexte national au sein duquel il est employé (on retrouve ainsi souvent l'acronyme NEEF au Québec, NINI en Amérique du Sud, ou encore NIITO au Japon), j'emploie dans le cadre de cette thèse l'utilisation internationale de NEET, par ailleurs également mobilisée dans d'autres contextes francophones, notamment en France, en Belgique wallonne et en Suisse romande. Les acronymes adaptés au contexte dans lequel il s'inscrit, comme c'est le cas pour celui de NEEF au Québec, seront cependant respectés dans le cadre des citations.

<sup>2</sup> La notion de décrochage scolaire au Québec tend peu à peu à être remplacée par celle de « persévérance » (Gaudreault & al., 2018).

Une étude de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) menée par Carcillo & al. (2015) montre par ailleurs que le taux de pauvreté des jeunes en situation NEET est supérieur aux autres jeunes dans tous les pays membres de l'organisation pour lesquels les données sont disponibles. L'employabilité des jeunes étant à l'agenda des politiques publiques nationales (et des instances supranationales dans le cadre de l'Union européenne), l'émergence d'une jeunesse qualifiée d'« invisible » (Eurofound, 2016 ; Holte, 2017) aux yeux des instruments de mesure statistiques traditionnels a progressivement amené les pouvoirs publics à considérer la dichotomie emploi-chômage incomplète pour rendre compte des zones grises entre les deux situations (Furlong, 2007). La catégorie NEET s'est ainsi progressivement diffusée dans d'autres pays de l'Union européenne et est dorénavant mobilisée comme instrument de mesure et d'analyse au sein de différents continents et contextes nationaux, ainsi que par plusieurs organisations internationales (OCDE, BIT, Banque Mondiale). Le terme NEET n'est ainsi pas un concept issu de la littérature scientifique, mais bien une catégorie d'action publique qui a par la suite fait l'objet d'enquêtes institutionnelles et académiques. En parallèle, une littérature scientifique prenant pour objet cette catégorie, à travers divers angles de recherche, a commencé à émerger. Comme le fait remarquer Valentina Cuzzocrea (2014), la catégorie NEET est désormais intégrée dans un triangle politique-intervention-recherche : des acteurs issus de diverses sphères (institutionnelles d'abord, puis médiatiques, scientifiques et communautaires) ont en effet joué un rôle dans la formulation et la publicisation de la question NEET.

## **I - La catégorie NEET : entre mesure et régulation d'une jeunesse s'écartant des attentes institutionnelles et sociales**

Au Québec, et plus généralement au Canada, l'émergence de l'intérêt des pouvoirs publics et des chercheurs vis-à-vis de la catégorie NEET s'inscrit dans le contexte de nombreuses études institutionnelles et campagnes de communication gouvernementale insistant sur une « pénurie de main-d'œuvre », en particulier depuis une quinzaine d'années (St-Arnaud & Giguère, 2020), discours par ailleurs accentué depuis les impacts liés à la Covid-19.

En mars 2022, avec des taux de chômage mesurés respectivement à 5,3 % et 4,1%, le Canada et le Québec connaissaient en effet leur chiffre le plus bas depuis 1976 (Statistique Canada, 2022). La solution valorisée et promue du point de vue institutionnel repose ainsi sur la mise en mouvement, « l'activation », des groupes sociaux moins présents sur le marché du travail (Boucher & *al.*, 2020). Dans ce cadre, les jeunes « éloignés » de l'emploi sont particulièrement ciblés, et la question des NEET a été inscrite en 2016 comme premier axe d'intervention du Secrétariat à la jeunesse québécois. Les données montrant un faible taux de chômage, pouvant être au premier abord jugées positives, doivent cependant être nuancées : un haut taux d'emploi ne nous renseigne en rien sur les conditions de travail au sens large (niveau de rémunération, horaires instables, nature et pénibilité des tâches, etc.) et ne mesure pas la précarité économique et sociale potentiellement vécue. L'Institut de la Statistique du Québec (ISQ, 2019) estime ainsi que 46,5% des emplois des jeunes Québécois peuvent être classés dans le « travail atypique », c'est-à-dire le travail à temps partiel, autonome et indépendant (Noiseux, 2012).

La représentation institutionnelle et sociale d'un marché du travail ouvert et accessible permet néanmoins de constituer les bases d'un « répertoire rhétorique » (Moulin & *al.*, 2017) et de mobiliser un ensemble d'arguments symboliques afin de justifier les orientations politiques des actions publiques à destination de ces jeunes. Ainsi, dans le contexte de la société québécoise au sein de laquelle la focale institutionnelle est placée sur cette « pénurie de main-d'œuvre », la situation NEET est particulièrement appréhendée au prisme du désengagement (Longo & Gallant, 2019), voire la responsabilité individuelle (Thompson, 2011).

Employée originellement afin d'offrir une mesure plus fine des jeunes ne s'inscrivant ni dans le système éducatif, ni au sein du marché de l'emploi, et de mieux adapter les politiques publiques à leur destination, l'usage de la catégorie NEET ouvre dans le même temps la voie à une multitude de représentations potentiellement stigmatisantes (Longo & *al.*, 2020). Dans un article explicitement intitulé « Pénurie de main-d'œuvre : 750 000 jeunes se tournent les pouces », le vice-président exécutif au Congrès du travail du Canada déclarait à propos de ces jeunes :

« Est-ce qu'ils sont dans le sous-sol chez leurs parents ? Le gouvernement fédéral doit absolument s'occuper des jeunes qui sont là à ne rien faire, parce que c'est une bombe à retardement qui va nous exploser en plein visage. À 40 ans, ils vont être des *dropouts* de la société »<sup>3</sup>.

Ces derniers évoluent en dehors des repères qui structurent le quotidien de la « vie active » et des références socialement définies constitutives de la « bonne transition » vers l'âge adulte. S'en écarter devient alors source de questionnements, voire de suspicions : puisque ces jeunes n'étudient et ne travaillent pas, que peuvent-ils bien *faire* ?

Cette thèse adopte une posture considérant que la légitimité à catégoriser et qualifier des individus par ce qui est représenté par leurs manques n'est pas neutre, mais le produit de rapport de forces entre dominants et dominés, les premiers cherchant à « conserver de transformer le monde social en conservant ou en transformant les catégories de perception de ce monde » (Bourdieu, 1984, p.6). Construite sur la base d'une triple négation, cette catégorie renvoie ainsi au risque de passer d'une catégorie cherchant à rendre compte du réel à un outil de régulation agissant sur le réel (Blairon, 2013). Par le processus d'étiquetage du « désengagement » voire de « l'assistanat » dont ils font l'objet, ce label offre une illustration de la manière dont est représentée et qualifiée une frange de la jeunesse jugée « inactive » puisqu'elle s'écarte des attentes institutionnelles et normes sociales structurant nos parcours de vie. Ces jeunes sont ainsi réduits à « ce qu'ils ne sont pas » (Couronné & Sarfati, 2018) et à leur situation jugée comme non-conforme aux normes sociales biographiques. Tous leurs autres attributs qui font d'eux des individus et citoyens sont ainsi relégués au profit d'une condition jugée « problématique ».

Dans ce cadre, ces derniers peuvent typiquement être assimilés à ce que Pierre Bourdieu qualifiait de « classe objet » (1977) : sujets de débats politiques et sociaux, il est beaucoup plus fréquent de se positionner sur ces jeunes que de les laisser s'exprimer, caractéristique par ailleurs partagée avec les groupes sociaux marginalisés et en situation de pauvreté (Rodriguez, 2007).

---

<sup>3</sup> *La Presse*, « Pénurie de main-d'œuvre: 750 000 jeunes se tournent les pouces », 22 juillet 2019. [En ligne] : <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/2019-07-22/penurie-de-main-d-oeuvre-750-000-jeunes-se-tournent-les-pouces>.

Cette thèse propose justement de renverser la perspective en interrogeant le rapport qu'entretiennent ces jeunes avec les normes sociales à partir desquelles ces derniers sont jugés non-conformes, et la manière dont ils représentent subjectivement leur situation au-delà de la lecture institutionnelle.

## **II - Inverser le regard : de la « réalité instituée » à la « réalité vécue »**

Comme je le montrerai, malgré un important travail statistique permettant d'affiner les profils de jeunes étant en situation NEET, l'extension de l'usage de la catégorie ne s'est à ce jour que très peu accompagnée d'enquêtes permettant de comprendre la manière subjective de vivre en étant ni en emploi, ni aux études, ni en formation. Que cela soit au Québec ou ailleurs, les travaux scientifiques disponibles, y compris sociologiques, s'inscrivent en effet dans une large mesure dans des perspectives de déconstruction critique de la catégorie et d'études rendant compte des déterminants socioéconomiques dans la probabilité d'être en situation NEET. Les enquêtes qualitatives s'insèrent quant à elles dans une large mesure dans une perspective d'analyse de politiques publiques (des modalités d'émission à leur réception de la part des jeunes) et proposent un certain nombre d'études portant sur les parcours de réinsertion de ces jeunes au sein du marché du travail. Dans ce cadre, ces enquêtes ciblent particulièrement des jeunes fréquentant des organismes d'aide au retour à l'emploi.

Ce constat semble lier au fait qu'un nombre important de travaux scientifiques portant sur la question NEET, tout en ambitionnant de mieux comprendre le parcours de ces jeunes, proviennent de commandes institutionnelles dont la priorité se trouve davantage dans des logiques d'amélioration ou d'évaluation des politiques publiques. Cette observation s'inscrit par ailleurs plus largement dans les enquêtes portant sur la pauvreté : « On constate, à cet égard, que les travaux relatifs à la pauvreté sont le plus souvent associés à une interrogation sur les politiques mises en œuvre pour la combattre. Ils portent alors sur les dispositifs, leur efficacité ou leurs effets (en termes de seuils ou d'incitations, par exemple), plus que sur la production et la répartition des richesses collectives » (Rodriguez & Wachsberger, 2016, p.116).

Ainsi, l'analyse de l'émergence de la catégorie NEET et des profils la constituant, au Québec et ailleurs, permet une mesure plus fine de ce phénomène et offre un socle important dans l'analyse des enjeux sociaux et politiques liés aux jeunes ni aux études, ni en emploi, ni en formation pour une grande part au carrefour d'une multitude de problématiques sociales vécues. Cependant, malgré un intérêt scientifique émergent, peu d'enquêtes qualitatives ont proposé de saisir le sens donné à cette situation par ces jeunes eux-mêmes et au-delà du processus de réinsertion. Dans ce cadre, de quelle manière inverser ce regard ? Comment mieux saisir les représentations de ces jeunes vis-à-vis des normes sociales à partir desquelles ils sont catégorisés et représentés comme non-conformes ?

Dans cette thèse, j'argumente que l'attribution de non-conformité des jeunes en situation NEET vis-à-vis des normes sociales se construit particulièrement à partir de deux pôles : la normativité du travail et la prégnance du modèle méritocratique de justice sociale. Comme l'exposeront les deux premiers chapitres de cette recherche, c'est avant tout par l'absence du marché du travail, bien plus qu'au sein du système éducatif, que la question NEET est problématisée. La manière de définir les jeunes en situation NEET et la diffusion des représentations stigmatisantes qui leur sont adressées sont ainsi construites à partir de la normativité du travail dans le parcours de vie. La catégorie NEET apparaît en effet comme un symptôme de cette norme sociale : alors que le rôle du travail occupe une place fondamentale dans le contrat social (Benarrosh, 2001), l'absence au sein d'une occupation institutionnellement jugée comme « productive » (Longo & *al.*, 2020) et socialement identifiable est perçue comme un « problème » étant donné que la situation NEET s'écarte du « modèle de référence » (Le Blanc, 2009).

Au-delà de la situation NEET comme non-conformité vis-à-vis de la normativité du travail dans le parcours de vie, un ensemble de dimensions morales pèsent également sur ces jeunes. « Passifs », « désengagés », ne faisant pas l'effort de participer aux logiques de contrepartie et ne se mettant pas assez « en mouvement », l'ensemble de ces représentations impliquent une vision responsabilisante de la situation NEET (Thompson, 2011).

Cette manière d’appréhender ces jeunes davantage par leurs manques supposés que par les facteurs structurels producteurs d’inégalités sociales, et de légitimer les représentations sociales stigmatisantes à leur rencontre, s’inscrit dans une perspective méritocratique de la place sociale occupée. Le modèle méritocratique s’est en effet imposé dans les représentations collectives comme le modèle d’organisation et de hiérarchie sociale le plus « juste » (Dubet, 2010 ; Duru-Bellat, 2019). Par ailleurs, comme le fait remarquer Jonathan Mijs (2016 ; 2018), bien que les principes constitutifs de la méritocratie aient été discutés et remis en cause au sein de la littérature académique, aucune de ces critiques ne semble avoir empêché les acteurs politiques, les employeurs ou la communauté éducative elle-même d’en adopter les principes dans leurs fonctionnements, missions et enjeux qui leur sont propres.

C’est dans ce cadre que la normativité du travail et le modèle méritocratique se rejoignent pour constituer une forme de socle normatif à partir duquel les jeunes en situation NEET sont jugés comme non-conformes et responsabilisés à faire des « efforts » pour se « réintégrer ». Ainsi, afin de mettre en pratique cet objectif d’inverser le regard, cette thèse cherche à comprendre, dans une perspective relationnelle, comment ces jeunes en situation NEET interagissent avec la normativité du travail et le modèle méritocratique ? Cet angle de recherche permet également de saisir l’interprétation subjective de leur situation NEET au-delà de la catégorisation statistique. Pour répondre à cette question, j’ai réalisé des entrevues semi-directives avec 36 jeunes en situation NEET provenant de plusieurs régions du Québec, dont 15 ne fréquentent pas d’organismes d’aide au retour aux études ou à l’emploi au moment de l’enquête.

Tout en prenant soin d’éviter d’attribuer une trop forte intentionnalité à la catégorie NEET, l’enquête montrant que ces jeunes sont demandeurs de politiques publiques davantage adaptées à leurs besoins et aspirations, la perspective sociologique que j’adopte implique de ne pas préconcevoir la situation NEET comme un « vide » ou une anomalie<sup>4</sup>. Dans ce cadre, au-delà de contribuer à pallier le manque d’enquêtes empiriques et qualitatives au sujet de ces jeunes, l’objectif est de « questionner les notions » (Fassin, 1996) à travers

---

<sup>4</sup> Raison pour laquelle j’emploie dans une large mesure le terme de « jeunes en situation NEET » plutôt que les « NEET » dans le cadre de cette thèse.



lesquelles est pensé, produit et représenté le réel et de donner un sens sociologique à cette catégorie d'action publique. En d'autres termes, je souhaite explorer le potentiel écart entre « réalité instituée » et « réalité vécue » (Boltanski, 2012 ; Blairon & Mahy 2017). En filigrane, je développe la manière dont s'opère un déplacement d'une « catégorie d'action publique » vers une « catégorie sociale » à fortes connotations morales. Dans ce cadre, cette thèse montre que la catégorie NEET n'est pas tant un instrument d'analyse qu'un objet institutionnellement et socialement construit, nous renseignant autant voire davantage sur nos propres normes, valeurs et grilles de lecture structurant nos parcours de vie que sur ces jeunes.

### **III - Plan de la thèse**

Afin de répondre à ces objectifs, cette thèse est organisée en six chapitres. Le premier chapitre propose un état de l'art des travaux portant sur la catégorie NEET. Je rends compte des principaux enseignements de la littérature scientifique et contextualise la question NEET dans le cadre canadien et québécois. Ce chapitre me permet également d'amorcer une première déconstruction critique de la catégorie à travers trois dimensions : l'hétérogénéité des profils constituant la catégorie, les problématiques d'interprétations corolaires d'enjeux sociaux et politiques, et la dimension potentiellement stigmatisante d'une frange de la jeunesse appréhendée uniquement par ce qui est représenté comme leurs « manques ». Ainsi, en synthétisant les différentes manières dont les enquêtes institutionnelles et la littérature scientifique ont abordé les enjeux liés à la question NEET, ce premier chapitre me permet de situer ma propre démarche.

Le deuxième chapitre présente le cadre théorique et les assises conceptuelles de cette thèse, ainsi que la méthodologie employée. J'y précise et développe les dimensions que je retiens des deux grands pôles qui structurent l'analyse de cette recherche : la normativité du travail et le modèle méritocratique. Concernant la méthodologie, je reviens sur les stratégies employées afin de « trouver » et recruter des jeunes en situation NEET : comment inclure de manière cohérente la diversité des profils constituant cette catégorie ?

Comment « rejoindre » des jeunes en situation NEET ? J'explique ensuite la façon dont le raisonnement par idéaltypes<sup>5</sup> en tant que mode de conceptualisation m'a permis d'intégrer cette dimension relationnelle et faire émerger trois « logiques » d'interaction avec la normativité du travail et le modèle méritocratique, nous renseignant par ailleurs sur les diverses manières subjectives de donner sens à sa situation NEET : une logique de *résistance*, une logique d'*intérieurisation* et une logique de *compromis*. Les chapitres suivants présentent ainsi les résultats de l'enquête.

Avant d'entrer dans les détails de ces trois « logiques », le chapitre 3 rend compte des épreuves communes auxquelles doivent faire face ces jeunes. Entre un milieu social d'origine caractérisé par la pauvreté, de fréquents témoignages de ruptures familiales, des parcours scolaires précocement interrompus, des expériences au sein du marché du travail dans une large mesure limitées à des « emplois atypiques », la prégnance de problématiques de santé mentale et des conditions de vie précaires, je montre que la grande majorité des participants s'inscrivent dans une « constellation de désavantages » (Bregeon, 2013). Ces difficultés communes ne s'inscrivent cependant pas uniquement du point de vue des conditions « objectives » de vie, mais s'incarnent également dans une épreuve sociale de stigmatisation et de pression permanente et multisituée à la « réintégration », sans égard aux conditions dans lesquelles celle-ci devrait se réaliser. Dans ce cadre, il émerge de fortes colères et frustrations vis-à-vis de trois « figures », représentées comme les véhicules des injonctions qui leur sont formulées : la figure indécise de la « société », la figure parentale, source d'incompréhensions mutuelles et de frustrations quant aux inégalités intergénérationnelles à accéder à des conditions de vie décentes, ainsi que la figure du politique, « l'État » étant représenté comme l'acteur central de diffusion et de légitimation des représentations sociales stigmatisantes formulées à leur égard.

---

<sup>5</sup> Ce terme peut être employé et orthographié de trois manières : « type idéal », « idéal-type » et « idéaltype » (Coenen-Huther, 2003). Dans le cadre de cette thèse, la variante « idéaltype » est privilégiée.

Par la suite, en distinguant les logiques de *résistance*, d'*intériorisation* et de *compromis*, les chapitres 4, 5 et 6 rendent compte de trois types d'interactions avec la normativité du travail et du modèle méritocratique, nous renseignant sur les diverses manières qu'ont les participants de donner sens à leur situation NEET. Au fil de ces trois chapitres, j'explore ainsi les déterminants et fondements de chacune des logiques : quels sont les ressorts du refus d'intégrer ou retourner aux études et sur le marché du travail, et de cette *résistance* à la normativité du travail et à la légitimation de la méritocratie ? Pour quelles raisons certains jeunes se perçoivent-ils responsables de ce qu'ils représentent comme leur échec et s'inscrivent au contraire dans des logiques d'*intériorisation* ? De quelle manière les jeunes classés dans la logique de *compromis* concilient-ils leur situation NEET avec une valorisation du travail et un attachement aux principes méritocratiques ?

Le chapitre 4 explore ainsi les fondements de la situation NEET « assumée ». J'y expose comment l'indignation vis-à-vis des conditions de travail accessibles à ces jeunes et la mise à distance des normes sociales de mérite et de réussite sont au fondement de leur logique de résistance. Je rends compte des déterminants sociaux et subjectifs de ce basculement d'une situation subie à une posture assumée, et la manière dont ces jeunes proposent une réinterprétation de la situation NEET s'écartant de la lecture institutionnelle et sociale portée sur ces derniers. Le chapitre 5 rend compte du parcours et des représentations des participants s'inscrivant dans la logique d'intériorisation. Ces jeunes font face à de lourdes épreuves (casier judiciaire, vie dans la rue, problématiques de santé mentale et de consommation particulièrement prégnantes) et témoignent d'une forte dévalorisation d'eux-mêmes, la « honte » et le sentiment « d'inutilité » revenant fréquemment dans les représentations qu'ils formulent vis-à-vis de leur situation NEET. Une vision pessimiste de l'avenir émerge et s'incarne dans un repli sur le présent. Dans le même temps, il émerge une critique de la justification de l'ordre social, rappelant la nécessité de ne pas confondre intériorisation et apathie. Le sixième et dernier chapitre explore la logique de compromis et montre la manière dont cette frange des participants s'appuie sur leur confiance et espoir en la réversibilité de la situation NEET comme maintien de l'adhésion à la normativité du travail et au système méritocratique.

Dans ce cadre, la forte valorisation de la responsabilité individuelle dans les capacités à s'extraire de cette situation s'agence avec le déploiement de frontières symboliques, créant une distinction entre eux et ceux qu'ils représentent comme les « vrais assistés ».

Enfin, la conclusion revient sur les principaux apports de cette thèse. Dans un premier temps, j'aborde quelques considérations pratiques au regard des résultats de cette recherche. Sans m'inscrire dans une démarche de prescription, j'y développe la manière dont ces jeunes nous invitent, collectivement, à sortir d'une vision productive de la reconnaissance et de l'utilité sociale, et à réorienter notre regard davantage sur les conditions de travail dans lesquelles ces derniers sont pressés à se réintégrer que sur les manières de les adapter à celles-ci. Concernant les implications scientifiques, je situe mes réflexions vis-à-vis de la littérature existante et discute particulièrement la manière de saisir les représentations de jeunes s'écartant des normes sociales constitutives de « la voie à suivre » à travers trois enjeux. Le fil rouge de ces remarques consiste à affirmer que les capacités de réflexivité et à interroger le système de valeurs socialement partagées n'est pas l'apanage des jeunes diplômés. J'y aborde ainsi la question du sens, par ou en dehors du travail ; l'importance de la prise en compte d'un ensemble de registres subjectifs dans la représentation du mérite et de la réussite ; ainsi que la nécessité de sortir d'une vision normative liant l'absence de ces jeunes au sein des sphères traditionnellement reconnues de politisation, comme le vote ou la participation à des mouvements sociaux, au désengagement et à l'apathie. Dans ce cadre, je conclus par la nécessité de saisir les colères, frustrations et les ressources de jeunes davantage invisibilisés qu'« invisibles », et dans une large mesure « inaudibles » (Braconnier & Mayer, 2015).

## **CHAPITRE I - LES « NEET » : D'UN INDICATEUR À UNE CATÉGORIE SOCIALE À FORTES CONNOTATIONS MORALES**

Ce premier chapitre propose un état des lieux synthétique des travaux portant sur la catégorie NEET. La catégorie NEET recouvrant une grande diversité de profils, des enquêtes peuvent explorer des enjeux se rapprochant des études portant sur les NEET sans mobiliser spécifiquement cette catégorie, comme les jeunes sans emplois, les « décrocheurs », les jeunes en situation d'itinérance, d'handicap, ou bien encore les enjeux de parentalité. Une très grande variété de connaissances concernant ces jeunes sont ainsi disponibles au sein de la littérature scientifique. Bien que cette thèse mobilise tout au long de sa démonstration les apports de ces recherches, ce premier chapitre se concentre avant tout sur les enquêtes ayant spécifiquement pris pour objet d'étude la catégorie NEET afin d'expliquer et situer mon propre angle de recherche. De la même manière, bien que s'inscrivant avant tout au sein de la sociologie de la jeunesse du fait de la catégorie NEET, cette thèse dialogue avec une littérature provenant de plusieurs champs d'études (sociologie des inégalités sociales, sociologie du travail ou encore la sociologie politique). Le choix a donc été fait d'aborder certains enjeux et débats internes à ces champs (comme les définitions de la « jeunesse » et du « mérite », les enjeux du « devenir adulte », la question d'un nouveau rapport au travail des jeunes ou non, les parcours institutionnellement et socialement perçus comme étant la voie à suivre) au fur et à mesure du développement de la thèse afin de pouvoir articuler l'ensemble des champs sociologiques mobilisés plutôt que de les traiter distinctement.

Les enquêtes ayant spécifiquement pris pour objet cette catégorie, dans leurs divers angles de recherche, ont la particularité d'être encore à un stade relativement émergent, mais de provenir dans le même temps d'un nombre important de pays. La plupart de ces enquêtes se sont attachées à rendre compte des déterminants sociaux influençant la probabilité d'une situation NEET (Ruesga-Benito & *al.*, 2018 ; Zuccotti & O'Reilly, 2019 ; Reist, 2020) et à faire émerger les profils sociodémographiques de ces jeunes dans différents contextes (Hauret, 2017 ; Contini, Filandri & Pacelli, 2019 ; Brunet, 2018, 2019 ; Statistique Canada, 2018 ; Danner, Guégnard & Joseph, 2020 ; Francou, 2020 ; Longo & *al.*, 2020). Bien que des

articles scientifiques commencent à être publiés, la majorité des travaux prenant pour objet la catégorie NEET proviennent de rapports commandés par des institutions. À ce jour en effet, seules quelques enquêtes sociologiques récentes sur les NEET ont proposé une approche qualitative reposant sur des entretiens avec les jeunes concernés par cette situation (Blairon, 2013 ; Van de Velde, 2016 ; Bancroft, 2017 ; Blairon & Mahy, 2017 ; Couronné, 2017 ; Couronné & Sarfati, 2018 ; Dubois-Orlandi, 2018 ; Gaspani, 2018 ; Li, Liu & Wong, 2018 ; Couronné, Loison & Sarfati, 2020 ; Binet, 2020 ; Couronné, Loison & Sarfati, 2020 ; Lórinç & *al.*, 2020). Ces dernières se concentrent par ailleurs dans une large mesure sur les jeunes fréquentant des organismes d'aide au retour à l'emploi, en prenant pour objet d'étude le processus de réinsertion au marché du travail ou la réception des dispositifs d'action publique à leur destination, le plus souvent dans le cadre d'une analyse « par le bas » (Hassenteufel, 2011).

Afin de synthétiser les apports de ces enquêtes, ce chapitre est organisé en deux parties. Dans un premier temps, je rends compte des résultats des enquêtes ayant permis de brosser le portrait des jeunes NEET dans divers contextes, ainsi que plus spécifiquement au Canada et au Québec.

Étant donné que les travaux canadiens et québécois sont encore peu nombreux, il est en effet nécessaire de faire un détour synthétique par la littérature « internationale » afin de mieux comprendre les enjeux sous-jacents à cette catégorie et quels jeunes cible cette dernière. Ces études permettent ainsi d'identifier les variables influençant la probabilité d'être en situation NEET et de décrire le portrait sociodémographique de ces jeunes.

Je propose ensuite de faire émerger les enseignements qu'offrent les travaux s'étant attachés à déconstruire la catégorie dans une perspective critique. Si la plupart de ces derniers ne s'inscrivent pas dans une démarche qualitative, ils permettent néanmoins d'offrir un ensemble d'éléments permettant de situer ma propre recherche, et cadrer l'outil théorique que je propose dans le cadre de cette thèse.

## **I.1 - Circulation internationale et premiers enseignements de la littérature scientifique**

Originellement construite à la fin des années 90 en Angleterre, cette catégorie s'est diffusée en dehors du Royaume-Uni et de l'Europe et a bénéficié d'une circulation internationale, étant dorénavant largement intégrée en tant qu'indicateur dans les études portant sur les jeunes « non actifs » et comme outil d'analyse pour les sociologues de la jeunesse (Chauvel, 2016). L'OCDE a ainsi commencé à comptabiliser les jeunes NEET à partir de l'année 2011 (Bernot-Caboche, 2018), suivie de près par la Banque Mondiale et le Bureau International du Travail (BIT). Des études ont été initiées dans plusieurs pays afin de brosser le portrait des jeunes en situation NEET au sein de leurs contextes respectifs, et parfois proposer leur propre typologie des diverses situations NEET. Cependant, deux études de la *European Foundation for the Improvement of Living Conditions* (Eurofound) (Mascherini 2012 ; Eurofound, 2016), commandées par la Commission européenne, sont particulièrement citées dans la littérature et ont servi de base afin de mieux comprendre quels profils sont concernés par ce label NEET. En s'appuyant sur les données issues des enquêtes de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE), le dernier rapport de 2016 a proposé une désagrégation de la catégorie, divisée en sept sous-catégories :

- « Les réentrants » : cette sous-catégorie rassemble les jeunes qui vont bientôt réintégrer le marché du travail ou le système éducatif. Il s'agit d'individus qui ont déjà occupé un emploi ou suivi une formation éducative et inquiétant peu les pouvoirs publics.
- « Les chômeurs de courte durée » : ces jeunes sont au chômage depuis moins d'un an, cherchent un travail et sont disponibles à travailler dans les deux prochaines semaines. Eurofound estime que la vulnérabilité des jeunes composant ce groupe peut être modérée étant donné qu'il peut s'agir d'une simple transition de l'école au travail.
- « Les chômeurs de longue durée » : ici sont regroupés les jeunes au chômage depuis plus d'un an, cherchant un travail et disponible à travailler dans les deux prochaines semaines.

Eurofound considère le risque de « désengagement » et « d'exclusion » sociale de ce groupe comme hautement risqué (p.51).

- « Indisponibles pour maladie ou invalidité » : cette sous-catégorie englobe les jeunes ne cherchant pas d'emploi ou n'étant pas disponibles pour travailler dans les deux prochaines semaines du fait de maladies ou invalidités.

- « Indisponibles du fait de responsabilités familiales » : ici sont rassemblés les jeunes ne cherchant pas d'emploi ou n'étant pas disponible pour travailler car ces derniers s'occupent d'enfants, d'adultes invalides ou autres responsabilités familiales. Eurofound opère ici une distinction entre les « jeunes vulnérables » ne pouvant pas participer au marché du travail, n'ayant pas les ressources pour déléguer leurs responsabilités familiales et les « jeunes non- vulnérables » se retirant volontairement du marché du travail ou du système éducatif pour assumer diverses responsabilités.

- « Les travailleurs découragés » : ce groupe rassemble les jeunes ayant interrompu toute recherche d'emploi du fait du sentiment qu'il n'y a aucune opportunité pour eux. Cette catégorie est considérée par Eurofound comme étant très vulnérable, dont le risque d'exclusion sociale et la probabilité de vivre des expériences de travail difficiles tout au long de la vie sont jugés très élevés.

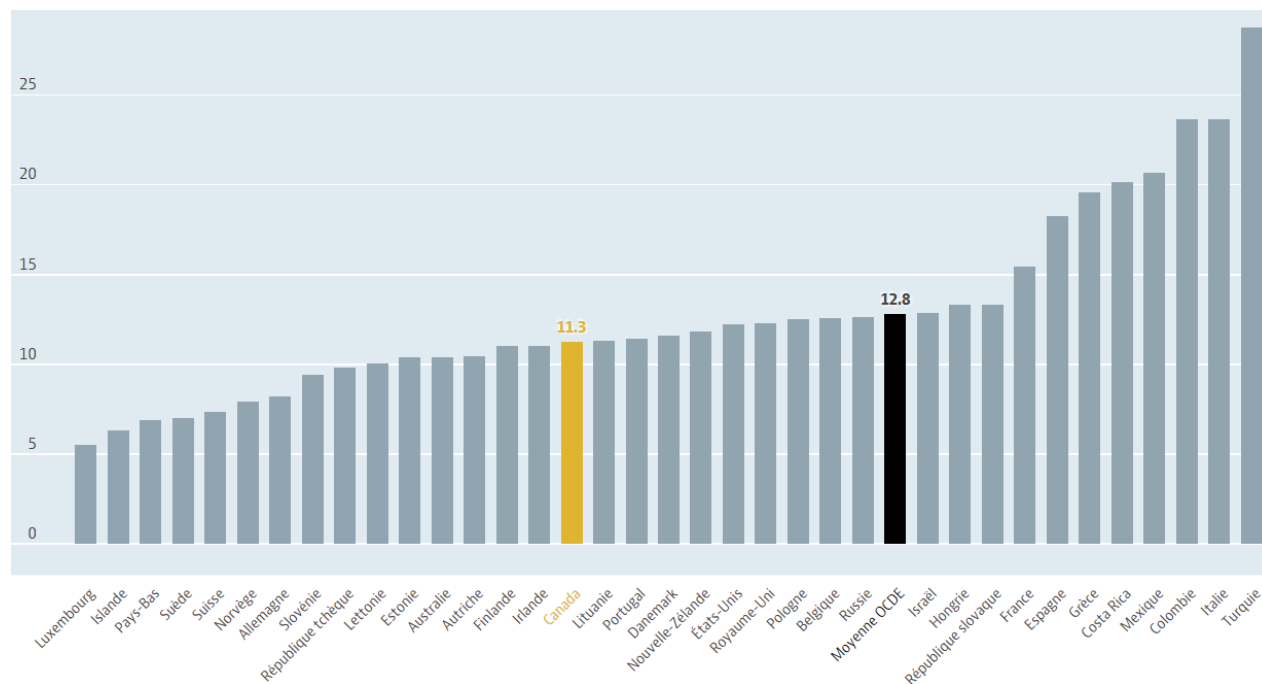
- « Les autres inactifs » : il s'agit ici d'une catégorie statistique résiduelle englobant les NEET dont les raisons pour lesquelles ces derniers ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation ne rentrent pas dans les six autres critères. Ce groupe comprend des situations très diverses, incluant à la fois des jeunes vulnérables, des jeunes plus privilégiés, d'autres attendant une opportunité spécifique, ou encore ceux suivant des voies alternatives comme une carrière dans les arts.

La catégorie NEET regroupe ainsi des profils très hétérogènes de jeunes. C'est le paradoxe identifié par Andy Furlong (2006) : l'agrégation d'expériences différentes au sein d'une même catégorie sociale nécessite dans le même temps de la désagréger pour saisir et dissocier les différents degrés de vulnérabilités. Si certains enjeux spécifiques se dégagent en fonction des contextes nationaux et qu'il est vain de présenter la diffusion de la catégorie NEET à l'échelle mondiale, il semble en revanche pertinent, avant de s'intéresser



au contexte canadien et québécois, de rendre compte de certains travaux portant sur la catégorie NEET ailleurs dans le monde, d'autant que la majorité des études portant sur les NEET proviennent d'Europe.

Figure 1 : Taux NEET chez les 15-29 ans dans les pays de l'OCDE en 2019 (OCDE, 2022)



Source : OCDE (2022), Jeunes déscolarisés sans emploi (NEET) (indicateur), en ligne : <https://data.oecd.org/fr/youthinac/jeunes-descolarises-sans-emploi-NEET.htm> , consulté le 7 avril 2022.

Le graphique de l'OCDE ci-dessus permet de dégager certaines tendances et de situer le Canada par rapport aux autres pays membres de l'organisation<sup>6</sup>. Le pourcentage des NEET canadiens en 2019 (11,3% des 15-29 ans) est ainsi en dessous de la moyenne des pays membres de l'OCDE (12,8 % des 15-29 ans) tandis que les taux NEET de la France (15,4%), l'Espagne (18,3%) et surtout l'Italie (23,7%) sont bien au-dessus (OCDE, 2022). Les jeunes

<sup>6</sup> Les données de l'OCDE mesurant le taux de jeunes en situation NEET pour chacun des pays membres durant l'année 2020 ont été publiées à l'été 2022. Cependant, il a ici été choisi de garder les données de 2019 étant donné les impacts du début la pandémie de covid-19 sur les chiffres de 2020. De plus, les données de 2019 de l'OCDE permettent d'établir des points de comparaisons davantage pertinents au regard des enquêtes au Québec prenant pour référence l'année scolaire 2018-2019 (Longo & al., 2020) qui seront abordées dans cette partie. Par ailleurs, malgré une augmentation générale des taux NEET entre 2019 et 2020 dans la très grande majorité des pays (le taux passant de 11,3% à 13,6% pour le Canada), les écarts entre les pays restent du même ordre.

Canadiens sont par ailleurs les plus nombreux de l'OCDE à détenir un diplôme de l'enseignement supérieur, derrière les Sud-Coréens (OCDE, 2022b).

Au niveau européen, l'Italie se démarquait en 2019 par le plus haut taux NEET européen et l'un des plus élevés au monde, avec presque un jeune sur quatre n'étant ni aux études, ni en emploi, ni en formation. Un nombre croissant de travaux italiens prennent par ailleurs pour objet la catégorie NEET que cela soit pour déconstruire la catégorie au prisme du contexte italien (Cuzzocrea, 2014), discuter les enjeux de définitions de la catégorie (Batini & al., 2017) ou, dans une perspective davantage empirique, rendre compte de leur gestion du temps (Gaspani, 2018). De manière générale, il peut être observé des écarts importants entre des pays du sud de l'Europe (Italie, Grèce, Espagne) à fort taux de NEET et des pays nordiques (Islande, Pays-Bas, Suède, Norvège) ayant des taux bien plus faibles. Le dernier rapport en date d'Eurofound (2016), mesurait à plus de 14,5 millions de jeunes soit 15% de la population européenne âgée de 15 à 29 ans le nombre de jeunes en situation NEET en Europe. Au-delà des écarts objectifs en termes de taux NEET, ces variations peuvent s'interpréter par différentes configurations d'État-providence et perspectives subjectives dans les modes d'entrée dans l'âge adulte, l'un et l'autre de ces facteurs pouvant mutuellement s'alimenter (Van de Velde, 2008).

En Europe, à la suite de la crise économique et financière de 2008, le Conseil européen a initié divers programmes et encouragé les pays membres à construire des politiques publiques permettant aux jeunes identifiés comme « vulnérables » d'accéder à une première expérience professionnelle dès leur sortie du système éducatif (Lefresne, 2020). La mise en place du dispositif Garantie jeunesse en 2013 a pour la première fois fait des NEET une catégorie spécifique d'action publique en Europe (Conseil de l'Union européenne, 2013 ; Escudero & Mourelo, 2018). Le but de ce programme est d'assurer, dans un délai maximal de quatre mois, à tout jeune perdant son emploi ou sortant du système éducatif une offre d'emploi ou de formation correspondant à leurs « expériences » et leurs « compétences » (Lefresne, 2020). C'est donc dans le cadre de la stratégie de croissance « Europe 2020 » que l'indicateur NEET a été présenté comme davantage pertinent que les autres indicateurs traditionnels du marché du travail, notamment le taux de chômage (Danner, Guégnard & Joseph, 2020).

Si le dispositif européen a été adopté en 2013, le délai de son opérationnalisation concrète a varié selon les différents pays. Après quelques expérimentations locales, la Garantie jeunes n'a ainsi été généralisée en France qu'en 2017 (Erhel & Gautié, 2018).

#### Encadré 1 : La question NEET (NIITO) au Japon

Il m'a semblé pertinent d'inclure un court encadré sur le cas des NEET au Japon pour plusieurs raisons. D'abord, le débat social et la littérature académique concernant les NEET s'y sont développés précocement. Les travaux japonais sont parmi les plus représentés dans les études académiques portant sur les NEET (Genda & Maganuma, 2004 ; Genda, 2007 ; Song, 2018). Les études sociologiques nord-américaines et européennes consacrées aux NEET font par ailleurs elles-mêmes régulièrement écho au Japon (Blairon, 2013 ; Chauvel, 2016 ; Hamel, 2016 ; Binet, 2020). Ensuite, le cas du Japon permet de rendre compte de divers enjeux liés à la catégorie NEET que j'aborderai dans le contexte québécois : la construction du problème social et politique, les représentations sociales et médiatiques, mais également la réappropriation du stigmate NEET en mouvement politique par une frange des jeunes refusant de jouer le jeu au sein d'une société particulièrement hiérarchique. Le Japon se distingue en effet comme une société dans laquelle les principes méritocratiques sont exacerbés et où la pression sociale sur le diplôme, symbolisée par l'examen d'entrée à l'université (« *juken* »), est particulièrement forte.

Le retrait des jeunes japonais du marché du travail avait jusqu'ici majoritairement été étudié au prisme de la catégorie des *freeters*, terme apparu à la fin des années 80 et désignant les personnes âgées entre 15 et 34 ans n'occupant pas un emploi à temps plein ou étant au chômage de façon intermittente. Par la suite, c'est la médiatisation et la diffusion de la figure de l'« *hikikomori* », ces jeunes se mettant en retrait de la société en restant à leur domicile (Fansten & Figueiredo, 2015), qui a attiré le regard des sociologues sur un phénomène touchant des jeunes en panne d'insertion sociale et pouvant à première vue se rapprocher de la catégorie des NEET. Cependant, le discours véhiculé à propos des *hikikomori* contient de fortes connotations psychomédicales. Ainsi, bien que compris comme un problème social, ce phénomène est assimilé à la sphère privée et familiale,

rendant plus difficile la justification de mesures politiques (Toivonen, 2012). En revanche, les NEET japonais ont été appréhendés dès l'adoption de la catégorie comme un enjeu relevant de l'emploi et du marché du travail, dont les conséquences sur l'économie ont inquiété les autorités publiques. Des mouvements politiques se revendiquant explicitement comme NEET ont commencé à émerger et le label NEET participe à la promotion d'une contre-culture. Les sociologues étudiant les nouvelles précarités juvéniles au Japon posent ainsi la question d'un rejet du modèle traditionnel de l'emploi à vie et de l'engagement inconditionnel envers l'entreprise qui l'accompagne (Hours, 2007).

Concernant la littérature scientifique prenant spécifiquement pour objet les NEET, celle-ci émerge en parallèle de la mobilisation de la catégorie en tant qu'indicateur institutionnel de mesure des jeunes « éloignés » du système éducatif et du marché du travail. La majorité des travaux proviennent d'Europe, en particulier du Royaume-Uni, bien qu'un certain nombre d'enquêtes émergent depuis quelques années au sein de tous les continents. La catégorie NEET a cependant encore peu de visibilité aux États-Unis que cela soit d'un point de vue institutionnel ou de la littérature scientifique.

Les enquêtes existantes ont permis de dessiner les profils de jeunes étant davantage susceptibles d'être en situation NEET dans différents pays ou zones géographiques (Mascherini, 2012 ; Carcillo & al., 2015 ; Eurofound, 2016 ; Hauret, 2017 ; Danner, Guégnard & Joseph, 2020 ; OCDE, 2021). Si la probabilité de vivre cette situation est influencée par plusieurs variables, le niveau d'éducation est la plus déterminante (Guégnard & al., 2017). La littérature et les enquêtes statistiques montrent en effet que, tous contextes confondus, la catégorie NEET apparaît comme un miroir grossissant des inégalités intragénérationnelles dont l'accumulation renforce la probabilité de faire partie des fractions de population les plus marginalisées et stigmatisées. Si les facteurs influençant la probabilité d'être en situation NEET peuvent être plus complexes que la sélection des variables lourdes synthétisées ci-dessous, il est tout de même possible d'affiner l'analyse en retenant les caractéristiques de ces jeunes principalement mises en avant dans les diverses enquêtes :

- Le niveau de diplôme : cette variable surplombe toutes les autres. Au sein de l'Union européenne, la probabilité d'être en situation NEET est en effet trois fois plus élevée chez les non-diplômés de l'enseignement supérieur. D'autres études en Angleterre (Furlong, 2007) ou en Italie (Batini & *al.*, 2017) ont également rendu compte d'une corrélation entre le niveau de diplômes des parents et la probabilité pour le jeune de n'être ni aux études, ni en emploi, ni en formation. Inversement donc, plus le niveau de diplômes des parents est élevé, moins le jeune a des probabilités d'être en situation NEET. Au-delà du niveau du diplôme à l'instant *t*, l'étude de Guégnard & *al.* (2017) retient également certains mécanismes sous-jacents d'inégalités scolaires comme le « retard » dans le parcours scolaire, l'orientation dans des filières par défaut (qualifiée par les auteurs d'« orientation contrariée ») et l'absence de lieux de formations à proximité du lieu de vie. Les explications quant à ce lien entre niveau de scolarité des parents et jeunes NEET dépassent le cadre strict de la catégorie : la littérature sociologique a en effet de longue date rendu compte des différents processus et mécanismes d'inégalités scolaires et leurs impacts sur le parcours de vie. Depuis les thèses de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (1964) soulignant les écarts de ressources en capital culturel et de Raymond Boudon (1973) insistant davantage sur la formation des aspirations et stratégies scolaires, un nombre conséquent d'études ont permis d'expliquer les mécanismes des inégalités scolaires et de leurs reproductions au sein de nombreux contextes.

- La situation socioéconomique des parents : le contexte familial a également un impact sur la probabilité d'être NEET. Des enquêtes au sein de divers contextes montrent que les jeunes en situation NEET de longue durée proviennent majoritairement de familles socialement défavorisées. En France, par exemple, Danner, Guégnard & Joseph (2020) montrent que parmi les jeunes NEET depuis cinq années, 12% ont un père occupant une profession de cadre supérieur (ce qui est le cas pour 20% des jeunes aux études ou en emploi) tandis qu'un tiers ont un père ouvrier. Les auteurs indiquent également que 40% des jeunes en situation NEET depuis au moins cinq années ont une mère étant au foyer. Au-delà du niveau de vie des ménages, des travaux (Duckworth & Schoon, 2012 ; Mendolia & Walker, 2015 ; Hauret, 2017) ont montré que les jeunes issus de familles monoparentales,

divorcées ou séparées ont davantage de risques d'être NEET, l'absence de soutien familial pouvant également freiner les possibilités de rebonds dans les périodes de difficultés.

- Le lieu de vie : les caractéristiques du lieu de vie exercent une influence sur les trajectoires et les expériences vécues des NEET. Alors que la jeunesse, en particulier issue des groupes « populaires », est souvent associée aux jeunes urbains (Renahy, 2005), certains chercheurs soulignent les épreuves spécifiques (isolement, manque de service public, freins à la mobilité) que peuvent présenter les territoires ruraux (Simard, 2011 ; Alberio, 2016). Les opportunités dans le secteur éducatif et le marché de l'emploi peuvent être moindres, tout comme l'accès aux différents services (transports en commun, organismes sociaux). Les jeunes vivant en milieu rural ont par ailleurs davantage de probabilités de n'être ni en emploi, ni aux études, ni en formation au sein des pays de la grande majorité des pays de l'OCDE (Eurofound, 2016 ; Bernot-Caboche, 2018 ; Brunet, 2018). Guégnard & al. (2017) montrent dans cette perspective que l'absence d'un permis de conduire est positivement corrélée à la probabilité d'être en situation NEET. La capacité à être mobile a donc une importance majeure en ce qu'elle permet de rechercher un emploi ou une formation dans une zone plus élargie et d'accéder à certains services sociaux pouvant être particulièrement éloignés du domicile dans certains territoires.

- Le genre et la question migratoire : la variable migratoire semble avoir une corrélation positive avec la probabilité pour un jeune d'être en situation NEET. Bien que l'étude de Mendolia & Walker (2015) conclue qu'en Angleterre, les jeunes issus de minorités ethniques ne sont pas davantage susceptibles d'être NEET, Eurofound (2016) montre que la perspective d'être en situation de NEET en Europe est 70% plus élevée chez les jeunes de l'immigration. Concernant l'influence de la variable du genre, comme le fait remarquer Laetitia Hauret (2017), cette dernière semble bien exercer une influence, mais la littérature offre des résultats différents quant à savoir si ce sont les femmes ou les hommes qui ont davantage de probabilités d'être en situation NEET. En France, Danner, Guégnard & Joseph (2020) soulignent que la « génération » NEET actuelle est proche de la parité (47% de femmes et 53% d'hommes) alors les femmes étaient en majorité une vingtaine d'années auparavant (64%). Des enquêtes en Angleterre (Duckworth & Schoon, 2012) en Irlande (Kelly & McGuinness, 2013) et au Luxembourg (Hauret, 2017) dressent le même constat

d'une inversion progressive de la part des femmes et des hommes dans les jeunes NEET, les hommes étant actuellement légèrement plus susceptibles d'être dans cette situation. Cependant, une étude de l'OCDE (Carcillo & *al.* 2015) mesure que le taux moyen de NEET est légèrement plus élevé chez les femmes parmi les pays membres. De la même manière, si les problématiques de santé peuvent augmenter la probabilité du statut NEET, (Cornaglia, Crivellaro & McNally, 2012) d'autres recherches (Bynner & Parsons, 2002 ; Hauret, 2017) soulignent que le lien de causalité n'est pas clairement établi : des problèmes de santé peuvent rendre plus difficile l'intégration stable sur le marché du travail, mais dans le même temps, être NEET sur un temps long peut être à l'origine d'une dégradation de la santé physique et mentale.

Après avoir synthétisé les données saillantes de la littérature internationale portant sur les NEET, la deuxième partie de ce chapitre rend compte du contexte canadien et québécois.

## **I.2 - Une institutionnalisation récente et un intérêt scientifique émergent au Canada et au Québec**

Au Canada et au Québec, la catégorie NEET fait l'objet d'un intérêt émergent depuis quelques années d'un point de vue institutionnel et scientifique et s'inscrit dans des débats prenant corps au sein de la sociologie de la jeunesse et du « devenir adulte ». La sociologie de la jeunesse a montré de quelle manière la jeunesse s'allonge aussi bien du point de vue subjectif que dans les programmes d'action publique. Au-delà des trajectoires biographiques rendant compte des différents passages à l'âge adulte, de nombreux travaux sociologiques ont démontré de quelle manière la configuration des cadres institutionnels et des politiques publiques peuvent influencer les possibilités et l'expérience d'entrée dans l'âge adulte (Bidart, 2006 ; Van de Velde, 2008 ; Charbonneau, 2010 ; Moulin, 2012 ; Chevalier, 2012 ; 2018). De plus, l'état des connaissances sur les configurations institutionnelles et les représentations subjectives d'entrée dans l'âge adulte permet de comprendre que sans avoir disparu, les seuils socialement et traditionnellement reconnus d'entrée dans l'âge adulte (obtenir un diplôme, quitter le domicile familial et avoir des responsabilités familiales et professionnelles) semble être reportés ou financièrement

inaccessibles, en particulier pour une frange des jeunes issus de milieux sociaux défavorisés. Ainsi, ce n'est pas seulement du côté des aspirations qu'il faut comprendre les raisons de l'allongement de la jeunesse : il est également nécessaire de prendre en compte les conditions socio-économiques défavorables, en particulier lorsqu'il s'agit des NEET, dans lesquels les jeunes font leur entrée dans l'expérience du devenir adulte (Gauthier, 2005).

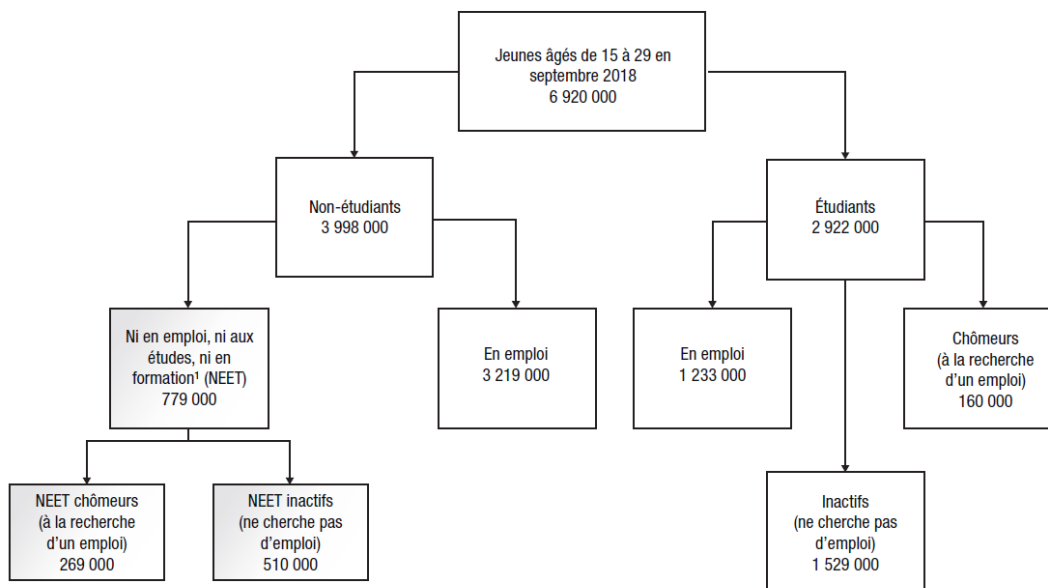
Le déclin des emplois stables et bien rémunérés accessibles dès la fin des études préuniversitaires a entraîné au Canada une augmentation du nombre de jeunes restant vivre chez les parents (Bancroft, 2017), impliquant des trajectoires « yo-yo » (Biggart & Walther, 2005) ce qui a progressivement amené le gouvernement fédéral et les pouvoirs publics provinciaux canadiens à allonger l'âge de catégorisation de la jeunesse de 24 à 29 ans (Côté & Allahar, 2006). L'extension de la catégorie NEET au Canada jusqu'à 29 ans est ainsi parallèle à celle de la définition des « jeunes ». Au Canada, où les politiques liées au secteur éducatif et au marché du travail sont organisées et gérées indépendamment par les différentes provinces, diverses mesures s'appuyant sur l'indicateur NEET ont progressivement été adoptées. Avec le programme *Youth Job Connection*, le gouvernement de l'Ontario a été en 2015 le premier à mettre en place une action publique ciblant spécifiquement les NEET de 15 à 29 ans. Au Québec, longtemps assimilés distinctement aux politiques de lutte contre le décrochage scolaire et le chômage des jeunes, les NEET font dorénavant l'objet d'actions publiques spécifiques. L'intégration sur le marché de l'emploi des jeunes ni en emploi, ni en formation figure ainsi depuis 2016 comme premier axe d'intervention du Secrétariat à la jeunesse du Québec.

La méthode de calcul employée par Statistique Canada (Brunet, 2018 Bourbeau & Pelletier 2019 ; Brunet, 2019) dans le cadre de ses rapports portant sur les jeunes en situation NEET au Canada se base sur celle de l'OCDE. Le rapport établi par Sylbie Brunet (2018) montre que le pays se caractérise par un taux de NEET plutôt faible par rapport aux pays européens et de l'OCDE en général (figure 1), se distingue également par une diminution des NEET de 15 à 29 ans depuis une quarantaine d'années si l'on excepte l'augmentation de ce taux à partir de 2020 du fait de la pandémie de Covid-19. Parmi les NEET, ce sont les individus de 25 à 29 ans qui représentent la plus grande proportion (46,8 %) de jeunes.



Viennent ensuite les tranches d'âge 20-24 ans (36,9 %) et 15-19 ans (16,2 %). Les jeunes femmes (52,1 %) sont légèrement plus nombreuses que les jeunes hommes (47,9%). Le rapport précise également que 34,5% des jeunes NEET étaient classés comme « chômeurs », c'est-à-dire disponible pour travailler et à la recherche d'un emploi, tandis que 65,5% étaient considérés comme « inactifs » (ne cherchant pas d'emploi). Le schéma ci-dessous synthétise les « statuts » des jeunes Canadiens âgés de 15 à 29 ans en 2018 :

Figure 2 : Statuts des jeunes au Canada en 2018 (Statistique Canada, 2018)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, septembre 2018.

Comme je l'ai mentionné, la littérature existante portant sur les NEET est principalement anglophone et européenne. Les études canadiennes (Marshall, 2012 ; Bancroft, 2017 ; Henderson & *al.*, 2017 ; Brunet, 2018, 2019 ; Statistique Canada, 2018 b ; Bourbeau & Pelletier, 2019 ; Davidson & Arim, 2019 ; Hango, Zarifa & Seward, 2021), et québécoises (Demers, 2013 ; Longo & Gallant, 2016, 2019 ; Longo & *al.*, 2020 ; Binet, 2019, 2020) sont ainsi encore peu nombreuses et répondent principalement à des enjeux statistiques de comptabilisation, de catégorisation de profils ou encore d'état des lieux de la littérature portant sur la catégorie NEET. Concernant plus particulièrement le Québec, peu d'enquêtes sont disponibles au sein de la littérature scientifique. Une première étude de Marc-André Demers (2013) réalisée pour le compte de l'Institut Statistique du Québec (ISQ) propose un

portrait des jeunes québécois en situation NEET, que ce dernier estime à 200 000 en 2012 et analyse l'évolution de ce taux depuis 1976 à travers notamment les variables du sexe et des tranches d'âges. En novembre 2015 a eu lieu une journée d'étude organisée par María Eugenia Longo et Nicole Gallant à l'Institut National de la Recherche Scientifique (INRS) et rassemblant diverses contributions au sujet des jeunes en situation NEET, donnant suite à une publication dans un bulletin de l'Observatoire Jeunes et Société (Longo & Gallant, 2016).

Bien que publiée dans la province voisine de l'Ontario à l'Université d'Ottawa, Jonathan Binet (2020) a très récemment rédigé une thèse de doctorat en service social qui présente le parcours de réinsertion de 10 jeunes NEET québécois au sein du Carrefour Jeunesse Emploi de l'Outaouais. Un document rédigé par María Eugenia Longo et Nicole Gallant (2019) préparé pour le Secrétariat à la jeunesse du Québec et proposant un état des lieux de l'usage de la catégorie NEET peut également être consulté.

Surtout, le premier rapport proposant un portrait statistique complet des jeunes NEET au Québec a été publié par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (CRJ) à la fin de l'année 2020 (Longo & *al.*, 2020), toujours sous la responsabilité scientifique de María Eugenia Longo et Nicole Gallant et en collaboration avec d'autres chercheurs<sup>7</sup>. Cette étude, réalisée pour le compte du Comité Consultatif Jeunes (CCJ) lui-même mandaté par le ministère du Travail, de l'Emploi, et de la Solidarité sociale (MTESS), offre une analyse précieuse et fine de la question NEET au Québec en proposant une déconstruction d'une dizaine de stéréotypes associés à ces jeunes à l'aide de données statistiques.

Étant donné qu'il s'agit de la première et seule étude statistique complète disponible à ce jour au Québec sur cette question, je m'appuie particulièrement sur les données collectées par celle-ci pour présenter de manière synthétique quelques données saillantes du portrait sociodémographique des jeunes en situation NEET au Québec.

---

<sup>7</sup> Ce rapport s'appuie dans une large mesure sur les données de l'Enquête sur la population active (EPA) et l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) compilées par Statistique Canada.

Se basant sur l'année scolaire 2018-2019, le rapport mesure que 200 800 jeunes de 17 à 34 ans étaient en situation NEET à cette période, soit 10,9 % des jeunes se situant dans cette tranche d'âge<sup>8</sup>. Derrière ce nombre, « en baisse constante depuis plusieurs années » (p.8), cette étude montre que le pourcentage de NEET québécois augmente proportionnellement en fonction des tranches d'âges retenues. C'est d'ailleurs pour cette raison que les auteures ont pris la décision d'étendre la mesure des NEET jusqu'à la tranche d'âge de 34 ans. Les 30 à 34 ans constituent en effet la tranche d'âge la plus représentée parmi les NEET (figure 4).

Si le rapport souligne la nécessité de confirmer cette hypothèse par davantage d'enquêtes empiriques, une hypothèse est formulée vis-à-vis quant au lien entre le pic du taux NEET à la fin vingtaine et le commencement de la parentalité, impliquant une augmentation de personnes répertoriées comme « inactives » (p.34). Un rapport de Statistique Canada (Brunet, 2018) montre en effet que « les Canadiennes avec enfants ont un taux NEET inactif près de 4 fois plus élevé que celles sans enfants, une différence de 21 points de pourcentage » (p.11). Cette différence est par ailleurs moins importante au Québec que dans toutes les autres provinces canadiennes, l'auteure de l'étude formulant l'hypothèse de politiques familiales davantage développées au Québec (*Ibidem*) que des travaux scientifiques ont en effet démontré (Noël, 1996 ; Dufour, 2007).

Si les données sont imparfaites étant donné que les régions Prairies et Atlantique rassemblent diverses provinces ayant leurs propres spécificités, le tableau ci-dessous établi par Longo & al (2020) à partir de l'enquête EPA permet également de situer la question NEET au Québec au sein du Canada. La province possède ainsi le plus bas taux de NEET du pays (10,9% contre une moyenne nationale de 12,9%) suivi de très près de la Colombie-Britannique (11%). Ces chiffres sont ainsi cohérents avec ceux proposés par Statistique Canada (figure 2).

---

<sup>8</sup> En cohérence avec la méthodologie des organisations européennes et internationales (Eurostat, OCDE, Banque Mondiale), Longo & al. (2020) s'appuient sur des données allant des mois de septembre à avril et excluent des calculs les mois d'été (mai, juin, juillet et août) afin de prendre en compte les rythmes scolaires.

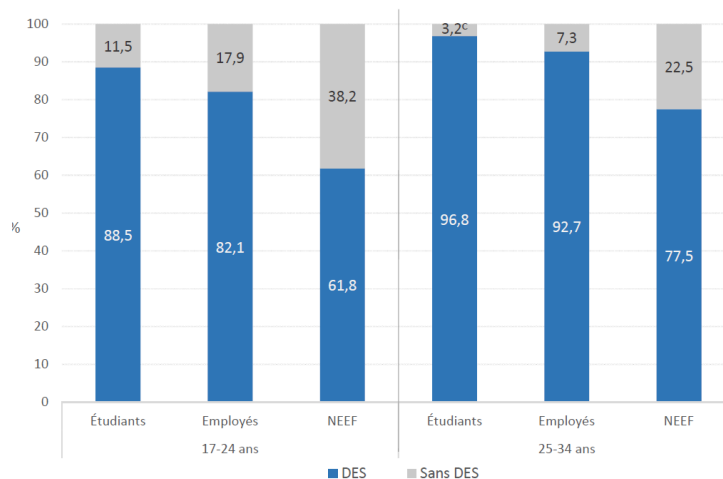
Tableau 1 : Taux de NEET par âges et par provinces/régions canadiennes (2018-2019), (Longo & al., 2020, p.31)

Province ou région	Groupe d'âge				
	15-16 ans	17-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans
	%				
Atlantique	1,7 <sup>D</sup>	8,8	15,3	17,2	17,0
Québec	1,7 <sup>D</sup>	7,8	10,5	11,0	12,5
Ontario	2,7	6,4	12,7	14,7	16,9
Prairies	3,1 <sup>C</sup>	9,9	13,1	15,2	15,5
C.-B.	2,2 <sup>D</sup>	7,1	10,1	13,1	11,9
Canada	2,4	7,6	12,1	14,0	15,1

Source : Tableau repris de Longo & al. (2020), p.31, à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2018-2019 de Statistique Canada.

Concernant le niveau de diplôme atteint des NEET québécois, si 71,9% détiennent un Diplôme d'Études Secondaires (DES), ces derniers sont en revanche moins diplômés que les autres jeunes (p.60), comme le montre le graphique ci-dessous :

Figure 3 : Proportion des jeunes québécois de 17 à 34 ans diplômés du secondaire selon le statut (2018-2019), (Longo & al., 2020, p.60)



Source : Graphique repris de Longo & al. (2020) p.60, à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2018-2019 de Statistique Canada

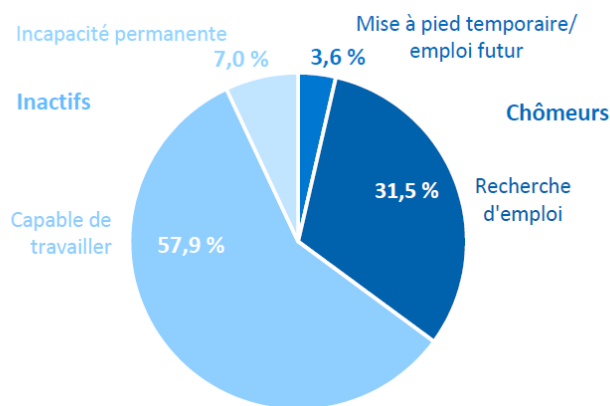
Par ailleurs, le niveau de scolarité des parents exerce une influence sur la probabilité d'être en situation NEET au Québec, à l'image de ce que les enquêtes internationales ont montré.

Cependant, les données à disposition concernant cet enjeu n'étant que partielles<sup>9</sup>, l'enquête ne développe pas davantage cet aspect. Celles-ci correspondent cependant au constat établi par diverses enquêtes sur les NEET dans d'autres contextes faisant du niveau de diplôme obtenu par soi et par ses parents une variable prépondérante dans la probabilité d'être en situation NEET (Eurofound, 2016).

Dans une autre perspective, les données du rapport montrent que parmi les jeunes NEET québécois, il y a une plus grande proportion d'inactifs (64,9%), c'est-à-dire d'individus ne cherchant pas d'emploi, que de chômeurs déclarants souhaitant trouver un emploi (35,1%) (figure 3).

Recherche active d'emploi, pauses ou retrait volontaire, parentalité, incapacité permanente de travailler, période NEET plus ou moins longue, derrière ces statuts de « chômeurs » et d'« inactifs » se retrouvent en réalité de multiples situations.

Figure 4 : Répartition des jeunes NEET québécois de 17 à 34 ans vis-à-vis du marché du travail (2018-2019), (Longo & al., 2020, p.38)



Source : Graphique repris de Longo & al. (2020), p.38, à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2018-2019 de Statistique Canada.

Par ailleurs, les jeunes immigrants sont davantage susceptibles d'être en situation NEET que les jeunes étant nés au Canada : si 9,6% des natifs du Canada de 20 à 34 ans sont en

<sup>9</sup> Longo & al. précisent en effet que ces données sont « restrictives » car elles ne concernent que des jeunes NEET qui résident encore chez un de leurs parents, « soit environ un tiers des jeunes NEEF » (p.68).

situation NEET, cela concerne 16,6% des immigrants (p.70). De plus, avec 51% d'hommes et 49% de femmes (p.39), la répartition homme/femme des NEET québécois est relativement équilibrée. Cependant, Longo & al. (2020) montrent que les activités des NEET sont relativement genrées : alors que presque la moitié des hommes NEET (44,9%) déclarent chercher un emploi, la quasi-moitié des femmes en situation NEET (46%) s'occupent quant à elle des enfants. En compilant ces données avec l'âge, on constate qu'il y a davantage d'hommes NEET jusqu'à 24 ans tandis que les femmes NEET sont proportionnellement plus nombreuses après cet âge, ce qui semble donner du crédit à l'hypothèse de l'influence de la maternité (et du fait de s'occuper des enfants par la suite) dans le taux NEET chez les femmes de plus de 24 ans, le taux de NEET augmentant sensiblement pour les femmes avec enfant (p.43).

Parmi les NEET, 73% ont déjà connu une expérience d'emploi, dont 46% l'année précédant l'enquête, les jeunes en recherche d'emploi ayant davantage de probabilités d'avoir occupé un emploi que les « inactifs ». (p.47). En outre, le rapport montre que plus de la moitié (61,3%) des NEET « chômeurs » ont perdu leur emploi (du fait de contrats temporaires pour la grande majorité, et plus rarement de licenciements), et ne l'ont donc pas quitté volontairement.

En somme, cette catégorie des NEET a le mérite de focaliser l'attention sur une partie de la population en situation de précarité (Bourdon & Bélisle, 2016) et souvent « inaudible » (Braconnier & Mayer, 2015) dans les espaces publics et institutionnels, dont une partie non négligeable est en situation de précarité et en difficulté d'insertion sociale. Un important travail statistique et effort de recatégorisation des NEET a été réalisé pour rendre compte des vulnérabilités des jeunes au-delà de la lecture dichotomique emploi-chômage. Pour Claire Bonnard, Jean-François Giret et Yann Kossi (2020), l'intérêt de la catégorie NEET, davantage que sa fonction de mesure, se trouve ainsi dans la délimitation qu'elle permet et l'amélioration du ciblage des politiques publiques spécifiquement destinées à ces jeunes. La catégorie NEET permet une analyse plus fine des conséquences sociales du retrait des sphères d'intégration traditionnelles des jeunes au-delà du « halo du chômage » (Bessone, Cabannes & Marrakchi, 2016).

Néanmoins, la catégorie NEET prend également le risque de véhiculer une violence symbolique vis-à-vis de ces jeunes. Julie Couronné et François Sarfati (2018) résument bien les contradictions traversant la catégorie : si elle permet de rendre davantage visible cette frange de la jeunesse en la dotant « d'un droit sans précédent » (p.43), elle invisibilise dans le même temps les difficultés individuellement vécues par les jeunes en résumant et réduisant leurs situations à n'être ni aux études, ni en emploi, ni en formation. Plusieurs sociologues ont ainsi opéré un travail de déconstruction en soulignant les ambivalences, voire les « incohérences » (Furlong, 2006) de cette catégorie.

### **I.3 - Une nécessaire première déconstruction sociologique de la catégorie**

Les critiques adressées à la construction de la catégorie NEET et les orientations sous-jacentes à celle-ci peuvent être synthétisées à travers trois dimensions : le caractère hétérogène et statique de la catégorie, les enjeux d'interprétations politiques, ainsi que son aspect potentiellement stigmatisant.

#### **I.3.1 - Une catégorie (trop ?) hétérogène et statique**

Les travaux en sociologie de la jeunesse ont de longue date montré que « la jeunesse » est une catégorie socialement et statistiquement construite à l'intérieur de laquelle il existe une grande diversité de conditions sociales, économiques et culturelles. Les expériences vécues et les épreuves rencontrées au cours de la vie peuvent radicalement différer même lorsque des conditions objectives telles que l'âge ou l'absence de « statut » sont proches. Pierre Bourdieu remettait déjà en cause l'étude de la jeunesse en tant que catégorie sociale homogène en affirmant que « c'est par un abus de langage formidable que l'on peut subsumer sous le même concept des univers sociaux qui n'ont pratiquement rien de commun » (Métailié, 1978). Sans disqualifier les enquêtes sur « la jeunesse », le sociologue rappelait que celle-ci prend corps en fonction des différentes espèces de capital en possession des jeunes.

Lorsque l'on étudie les enjeux sous-jacents à la question NEET, l'aspect *a priori* le plus marquant renvoie au caractère hétérogène des profils : la diversité des situations rassemble des expériences pouvant être très contrastées (Cuzzocrea, 2014), même parmi les jeunes d'un même sous-ensemble. La catégorie NEET regroupe en effet sous un même label des jeunes qui peuvent être sans emploi depuis une longue durée, en situation d'itinérance, dans des situations transitoires ou encore volontairement en retrait du marché de l'emploi et du système éducatif, dont le seul point en commun est de n'être ni en emploi, ni aux études, ni en formation.

La marginalité, subie ou davantage maîtrisée, associée aux NEET prend des formes plurielles dont une catégorie même divisée en plusieurs sous-ensembles ne peut rendre compte. L'hétérogénéité de la catégorie exerce donc une influence sur son traitement analytique étant donné que les enjeux étudiés peuvent être différents en fonction du sous-groupe pris en compte.

Le degré de généralisation caractéristique de la catégorie fait ainsi craindre à certains sociologues de masquer les vulnérabilités profondes sur lesquelles l'action publique devrait intervenir prioritairement (Furlong, 2007) et de limiter la mesure de celles-ci à l'emploi et l'éducation, au détriment d'une réflexion plus globale intégrant les conditions précaires dans lesquelles les jeunes s'insèrent et vivent. Le risque serait dans ce cadre de restreindre la mesure de la pauvreté et de la vulnérabilité à l'absence du marché de l'emploi et du secteur éducatif en occultant les diverses formes de précarités salariales, les vulnérabilités d'autres natures ainsi que les différentes formes d'oppressions (Côté, 2014). Statistique Canada (2018) affirme ainsi que « comme ce groupe est hétérogène, il est difficile d'interpréter cet indicateur qui est plutôt limité en termes de ce qu'il peut nous apprendre au sujet des jeunes qui peuvent se trouver dans une situation vulnérable » (p.10). Paradoxalement, les chercheurs jugent la catégorie NEET à la fois trop large du fait de la diversité des profils qu'elle englobe et trop étroite car elle n'englobe pas les autres formes de précarités.

Si la diversité inhérente à cette catégorie est une réalité essentielle à rendre compte, il semble cependant important de souligner que ce constat n'est pas spécifique aux NEET. En



effet, tout indicateur ou catégorie d'analyse statistiquement et socialement construite implique l'agrégation d'une pluralité de profils. Que l'on pense aux « chômeurs », aux « décrocheurs », aux « itinérants » ou que l'on aborde plus largement les « jeunes », les parcours de vie, expériences et épreuves ne sont pas identiques au sein d'un même groupe désigné.

Dans une autre perspective, la diversité des situations individuelles de ces jeunes amène la question suivante : à partir du moment où il est décidé de résoudre ce « problème public », qui devrait intervenir ? Si au Québec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et le Secrétariat à la jeunesse québécois sont à l'initiative de financements de divers programmes d'actions publiques ciblant spécifiquement les NEET, notamment par le biais des Carrefour Jeunesse Emploi (CJE), un enchevêtrement d'acteurs sont en réalité concernés : organismes de lutte contre le décrochage scolaire, associations dédiées aux problématiques d'itinérance, agences d'emploi, auberges communautaires, fondations philanthropiques, etc. Au côté des programmes construits par les pouvoirs publics, un nombre non négligeable d'acteurs privés, agissant indépendamment ou en collaboration avec des partenaires gouvernementaux, s'engagent dans l'intervention à destination des NEET considérés comme vulnérables.

Enfin, l'indicateur NEET se caractérise également par sa dimension statique, parvenant mal à inclure les états transitoires et les changements de statuts dans le parcours de vie que de nombreux sociologues de la jeunesse ont souligné (Van de Velde, 2008 ; Silva, 2013 ; Bourdon & Beslile, 2016 ; Longo, 2016). Il s'agit donc d'une photographie d'une situation donnée à un moment précis qui ne prend pas en compte l'aspect dynamique et mouvant des parcours. Les jeunes peuvent aussi bien entrer par « intermittence » (Bonnard, Giret & Kossi, 2020) sur le marché du travail *via* des trajectoires d'allers et retours subies ou choisies. Si dans ces cas-ci l'on pense en premier lieu aux enjeux de précarité des jeunes adultes peu scolarisés, les étudiants de l'enseignement supérieur sont également de plus en plus amenés à prendre des pauses prenant diverses formes (voyages à l'étranger, projets humanitaires, engagements associatifs, etc.).

### **I.3.2 – Des interprétations politiques différentes en fonction des contextes**

Bien que la catégorie NEET se soit diffusée à l'échelle internationale en tant qu'instrument de mesure et d'intervention sur les jeunes, le traitement statistique et les critères de classification peuvent être interprétés différemment en fonction des pays. La tranche d'âge retenue n'est ainsi pas la même si l'on se réfère aux données communiquées par les institutions européennes (la Commission européenne et Eurostat retiennent les 15-24 ans), l'OCDE ou le Canada (15-29 ans) et les pays définissant leurs propres critères : 16-19 ans en Écosse et 15-34 ans en Corée du Sud et au Japon à titre d'exemples, ce qui peut rendre des comparaisons internationales difficiles (Batini & al. 2016).

Or, étudier les parcours et représentations d'un individu de 17 ou 29 ans ne renvoie pas nécessairement aux mêmes enjeux et à la même signification sociologique. Longo & Gallant (2016) pointent par ailleurs l'ambivalence de cette rapide internationalisation de la catégorie sans que les spécificités du contexte local soient prises en compte. La définition des NEET est ainsi malléable, dépendant de l'acteur qui s'en saisit et la finalité recherchée (Hamel, 2016). Au-delà des tranches d'âges retenues, les critères de définition peuvent également différer en fonction des organisations. Par exemple, si l'OCDE intègre les jeunes en « formation informelle » dans les NEET de 15 à 29 ans, Eurostat ne les prend pas en compte, ce qui explique pourquoi le taux de jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation est plus élevé dans les rapports de l'OCDE que ceux publiés par l'institut européen. L'organisation des systèmes d'éducation et de formation, les configurations du marché du travail et les modalités de transition entre les études et l'emploi étant différentes en fonction des pays, mesurer et comparer les difficultés des jeunes liés à l'éducation et à l'emploi en s'appuyant uniquement sur le taux NEET peut induire des « biais comparatifs » (Lefresne, 2020).

Par ailleurs, les travaux s'inscrivant dans la sociologie de la quantification soulignent la dimension politique du processus de quantification (Desrosières, 2014). Dans son ouvrage *L'empire des chiffres* (2020), Olivier Martin montre que les premières quantifications de population servaient avant tout à gouverner « la cité ». Mesurer, quantifier et comparer ne se limite ainsi pas à une description neutre du monde social, mais agit sur lui et participe à

le transformer. « L'invention du chômage » (Salais, Baverez & Reynaud, 1999) s'est en effet accompagnée d'enjeux politiques et sociaux sur la façon de mesurer et catégoriser les personnes sans emploi (Danner, Guégnard & Joseph, 2020).

Les enquêtes statistiques étant commandées et réalisées dans un contexte social et une structure institutionnelle donnée, les productions institutionnelles de statistiques jouent un rôle social.

Alain Desrosières (2005) estime dans ce cadre que la façon de penser la société, les modalités de l'action en son sein et les modes de description (dont les statistiques) sont trois éléments coconstruits « sans que l'un détermine les autres » (p.20).

Dans leur article étudiant la quantification du décrochage scolaire au Québec et en France, Moulin & *al.* (2017) montrent également le rôle politique des indicateurs statistiques. Pour les sociologues, ces derniers offrent en effet un « répertoire rhétorique » aux acteurs des politiques publiques afin d'initier une action donnée ou la légitimer *a posteriori*. Les indicateurs ne se contentent ainsi pas de mesurer un phénomène de manière neutre mais produisent également des effets de « persuasion » (*Ibidem*). Dans la même perspective, il peut être fait référence à l'étude de Tukka Toivonen (2012) consacrée aux représentations sociales associées aux NEET japonais. L'auteur souligne que le passage de 28 à 34 ans opéré par le gouvernement comme âge limite dans la comptabilisation des NEET ne répondait pas seulement au constat d'un recul de l'entrée dans l'âge adulte, mais s'expliquait également par une stratégie politique. En augmentant le nombre officiel de NEET, l'auteur estime que les pouvoirs publics japonais ont cherché à créer une forme de panique morale relayée par les médias.

### **I.3.3 - Un risque de stigmatisation**

Enfin, il convient de souligner l'aspect potentiellement stigmatisant d'un terme qualifiant les jeunes avant tout par ce qui serait leurs « manquements » (Yates & Payne, 2006 ; Thompson, 2011), en particulier alors que celui-ci est caractérisé par une triple négation : être absent d'une catégorie traditionnelle de l'action publique revient à être défini négativement. Alan France (2007) montre par ailleurs que le contexte idéologique de la

construction originelle de la catégorie en Angleterre se caractérisait par une culture du blâme, jugeant ces jeunes comme « déviants » puisque n'appartenant pas à l'une des trois cases de l'emploi, de l'éducation et de la formation. Par stigmatisation, il est dans ce cadre fait référence à « une forme de sanction imposée à celui qui n'arrive pas à s'adapter au fonctionnement d'une société libérale fondée sur la responsabilisation des individus » (Warin, 2010). Erving Goffman (1975) définissait le stigmaté en fonction du regard d'autrui.

L'écart à la norme va jeter un discrédit sur un individu ou un groupe dont les actions vont être interprétées en fonction de leur attribut déviant, les séparant des individus « normaux ». Or, la sociologie souligne le rôle des représentations sociales dans le choix des politiques publiques à destination des jeunes (Chevalier, 2012). Si la visibilité des enjeux liés aux NEET s'est accélérée après la crise économique et financière de 2008, les débats et inquiétudes quant à une jeunesse s'écartant des attentes institutionnelles et sociales ne sont en soi pas nouveaux. James Avis (2014) estime ainsi, dans une perspective plus macrosociale, que la construction politique et idéologique de la catégorie NEET s'articule avec l'expression d'inquiétudes des classes moyennes et supérieures envers les pratiques des groupes sociaux défavorisés.

La catégorie NEET ouvre ainsi la voie à une multitude de représentations potentiellement stigmatisantes : jeunesse désœuvrée et désengagée (Howe, 2010) qu'il faudrait « réactiver » et « resocialiser », en déficit de compétences nécessaires à leur insertion et leur intégration, voire potentiellement nuisibles à la démocratie (Dagnaud, 2013). Dans un article analysant l'intervention sociale à destination des individus en situation de pauvreté au Québec, Pierre-André Tremblay (2010) rend compte de la manière dont ces personnes sont définies en fonction leurs « problèmes », « manques », voire « incapacités » par les intervenants qui les accompagnent tandis qu'elles-mêmes jugent leurs situations comme étant extérieures à elles. Le sens donné à l'état et la situation de la personne est ainsi envisagé de manière opposée : là où l'intervenant (en tant que relais de l'institution) pense reconnaître un manque personnel, l'individu perçoit lui une contrainte extérieure.

Au-delà des effets d'étiquetages, appréhender les NEET uniquement par le risque ou la déviance vient dépolitiser une frange, certes non majoritaire mais à prendre en compte, de jeunes refusant de « jouer le jeu » du marché du travail (Hamel, 2016 ; Longo & Gallant, 2019). Dans son enquête sur le programme *Youth Job Connection* initié en Ontario, Lindy Bancroft (2017) adopte une posture très critique vis-à-vis de l'initiative. La politique d'emploi vis-à-vis des NEET s'aligne selon cette dernière davantage avec les intérêts des employeurs et des entreprises que dans une perspective de développement et d'une sortie de vulnérabilité de ces jeunes.

La chercheuse juge ainsi que l'action publique à leur destination fait office d'un « contrôle social »<sup>10</sup> implicite dans le sens où les différentes industries ont un intérêt à avoir accès à une main-d'œuvre précaire et rémunérée à faible « coût ».

## **I.4 - Synthèse**

Les études recensées jusqu'ici permettent d'offrir un portrait statistique général des jeunes en situation NEET et une première déconstruction critique de la catégorie. Cependant, beaucoup de ces travaux soulignent dans le même temps l'importance d'initier des enquêtes qualitatives afin de mieux saisir les enjeux entourant les NEET : « Les soutiens à proposer aux jeunes NEEF nécessitent de tenir compte des expériences passées, des contraintes présentes et des aspirations futures. L'approfondissement (avec des nouvelles données qualitatives et d'autres types de données quantitatives) de la connaissance de leurs parcours est indispensable pour mieux accorder besoins et soutiens » (Longo & al., 2020, p.7). Dans la publication d'un avis portant sur les transitions entre l'école et le marché du travail, le CCJ (2014) rappelle que « l'Enquête sur la population active, source de données pour établir l'indicateur NEEF, ne contient aucune question permettant d'en savoir davantage sur les activités des jeunes inactifs menées en dehors du marché du travail. Puisque l'on connaît mal la nature exacte de leurs activités, ces dernières ne devraient pas être automatiquement associées à une conduite nuisible ou une situation de marginalisation » (p.15).

---

<sup>10</sup> Terme par ailleurs également mobilisé par Couronné, Loison-Leruste et Sarfati (2017).

Il peut aussi être cité le rapport de Statistique Canada (Brunet, 2018) portant sur les NEET, qui formule la recommandation suivante : « En termes de recherches futures, il serait intéressant de mieux comprendre les raisons derrière l'inactivité de chaque jeune NEET : Est-ce qu'elle relève de choix personnels ou est-ce que ces jeunes se retrouvent dans cette situation volontairement ? » (p.15). Le manque de connaissances sur cette population a également été souligné dans la littérature académique (Batini & *al.*, 2017 ; Guénard & *al.*, 2017).

Nous savons ainsi peu de choses sur la manière dont ces jeunes donnent sens eux-mêmes à leur situation et se représentent les normes sociales à travers lesquelles ces derniers sont catégorisés. Ainsi, comme j'en ai amorcé la réflexion dans l'introduction de cette thèse, cette recherche prend le parti d'inverser le regard et d'explorer le rapport de ces jeunes vis-à-vis des normes sociales les représentant et catégorisant comme « non conformes », et de comprendre le sens subjectivement donné à leur situation NEET.

Le chapitre suivant présente dans un premier temps le cadre théorique et les assises conceptuelles guidant ma démarche. J'y explicite les dimensions que je retiens des « normes sociales » à travers les deux pôles de la normativité du travail et du modèle méritocratique. J'expose ensuite la méthodologie employée pour cette recherche.

## **CHAPITRE II - RENVERSER LA PERSPECTIVE : UNE ANALYSE QUI S'APPUIE SUR L'INTERACTION AVEC LA NORMATIVITÉ DU TRAVAIL ET LE MODÈLE MÉRITOCRATIQUE**

Dans ce chapitre, je présente l'outil théorique permettant d'incarner ce renversement de perspective. Afin de mieux comprendre à partir de quelles normes sociales ces jeunes sont jugés non-conformes et d'explorer leur rapport à celles-ci, je propose un cadre analytique construit autour de deux pôles : la normativité du travail et le modèle méritocratique.

Avant de développer ces deux pôles, il est nécessaire d'expliquer pourquoi je retiens ceux-ci comme axes d'analyse parmi l'ensemble des normes sociales structurant nos parcours de vie. Les institutions politiques et sociales établissent un « ensemble de règles qui organise une dimension-clé de la vie » (Kohli, 1986, p.271) dans un ordre préétabli et chronologique. Ces dernières vont ainsi construire et structurer la réalité sociale (Cavalli, 2007) et inscrire les parcours dans un schéma prédéterminé de « normes formelles et informelles qui régissent les façons d'être et de faire à certains âges de la vie » (Gaudet, 2013 p.17). Le système de croyances en vigueur et les valeurs dominantes au sein de la société peuvent ainsi influencer les actions (ou non-actions) et les décisions des individus (Livet, 2012). Dans cette perspective, un cadre normatif s'impose, organisé par un ensemble de règles, normes et valeurs socialement partagées (Durkheim, 1992 [1895] ; Parsons, (1937 ; 1951) et à partir duquel le parcours de l'individu va être « mesuré à l'aune d'une trajectoire idéale ou typique » (Le Blanc, 2009, p.24). Les normes sociales, inscrites dans un contexte social et historique donné, et pouvant donc varier, vont créer dans le même temps des frontières entre ce qui est qualifié de normal ou déviant, entre le conforme et le non conforme. Dans le même temps, ces normes sociales impliquent que certaines façons d'être et agir sont représentées comme posant un « problème », impliquant diverses réactions formelles ou informelles comme le rejet, le dégoût ou le jugement moral. En d'autres termes, la situation ou l'acte attribué à l'individu peut être qualifié de non conforme, problématique, et devrait dans certains cas être régulé. Marcelo Otero (2012) souligne dans cette perspective :

« S'il est vrai que le répertoire de ce que l'on appelle des problèmes sociaux s'est historiquement modifié, continue et continuera de le faire, les critères qui sous-tendent la définition d'un problème social, ou encore d'un phénomène *non conforme problématique*, sont rarement rendus explicites lors des analyses. Parfois, la question n'est même pas soulevée : n'est-il pas évident que des phénomènes aussi divers que la toxicomanie, le décrochage scolaire, la dépression ou l'itinérance constituent des problèmes sociaux dont il faut s'occuper » (p.2).

Ainsi, des seuils « d'acceptabilité » et de « recevabilité » (Livet, 1989) déterminent ce qui s'apparente à une normalité sociale ou un comportement problématique : « La normalité du comportement juste ordinaire est le produit d'une combinaison entre un processus d'institutionnalisation des activités, qui se donne soit sous forme de routines soit de règles et d'un rapport perceptif direct aux événements » (Ramognino, 2007, p.35).

Le chapitre précédent a permis de montrer que la manière de définir les NEET et la diffusion des représentations stigmatisantes qui sont adressées à ces jeunes sont construites à partir de la normativité du travail dans le parcours de vie. Je me place ainsi dans la perspective proposée par Yolande Benarrosh (2001) : « L'approche du travail comme norme s'avère donc précieuse non seulement pour comprendre le rôle assigné au travail dans le « contrat social », mais aussi pour mettre au jour la pente dangereuse que représente une norme défailante – qui donc ne remplit plus le rôle positif et structurant qui revient en principe aux normes (qu'on y souscrive ou qu'on s'y oppose) –, alors que tout est encore organisé autour d'elle » (p.133). Appréhender le travail comme une norme sociale permet ainsi de dépasser la question du seul rapport au travail et de prendre en compte l'ensemble des « effets retours » (Chevalier, 2019) des injonctions sociales et morales pesant sur ces jeunes, et à travers lesquelles je cherche à comprendre leurs représentations

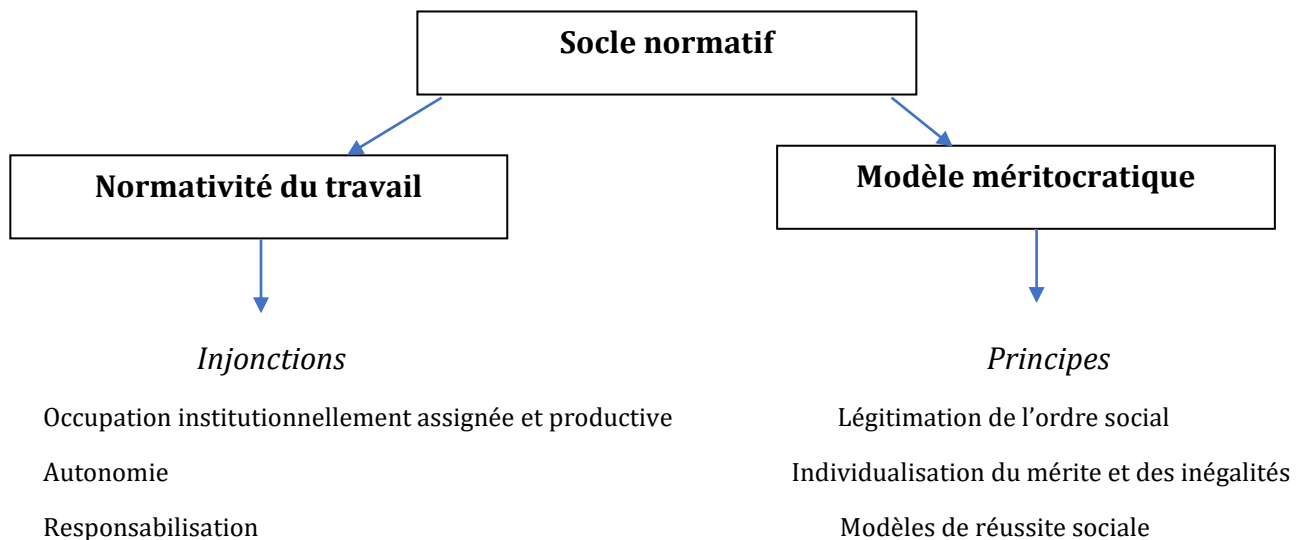
Dans la continuité de cette idée, la tendance à davantage appréhender ces jeunes par leurs « manques », dans une perspective d'« activation », de ces derniers au détriment des mécanismes producteurs d'inégalités sociales s'inscrit dans une conception méritocratique des places et de la justice sociale. Ces principes méritocratiques participent ainsi également de ce jugement social de non conformité associé aux jeunes en situation NEET.



C'est donc à travers ces deux pôles d'analyse de la normativité du travail et du modèle méritocratique que cette thèse propose d'étudier, dans une perspective relationnelle, le rapport aux normes sociales des jeunes en situation NEET.

Comme le précisent Darchinian & al. (2018), l'approche relationnelle permet de saisir les relations qu'entretiennent ces jeunes avec les normes sociales et autrui (p.118). Surtout, elle permet de se situer à la croisée de la perspective structuraliste, plaçant au cœur de l'analyse les rapports de pouvoir et de domination agissant sur l'individu (*Ibidem*), et la perspective interactionniste dont l'attention est davantage portée sur « l'univers de significations et aux logiques qui sous-tendent leurs actions » (Morrissette, 2010, p.3). Elle rend ainsi possible d'articuler l'influence des institutions et le pouvoir d'agir des individus. Le cadre d'analyse sur lequel s'appuie cette thèse peut ainsi être résumé par le schéma suivant :

Figure 5 : Résumé des assises conceptuelles de la thèse



Ce « socle normatif » n'a par ailleurs pas la prétention de couvrir l'ensemble des normes sociales structurant nos parcours de vie, mais propose plutôt de retenir celles à travers lesquelles la situation NEET est instituée comme problématique et non-conforme aux attentes institutionnelles et sociales.

Ce cadre théorique représente ainsi un outil permettant de mettre en pratique ce renversement de perspective, et de saisir les contraintes se présentant à ces jeunes, mais également les ressources et possibilités de réversibilités, ces jeunes en situation NEET ne devant pas être appréhendés uniquement comme « une réponse » à ces normes sociales. Tout en m'attachant à contextualiser ces enjeux avec la question NEET, il est nécessaire de faire dialoguer la littérature portant sur ces jeunes avec des travaux n'ayant pas pris pour objet cette catégorie, mais dont les objets de recherche sont similaires.

Dans les parties suivantes, je développe et précise donc les contours des dimensions et principes indiqués au sein du schéma ci-dessus (figure 5).

## **II.1 - La normativité du travail**

Pour mieux comprendre le poids de la normativité du travail et de quelle manière appréhender les diverses manières d'interagir avec cette norme, j'ai retenu le modèle de « l'injonction » comme mécanisme de déploiement, postulant qu'un individu fait face à un ensemble d'actions contraintes auxquelles il devrait se plier par la force des choses (Courpasson, 2000 ; Martuccelli, 2004). Les individus sont dans ce cadre « incités » (Cohen, 2011 ; Desrosières, 2014), dans un cadre prescriptif, à adopter des comportements et façons d'agir institutionnellement et socialement valorisés.

### **II.1.1 - Les injonctions sociales et institutionnelles comme mécanisme de déploiement de la normativité du travail**

D'autres modèles d'analyse se rapprochant de celui ici retenu des « injonctions » ont été mobilisés dans la littérature. La thèse de Jonathan Binet (2020) portant sur des jeunes NEET québécois en processus de réinsertion dans la ville de Gatineau prend par exemple pour cadre théorique le concept « gouvernementalité » intronisé par Michel Foucault (1994) :

« Le pouvoir opère sur le champ de possibilité où vient s'inscrire le comportement de sujets agissants : il incite, il induit, il détourne, il facilite ou rend plus difficile, il élargit ou il limite, il rend plus ou moins probable ; à la limite, il contraint ou empêche absolument ; mais il est bien toujours

une manière d’agir sur un ou des sujets agissants, et ce en tant qu’ils agissent ou qu’ils sont susceptibles d’agir. Une action sur les actions » (p. 237).

En science politique, la théorie du « *nudge* » est également mobilisée au sein des travaux prenant le prisme de l’action publique. Cette idée stipule que les incitations et les suggestions diffusées de manière douce (c’est-à-dire non violente) peuvent orienter les choix et les comportements des individus de façon au moins aussi efficace que par la force ou la législation (Chelle, 2012). L’objectif est ainsi de laisser les individus prendre les décisions allant dans le sens voulu par les institutions et les convaincre que ce choix est également le meilleur pour eux-mêmes.

Le concept de gouvernementalité et la théorie du *nudge* sont en effet pertinents dans la compréhension des mécanismes de régulation et d’orientation des conduites pouvant influencer les manières de penser et d’agir des individus. Cependant, j’ai privilégié le modèle des injonctions car il permet selon moi de désigner plus spécifiquement sous quelles dimensions ces processus d’incitations se déploient. Les injonctions vont impliquer des « épreuves » que Danilo Martuccelli (2006) définit comme « des défis historiques, socialement produits, inégalement distribués que les individus sont contraints d’affronter » (p.13). En effet, si ces injonctions sont communes à l’ensemble des individus, les jeunes en situation NEET sont *a priori* les moins à même de s’y conformer.

De plus, l’ancrage théorique des injonctions permet de dépasser le strict cadre de l’action publique et de sa réception afin de mieux saisir les diverses manières et déterminants d’intérioriser, négocier ou rejeter ces incitations à être et agir institutionnellement et socialement valorisées. En effet, je postule que les effets de la normativité du travail se déploient au-delà de la stricte sphère du travail et revêtent un ensemble de dimensions sociales et morales. L’analyse de l’interaction des jeunes en situation NEET de l’enquête avec la normativité du travail devrait ainsi aller au-delà du seul rapport au travail.

Ces injonctions servent ainsi à mieux dessiner les contours de cette normativité du travail à partir desquels les jeunes NEET sont jugés comme non conformes. Au sein de ce modèle, je retiens trois types d’injonctions dont je vais maintenant préciser les contours.

La construction et de la catégorie NEET et l'objectif qu'elle sous-tend s'inscrit dans un objectif de réintégration de ces jeunes au marché du travail, afin que ces derniers participent à l'ordre productif, ou au système éducatif, dans le but d'acquérir des qualifications visant à assurer une meilleure transition vers l'emploi. C'est dans ce cadre que je retiens l'injonction à *l'occupation productive et institutionnellement assignée* comme première dimension. Dans la continuité de cette idée, cette pression à réintégrer le marché du travail ou le système éducatif s'exprime dans le cadre de politiques publiques construites sous le prisme de « l'activation » : le jeune en situation NEET est ainsi sommé d'énoncer des projets et de se « mettre en mouvement » afin de s'extraire de sa situation. Dans ce cadre, je retiens l'injonction à la *responsabilisation* comme deuxième dimension. Enfin, la troisième et dernière injonction dont je rends compte est celle de *l'autonomie*, principal objectif affiché par les institutions publiques ciblant les NEET (Thompson, 2011 ; Cuzzocrea, 2014 ; OCDE, 2014), liée à l'impératif de « se réaliser » (Ehrenberg, 1991) et « se fabriquer » (Goyette, Pontbriand & Bellot, 2011) tout en étant paradoxalement incité à rester dans le cadre de la normativité du travail.

Avant de développer ces trois injonctions, il convient de préciser que je ne prétends pas recouvrir tout le spectre de chacune d'entre elles. Les injonctions à l'occupation, l'autonomie et la responsabilisation peuvent en effet être interprétées à travers un ensemble de dimensions. Par exemple, l'autonomie se décline en des formes plurielles dépendantes de l'acteur qui mobilise ce concept et du sens qu'il lui donne (être autonome financièrement, vis-à-vis de sa famille, de sa ou son partenaire, etc.) et les logiques de responsabilisation peuvent dépasser le cadre du travail. Ainsi, chacune des injonctions ici retenues est à comprendre dans le cadre de cette problématisation de la situation NEET, institutionnellement et socialement représentée comme non conforme, et la normativité du travail.

Ce modèle des injonctions comme mécanisme de déploiement de la normativité du travail permet ainsi de mieux objectiver la manière dont ces injonctions sont véhiculées à destination des jeunes en situation NEET et d'en saisir les effets au-delà du rapport au *marché du travail*. Cet ancrage me permet également de poser les bases de mon argumentation en montrant la manière dont l'occupation jugée utile, la responsabilisation

et l'autonomie dont les institutions font la promotion ne sont envisagées que dans des perspectives s'accordant avec le script néolibéral et invisibilisent un ensemble de dimensions s'écartant des logiques productives (s'occuper de ses frères et sœurs, aider ses parents, se débrouiller dans un contexte de pauvreté et de violence, etc.).

### **II.1.2 - L'injonction à l'occupation institutionnellement assignée et « productive »**

Alors que les temporalités, entendues comme « les cadres temporels expérimentés et utilisés par les acteurs pour organiser leurs existences quotidiennes » (Supeno & Bourdon, 2017, p.173) s'organisent autour du temps de travail, auquel on peut ajouter le temps d'études pour une frange des jeunes adultes, les jeunes en situation NEET ne s'inscrivent pas dans cette organisation du temps socialement normée, même s'ils en subissent les effets. La vie quotidienne de ces derniers se heurte ainsi aux délimitations instituées des temporalités, cycles et « phases » (Le Blanc, 2009). Danièle Linhart (1978) affirmait déjà à la fin des années 70 que « dans une société structurellement tout entière articulée depuis des siècles autour du travail, les loisirs n'ont de sens et ne prennent de réalité qu'en référence et par opposition au temps consacré au travail » (p.313). La lecture de la situation des NEET au prisme de la désaffection et du « désengagement » (Mascherini, 2012) illustre le « vide » auquel celle-ci est associée, et est symptomatique de l'injonction à être « occupé » et à se réintégrer. Selon François Dubet (2002), « il existe un programme institutionnel quand des valeurs ou des principes orientent directement une activité spécifique (et professionnelle) de socialisation (conçue comme une vocation) et quand cette activité (professionnelle) a pour but de produire un individu socialisé et un sujet autonome » (p.27).

La revue de la littérature a permis de montrer que c'est avant tout par l'absence au sein du marché de l'emploi, plus qu'au sein du système éducatif, que la question NEET est problématisée aussi bien dans la perspective institutionnelle qu'au sein des enquêtes scientifiques. C'est pour cette raison que l'injonction à être « occupé » que je retiens est davantage liée à l'injonction à se réintégrer au marché de l'emploi qu'aux études.

La sociologie a de longue date considéré le travail rémunéré comme le cœur de l'intégration et la reconnaissance sociale (Hamel, 2003). Émile Durkheim (2013 [1893]) posait en effet déjà la question du fondement du lien social dans une société caractérisée selon ce dernier par une individualisation croissante des valeurs. Pour le sociologue français, le travail est au fondement de la citoyenneté, source de droits et pouvoirs : ce dernier n'est pas qu'un moyen d'obtenir un revenu, il s'agit également du principal lieu de socialisation<sup>11</sup>. L'emploi constituerait dans le cadre de nos sociétés actuelles le facteur d'intégration le plus efficace et participerait grandement à la définition de l'identité subjective de l'individu. Comme l'affirme Yolande Benarrosh (2001) « cette place du travail et cette fonction apparaissent d'autant plus centrales [...] qu'aucun autre mode de reconnaissance sociale ne semble pouvoir remplacer valablement le fait d'occuper un emploi. C'est donc d'abord une norme qui est pointée à travers la question du travail aujourd'hui » (p.128). Comme l'illustrent les propos de Yolande Benarrosh, c'est principalement sous la forme institutionnelle inscrite de l'emploi que cette normativité du travail s'exprime. Ainsi, bien que j'emploie régulièrement le terme de « travail » dans la suite de cette thèse, c'est dans une large mesure l'emploi salarié auquel je fais référence.

Cette place et fonction du travail a participé à la diffusion au-delà du champ scientifique même du concept de « valeur travail ». Par ce terme, il est surtout retenu la dimension morale du concept qui valorise le travail pour lui-même et les vertus qu'il sous-entendrait, à savoir un outil d'intégration sociale, de reconnaissance de soi et un rôle fédérateur au sein des sociétés occidentalisées (Méda, 1995). Ainsi, l'importance accordée au travail revêt également une dimension symbolique : la reconnaissance sociale offerte par l'emploi occupé participerait à sa propre construction personnelle.

Dans le même temps, une vaste littérature en sciences sociales, notamment en philosophie et en sociologie, a rendu compte des processus d'exploitation et d'aliénation des modes de

---

<sup>11</sup> Les époques ont accordé une place différente au travail dans la société. Dans la Grèce Antique, le travail était dans une large mesure méprisé car assimilé à une soumission de l'homme aux nécessités matérielles. Le travail était alors considéré comme réservé aux esclaves (Faes, 2003). Jusqu'au Moyen Âge, la construction du lien social ne passait pas par le travail qui était considéré comme la prérogative des individus en bas de l'échelle sociale : être citoyen passait par l'affranchissement personnel de la nécessité (Méda, 1995). Le travail manuel était le labeur de l'esclave, tandis que la réflexion et l'activité intellectuelle étaient considérées comme des activités nobles (et réservées aux mieux nantis).

production et des organisations du travail (Marx, 1985 [1865] ; Gorz, 1988). Hannah Arendt analysait déjà dans *La Condition de l'homme moderne* (1983 [1961]) comme une vision technique de la société, c'est-à-dire « une réduction de l'ensemble des dimensions de l'activité humaine à la dimension utilitaire, ou, en d'autres termes, un recouvrement de l'action par le travail, du politique (vivre ensemble) par l'économique (produire ensemble) » (citée dans Girardot, 2008, p.371). Dans son ouvrage *Métamorphoses du travail* (1988), André Gorz affirmait que le travail, sous sa forme d'emploi, « ne peut plus servir de fondement à l'intégration sociale » (p.93). Plus globalement, le philosophe français et autres théoriciens critiques du travail (Olin Wright, 2010 ; Van Parijs & Vanderborght, 2017) viennent remettre en cause l'emploi comme principale source de reconnaissance sociale et mesure de la valeur de l'individu. Ces tensions entre intégration et identité d'un côté et exploitation et aliénation de l'autre, en tenant compte des interstices entre ces deux pôles, sont ainsi toujours au centre de débats académiques, militants et politiques.

En conséquence le rôle proéminent de l'institution du travail dans le parcours de vie crée une forme d'anormalité lorsqu'un individu s'en écarte :

« Parmi ces institutions de l'humain, celle du travail joue un rôle fondamental. Travailler revient en effet à s'assurer d'une qualité d'humain majeure, non pas simplement parce que se trouve par-là rempli l'impératif de la survie (gagner sa vie), mais également parce que l'un des modes privilégiés de participation au monde des autres et à l'histoire des autres se voit pour ainsi dire mis à l'œuvre [...] Considérer que le travail est le ticket d'accès à une vie normale, éprouvé et sanctifié comme tel, revient alors à considérer *de facto* les vies sans travail comme des vies pathologiques, c'est-à-dire des vies en défaut, auxquelles s'empresseraient de répondre des appels démultipliés à la normalité portés par tous les maîtres en normalité » (Le Blanc, 2008, p.129).

Concernant plus spécifiquement la question NEET, Daniel Mercure (2016) juge que la priorité institutionnelle de l'intégration en emploi, sans être une finalité inadaptée, repose sur un « *ethos* du travail » se confondant avec l' « *ethos* de vie », constat également établi par Patricia Loncle (2016) estimant que la valeur emploi vient « supplanter toutes les autres » (p.12) lorsque sont approchés ces jeunes. Des travaux au Québec ont en effet souligné l'aspect prescriptif d'une réintégration prenant la forme d'une pression « tous au travail » (Longo & Gallant, 2016, p.22) et « quel qu'il soit » (Charron, 2019). Dans cette

perspective, être jugé utile revient à participer à l'ordre productif (Longo & Gallant, 2019). Comme le souligne Yolande Benarrosh (2011), « ce qu'on reconnaît aux personnes qui travaillent, c'est leur utilité, par laquelle on leur donne acte de leur contribution à la société et en contrepartie de laquelle ils peuvent y avoir une place » (p.128).

Cette normativité du travail dans le parcours de vie s'agence avec l'affirmation d'un État social « actif » (Chelle, 2012) dont les fondements consistent à responsabiliser les jeunes en situation NEET de « se mettre en mouvement » afin de se conformer à la normativité du travail. Robert MacDonald (2011) affirme que la lecture de la situation NEET par le « désengagement » (Furlong, 2006) implique que « les politiques de jeunesse ont tendance à considérer le fait d'être NEET comme un problème venant des jeunes » (p.43). Dans ce cadre, je retiens une deuxième forme d'injonction, celle de la responsabilisation.

### **II.1.3 - Des jeunes pressés à « se prendre en main » : l'injonction à la responsabilisation**

Les représentations dominantes à l'égard des NEET, en particulier le désengagement, s'opèrent en effet à partir du paradigme de « l'activation » et du *workfare* (Bernot-Caboche, 2018 ; Couronné, Loison-Leruste & Sarfati, 2019 ; Binet, 2020). Dans cette perspective, le paradigme de « l'activation » qui traverse la catégorie NEET est souligné par plusieurs chercheurs. Dans leur article portant sur l'usage de la Garantie jeunes par les NEET français, Couronné, Loison-Leruste et Sarfati (2019) expliquent les implications de cette logique pour le jeune en processus de réinsertion : « On attend de lui qu'il sorte de sa condition de receveur passif et qu'il soit dans une démarche active de recherche d'emploi [...] Le dispositif inclut donc des formes de contrôle social pour vérifier que les destinataires répondent bien aux attentes normatives et *méritent* les aides qu'on leur accorde » (p.84).

Les politiques d'activation à destination de ces jeunes envisagent ces derniers comme des sujets à « stimuler ». Des enquêtes, à la frontière de la sociologie et de la science politique, rendent compte de la manière dont ce modèle de l'activation crée une distinction entre pauvres méritants et non méritants. L'action publique à destination de ces derniers, bien qu'indispensable pour pallier les inégalités socio-économiques et lutter contre les diverses



formes de vulnérabilité, peuvent potentiellement créer des injonctions porteuses de violence symbolique. Différents travaux (Dufour, Boismenu & Noël, 2003 ; Duvoux, 2009 ; Chelle, 2012 ; Bregeon, 2013), ont démontré de quelle manière l'accès aux politiques sociales est soumis à des conditions. Elisa Chelle (2012) définit une politique sociale conditionnelle comme « un dispositif construit en vue de produire certains comportements attendus en s'appuyant à la fois sur des mécanismes d'incitation financière et de conditionnement de l'environnement » (p. 27). Ces politiques donnent lieu selon la chercheuse à la diffusion du modèle de la « conditionnalité comportementale » : dans ce cadre, il faut, pour l'individu dans le besoin, adopter le comportement adéquat et faire preuve de sa motivation à sa réinsertion au marché du travail, qui sera vérifié par les institutions.

Des recherches ont par ailleurs montré que l'opinion des individus peut être influencée par le fait que beaucoup ou peu de personnes soient concernées par un risque (Papuchon, 2020). Ainsi, dans le contexte d'une société au sein de laquelle le taux de chômage est faible, la probabilité de considérer les individus sans emploi responsables de leur situation est forte (Pfeifer, 2009 ; Papuchon, 2020). Être en situation NEET dans une province au sein de laquelle l'accent est mis sur les nombreuses opportunités d'emplois à pourvoir peut ainsi potentiellement accentuer le caractère inhabituel de la situation NEET et l'aspect responsabilisant à se « prendre en main ». C'est dans cette perspective que je retiens la responsabilisation comme l'une des dimensions fondamentales des injonctions pesant sur les jeunes en situation NEET dans le cadre de cette normativité du travail.

Danilo Martuccelli (2006) opère une distinction entre la notion de « responsabilité » (l'individu est responsable de ce qu'il fait) et le principe de « responsabilisation » (l'individu est responsable de ce qui lui arrive) envisage le processus de responsabilisation comme « un mécanisme d'inscription subjective de la domination » (p.272). La responsabilisation se déploie comme un processus envisageant les individus responsables de formuler des initiatives pour trouver la meilleure manière d'agir dans son environnement social et de s'extraire de leur situation. Dans ce cadre, les jeunes en retrait du marché de l'emploi et dans une moindre mesure du système éducatif sont sommés

d'énoncer des projets comme preuve d'une mise en mouvement pour se conformer à la normativité du travail. Selon François Dubet (2014), la capacité d'avoir des objectifs, des projets et la nécessité de s'engager sont les nouveaux impératifs de nos sociétés modernes. Les actions du présent sont sommées d'avoir un but utilitaire, souvent en lien avec la construction d'un futur désirable à court ou moyen terme et l'avenir est envisagé sous le vocable du « défi ». Marie Christine Jaillet (2002), selon qui « l'individu contemporain ne semble plus pouvoir exister sans projet » (p.21) fait par ailleurs le lien entre responsabilisation et projet :

« Si le succès est valorisant parce qu'il résulte, par nécessité, des qualités et mérites de l'individu, contribuant à améliorer sa valeur, à ses propres yeux comme à ceux de son environnement, il est en revanche impossible de se défaire de son échec puisque le projet est bien l'expression, au moins partielle, de son propre désir et non pas le résultat de celui d'un autre, qu'il soit le père, la communauté ou qu'il incarne « la société » (*Ibid.*, p.23).

Cette manière de responsabiliser les jeunes en situation NEET à se reconformer à la normativité du travail s'incarne dans l'objectif de faire de ces derniers des individus « autonomes ». Dans ce cadre, la troisième injonction que je retiens est celle de « l'autonomie », dont la conformité est paradoxalement évaluée à partir du respect des règles institutionnelles.

#### **II.1.4 - L'injonction à l'autonomie afin de s'extraire d'une situation de vulnérabilité**

Les jeunes en situation NEET sont régulièrement envisagés sous deux paradigmes : les formes de vulnérabilités juvéniles et l'autonomie (Thompson, 2011 ; Cuzzocrea, 2014). « Soutenir l'autonomie » pour « lutter contre les vulnérabilités » représente ainsi respectivement le moyen et l'objectif que les enquêtes institutionnelles portant sur les NEET attribuent aux dispositifs d'intervention publique, comme en témoigne le rapport de l'OCDE (2014) sur les NEET : « Il est important que les jeunes participent à l'emploi, à l'éducation ou à la formation pour pouvoir s'établir sur le marché du travail et parvenir à l'autonomie » (p.112).

Le sens étymologique de l'autonomie renvoie à « la capacité individuelle à se fixer sa propre loi et à déterminer sa propre norme d'action » (Chevalier, 2012, p.16). Ce concept

fait cependant l'objet d'usages divers, dont les significations dépendent du contexte dans lequel il s'inscrit et l'acteur qui s'en saisit. Les enjeux entourant l'autonomie de la jeunesse sont appréhendés à la fois comme une aspiration formulée par les jeunes et une injonction provenant du monde adulte et institutionnel (Cicchelli, 2013). Parmi ses multiples usages, Cécile Van de Velde (2012) en distingue trois usages pouvant être analysés aux échelles individuelles, institutionnelles, et académiques. Pour les individus, l'autonomie fait figure d'enjeu central, voire l'objet d'une « conquête », et fait référence au sentiment d'être acteur et maître de sa propre vie. Employée par les acteurs politiques, l'autonomie revêt le plus souvent la forme de ressources matérielles (allocations ou dotations) afin d'assurer à l'individu un seuil minimal d'indépendance. Les sociologues enfin appréhendent l'autonomie comme « une norme sociale et politique de responsabilité individuelle qui tend à s'imposer au sein des sociétés contemporaines » (p.54).

Si la littérature sociologique ne remet pas en cause l'accès à l'autonomie comme moyen de lutte contre les formes de vulnérabilité, elle souligne cependant la manière dont cette dernière est appliquée à des individus ne disposant pas nécessairement des ressources pour la mettre en œuvre (Duvoux, 2009 ; Bernot-Caboche, 2018).

Un paradoxe émerge ainsi entre d'une part la pression à accéder à l'autonomie et d'autre part les possibilités limitées de se conformer à cette injonction dans un contexte social et économique caractérisé par une précarité et une incertitude au sein de la jeunesse : « L'impératif de se fabriquer, pour devenir quelqu'un de singulier et de performant, est en effet l'injonction à laquelle doivent répondre les individus pour s'intégrer socialement » (Goyette, Pontbriand & Bellot, 2011, p.311). Un certain nombre de travaux expliquent l'émergence à partir des années 60 d'une nouvelle normativité incitant les individus à se « réaliser » et « être performant » (Ehrenberg, 1991 ; 1998). En d'autres termes, les dynamiques identitaires et institutionnelles tendent à se rejoindre pour créer un modèle d'une « conquête de soi » à l'initiative de l'individu lui-même. Les jeunes individus vont ainsi être sommés d'être « acteurs de leur propre vie » alors que les capacités de répondre à cet impératif dépendent de nombreuses variables renvoyant aux inégalités de ressources inter et intragénérationnelles.

Jean Blairon (2013) estime que cette injonction d'autonomie vis-à-vis des NEET s'immisce dans les rouages du « nouvel esprit du capitalisme » décrits par Luc Boltanski et Ève Chiapello (1999). Dans leur ouvrage, les deux sociologues français rendent compte de quelle manière les valeurs structurantes légitimant le fonctionnement de nos sociétés contemporaines procèdent d'un renversement des revendications proclamées par les différentes formes de contre-pouvoir : les demandes sociales de liberté de choix et d'authenticité ont été récupérées sous la forme d'une promotion institutionnelle de l'individu autonome. Alors que dans les années 60 l'autonomie était envisagée comme un moyen permettant de se détacher des normes et traditions institutionnelles (Dubet, 2002), elle se présente progressivement à partir de la fin du XXe siècle comme une norme institutionnelle. Être considéré comme « autonome » par les institutions correspond ainsi paradoxalement à se conformer à un ensemble de normes sociales et institutionnelles (Descombes, 2004). C'est ce que Martin Kohli (1986 ; 1989) évoquait déjà lorsqu'il soulignait le paradoxe entre l'essor d'un « régime biographique individualisé » encouragé dans le même temps par les institutions. Par ailleurs, si l'injonction à l'autonomie est une idée faisant l'objet d'un certain consensus au sein de la sociologie, un désaccord subsiste tout de même entre les chercheurs estimant qu'il s'agit d'un processus de désinstitutionnalisation et ceux pour qui nous assistons au contraire à un nouveau modèle institutionnel (Martuccelli, 2004).

Ainsi, mobiliser la normativité du travail comme un des pôles structurants du cadre analytique permet de comprendre comment est construite la non-conformité de la situation NEET et de saisir la manière dont ces jeunes réceptionnent ces injonctions à se « réintégrer ».

## **II.2 - La méritocratie et ses principes**

Après avoir exposé les dimensions retenues de la normativité du travail à travers les mécanismes des injonctions à l'occupation « productive » et institutionnellement assignée, à la responsabilisation et à l'autonomie, je développe dans cette deuxième partie du chapitre celles que je retiens du modèle méritocratique :

- La légitimation « d'inégalités justes », corolaires des logiques de contreparties et de la valorisation des efforts, impliquant une justification de l'ordre social et la constitution de la figure du pauvre méritant.
- Les phénomènes liés de responsabilité individuelle et des logiques d'individualisation de la perception des inégalités et du mérite.
- La promotion de modèles de réussite sociale au sein desquels prennent forme les aspirations individuelles.

Ces dimensions me permettent de problématiser plus spécifiquement les représentations de ces jeunes en situation NEET vis-à-vis du modèle méritocratique : les participants à l'enquête remettent-ils en cause le support normatif et idéologique légitimant leur place sociale ? Intériorisent-ils la lecture institutionnelle et les représentations sociales formulées à leur égard ou font-ils émerger des pôles de négociation et de résistance ? Le script méritocratique prescrivant des normes socialement valorisées de réussite opposées à la représentation de la situation NEET, représentent-ils leur situation comme un échec ou mobilisent-ils des formes alternatives de réussite ?

À ma connaissance, aucune étude n'a spécifiquement problématisé la question NEET à travers les principes méritocratiques. Il existe pourtant des pistes offertes par la littérature sur les NEET, qui n'ont cependant pas encore été réellement explorées. Dans son étude portant sur les parcours et aspirations de jeunes écossais en situation NEET, Sandra Sweenie (2009) juge que les logiques de marché et de compétition corolaires de l'idéologie méritocratique créent des « gagnants » et des « perdants » (p.12) ainsi que des mécanismes affectant directement les probabilités de décrocher du système scolaire et se stabiliser sur le marché de l'emploi. Ron Thompson (2011) souligne également que « le mythe de la méritocratie » amène les NEET à s'auto-blâmer et « s'exclure » socialement. Jean Blairon (2013) démontre quant à lui de quelle manière les organismes de retour à l'emploi fréquentés par les NEET participants à son enquête cherchent en premier lieu à vérifier « le degré de mérite » de ces jeunes, assimilé aux efforts fournis, lors des démarches de réintégration.

Dans un premier temps, je reviens sur les fondements théoriques de la méritocratie. J'y spécifie que c'est bien l'interaction avec le *modèle méritocratique*<sup>12</sup>, et non pas la perspective d'une définition du *mérite*, qui m'intéresse dans le cadre de cette thèse. Je rends également compte des angles d'analyse à travers lesquels ces notions ont été abordées dans la littérature. Dans un second temps, je précise et développe les dimensions que je retiens de la méritocratie afin de cadrer le rapport qu'entretiennent ces jeunes à ce qui s'est imposé comme le modèle de justice sociale le plus légitimé (Duru-Bellat, 2006 ; Dubet, 2010).

### **II.2.1 – Fondements théoriques: une approche davantage centrée sur la « méritocratie » que le « mérite »**

Ce retour synthétique sur la manière dont est scientifiquement abordé le mérite et la méritocratie, sans prétendre à l'exhaustivité, est nécessaire pour introduire et définir les dimensions que je retiens dans le cadre de ma propre approche afin de problématiser le rapport des jeunes en situation NEET au modèle méritocratique.

Comme le résume Aurélien Allard (2019), les usages du mérite dans le langage courant sont généralement mobilisés à travers deux perspectives. La première est associée à l'idée de vertu, renvoyant à la caractéristique d'un individu dans ce cadre « méritant ». La seconde est davantage assimilée à l'idée qu'une personne mérite quelque chose, que cela soit du point de vue de la récompense ou de la sanction. Les caractéristiques associées au mérite sont historiquement et socialement construites, s'agencant en fonction des normes en vigueur dans la société de référence (Mijs, 2018). En fonction du respect ou de la transgression de ces dernières, un principe de rétribution pouvant prendre la forme de récompense ou de sanction prend forme. Le mérite semble de nos jours paradoxalement se mesurer à la fois par le don (ou le talent) et surtout les efforts entrepris (Duru-Bellat, 2019). Le discours sur le mérite peut ainsi varier entre la mise en avant de qualités naturelles d'un côté et les efforts individuels fournis de l'autre, ces deux éléments pouvant se combiner.

---

<sup>12</sup> Si pour des raisons de forme j'emploie parfois les termes de « principes méritocratiques » ou « système méritocratique », la désignation « modèle méritocratique » me semble la plus adéquatement illustrer l'idée d'une forme de justice sociale au sein de laquelle s'agencent un certain nombre de principes.

La notion de mérite est en réalité d'une grande plasticité , au caractère « insaisissable » (Tenret, 2008), et peut être étudiée travers plusieurs angles d'analyse. Il semble donc vain de définir précisément les contours du mérite. En revanche, dans l'optique de cette analyse de l'interaction avec le socle normatif, il semble possible et pertinent d'analyser les dimensions des principes méritocratiques institutionnellement et socialement légitimées et la manière dont les participants se positionnent vis-à-vis des principes méritocratiques les évaluant et sanctionnant comme les « perdants » de la compétition sociale. Ainsi, ce second pôle du socle normatif permet moins de rendre compte des représentations du *mérite* que d'appréhender le rapport aux principes des *principes méritocratiques*.

Soulignant le poids des logiques méritocratiques dans la structuration des inégalités au sein de nos sociétés contemporaines, Patrick Savidan (2007) juge que « l'invention démocratique » est corolaire de « l'invention méritocratique » (p.110). La littérature fait remonter l'origine du terme méritocratie à l'ouvrage-fiction satirique *The Rise of Meritocracy*<sup>13</sup>(1958) écrit par le sociologue anglais Michael Young.

Alors que la théorie durkheimienne de la « solidarité organique » (2013 [1893]) postule que la division du travail organisée en fonction des mérites ou talents naturels de chacun consolide le lien social en liant les individus entre eux et en les rendant complémentaires, Young juge quant à lui qu'une allocation des tâches basée sur le mérite est potentiellement néfaste pour la cohésion sociale. Selon l'auteur anglais, le mérite se compose des capacités individuelles et la volonté de réussir tandis que la méritocratie constitue le système de promotion sociale basée sur le mérite individuel.

Dans sa perspective purement fonctionnaliste, la méritocratie devrait garantir que la place occupée par l'individu dans la société dépende, non pas de facteurs hérités, mais de ses qualités personnelles (Dubet, 2010). La société méritocratique est envisagée comme une concurrence ouverte au sein de laquelle les ressources mobilisées et les efforts entrepris par les individus déterminent l'ordre social. La méritocratie devrait ainsi assurer l'égalité d'accès aux positions sociales désirées. Cependant, au sein du système méritocratique, l'égalité entre les individus ne se comprend pas en termes de conditions et positions sociales

---

<sup>13</sup> Titré *La méritocratie en 2033* pour l'édition française.

similaires, mais comme l'égalité d'opportunité d'y accéder (Duru-Bellat, 2006). Le mérite est en effet fréquemment invoqué pour justifier l'ordre social et les inégalités de conditions socio-économiques (Tenret, 2011 ; Mijs, 2016, 2018). Alors que l'ouvrage de Michael Young consistait en une mise en garde satirique des dérives possibles d'une société ordonnée et hiérarchisée par le mérite, l'usage du terme a au contraire été régulièrement mobilisé pour justifier les inégalités plutôt que les combattre (Sweenie, 2009 ; Mijs, 2016). Bien que le mérite et la méritocratie aient été spécifiquement envisagés comme objets d'étude au sein de la littérature académique, ces travaux s'articulent en lien avec la vaste littérature portant sur les inégalités sociales et la justice sociale. Les recherches se sont ainsi focalisées sur différents aspects<sup>14</sup>.

Les enquêtes portant sur la méritocratie scolaire occupent une place prépondérante dans la manière d'aborder le mérite au sein de la littérature (Bourdieu & Passeron, 1964 ; Dubet, 2004 ; Duru-Bellat, 2006 ; Goldthorpe & Jackson, 2008 ; Kamanzi & Doray, 2015 ; Pasquali, 2021). Cette emphase sur l'école dans les études sociologiques portant sur le mérite peut s'expliquer par le rôle attribué à la sphère éducative : dans la majorité des sociétés occidentales, c'est en effet à l'institution scolaire qu'il a été attribué la mission de « détecter, cultiver et sanctionner ce mérite par des diplômes » (Duru-Bellat, 2006, p.8). Dans ce cadre, le système éducatif constitue un support des sociétés méritocratiques. Au sein de la sociologie anglo-saxonne, on retrouve par ailleurs la notion d'« *education-based meritocracy* » (Dench, 2006). Au Québec, Claude Lessard (2019) dresse un constat similaire quant au rôle de l'école « de dépister, classer et développer le potentiel dont la société a besoin » (p. 47). Dans une perspective macrosociologique, la littérature souligne

---

<sup>14</sup> À ce sujet, les travaux portant sur la méritocratie et ses principes ne sont pas nouveaux, un regain d'intérêt au sein de la littérature scientifique semble émerger. À titre d'exemple, le dernier ouvrage en date de Thomas Piketty (2019) se focalise particulièrement sur les idéologies justifiant les inégalités sociales, dont la méritocratie occupe une place prégnante. L'année suivante, Michael Sandel, philosophe politique de Harvard notamment connu pour sa théorie critique de la justice sociale de John Rawls, publie *The tyranny of merit* (2020). Si ces deux ouvrages ont permis de mettre davantage en lumière les débats et enjeux entourant la méritocratie du fait de la popularité de ces deux auteurs, un nombre conséquent de travaux ont proposé une posture critique de la méritocratie au sein de différents contextes depuis une quinzaine d'années : Le piège de la méritocratie (Markovits, 2019) aux États-Unis ; Contre la méritocratie (Littler, 2017) en Angleterre, « fiction nécessaire » (Dubet, 2004) « désillusions » (Duru-Bellat, 2006), « emprise » (Duru-Bellat & Tenret, 2009), « face sombre » (Massa, 2010) de la méritocratie en France ; Une méritocratie « épuisée » (Grootaers, 2006) en Belgique ; « Aporie » (Baldacci, 2016) de la méritocratie en Italie, les termes mobilisés témoignent de la remise en cause de bon nombre d'auteurs en sciences sociales des principes méritocratiques.



le changement idéologique opéré à partir des années 80 quant au rôle attribué à l'éducation au sein de la société : la diffusion des logiques libérales (au sens économique du terme) a fait du système éducatif un « support naturel » (Allouch, 2017, p.51) du marché du travail et de la croissance économique. Cette légitimation de l'ordre social par le diplôme est importante à relever étant donné que les NEET sont dans une large mesure moins diplômés que les autres jeunes (Longo & al., 2020, p.60).

Le sociologue américain Daniel Bell (1973 ; 1977) interprétait par exemple le mérite scolaire comme le principal garant de la justice sociale et d'une organisation optimale de l'organisation du travail, thèse qui s'est largement imposé parmi les groupes sociaux les plus diplômés et les élites économiques (Brown, Duru-Bellat & Van Zanten, 2010). Cependant, dans la continuité de l'étude de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron sur *Les Héritiers* (1964) montrant comment les inégalités en termes de capital culturel camouflent les privilèges en mérite scolaire, de nombreux travaux sociologiques ont analysé les processus et mécanismes de légitimation culturelle des groupes sociaux favorisés à l'école et le phénomène de reproduction des inégalités sociales.

Plusieurs études rendent en effet compte de quelle manière l'école valide l'origine sociale des élèves, renvoyant aux mécanismes producteurs d'inégalités scolaires abondamment traités dans les travaux sociologiques (Duru-Bellat & Van Zanten, 2009 ; Kamanzi, 2019). Les déterminants de la réussite scolaire sont ainsi le cœur d'un débat de longue date entre d'un côté les théories bourdieusiennes de la reproduction sociale, fondées sur l'*habitus* et les ressources inégales du capital culturel, et d'un autre côté l'approche qualifiée « d'individualisme méthodologique » expliquant les parcours différenciés et inégalités scolaires au prisme de la rationalité, bien que des travaux récents soulignent que ces modèles peuvent être complémentaires.

D'autres études, à la frontière entre plusieurs disciplines des sciences sociales, ont analysé les racines et principes philosophiques constitutifs de la méritocratie (Rawls, 1971 ; McNamee & Miller, 2004 ; Dench, 2006). Tout en s'appuyant sur cette littérature, des travaux ont tenté de combler le manque d'enquêtes empiriques sur la représentation subjective qu'ont les individus du mérite et de la méritocratie, que cela soit chez les étudiants (Tenret, 2011 ; Warikoo, 2016), du point de vue de personnes en situation de

mobilités sociales ascendantes (Naudet, 2012) ou plus largement en termes de « valeurs » (Lamont, 2002 ; Paugam & *al.*, 2017 ; Mijs, 2018). Enfin, dans une perspective s'inscrivant davantage dans le champ de la sociologie interactionniste et de la sociologie des politiques publiques, des études ont également rendu compte de la manière dont les institutions peuvent potentiellement opérer une distinction entre individus méritants et non méritants parmi les demandeurs d'aides sociales (Duvoux, 2009 ; Chelle, 2012 ; Lima, 2015 ; Blairon, 2017).

Par ailleurs, si les travaux sur le mérite et la méritocratie font l'objet d'un certain nombre d'enquêtes sociologiques en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, la question est moins investie au Québec et plus largement au Canada<sup>15</sup>. Bien que la question du mérite apparaisse au sein des travaux québécois issus de la sociologie de la jeunesse, de l'éducation, du travail ou plus largement du « devenir adulte », cette dernière est davantage traitée de façon périphérique.

Des études québécoises ont ainsi examiné les conditions de réussite des étudiants (Kamanzi & Doray, 2015 ; Landry, Dumont & Roy, 2017), le rapport des jeunes issus de la classe moyenne à l'école (Lessard, 2007), les liens entre désirs de réussite et normes scolaires (Garneau, 2017), les figures de réussite au prisme de l'insertion professionnelle (Bourdon, Longo & Charbonneau, 2016), le rapport au travail des jeunes (Papinot & Vultur, 2010), le « régime migratoire méritocratique » (Bélanger, Ouellet & Fleury, 2019) ou encore le phénomène de surdiplomation et de déclassement (Vultur, 2006 ; 2014). Cependant, ces travaux ne sont d'une part que très peu sortis des sphères éducatives et de l'emploi et n'ont d'autre part pas spécifiquement contextualisé ni les NEET ni le mérite comme angle spécifique de recherche.

---

<sup>15</sup> Un constat similaire peut en effet être établi dans la littérature canadienne. Si certains travaux canadiens portant sur la méritocratie et ses domaines sont visibles, il s'agit surtout d'études en psychologie (Son Hing & *al.*, 2011).

## **II.2.2 - Les dimensions de la méritocratie retenues afin de problématiser le rapport aux jeunes en situation NEET au modèle méritocratique**

Après être revenu de manière synthétique sur les notions de mérite et de méritocratie ainsi que la manière dont ces dernières ont été appréhendées au sein de la littérature sociologique, je présente dans la partie suivante les dimensions de la méritocratie que je retiens dans mon cadre analytique.

### *II.2.2.1 – Des efforts à la contrepartie : la méritocratie comme justification des inégalités et de la figure du « pauvre méritant »*

J'ai montré dans le premier chapitre de cette thèse que la lecture de la situation NEET s'inscrit davantage dans une logique d'adaptation de ces jeunes que dans une perspective interrogeant les facteurs structurels producteurs d'inégalités et de marginalité. Sans occulter les désavantages de départ, des travaux portant sur les NEET montrent que c'est à partir de l'évaluation des efforts entrepris par le jeune lui-même que se mesure son « degré de mérite » (Blairon, 2013). La perspective économique de la pauvreté se conjugue ainsi avec une dimension morale (Paugam & Duvoux, 2013) qui s'immisce dans la perception des inégalités de conditions (« dépendance au collectif », « assistanat », « manque de volonté », etc.).

Dans ce cadre, le NEET méritant est représenté comme celui affichant sa volonté de coopérer et contribuer au « système généralisé de production commune » (Allard, 2019, p.32), faisant par ailleurs écho à l'injonction à être productif que j'ai évoqué à la section précédente. La perspective de l'inconditionnalité disparaît donc au profit de celle du « rien sans rien » et de la réciprocité (Morel, 2000) corolaire des logiques de contreparties. Dans un effet miroir, il existe dans le même temps une représentation du pauvre idéal, vertueux et méritant, devant « se mettre en mouvement », « faire des efforts » tout en acceptant paradoxalement stoïquement sa condition, c'est-à-dire en ne contestant pas ou peu les mécanismes extérieurs à lui et producteurs d'inégalités.

La méritocratie impliquant des récompenses, mais également des sanctions, être évalué comme ne mettant pas tout en œuvre pour se réintégrer, par l'entreprise d'efforts, revient

donc à être jugé comme *méritant* sa place sociale. Dans cette perspective, les inégalités seraient acceptables à partir du moment où elles seraient constitutives des efforts de chacun : en d'autres termes, il existerait des inégalités justes. Le modèle méritocratique de justice sociale, en présentant la hiérarchie qu'elle opère comme le fruit du mérite des individus, légitime ainsi les inégalités :

« L'enthousiasme pour la méritocratie semble provenir en grande partie de son potentiel de légitimation. Elle a permis de donner un nouvel éclat moral aux arguments qui cherchaient à justifier la forme d'inégalité sociale dominante (ou à peu près similaire) uniquement en termes d'efficacité fonctionnelle » (Goldthorpe, 1996, p. 279-280).

Cette idée d'inégalités justes sous certaines conditions rejoint de très près les réflexions de John Rawls sur les principes de la justice sociale. Malgré l'appropriation de ses thèses par différents courants de pensée et sa réception tardive hors Amérique du Nord (Hauchecorne, 2019), le philosophe américain a posé les fondations d'un débat conséquent au sein de la philosophie et de la théorie politique. Si c'est dans *Theory of Justice* (1971) que l'auteur pose les bases de sa théorie, son dernier ouvrage *Justice as Fairness : A Restatement* (2001) conceptualise la justice comme la combinaison du principe d'égalité (compris comme l'égalité des chances) et du principe de liberté (auquel est rattaché le principe de différence).

Dans la théorie Rawlsienne de la justice sociale, le principe de différence implique que des inégalités sont acceptables à partir du moment où elles sont d'utilités communes. Ainsi, des inégalités socio-économiques peuvent être considérées comme justes si elles se développent sur le postulat de « l'égalité des chances » et qu'elles bénéficient aux plus défavorisés. Ces derniers devraient profiter de la dynamique impulsée par les plus privilégiés et avoir l'opportunité de démontrer leurs talents pour obtenir un statut social correspondant à leurs compétences, ce qui profitera *in fine* à la collectivité.

L'intérêt de prendre en compte cette dimension dans la démarche d'inverser le regard sur nos normes sociales est ainsi de saisir la manière dont ces jeunes appréhendent l'ordre social et toutes les logiques le justifiant. Cette perspective morale dans la justification des inégalités est parallèle au phénomène d'individualisation, deuxième dimension du système

méritocratique que je retiens dans le cadre de cette thèse et dont je précise les contours ci-dessous.

### *II.2.2.2 - Des logiques de responsabilité individuelle parallèles à l'individualisation du mérite, de la réussite et de « l'échec »*

Afin d'explorer le sens donné à leur situation et le rapport à la méritocratie des jeunes en situation NEET, il est nécessaire, en plus d'analyser la manière d'appréhender l'ordre social, de comprendre comment ces jeunes réceptionnent les logiques de responsabilité individuelle, rouage central du modèle méritocratique (Mijs, 2016). Des enquêtes sur les jeunes en situation NEET ont en effet souligné la manière dont ces derniers ont tendance à se blâmer eux-mêmes vis-à-vis de leurs situations (Blairon, 2013 ; Bregeon, 2017). Sans entrer dans une démarche binaire, cette dimension permet de questionner si ces jeunes s'inscrivent ou non dans le processus de « violence symbolique » décrit par Pierre Bourdieu (1997), dont des enquêtes portant sur les NEET soulignent le risque dans la manière d'opérationnaliser cette catégorie (Blairon & Mahy, 2017). Pierre Bourdieu définit cette notion comme une « coercition qui ne s'institue que par l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut manquer d'accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser et pour se penser ou, mieux, pour penser sa relation avec lui, que d'instruments qu'il a en commun avec lui » (p.245). En d'autres termes, les dominés, en intériorisant et en incorporant la vision du monde des dominants deviendraient sans le vouloir complices de leurs propres dominations, légitimant l'ordre établi et la hiérarchie sociale.

Des travaux s'inscrivant dans la sociologie des inégalités sociales soulignent en effet la manière dont les individus ont tendance, en fonction de leurs positions sociales, à légitimer ou intérioriser ce qu'ils considèrent comme leurs succès ou leurs échecs, du moins ce qu'ils perçoivent comme tel (Dubet, 2017 ; Silva, 2019 ; Lardeux, 2022). Ce phénomène s'inscrit dans ce qui est nommé en sociologie le processus d'individualisation<sup>16</sup>. Dans ce cadre, les catégories sociales dominantes tendraient à

---

<sup>16</sup> Terme polysémique, plusieurs interprétations de l'individualisation peuvent être mobilisées en fonction de la perspective de recherche adoptée. Ainsi, la définition sociologique de l'individualisation renvoie le plus

expliquer leur réussite davantage par leur mérite individuel que par leurs conditions économiques et sociales d'origine (Naudet, 2012) tandis que les groupes sociaux en situation de précarité renvoient les causes de leur situation à leurs propres responsabilités (Bregeon, 2013 ; Silva, 2013).

Cependant, la manière dont je mobilise cette dimension de l'individualisation au sein de l'idéologie méritocratique ne s'inscrit pas dans une perspective dichotomique entre légitimation de l'ordre social de la part des « vainqueurs » d'un côté et intériorisation de l'échec des « vaincus » de l'autre, tenant compte des interstices entre ces deux perspectives. Il est possible de « réussir » dans les normes sociales institutionnellement et socialement attendues sans légitimer et adhérer à l'idéologie méritocratique. De la même manière, des individus peuvent ne pas parvenir à se conformer à celles-ci sans pour autant s'estimer responsables et ne pas remettre en cause les facteurs structurels d'inégalités extérieurs à eux.

Pour expliquer pourquoi les individus ont davantage tendance à analyser ce qu'ils représentent comme leurs réussites ou échecs par des facteurs individuels, certains travaux en psychologie font référence à la théorie de « l'erreur fondamentale d'attribution » introduite par Lee Ross (1977) : les individus auraient tendance à percevoir et juger les phénomènes qui les entourent par des explications internes plutôt qu'externes. Cependant, dans une perspective sociologique, ce processus d'individualisation s'inscrit dans le cadre plus large de la manière de représenter les inégalités sociales.

Nicolas Duvoux (2017) attribue ainsi trois dimensions aux inégalités structurant l'ordre social contemporain : ces dernières sont « multidimensionnelles », « cumulatives » et, plus récemment, « individualisées ». Bien que les deux premiers facteurs soient primordiaux dans la compréhension des mécanismes producteurs d'inégalités, c'est ce dernier aspect qui m'intéresse ici particulièrement. Plusieurs travaux s'inscrivant dans la sociologie des inégalités sociales rendent en effet compte de quelle manière la perception des inégalités s'est progressivement individualisée : la représentation individuelle des inégalités

---

souvent à « un processus de long terme de construction de l'individu comme sujet » (Béraud, 2012, p.73), et fait référence à la volonté d'être acteur et auteur de sa propre vie à travers les « expériences » vécues (Dubet, 1994). Cependant, c'est bien dans le sens d'une tendance à représenter et expliquer son mérite, ses réussites et ses échecs par des facteurs individuels que je retiens ici cette notion d'individualisation.

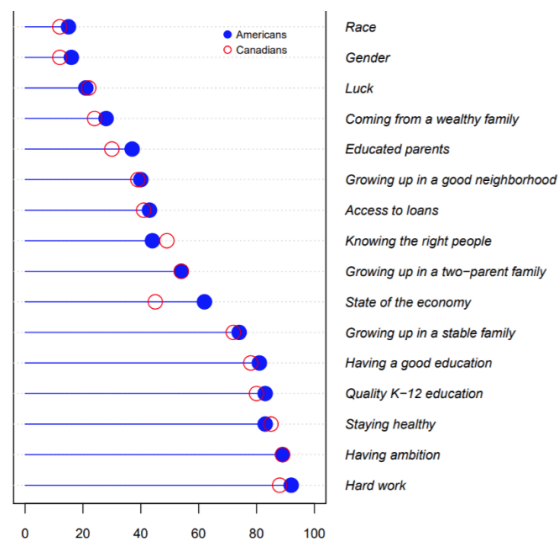
implique une grille de lecture subjective par « groupes » ou « classes sociales » de moins en moins mobilisée, même si cette dernière n'est pas absente (Dubet, 2017). Michael Young (1958) soulignait déjà par ailleurs la disparition progressive d'une conscience de classe qui permettait auparavant aux individus de « dissocier tout à fait l'idée qu'ils se faisaient d'eux-mêmes des jugements que la société portait sur eux » (p.159). Il peut donc être remarqué un lien entre le processus d'individualisation des inégalités et les représentations que les individus s'en font<sup>17</sup>.

Comme le soulignent Moreau & Larose-Hébert (2013), cette perspective individualisée des positions sociales implique que venir à bout d'une épreuve (réussir les études que l'on entreprend, occuper un emploi stable, se sentir adulte) est socialement valorisé, mais devient stigmatisé en cas de difficultés ou d'échec. Dans un article comparant les mobilités intergénérationnelles canadiennes et américaines, Connolly, Corak & Haeck (2019) ont posé la question de savoir si les modalités du rêve américain pouvaient être transposées dans le contexte canadien<sup>18</sup>. Lorsque les chercheurs demandent aux enquêtés les facteurs pouvant selon eux le plus influencer la mobilité sociale d'un individu, c'est « l'effort individuel » et « l'ambition » qui priment dans les réponses, davantage que l'efficacité des politiques de redistribution ou des facteurs comme la couleur de peau et l'identité de genre, pourtant largement documentés comme facteurs structurels d'inégalités :

---

<sup>17</sup> Ces remarques ne visent en aucun cas à entériner une quelconque disparition des classes sociales, mais soulignent la perspective individualisée dans la manière de représenter les inégalités sociales dans le cadre d'une société présentant la méritocratie comme le système de justice sociale le plus légitime.

Figure 6 : Facteurs influençant la mobilité sociale selon les enquêtés (Connolly, Corak & Hacek, 2019)



Source: Connolly, Corak & Hacek (2019, p.8)

Dans un autre contexte, il peut également être cité un récent rapport français publié en juin 2022 de la DRESS (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) :

« Plus que par leur position effective dans la distribution des revenus, les jugements des Français sur les inégalités et les politiques redistributives sont fréquemment portés par leur perception de cette position. Ceux qui pensent se situer en haut de l'échelle des revenus – que cette perception soit biaisée ou non – se déclarent moins préoccupés par la pauvreté et considèrent plus souvent que, pour réussir dans la vie, le mérite individuel est plus déterminant que le hasard des circonstances ou le milieu social de naissance » (Lardeux, 2022).

La dimension retenue de l'individualisation permet ainsi de prendre en compte les variables subjectives dans la représentation des inégalités et d'explorer la manière dont les jeunes en situation NEET réceptionnent cette norme de responsabilité individuelle dans la légitimation de leur place sociale et de leurs conditions objectives précaires de vie.

### II.2.2.3 – Des modèles de réussite sociale aux aspirations

Enfin, problématiser le rapport des jeunes en situation NEET au modèle méritocratique nécessite de prendre en compte les normes de réussite socialement valorisées et la manière dont ces derniers se situent vis-à-vis de celles-ci. Le statut des normes de réussite



sociale dans le cadre théorique que je propose revêt un caractère un peu particulier par rapport aux dimensions mobilisées de la légitimation de l'ordre social ainsi que des logiques de responsabilité individuelle et d'individualisation. En effet, la réussite se trouve au croisement de la normativité du travail et du modèle méritocratique. Objets de débats philosophiques, à la jonction des normes institutionnalisées, du champ des possibles et des parcours de vie individuels, les figures de réussite peuvent s'exprimer à travers plusieurs registres prenant forme au sein d'un ensemble de normes historiquement et socialement construites (Livet, 2012) légitimant des modèles de réussite répandus et institutionnalisés (Bourdon, Longo & Charbonneau, 2016). Cependant, envisager la réussite comme une dimension du modèle méritocratique, dans le cadre de l'outil d'analyse proposé, permet dans un premier temps de désigner plus spécifiquement sous quels registres de la réussite les jeunes en situation NEET sont représentés par leurs manques, afin de saisir par la suite les éventuelles alternatives aux schèmes dominants de la réussite sociale.

Il a été montré que la « volonté de réussir » est une des composantes de la méritocratie identifiées par Michael Young (1958). Au sein de la littérature, les représentations de la réussite sociale au prisme de l'idéologie méritocratique sont dans une large mesure étudiées à travers deux enjeux. Tout d'abord, en cohérence avec la surreprésentation du prisme scolaire dans les travaux portant sur la méritocratie, la réussite par le niveau de diplôme obtenu occupe une place prépondérante. L'école et le jugement scolaire représentent en effet l'une des premières épreuves institutionnelles et sociales à laquelle les individus sont confrontés au sein des sociétés méritocratiques (Dubet, 2004). Le diplôme peut exercer une influence sur la distribution des places au sein de la société et la suite du parcours, ce dernier restant une arme pour faire face aux configurations actuelles du marché de l'emploi et dans l'accès à une des conditions matérielles d'existence décentes. Le système éducatif peut inscrire une forme particulière de « confiance institutionnelle en soi » (Martuccelli, 2006 ; Bregeon, 2013) et le diplôme fonctionne comme un label institutionnel certifiant la réussite de l'individu et le dotant d'un capital de confiance initial. Pour certains auteurs, ce premier verdict institutionnel peut par ailleurs être au contraire source d'humiliation en cas « d'échec » (Martuccelli, 2006). Dans un

article portant sur les désirs de réussite des jeunes en formation professionnelle au Québec, Stéphanie Garneau (2017) a montré la manière dont les jeunes élèves québécois assimilent très jeunes l'idée que la réussite de « leur vie » future est conditionnée à d'une part être diplômé, et d'autre part rester sans interruption dans le parcours régulier. Ainsi, alors qu'il sera vu que les parcours scolaires des jeunes de cette enquête sont dans une large mesure caractérisés par un arrêt précoce et contraint des études, saisir les déterminants d'intériorisation, de négociation ou de résistance vis-à-vis du jugement scolaire représente une des dimensions pertinentes dans la manière d'étudier le rapport à la réussite des participants.

L'autre prisme traditionnel d'analyse de la réussite renvoie à la position socioprofessionnelle, en particulier à travers les enjeux de mobilités sociales ascendantes et descendantes, ou « déclassement » (Vultur, 2006 ; Peugny, 2009) faisant directement écho à la « volonté de réussir ». Le principe de la mobilité sociale ascendante avait déjà été analysé par Thomas Luckmann & Peter Berger (1964) comme un but existentiel. Dans une perspective davantage critique, Ralph Turner (1997) juge que la compétition sociale pour la mobilité cherche à s'assurer de la loyauté des classes défavorisées en s'appuyant sur « la combinaison d'une vision tournée vers l'avenir, d'une norme universelle d'ambition et d'un sentiment général de sympathie pour l'élite » (p.97). Insistant sur l'importance du modèle de la mobilité sociale dans la structuration des inégalités au sein des sociétés libérales, John Goldthorpe (1980) considère que le projet de la mobilité sociale s'est substitué à celui de la lutte des classes. Une représentation de la trajectoire idéale prend ainsi forme à partir du lien entre le niveau de diplôme, degré de qualification, position socioprofessionnelle et place dans la hiérarchie sociale.

Cependant, bien que fondamentaux dans la compréhension et le regard critique sur les mécanismes producteurs d'inégalités sociales inter et intragénérationnels structurant nos sociétés, les travaux sociologiques portant sur la mobilité sociale ont tendance à adopter une grille de lecture assimilant la mobilité sociale ascendante à un objectif souhaitable et allant de soi et dans le même temps qualifier le déclassement de risque ou menace, lecture symbolisée par « l'ascenseur social ». Annabelle Allouch (2017) juge par exemple que la mobilité sociale, davantage qu'une notion permettant d'étudier le déplacement de

l'individu au sein de la société, renvoie dorénavant à « un discours, une idéologie institutionnelle qui charrie une vision du bonheur socialement et historiquement située » (p.99). Cette idée renvoie à l'importance pour les sociologues d'adopter une démarche réflexive sur la manière même dont ils abordent la réussite et de « prendre le temps de comprendre les constructions institutionnelles dont ils sont le produit » (*Ibid.*, p.100).

La manière d'aborder la réussite au sein des travaux sociologiques laisse ainsi peu de place aux stratégies de résistance face au modèle de réussite incarnée par une mobilité sociale ascendante. Le lien entre réussite et position socioprofessionnelle est ainsi rarement discuté et envisagé comme allant de soi, et la réussite a tendance à être inscrite automatiquement dans une perspective matérialiste sans s'interroger sur les normes et la représentation que se font les individus de la réussite elle-même. Stéphanie Garneau (2017) dresse un constat similaire :

« La question des schèmes d'interprétation des normes et des barèmes de réussite, de leurs conditions et modalités d'« émission » et de « réception », et du travail accompli par les acteurs afin de se les approprier, les détourner, opérer des arbitrages, demeure donc ouverte et nécessite d'être confrontée à l'empirie » (p.62).

Ainsi, l'appréhension de la réussite ne peut s'agencer qu'autour d'une norme scolaire ou professionnelle, mais semble devoir intégrer tout un ensemble de dimensions subjectives. C'est pourquoi je me place dans la perspective proposée par Bourdon, Longo & Charbonneau (2016) défendant dans leur article portant sur les figures de réussite de jeunes Québécois en processus de réinsertion une posture de recherche ne prédéterminant pas la forme que devrait prendre un parcours « réussi », la réussite pouvant s'exprimer autrement que par les registres scolaire et professionnel :

« Les parcours continuent d'être le résultat d'un processus de socialisation qui, plutôt que de s'ancrer dans un modèle unique, reflète de plus en plus une cohabitation de normes plus ou moins contradictoires. Devant une telle situation, le sociologue peut tenter de formuler, à partir de sa perspective, une norme de réussite à l'aune de laquelle il pourra juger de l'efficacité des diverses filières ou de celle des stratégies individuelles observées. Mais il peut aussi s'intéresser à la définition même de cette norme de réussite du point de vue du sujet, afin de mieux comprendre son effet sur les choix effectués et leur enchaînement dans les parcours d'insertion » (p.28).

Dans ce cadre, une manière possible d'analyser la manière dont ces jeunes se représentent la réussite, en complément des registres du jugement scolaire et de la position sociale occupée ou espérée, est de s'intéresser aux aspirations de ces jeunes. En effet, au sein de la littérature, les figures de réussite des jeunes sont par ailleurs étroitement liées aux aspirations : comme l'affirment Longo & Gallant (2019), « la prise en compte des aspirations des jeunes est à mettre en lien avec leurs modèles plus larges de réussite sociale » (p.31). Au regard des injonctions à se réintégrer, les aspirations représentent en effet un élément fondamental de compréhension des logiques d'interaction des jeunes avec la normativité du travail et le modèle méritocratique. Tout en rappelant que la notion est à la fois régulièrement mobilisée, mais peu questionnée, Evelyne Baillergeau (2019) définit les aspirations comme des « représentations positives d'un avenir potentiel procurant un élan capable d'inspirer une conduite, des engagements dans la vie quotidienne » (p.36) et considèrent celles-ci comme « structurantes » à partir du moment où elles ont suffisamment de sens pour que les jeunes les formulent. De la même manière que les normes de réussite sociale, les aspirations prennent ainsi forme dans un contexte au sein duquel certains idéaux, valeurs et manières d'agir sont socialement répandus et valorisés (Bourdon, Longo & Charbonneau, 2016). Elles se positionnent à la jonction de l'individu et du social (Rocher, 1981) et peuvent donc dépendre des conditions objectives d'existence : c'est à partir de ces inégalités de conditions de vie que Paul-Henry Chombart de Lauwe (1964 ; 1975) distingue « l'état de choix libre » pour les individus aisés et « l'état de préoccupation et d'inquiétude » inhérent aux groupes sociaux plus pauvres ou précaires.

Ainsi, prendre en compte la manière dont ces jeunes se positionnent vis-à-vis des normes de réussites sociales valorisées, et explorer leurs aspirations, constituent des dimensions fondamentales d'analyse afin de mieux comprendre le sens donné à leur situation et leur manière d'interagir avec la normativité du travail et le modèle méritocratique.

### **II.3 - Questions de recherche**

À la lumière de la synthèse des enquêtes portant sur les jeunes en situation NEET, et ma démarche proposant une inversion du regard à l'aide du cadre théorique développé ci-dessus, je peux préciser la question de recherche initiale. Pour rappel, cette dernière consistait à comprendre de quelle manière les jeunes en situation NEET se représentent les normes sociales à partir desquelles ces derniers sont jugés non conformes. En conséquence, cette thèse pose plus spécifiquement trois questions de recherche :

- Quels sont les fondements et déterminants des différentes logiques d'interaction vis-à-vis de la normativité du travail et du modèle méritocratique ?
- Comment ces jeunes intériorisent, négocient ou résistent-ils aux injonctions qui leur sont formulées ?
- Quel sens donnent ces jeunes à leur situation NEET ?

Ces questions permettent de prendre en compte les dimensions prescriptives et évaluatives de l'assignation de non-conformité de ces jeunes vis-à-vis des normes sociales du travail et de la méritocratie. Elles rendent également possible l'objectif de renversement de perspective porté par cette thèse en explorant les différentes manières qu'ont ces jeunes d'interagir avec celles-ci.

Dans la section qui suit, je présente le dispositif d'enquête mis en place et la méthodologie employée afin de répondre à ces questions de recherche.

### **II.4 - Méthodologie de recherche: une démarche qualitative et compréhensive**

Pour répondre aux objectifs de recherche présentés, cette enquête mobilise une méthode qualitative dont la mise en œuvre repose essentiellement sur des entretiens semi-dirigés. Cette thèse s'appuie au total sur 36 entretiens semi-dirigés avec des jeunes en situation NEET et 6 intervenants sociaux (pour ces derniers, il s'agit de trois entretiens individuels et d'un entretien collectif avec 3 intervenants). Au-delà d'avoir été des interlocuteurs et intermédiaires indispensables pour la mise en relation avec une partie des participants à

l'enquête, ces derniers sont en contact quotidien avec des jeunes ni aux études, ni en emploi, ni en formation, et offrent un regard complémentaire sur certains des questionnements de cette thèse.

Les obstacles pour mener des enquêtes et entrer en contact avec les NEET sont régulièrement évoqués dans la littérature. De quelle manière rejoindre ces jeunes, notamment ceux ne fréquentant pas d'organismes d'aide au retour à l'emploi et aux études ? Comment englober la diversité de profils de cette catégorie ?

#### **II.4.1. - Comment « rejoindre » des jeunes en situation NEET ?**

Dans les parties qui suivent, je reviens sur les stratégies mises en place pour rejoindre les jeunes en situation NEET, et la manière dont se sont déroulés les entretiens. Je poursuis ensuite par quelques remarques quant à ma positionnalité dans cette recherche. Enfin, j'expose la manière dont j'ai constitué des idéaltypes afin de rendre compte des différentes postures et types d'interaction vis-à-vis de la normativité du travail et des principes méritocratiques.

##### *II.4.1.1 – Raisonner par sous-groupes sociaux*

Parmi les différents travaux portant sur les NEET que j'ai pu recenser, l'un d'eux a particulièrement retenu mon attention. L'article « Counting and Meeting NEET Young People: Methodology, Perspective and Meaning in Research on Marginalized Youth » de l'anthropologue norvégien Bjørn Hallstein Holte publié en 2018 a en effet pour particularité de présenter les raisons pour lesquelles ce dernier n'a pas été en capacité de conclure son enquête sur les jeunes NEET en Norvège. Parmi les éléments que l'on peut retenir, l'auteur montre de quelle manière le label NEET est différemment compris en fonction des interlocuteurs de terrain et des jeunes eux-mêmes. En effet, si la catégorie commence à être connue dans les milieux de la recherche et des politiques publiques, il ne s'agit ni d'un terme bien identifié chez les organismes sortant du champ de la réinsertion à l'emploi et aux études, ni d'une dénomination pouvant aisément faire sens à la société en général (comme peuvent l'être au contraire « les jeunes au chômage » ou « les jeunes

décrocheurs » par exemple), ni même d'une appellation à laquelle les jeunes s'identifient<sup>19</sup>. L'anthropologue décrit ainsi dans son article comment les différents intermédiaires pouvant potentiellement le mettre en contact avec de jeunes NEET faisaient souvent référence à des jeunes identifiés comme ayant des comportements jugés « à risque » : membres de gangs, usagers de drogues, etc.

Ces remarques font écho à ma propre enquête. D'abord, en consultant la littérature scientifique sur les NEET, je me suis rapidement aperçu que la déviance attribuée à ces jeunes n'est pas uniquement construite à partir de leur absence de statut, mais également par les représentations qui en sont faites au sein même des travaux académiques. Beaucoup d'études prennent en effet pour objet spécifiquement les jeunes catégorisés comme NEET dans le cadre d'enquêtes pour tenter de déterminer si ces jeunes seraient davantage susceptibles que d'autres d'adopter des comportements « dangereux » : consommation de drogues et d'alcool (Chen, 2011), actes de délinquance (Baggio & *al.*, 2015 ; Henderson, Hawke & Chaim 2017).

Sur le terrain ensuite, les intermédiaires de recherche me recommandaient souvent les profils, considérés comme étant à leurs yeux les plus vulnérables, par ailleurs souvent des hommes. Certains de mes interlocuteurs faisaient également part de leur étonnement lorsque je leur indiquais que des situations NEET assumées m'intéressaient tout autant dans le cadre de ma thèse.

C'est pourquoi j'ai estimé que la méthode la plus adaptée à trouver et rendre compte des divers profils NEET était de raisonner par sous-groupes et non pas d'aborder les potentiels participants en mobilisant la catégorie NEET en tant que telle. Ainsi, excepté lorsque je m'adressais à des Carrefour Jeunesse Emploi dont les intervenants sont familiers de ce terme, j'adaptais mon approche en fonction du sous-groupe ciblé. Cette démarche ne consistait pas à dissimuler l'objet principal de recherche, mais à adapter le discours en exposant les raisons pour lesquelles je m'intéressais à leur profil dans le cadre de la catégorie NEET. Je n'abordais par exemple pas de la même manière des jeunes se retirant volontairement de l'école ou du marché de l'emploi et des jeunes ayant vécu dans la rue

---

<sup>19</sup> À l'exception d'une frange très marginale politisée, à l'image du mouvement japonais, s'identifiant comme NEET.

survivant grâce à des organismes communautaires. En d'autres termes, la méthode la plus efficace pour entrer en contact avec ces jeunes fut d'approcher ces jeunes autrement que par le seul statut NEET. Cette méthodologie de recherche m'a également permis de garder à l'esprit que le label NEET reste une catégorie statistique d'action publique et non pas un concept théorique ou un groupe sociologique défini.

Si j'ai abordé les stratégies d'enquêtes afin d'entrer en contact avec les NEET, la phase de terrain a également contenu son lot d'enjeux et de défis.

#### *II.4.1.2 – De l'entrée par les Carrefour Jeunesse Emploi*

Afin de faciliter la mise en contact avec des jeunes catégorisés comme NEET, j'ai dans un premier temps contacté les CJE dans toutes les provinces du Québec par courriel. Financés par le Secrétariat à la Jeunesse québécois et au cœur de la Stratégie d'action jeunesse québécoise, les CJE ont pour mission d'accompagner les jeunes de 16 à 35 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle : intégration ou retour sur le marché de l'emploi, persévérance scolaire, projets de volontariat ou d'entrepreneuriat, soutien psychologique et démarches quotidiennes (logement et autres besoins courants). *Tandem*, *Jeunes En Mouvement* et plus récemment *Départ@9*, plusieurs dispositifs ciblant spécifiquement les jeunes ni aux études ni en emploi ont ainsi été mis en place ces dernières années. Les jeunes fréquentant cet organisme peuvent être référencés par les services d'Emploi-Québec ou bien venir de leur propre initiative. D'autres sont enfin ciblés directement par des travailleurs de rue ou travailleurs sociaux, ces derniers conseillant aux jeunes d'avoir recours au CJE de leur quartier de résidence. Pour illustrer la difficulté à rejoindre ces profils de jeunes, même au sein d'organismes dédiés à leur réintégration aux études ou au marché du travail, plus d'une trentaine de CJE ont transmis la recherche à leur groupe de jeunes. Finalement, « seulement » 21 participants ont été recrutés par le biais de ces structures dans le cadre de cette recherche.

Les travaux sociologiques portant sur la catégorie NEET ont la particularité de porter sur des jeunes aux situations, épreuves et expériences très diverses que d'autres enquêtes peuvent prendre pour objet sans explicitement mobiliser le concept de NEET, comme les jeunes « chômeurs » ou « décrocheurs ». En effet, si la catégorie NEET n'existe que depuis



1996 (Furlong, 2007) et que la formulation de politiques publiques la ciblant spécifiquement est un phénomène très récent, les profils constituant les NEET ne sont eux pas nouveaux et le processus de réinsertion de ces derniers ont déjà fait l'objet de nombreux travaux antérieurs (via les jeunes décrocheurs ou jeunes sans emploi). Si la littérature insiste sur la pluralité des profils constituant la catégorie, l'immense majorité des études qualitatives se restreignent cependant à des jeunes qualifiés de vulnérables ou dont la situation est jugée subie. Si la littérature insiste sur la pluralité des profils constituant la catégorie, l'immense majorité des études qualitatives se restreignent cependant à des jeunes qualifiés de vulnérables ou dont la situation est jugée subie. Comme je l'ai déjà indiqué, les participants aux enquêtes portant sur les NEET sont ainsi dans une très large mesure des jeunes inscrits dans un processus de réinsertion à l'emploi ou aux études et participant à un programme assuré par un organisme. Je formule deux hypothèses pouvant expliquer ce phénomène.

D'abord, passer par des organismes de réinsertion et de soutien aux jeunes semble être l'entrée de terrain la plus faisable et réaliste lorsque l'on souhaite enquêter sur les NEET. Il s'agit par ailleurs la méthode que j'ai moi-même privilégiée au début de mon enquête et 21 participants à cette recherche sur les 36 ont été recrutés par l'intermédiaire des CJE. Ainsi, certaines expériences de désaffiliation et formes de vulnérabilité sont encore peu visibles dans les travaux académiques. Cette situation peut s'expliquer en grande partie par les limites inhérentes au dispositif d'enquête des chercheurs lorsque ces derniers tentent de joindre des jeunes « invisibles » ou « hard to reach » (Eurofound, 2016) et l'hétérogénéité des profils de la catégorie NEET. Les études qualitatives ont ainsi dans la majorité d'entre elles été réalisées en partenariat avec des structures associatives et organismes d'insertion, ce qui constitue une certaine « logique » étant donné que la catégorie NEET est un objet institutionnel construit afin de cibler ces jeunes. Certaines études rapportent également la difficulté à faire témoigner ces jeunes en raison du sentiment de gêne ou de honte vis-à-vis de leur situation (Blairon, 2013), faisant écho aux représentations stigmatisantes et potentiellement intériorisées par les acteurs que j'ai évoqués.

Ensuite, ma seconde hypothèse quant à la domination de jeunes NEET participant à des programmes de réinsertion dans les enquêtes sociologiques tient à la nature des objectifs

d'enquêtes. Comme je l'ai fait remarquer, un nombre conséquent d'études portant sur ces jeunes sont initiées par les pouvoirs publics ou des organismes institutionnels. Les jeunes absents du système éducatif et du marché de l'emploi par choix semblent ainsi écartés d'office étant donné leur imperméabilité supposée aux projets d'intervention publique visant à une réinsertion. Or, il me semble que l'ambition d'investiguer les visages, parcours et expériences de ces jeunes ne peut pas faire l'impasse sur le fait d'intégrer des profils de jeunes dont cette situation est à un certain degré assumée.

#### *II.4.1.3 – À une volonté de rejoindre des profils en dehors des organismes d'aide de retour à l'emploi*

Les participants ne fréquentant pas d'organismes de retour à l'emploi ou aux études au moment de l'enquête peuvent être en situation NEET par « choix » ou souhaiter se réintégrer au marché du travail ou au système éducatif sans passer par ces organismes. Les jeunes en situation NEET sont souvent appréhendés par les problèmes sociaux dont ils sont les représentants : chômage, décrochage scolaire, situations de désaffiliation, problèmes de consommation... Cependant, si tous ces enjeux semblent indispensables à rendre compte et difficilement évitables lorsque sont pris les NEET comme objet d'études, tous ces jeunes ne sont pas en situation de vulnérabilité. C'est pourquoi j'ai dès le début de ma réflexion sur mon sujet de thèse choisi d'intégrer dans mon enquête des NEET dont la situation n'est à leurs yeux pas problématique.

J'ai ainsi pris le parti de rejoindre des jeunes ne fréquentant pas d'organisme d'aide au retour aux études ou à l'emploi au moment de l'enquête, démarche qui s'est avérée non sans difficulté, en particulier en contexte de pandémie. Parmi eux, certains s'inscrivent dans trajectoires volontaires d'aller et retour sur le marché du travail, tandis que d'autres refusent catégoriquement de se réintégrer.

Se mettre volontairement en retrait de l'emploi et de l'éducation revient à sortir de nombreux mécanismes de solidarité et de protection. Les capacités différenciées à répondre à ces impératifs dépendent d'un grand nombre de variables et des ressources sociales et économiques à disposition, dont les profils les plus vulnérables au sein des NEET sont *a priori* moins dotés. L'enjeu était donc pour moi de rendre compte de situations

NEET assumées tout en prenant garde d'éviter de tomber dans un relativisme et un certain romantisme de ces parcours. Rappelant que l'approche critique des programmes sociaux ne doit pas être interprétée comme un appel au désengagement de l'État vis-à-vis de ces jeunes, Jean Blairon (2013) pointe par ailleurs la tendance de certains individus bien « intégrés » à romantiser la situation des NEET :

« La recherche sur un objet ainsi prédéfini peut dès lors pointer vers la justification politique de déconstruction des protections sociales encore existantes, voire se teinter d'un romantisme de mauvais aloi : considérées comme une nouvelle « terra incognita », ces personnes sont vues comme des « alternatives en gestation » mais conçues du point de vue des dominants ; il arrive très fréquemment que ceux qui ont un travail, par exemple, et surtout un travail garanti, voient dans ce qu'ils construisent comme une « marge » la promesse d'une mise en cause d'un aspect de ce qu'ils possèdent qui les dérange (souvent très moyennement d'ailleurs) en feignant d'oublier les avantages qu'ils retirent de ce qu'ils ont : par exemple, combien de « mises en cause » du caractère trop contraignant du travail (« est-ce donc la seule façon de s'épanouir ? ») font-elles radicalement l'impasse sur les avantages et droits que ledit travail procure... » (p.3).

Afin d'entrer en contact avec des jeunes étant en situation NEET de manière assumée et de trouver des profils de jeunes en situation NEET souhaitant « se réintégrer » ne fréquentant pas un des programmes administrés par un CJE, je suis entré en contact avec d'autres structures et ai adopté plusieurs stratégies.

Si cela ne concerne que trois des participants parmi les 36 jeunes rencontrés dans le cadre de cette thèse, j'ai tout d'abord investigué dans mon propre cercle social qui m'a permis d'inclure trois participants dont les diverses aspirations les amènent à réaliser des allers et retours volontaires entre périodes en emploi ou aux études et périodes NEET. Au-delà de ma volonté de limiter le nombre de connaissances personnelles dans l'échantillon, comme je le développe davantage lorsque j'aborde les efforts de réflexivité indispensables à mon dispositif d'enquête, je souhaitais également toucher d'autres profils de jeunes dont la situation NEET est assumée que les artistes, groupe social régulièrement mobilisé dans les études portant sur les trajectoires discontinues volontaires (Coulangeon, 1999 ; Cingolani, 2014 ; Roux, 2017 ; Barré, 2019). J'ai donc ensuite contacté un important nombre de structures très diverses : réseaux sociaux de saisonniers, réseau des diplômés des

universités, clubs sportifs, refuges, associations d'aide alimentaire, associations de lutte contre pauvreté, etc. afin que ces dernières puissent diffuser mon appel à participants. Si je n'ai dans la majorité des cas pas obtenu de réponses, le contexte de pandémie ne facilitant pas les démarches, j'ai finalement pu recruter au total 15 participants ne fréquentant pas d'organismes au moment de l'enquête. Les recommandations des jeunes déjà interrogés ont par ailleurs constitué un canal important de recrutement parmi ces profils de jeunes. Le tableau ci-dessous récapitule dans les grandes lignes les sources de recrutement des enquêtés :

Tableau 2 : Sources de recrutement des participants

Inscrits au CJE Départ@9	21
Recommandations des enquêtés	6
Appel à participants sur internet (Collectif pour un Québec sans pauvreté, Mouvement pour un revenu de base au Québec, Réseau de diplômés des universités québécoises)	5
Auberge du Cœur	1
Cercle social de l'enquêteur	3
Total	36

Bien qu'une description davantage détaillée des participants soit fournie en annexe, certaines caractéristiques saillantes peuvent être relevées ici :

- Les participants de mon enquête sont âgés de 18 à 30 ans, avec une moyenne d'âge de 25 ans, ne sont au moment de l'enquête inscrits dans aucun établissement scolaire, n'occupent pas un emploi rémunéré et ne sont inscrits dans aucun cycle de formation.
- 21 résident en milieu urbain, 12 en territoire rural ou « éloigné », définition sur laquelle je reviendrai, et 3 que j'ai qualifié de « périphérique » malgré le caractère imparfait de ce terme. Il y a également une répartition de 25 hommes et 11 femmes, déséquilibre sur lequel il sera également revenu.
- Les jeunes interrogés sont en situation NEET depuis 16 mois en moyenne, les durées allant de 6 mois à 6 années. À ce sujet, si une « courte » ou « longue » durée en situation

NEET peut influencer la manière de représenter sa situation et le point de vue sur le rapport aux normes sociales retenues dans le cadre de cette thèse, cette moyenne de 16 mois reflète davantage une indication qu'un élément structurant. Certains jeunes ont en effet pu connaître des périodes NEET à d'autres moments de leur parcours et réaliser des trajectoires d'allers et retours entre situation NEET et présence au sein du système éducatif ou du marché du travail. De la même manière, un jeune peut très bien avoir connu une période NEET de plusieurs années, occuper un emploi temporaire, puis se retrouver une nouvelle fois en situation NEET.

#### **II.4.1.2 - Déroulé des entretiens et profils des jeunes NEET participants**

Lorsque je présentais ma recherche aux potentiels participants et participantes, j'insistais sur le fait de les considérer comme légitimes à penser le monde qui les entoure. Cette démarche s'inscrit dans une logique « compréhensive » : traditionnellement rattachée à Max Weber, la sociologie compréhensive s'intéresse au sens donné par les individus à leurs actions et représentations (de Singly, 2010). Donner la parole à des jeunes catégorisés comme NEET est ainsi un trait constitutif d'une démarche visant à reconnaître l'agentivité et la capacité de ces derniers à interpréter leur situation et à donner leur avis sur le monde dans lequel ils évoluent.

Abhijit Banerjee et Esther Duflo (2012) ont par ailleurs pointé l'illégitimité automatique à « se raconter » associée aux individus en situation de marginalité :

« Lorsqu'on leur accorde une place, les pauvres figurent généralement comme les acteurs d'anecdotes tragiques ou édifiantes, des êtres dignes d'admiration ou de pitié, mais jamais comme une source de connaissance, ni comme des personnes qu'il importerait de consulter pour savoir ce qu'ils pensent, ce qu'ils veulent ou ce qu'ils font » (p.10).

Ma première rencontre avec de jeunes NEET a eu lieu au CJE du sud-ouest de Montréal. Après plusieurs échanges avec les intervenants responsables du programme *Départ@9*, ces derniers m'ont invité à présenter mon projet de recherche à leur groupe de jeunes. J'ai donc pu parler de ma recherche et échanger avec une dizaine de jeunes. Finalement, seulement une personne du groupe m'a recontacté malgré les relances. L'échec de ma première tentative m'a permis d'ajuster mon approche. Après réflexion et échanges avec les

intermédiaires de recherche, il m'est apparu que mes tentatives pour toucher des profils davantage vulnérables ne fonctionneraient pas sans « incitatif ». J'ai donc décidé de mettre en place une rémunération de 30 dollars par entretien.

Par ailleurs, un autre « échec » relatif que je souhaite mentionner concerne ma tentative d'appel à participants sur Internet. En effet, quelques-uns des premiers participants à l'enquête m'ont confié discuter en ligne avec des jeunes étant en situation NEET à travers des forums. J'ai donc lancé une invitation à la recherche sur le site communautaire *Reddit* étant donné que j'avais remarqué que quelques discussions sur les NEET étaient présentes sur le forum. À la suite de mon appel à participants dans lequel j'expliquais ma démarche d'inverser le regard, un débat entre les utilisateurs s'est rapidement déroulé sur le forum. Si j'ai reçu quelques messages de jeunes souhaitant participer à la recherche, mais ne correspondant malheureusement pas aux critères fixés, d'autres jeunes ont indiqué leur mécontentement. Parmi les remarques, celle revenant le plus souvent consistait à critiquer le fait qu'un chercheur décrit comme « privilégié » souhaite étudier « les pauvres » et profiter d'un sujet lui paraissant « exotique » pour bâtir sa carrière académique.

La pandémie due au COVID-19 a débuté au moment où un peu moins d'une dizaine d'entretiens avaient été effectués, exerçant une influence à la fois sur les possibilités et modalités de recrutement des participants et la manière de conduire les entretiens suivants. Alors que j'avais prévu de me rendre dans les différentes régions du Québec et de conduire physiquement les entretiens, les structures et organismes qui avaient prévu de m'accueillir ont tous été contraints de fermer. La pandémie m'a ainsi contraint à réaliser la moitié des entrevues à distance, par téléphone ou *Zoom*. Il est difficile d'être certain de l'influence de ces entretiens réalisés à distance. L'aspect du recrutement s'est révélé être une épreuve en période de pandémie, plusieurs intermédiaires ou structures alternatives aux CJE avec qui j'étais en contact ou que j'avais prévu de solliciter (Auberges du Cœur, organismes de soutien aux nouveaux immigrants au Québec) fermant pour une durée indéterminée et devant gérer au quotidien les diverses problématiques dues à la pandémie.

Dans le même temps, l'entrevue à distance semble avoir permis de désacraliser l'exercice pour beaucoup des enquêtés. Comme il en sera rendu compte, la très grande majorité des participants sont aux prises avec des problématiques de santé mentale impliquant des formes d'anxiété sociale plus ou moins importantes. Ces jeunes ont ainsi semblé être plus à l'aise à accepter de participer et « se raconter » à une personne inconnue, de surcroît dans le cadre d'une étude académique. Par ailleurs, parmi les quelques enquêtés dont l'entrevue s'est déroulée par Zoom, aucun n'a souhaité mettre activer sa caméra.

Concernant le déroulé des entrevues, si je joins un exemple de grille d'entretien en annexe (annexe 2), il me semble important d'expliquer de manière synthétique la méthode employée afin de saisir le rapport de ces jeunes à la normativité du travail et à la méritocratie. Étant donné la diversité des profils des participants, chaque entretien comporte une dimension singulière dans la manière dont celui-ci s'est déroulé et les enjeux plus spécifiquement abordés par chacun de ces jeunes ont été influencés par la manière subjective de vivre leur situation NEER, leurs aspirations, etc. Cependant, un enjeu commun à tous les entretiens émergeait : comment rendre concrètes, dans le cadre d'entrevues, les interrogations portées par cette thèse, ces dernières dans une certaine mesure abstraites ?

La méritocratie ou la « normativité du travail » sont en effet des considérations théoriques qu'il est nécessaire de rendre intelligibles si l'on veut saisir le rapport qu'entretiennent ces jeunes avec ces normes sociales dans le cadre d'entretiens. La question du travail semblait dans ce poser moins de difficultés étant donné que ces jeunes pouvaient s'appuyer sur leurs expériences concrètes en emploi. En interrogeant ces jeunes sur leurs parcours en emploi et leurs expériences de travail, j'ai pu poser les bases d'une discussion permettant de mieux introduire les dimensions de la normativité du travail décrites dans le deuxième chapitre et de comprendre leur manière de réceptionner les diverses injonctions formulées à leur égard. Le rapport à la méritocratie semblait quant à lui au premier abord plus difficile à saisir, même si bon nombre de ces jeunes identifiaient bien le terme. Plutôt que de les interroger frontalement sur la définition qu'ils formuleraient de la réussite ou du mérite, j'ai pris le parti d'aborder cet enjeu par des questions renvoyant aux dimensions explicitées dans le cadre théorique (chapitre 2), par exemple : « penses-tu que ton milieu

d'origine a une influence sur ton parcours de vie ? » ; « Penses-tu que l'on peut accéder à ce à quoi on aspire à partir du moment où l'on fait des efforts ? » ; « As-tu déjà ressenti de la stigmatisation du fait de ta situation NEET ou de bénéficiaire de l'aide sociale ? ; « Penses-tu que l'on peut accéder à ses aspirations sans diplôme ? ». Si ces questions sont loin d'être exhaustives, il s'agit d'une illustration de la manière dont j'ai tenté de saisir leurs représentations vis-à-vis du modèle méritocratique.

Par ailleurs, lors des discussions avec les participants, certains ont d'eux-mêmes illustré leurs réflexions quant aux normes de réussite sociale et à la méritocratie en évoquant des symboles ou figures pour illustrer leur propos. C'est dans ce cadre que la formule « quand on veut, on peut », « le rêve américain », voire le « rêve canadien » a été mobilisé spontanément par certains d'entre eux. Constatant que cela permettait d'approfondir la discussion et donner un sens plus concret à des considérations pouvant être assez théoriques ou abstraites, j'ai parfois moi-même mobilisé ces figures et symboles pour préciser mes questions. Tout en étant conscient que « le rêve américain » répond au contexte socio-politique particulier états-Unien, il me semble que ses principes clés, à savoir l'idée d'une égalité des chances de la responsabilité individuelle comme déterminant de la réussite sociale (Hochschild, 1995 ; Lamont, 2019) sont généralisables au contexte québécois et a permis à certains jeunes de s'exprimer de manière plus pratique sur ces questions.

#### **II.4.1.3 - Une nécessaire réflexivité**

La recherche de participants et la conduite des entretiens ont également nécessité une certaine réflexivité concernant ma propre positionnalité de chercheur et des enjeux qui m'animent. En effet, cette thèse constitue une forme d'aboutissement de sujets que je questionne depuis mon entrée dans les études supérieures, à savoir les alternatives possibles à la normativité du travail dans le parcours de vie l'interrogation de la légitimation des principes méritocratiques. Mon mémoire de maîtrise en science politique à l'Université de Montréal était ainsi consacré aux enjeux entourant l'allocation universelle (appelée aussi revenu de base ou revenu minimum garanti). Au-delà du débat entre



opportunités et limites de cet instrument envisagé comme un outil de justice sociale pour les uns et piège libéral par les autres, c'est particulièrement la dimension automatique de la dignité et du mérite par le travail et les efforts, ainsi que la panique morale autour d'une société « d'assistanat », qui m'intéressait.

Concernant les jeunes assumant leur retrait du marché du travail et leur situation NEET, je devais rester particulièrement vigilant aux potentielles proximités intellectuelles que je pouvais entretenir avec eux afin de ne pas influencer les orientations de mes questions et leurs réponses. Comme il le sera vu plus loin dans cette thèse, c'est surtout parmi ce groupe de jeunes que l'on retrouve le peu de participants ayant fréquenté l'université, particulièrement dans des cursus en sciences sociales (sans pour autant en sortir diplômés pour beaucoup), les jeunes s'inscrivant dans des activités artistiques, et ceux se qualifiant de militants, non pas dans le sens des formes de participation traditionnellement reconnues de politisation (vote, engagement dans des formations politiques et participations à des mobilisations collectives) mais dans leur manière d'interroger les normes constitutives du sens commun. Donnée anecdotique, mais à mes yeux parlante, le seul participant m'ayant demandé près de deux ans plus tard de lui envoyer le manuscrit de cette thèse provient de ce groupe de participants assumant leur situation NEET. L'ensemble de ces éléments pouvant potentiellement créer des affinités intellectuelles, trois de ces participants étant par ailleurs des connaissances personnelles, je devais rester vigilant à rendre compte de leurs représentations, et non pas des miennes à travers eux.

Dans une autre perspective, j'ai été attentif dans ma volonté d'inverser le regard à ne pas chercher à endosser le rôle de « porte-parole » des jeunes étant en situation NEET par contrainte. J'ai ainsi pris soin d'éviter d'interpréter tout propos allant à l'encontre des représentations institutionnelles comme une « preuve » d'un écart entre réalité instituée et réalité vécue. Dans ce cadre, la déconstruction de certains stéréotypes visant les jeunes en situation NEET est davantage une conséquence de l'enquête que le postulat, même si l'hypothèse de ces écarts est à l'origine de ma démarche et de ma positionnalité.

Par ailleurs, si les jeunes en situation NEET représentent l'archétype de la « classe-objet », le chercheur enquêtant auprès d'une population qualifiée de vulnérable, exclue ou en

retrait, peut involontairement adopter certains stéréotypes dont il cherche *a priori* à s'éloigner. Laura Nader (1972) affirmait dans les années 70: « Don't study the poor and powerless because everything you say about them will be used against them » (citée dans Bourgois, 2001). Bien que la méthodologie par entretiens plutôt qu'ethnographique employée dans cette thèse réduit selon moi le poids de la positionnalité du chercheur dans les effets d'interactions, ces derniers existent toujours. Dahlia Namian (2015) souligne dans ce cadre les difficultés et les précautions à prendre pour le chercheur lorsqu'il cherche à étudier les individus qualifiés de marginaux :

« Comment nommer les personnes à la marge faisant l'objet des pratiques sociales que nous étudions comme chercheurs, sans adopter nous-mêmes des catégories administratives qui, sous couvert de neutralité, tendent à réduire les personnes à leurs seules étiquettes, étiquettes fondées généralement sur des caractéristiques indésirables ou des stéréotypes négatifs ? » (p.114).

Sur un autre registre, au vu des profils concernés par ma recherche, je formule l'hypothèse que mon profil a eu des effets de genre et d'âge sur le portrait des enquêtés. Par exemple, lors de l'étape du recrutement des participants, je me suis heurté à certains obstacles dans mes tentatives de rendre compte d'un échantillon paritaire, les jeunes hommes étant plus nombreux parmi les jeunes de l'enquête. Tout d'abord, les programmes de retour aux études et à l'emploi avec lesquels j'ai eu des contacts étaient composés en majorité d'hommes. Étant donné qu'il s'agit d'une source de recrutement importante de mon échantillon, il m'a fallu prioriser les possibilités de recrutement alternatives pour m'entretenir avec davantage de femmes. Cependant, même lorsqu'un contact était établi, il est arrivé plusieurs fois que les participantes prévues ne se présentent pas au rendez-vous. L'une d'entre elles avait par exemple fait part de sa préférence à réaliser l'entretien avec une femme, ce que j'avais accepté, avant de finalement se rétracter.

D'un autre côté je fais l'hypothèse que l'effet d'âge a eu un impact positif sur le déroulé de l'enquête. Étant donné la proximité de mon âge avec celui des enquêtés (certains étaient même plus âgés que moi au moment de l'entrevue), les entretiens se sont souvent déroulés sur un ton assez informel. Si ces derniers ont l'habitude de « se raconter » aux différentes parties prenantes institutionnelles qu'ils fréquentent (services d'aide à l'orientation, à

l'emploi, etc.) il est fréquemment arrivé que les jeunes se soient montrés étonnés et enthousiastes à l'idée de donner leur avis sur certains enjeux les concernant directement, mais sur lesquels ces derniers m'ont confié être rarement consultés.

Les assises de mon cadre théorique et les entretiens réalisés m'ont permis de rendre compte de différentes manières d'interagir avec la normativité du travail et le modèle méritocratique, ainsi que diverses façons de donner subjectivement sens à la situation NEET. Dans ce cadre, j'ai fait émerger trois « logiques » et « idéaltypes ».

#### **II.4.2 - La constitution d'idéaltypes : « résistance », « intériorisation » et « compromis »**

Dans leur ouvrage *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion* (1994), Claude Dubar et Didier Demazière qualifient la construction de typologies d'« une des opérations les plus courantes et les plus pratiquées dans les sciences sociales comme dans les sciences expérimentales » (p.274) :

« La sociologie est indissociable d'opérations de tri, classement et mise en ordre des matériaux empiriques qui, en réduisant la complexité des phénomènes étudiés, en dégagent une meilleure intelligibilité. Dans cette perspective, la production de typologies tend à devenir une routine de recherche, en particulier pour les enquêtes à visée compréhensive fondées sur des entretiens approfondis (Demazière, 2013, p.333).

Les typologies sont dans ce cadre régulièrement utilisées dans la littérature sur la jeunesse, et l'étude des jeunes « à la marge » ne fait pas exception (Dubet, 1987 ; Becquet 2012, ; Bregeon 2013 ; Fansten & Figueiredo 2015 ; Van de Velde, 2016 ; Bourdon, Longo & Charbonneau, 2018 ; Longo & Gallant, 2019).

En ce qui concerne ma propre recherche, l'analyse typologique n'était pas une méthode que j'avais envisagée en commençant les entretiens. Je craignais en effet que cette démarche ne m'amène d'une part à caricaturer et figer des expériences, d'autre part à recatégoriser une énième fois ces jeunes, ce qui m'apparaissant à certains égards peu compatible avec la déconstruction critique de la formulation de la catégorie proposée dans la première partie. Cependant, comme l'expose Dominique Schnapper (2012), la constitution d'une typologie « ne se confond pas avec la classification en catégories, même si la pensée classificatoire et

la pensée typologique peuvent être successivement, l'une et l'autre, mobilisées lors du déroulement d'une recherche » (p. 140). Les postures établies ici s'inscrivent ainsi dans les « idéaltypes » au sens de Max Weber (1965 [1922]), c'est-à-dire dans le cadre d'un mode de conceptualisation et de construction abstraite (Coenen-Huther, 2003) accentuant délibérément certains traits en proposant une version « stylisée » (Schnapper, 2012) de la réalité observée. La constitution de ces idéaltypes ne présuppose ainsi pas que chaque participant classé dans un groupe d'enquêtés donné dispose d'un parcours similaire et que les représentations, pratiques et décisions individuelles sont parfaitement rationnelles. Jacques Coenen-Huther (2003) résume ainsi l'intérêt de cette démarche :

« En tant que concept générateur, le type idéal fournit une base utile à l'approche comparative par son caractère sélectif. Il offre un principe d'intelligibilité par la mise en évidence de contrastes. De la sorte, il amorce un raisonnement théorique plus élaboré en suggérant des compatibilités et des incompatibilités pouvant donner la clé de tensions au sein d'un système social. Ainsi, le type idéal peut être mis au service de la comparaison, au service de la recherche de sens ou au service de l'analyse causale » (p.542).

Cette analyse typologique se veut ainsi comme un instrument permettant une « clarification du réel et d'intelligibilité des relations entre les hommes, qui consiste à comparer les résultats des enquêtes à une idée abstraite construite par le chercheur en fonction de son point de vue » (Schnapper, 2012, p.7). De cette manière, il est possible de lier les processus macrosociologiques et les expériences de ces jeunes et d'analyser cette interaction entre normes et représentations. Dans la continuité de cette idée, Bernard Lahire précise dans son article « Risquer l'interprétation » (1996) que « toute interprétation sociologique pertinente est une surinterprétation contrôlée » (p.17). Dans le cadre de mon approche compréhensive, je ne cherche ainsi pas à classer les participants dans le cadre d'une recatégorisation, mais plutôt à rendre intelligible cette interaction avec la normativité du travail et le modèle méritocratique qui m'intéresse dans le cadre de cette thèse. Ce procédé me permet ainsi d'ancrer socialement les jeunes interrogés et comprendre de quelle manière leurs histoires personnelles et parcours s'agencent avec les représentations qu'ils formulent vis-à-vis de ce socle normatif et de leur situation NEET.

L'intérêt est ainsi pour moi de proposer une approche alternative aux typologies construites à partir du degré de désengagement vis-à-vis du marché du travail et de m'écarter d'une lecture basée sur une distinction binaire entre attitude « active » et « passive ». En procédant de cette manière, je prends également soin d'éviter une dichotomie entre d'un côté des jeunes « maîtres » de leur parcours, capables de réflexivité et de « se subjectiver », et d'un autre côté des NEET « désengagés », renvoyant à des logiques de responsabilisation. Il s'agit ainsi d'éviter les deux biais déjà relevés par Claude Grignon et Jean-Claude Passeron dans *Le savant et le populaire* (1989) du « misérabilisme » et du « populisme ». Selon les deux sociologues, le misérabilisme renvoie à l'idée de considérer toutes les pratiques des classes populaires<sup>20</sup> uniquement au prisme de la domination, du manque et de la privation. Le populisme, dans ce cadre, envisage à l'inverse le populaire comme une culture « authentique » et autonome.

L'analyse des différentes interactions avec la normativité du travail et le modèle méritocratique a nécessité de m'appuyer sur certaines dimensions afin de rendre compte des écarts entre « la réalité préalablement construite et la réalité mise au jour par la recherche qui sont de nature à fournir des hypothèses relatives aux motivations ou aux comportements des acteurs » pour reprendre les propos de Jacques Coenen-Huther (2003, p.543). La définition de ces dimensions a en effet été primordiale pour deux raisons. D'une part, ces dernières ont été primordiales au moment des entretiens afin de rendre intelligibles les questions au cœur de cette recherche pour les participants. Ensuite, au stade de l'analyse, il était nécessaire de préciser les critères de comparaison pour constituer les idéaltypes. En conséquence, trois idéaltypes dans la manière d'interagir avec la normativité du travail et le modèle méritocratique ont été établis : la logique de *résistance*, la logique d'*intériorisation* et la logique de *compromis*. Les dimensions comparatives sur lesquelles se basent les idéaltypes présentés dans cette thèse peuvent être synthétisées dans le tableau ci-dessous :

---

<sup>20</sup> Bien qu'un certain consensus apparaisse parmi les chercheurs quant à une dotation en capital économique, social et culturel plus faible que le reste de la population (Siblot & al., 2015), les travaux en sociologie des quartiers populaires soulignent la nécessité de prendre en compte la pluralité des groupes sociaux constituant les classes populaires. Olivier Schwartz (1998) invite ainsi à appréhender les classes populaires en termes de domination et d'acculturation tout en reconnaissant qu'une multitude de situations peuvent être rencontrées. En outre la catégorie du populaire ne renvoie pas aux mêmes spécificités en fonction du contexte dans lequel il est mobilisé (Fassin, 1996).

Tableau 3 : Les dimensions d'analyses retenues dans la constitution des idéaltypes

Postures Dimensions	Logique de résistance	Logique d'intériorisation	Logique de compromis
Rapport au système éducatif	Représenté comme formaté et assimilé au « système »	Sentiment de responsabilité individuelle dans « l'échec » scolaire	Perçu comme déconnecté et pas assez professionnalisant
Rapport à l'emploi	Représenté comme source d'exploitation et rapport utilitaire	Tension entre peur et moyen de s'intégrer	Perçu comme valorisant et source et d'identité sociale
Aspirations	Multidimensionnelles et autonomisées du marché de l'emploi	S'en sortir : stabilité financière et émotionnelle	Emploi correspondant à leurs aspirations
Figures de réussite	Entre individualisation et déconstruction de l'idée même de « réussite »	Restreintes aux conditions objectives de vie (avoir un toit, sortir de la « misère », être autonome...)	Se placer durablement en emploi et s'assumer financièrement
Rapport à l'avenir	Confiant pour soi, pessimiste pour le monde	Fort pessimisme et perspectives d'enlèvement	Optimisme modéré et espoir en la réversibilité de la situation
Croyance au modèle méritocratique	Rejet et déconstruction	Entre intériorisation de « l'échec » perçu et prise en compte des inégalités de départ	Forte adhésion
Sens donné à la situation NEET	Assumée et réinterprétée	Subie et source de souffrance sociale	Contrainte mais temporaire

Si l'analyse des différents types d'interactions est au cœur de ma démarche, il est nécessaire dans un premier temps de rendre compte des épreuves et représentations communes de ces jeunes. Le chapitre suivant explore ainsi les enjeux relevant du « script commun ».

## **CHAPITRE III - ÉPREUVES ET ENJEUX CONSTITUTIFS DU « SCRIPT COMMUN »**

Ce chapitre montre de quelle manière s'écarter des attentes institutionnelles et sociales implique un ensemble d'épreuves objectives et subjectives pour tous ces jeunes. Dans ce cadre, je contextualise l'ancrage social des participants, leurs conditions objectives de vie, et je rends compte des formes concrètes d'injonctions et d'assignations de non-conformité qui pèsent sur ces jeunes (par quels « acteurs », et de quelle manière). Ce chapitre pose ainsi les bases d'un certain nombre d'enjeux communs sur lesquels les jeunes se positionnent différemment en fonction des « logiques » développées dans les chapitres suivants.

### **III.1 - Une instabilité multidimensionnelle : portrait des cordonnées sociales et des conditions objectives de vie des participants**

Entre un milieu social d'origine caractérisé par la pauvreté, des témoignages fréquents de ruptures familiales, des problématiques de santé mentale prégnantes et des possibilités limitées de mobilité, cette partie montre que ces jeunes s'inscrivent d'emblée dans une constellation de désavantages, porteuse d'instabilités multidimensionnelles. L'ensemble de ces facteurs, liés les uns aux autres, influencent dans une large mesure le parcours scolaire, les premiers pas sur le marché de l'emploi et le « capital confiance » (Martuccelli, 2006) initial. J'expose ensuite la manière dont les conditions objectives de vie des participants se caractérisent par la précarité. Dans ce cadre, deux épreuves prennent forme : une épreuve objective, renvoyant aux ressources matérielles limitées et impliquant pour ces jeunes un arbitrage et une adaptation quotidienne, ainsi qu'une épreuve sociale, renvoyant aux conséquences des stigmatisations envers leur condition de bénéficiaire de l'aide sociale, la très grande majorité percevant ou ayant perçu des prestations sociales.

### **III.1.1 - Une constellation de désavantages**

Issus pour la grande majorité d'entre eux d'un milieu social d'origine caractérisé par la pauvreté, ces jeunes témoignent également des ruptures familiales. Le parcours à l'école s'est généralement interrompu de manière contrainte et précoce, et les expériences sur le marché du travail sont caractérisées par une succession d'emploi « atypiques » aux conditions précaires (du niveau de rémunération, aux horaires fragmentés à la pression subie sur le lieu de travail).

Si ces éléments sont déjà plutôt bien identifiés au sein de la littérature portant sur les NEET, l'enquête fait en revanche émerger un aspect central étant moins investi dans les travaux sociologiques, celui des problématiques de santé mentale. Cette dimension semble en effet surplomber toutes les autres et se déploie dans toutes les sphères de vie de ces jeunes, que cela soit dans les expériences scolaires et en emploi, ou dans leurs vies personnelles.

#### *III.1.1.1 - Les ruptures familiales et problématiques de santé mentale comme éléments structurants des parcours*

En mettant en perspective le parcours de ces jeunes et la situation de leurs parents, on comprend la force de l'héritage des difficultés et des « places » sociales. Les parents de la grande majorité des participants n'ont pas fréquenté l'enseignement supérieur et seuls quatre jeunes ont des parents dont la profession est classée dans la catégorie A ou B de la Classification Nationale des Professions (CNP)<sup>21</sup>. Les autres sont au chômage, occupent des emplois faiblement rémunérés (travail en usine, employés) ou au foyer. Cette donnée s'inscrit par ailleurs dans les résultats de Longo & al. (2020) soulignant que près de 70% des jeunes NEET québécois « vivent dans un ménage à faible revenu » (p.65) pour l'année scolaire 2018-2019, 44,7% des NEET vivant par ailleurs dans les ménages les plus pauvres.

---

<sup>21</sup> Au Canada, la Classification Nationale des Professions contient quatre niveaux de « compétences ». La catégorie A correspond aux emplois pour lesquels il est généralement requis un diplôme universitaire, la catégorie B rassemble les métiers requérant plusieurs années post-secondaires ou d'apprentissage, la catégorie C nécessite un diplôme du secondaire ou des formations ne dépassant généralement pas deux années, tandis que sont classés dans la catégorie D les emplois ne nécessitant pas nécessairement de diplôme ou une courte formation.



Il est également à noter que dans beaucoup de cas, les participants n'ont pas connaissance de l'activité de leurs parents étant donné le contexte de ruptures familiales. L'annexe 1 jointe en fin de thèse permet par ailleurs d'avoir un panorama des statuts et activités des parents des participants.

Deux enquêtés ont été placés en famille d'accueil à la suite d'abandons et beaucoup des participants ont été livrés à eux-mêmes très jeunes, trois participants de l'enquête, Éric (24 ans), Matt (21 ans) et Tristan (20 ans) confiant avoir connu plusieurs passages dans la rue. De plus, parmi les 36 participants, 24 proviennent de familles dont les parents sont séparés et 4 ont un parent décédé. Entre abandons, périodes de vie dans la rue, perte de contact, conflits et sentiment d'être livré à soi-même, les divers témoignages de tensions et ruptures familiales sont fréquents, en particulier avec le père. La dimension émotionnelle prenait par ailleurs une part importante lorsque j'abordais avec les participants leurs relations avec leur famille :

« Ma mère je lui parle de temps en temps, mon père j'essaie de l'éviter le plus possible. C'est un narcissique, fait que je ne lui parle juste pas » (Glenn, 24 ans, Québec).

« Je n'ai plus aucun contact avec mon père depuis 2017 » (Amélie, 23 ans, Beauport).

« Avec mon père c'est souvent compliqué. Il a mis ma mère financièrement dans la merde, il va toujours chercher des excuses pour accuser les autres alors qu'il ne travaille même pas lui non plus » (Léo, 21 ans, Montréal).

« Ma mère m'a abandonné, mon père n'était pas vraiment là non plus » (Simon, 29 ans, Saint-Tite).

« Je pense que mon père est en Alberta, mais je ne suis pas sûr, et ma mère est au Nouveau-Brunswick. Mais c'est ça je suis livré à moi-même depuis que j'ai 15 ans » (Marc, 29 ans, Montréal).

« Je n'ai jamais vraiment connu mon père jusqu'à ce que je sois adolescente donc j'ai plus appris par mes propres moyens » (Victoria, 19 ans, Montréal).

Comme il le sera montré dans les chapitres suivants, quelques rares participants peuvent néanmoins bénéficier d'un soutien financier et moral de la part de leurs parents. Il est cependant important de préciser que ce soutien peut aller dans le sens inverse.

Par exemple, au moment de l'enquête, Léo cohabite avec sa mère avec qui il partage les dépenses. Cette dernière ne travaillant pas et percevant l'aide sociale tout comme lui, le budget familial par mois ne dépasse pas les 1000 dollars :

« Comme j'habite avec ma mère, on fait moitié-moitié avec les factures, elle est sur l'aide sociale et moi aussi. Elle paye l'hydro et internet, moi je paye la moitié du loyer » (Léo, 21 ans, Montréal).

Quant à Camille, cette dernière s'occupait de ses cinq petits frères et sœurs afin d'aider sa mère, monoparentale, avant de quitter le domicile pour aller vivre en auberge du fait de relations tendues avec celle-ci :

« Je suis arrivé au Québec avec ma mère et mes 5 frères et sœurs, ça faisait des années que ma mère voulait revenir au Québec. Ça se passait plus ou moins bien, j'ai toujours eu une relation compliquée avec ma mère, j'ai vu qu'il y avait une occasion de partir de chez moi et de faire mes affaires donc j'ai cherché, j'ai été au CJE pour qu'ils m'aident à me trouver une job, à avoir l'aide sociale des choses comme ça. Pis finalement on m'a conseillé de venir dans une auberge pour comme une année de transition donc je me suis retrouvée à l'auberge et ça fait à peu près six mois que je suis là » (Camille, 20 ans, Sherbrooke).

Au-delà du contexte familial difficile, ce sont les problématiques de santé mentale que les participants mettent particulièrement de l'avant lorsqu'étaient abordées leurs difficultés personnelles, à l'école ou sur le marché du travail. Les résultats montrent qu'il s'agit d'une donnée centrale pour expliquer l'arrêt des études d'une partie non négligeable de ces jeunes. Dans ce cadre, indépendamment du sens subjectivement donné à sa situation NEET au moment de l'enquête, les problématiques de santé mentale apparaissent comme un enjeu fondamental de ce script commun.

L'analyse des entretiens permet en effet d'observer que celles-ci sont d'une part présentes chez une large majorité des participants, et touchent d'autre part tous les profils confondus. Les témoignages d'abandons des études et des emplois occupés en rapport avec l'anxiété et le stress sont en effet très récurrents parmi les participants.

Il convient de préciser d'emblée que je m'inscris dans les mêmes conclusions des quelques études<sup>22</sup> (Cornaglia & *al.*, 2012 ; Hauret, 2017), par ailleurs encore peu nombreuses, s'étant intéressées aux liens entre situation NEET et santé mentale. Comme le rapportent ces travaux, il est difficile d'établir de façon certaine un lien de causalité entre santé mentale et probabilité de vivre une situation NEET. Certains des enquêtés, en majorité, font ainsi part de problématiques de santé mentale avant de s'être retrouvés dans cette situation et jugent qu'il s'agit d'un facteur les ayant amenés à quitter le système éducatif et du marché de l'emploi. D'autres, moins nombreux, estiment plutôt que c'est en se retrouvant en dehors de l'emploi et de l'éducation que leur santé mentale s'est dégradée.

Des liens complexes prennent ainsi forme entre problématiques de santé mentale et insécurité financière et sociale, chacun des facteurs pouvant alimenter l'un ou l'autre à un moment donné. Par ailleurs, cet enjeu est celui sur lequel ont le plus insisté les intervenants avec lesquels j'ai pu m'entretenir. Intervenante sociale depuis plus de 20 ans, Rosalie confie avoir observé une évolution des profils parmi les jeunes dont elle s'occupe, constat repris par tous les intervenants rencontrés :

« J'ai vraiment vu un changement de profil des jeunes au fur à mesure des années. Au départ c'était plutôt les intimidateurs, avec des casiers judiciaires etc. Maintenant ce sont beaucoup les intimidés, avec une faible estime d'eux-mêmes, de l'anxiété » (Rosalie, intervenante).

« L'anxiété c'est ce qui revient le plus souvent. Ils ont le sentiment qu'il n'y a pas de place pour eux » (Vincent, intervenant).

« Quand je pense aux jeunes que j'ai actuellement c'est beaucoup de manque d'estime de soi, beaucoup de débrouillardise, je n'ai pas de filles j'ai que des gars, tous le même profil : jeunes isolés socialement qui jouent beaucoup aux jeux vidéo, pas beaucoup d'amis, ça me surprendrait pas que certains aient vécu de l'intimidation, il y en a certains je le sais » (Estelle, intervenante).

Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH), troubles d'anxiété, si certains participants ne sont pas allés consulter pour diverses raisons, un certain nombre de ces jeunes ont reçu un diagnostic de troubles divers, parfois plusieurs en même temps.

---

<sup>22</sup> Dans leur portrait statistique des jeunes en situation NEET au Québec, Longo & *al.* (2020) estiment par ailleurs que ceux-ci sont « deux fois plus susceptibles de considérer que leur santé mentale est mauvaise ou passable (12,4%), comparativement aux jeunes non NEET (6,2%) » (p.79).

Dans ce cadre, les participants évoquent fréquemment des épisodes de dépression ou de consommation d'alcool et de drogues dures. Par ailleurs, trois des participants ont épisodiquement pris part au trafic de drogue. Entre les difficultés d'accès à un médecin de famille ou à des soins, les délais et coûts de prise en charge dans le système public (le secteur privé étant financièrement hors de portée pour ces jeunes) ou encore les complications à faire reconnaître un mal-être, les dysfonctionnements du système de santé québécois dans la prise en charge des problématiques de santé mentale (récemment mis en lumière pendant la pandémie liée au Covid-19) sont particulièrement montrés du doigt par les participants :

« Ça faisait 4 ans que j'étais sur liste d'attente pour voir un psychiatre » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

« Ma psychiatre m'avait mis en hospitalisation, j'ai eu plusieurs psys, celle que j'ai présentement m'écoute, mais on dirait qu'elle est bloquée par le système du CLSC, elle est pas capable de remplir les besoins psychiatriques mais ça c'est mon impression » (Francis, 28 ans, Val d'Or).

« Je consulte pour mes problèmes mais une chance que c'est gratuit parce que je ne paierais pas pour, le monde comprend pas vraiment » (Glenn, 24 ans, Québec).

« J'ai été diagnostiqué avec un trouble de l'attention avec hyper activité, fait que ça n'a pas été facile. Je n'ai jamais vraiment... j'ai eu des rencontres avec des psychologues, des aides et tout ça mais ce n'était vraiment pas poussé » (Amélie, 23 ans, Beauport).

Si ces défaillances concernent l'ensemble de la société, beaucoup de jeunes en situation NEET font *a priori* partie des franges de la jeunesse les moins susceptibles d'y faire face. Dans tous les cas, et en dépit des diverses aspirations individuelles, les problématiques de santé mentale sont à appréhender comme un frein objectif quant aux possibilités de se conformer à la normativité du travail et au modèle méritocratique.

### *III.1.1.2 - Panorama des trajectoires scolaires et professionnelles*

Si les représentations vis-à-vis des institutions du système éducatif et du travail varient et dépendent des différents profils, il est néanmoins possible de faire émerger des éléments communs quant à ces deux sphères. Les parcours scolaires des participants se distinguent

ainsi par un arrêt précoce, et dans la majorité des cas contraint, tandis que les premiers pas sur le marché du travail sont caractérisés par une succession d’emplois précaires et « atypiques ».

### III.1.1.2.1 – L’interruption précoce et contrainte des études

Concernant le parcours scolaire, la quasi-totalité des participants à la recherche témoigne d’un rapport difficile à l’école. Parmi les 36 participants à la recherche, 4 jeunes sont diplômés de l’enseignement supérieur, tandis que 13 n’ont pas terminé le cycle secondaire :

Tableau 4 : Niveau de diplôme atteint des participants au moment de l’enquête

Arrêt au cycle primaire	2
Cycle secondaire non terminé	11
Cycle secondaire terminé (DES et DEP)	11
Cycle post-secondaire terminé (CEGEP ET AEC)	8
Diplôme universitaire	4

De plus, tous les participants ont fréquenté l’école publique. Un certain nombre de ces jeunes ont été réorientés vers des cheminements particuliers, c’est-à-dire placés dans des groupes rassemblant des élèves identifiés comme étant en grande difficulté et bénéficiant d’un programme scolaire adapté, et ont fréquenté l’école pour adultes lors de leurs tentatives de réintégration au système scolaire. Cette donnée n’est pas anodine. Les reconfigurations du système éducatif et l’intensification des logiques de marché amorcées dans les années 80 au Québec (Deniger, 2012 ; Hurteau & Duclos, 2017) ont entraîné un phénomène de différenciation et de stratification à la fois des écoles et des filières scolaires. La multiplication des écoles privées a ainsi donné lieu à une concurrence pour attirer les « meilleurs » élèves, pour la plupart issus de milieux sociaux favorisés, et récolter les ressources financières (Lessard, 2019). Les élèves ayant davantage de difficultés et identifiés comme « à risque » de décrochage scolaire vont quant à eux être regroupés dans des cursus adaptés, nommés « cheminements particuliers » créant un effet de relégation précoce. L’école procède ainsi très tôt à des tris et regroupements en fonction des aptitudes scolaires attribuées aux jeunes :

« Les établissements publics sont donc autorisés à classer et regrouper les élèves et à leur offrir des services éducatifs et un encadrement pédagogique différents. Aux élèves faibles et moyens sont accordés des programmes dits « réguliers » et aux élèves « forts, doués ou talentueux » des programmes « enrichis » si leurs parents le souhaitent et ont la possibilité de couvrir certains coûts financiers supplémentaires qu'exigent ces programmes. Sans être déclarée comme telle, cette différenciation pédagogique est hiérarchisée dans les faits, au moins aux yeux des parents, voire des professionnels et opérateurs scolaires » (Maroy & Kamanzi, 2017, p.582).

Or, l'origine sociale constitue une variable déterminante de la probabilité de suivre tel ou tel cheminement scolaire. Selon un rapport du Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE, 2016) c'est par ailleurs au Québec que le système éducatif serait le plus inégalitaire au Canada. Dans une note de recherche publiée pour l'Institut de Recherche et d'Informations Socioéconomiques (IRIS), Philippe Hurteau et Anne-Marie Duclos (2017) calculent que 72% des élèves inscrits dans une école privée proviennent d'un milieu favorisé contre 7% pour les jeunes issus de familles à faibles revenus<sup>23</sup>.

Au-delà de ces données objectives, l'expérience scolaire s'est traduite par un ensemble de problématiques et d'épreuves au fondement de cette distance vis-à-vis du système éducatif. Intimidations, manque de ressources financières et de soutien (aussi bien des parents que de l'équipe pédagogique), école « formatée » ou « déconnectée » ou encore sentiment de ne pas être « assez bon », si les raisons du départ du système scolaire et représentations de ce qui a été labellisé comme un « échec » peuvent varier et seront davantage explicitées lorsque j'aborderai leurs parcours, les entretiens montrent que l'expérience scolaire s'est traduite par des difficultés multidimensionnelles, avec une forte prégnance des problématiques de santé mentale dont j'ai déjà évoqué le rôle majeur. De nombreux jeunes font ainsi part d'intimidations subies qui ont participé à leur « peur » du système scolaire :

---

<sup>23</sup> Les seuils respectifs mobilisés dans le cadre de ce rapport correspondent à un revenu familial de plus de 100 000 dollars canadiens pour les jeunes issus d'un milieu « favorisé » et moins de 50000 concernent ceux provenant de familles à « faible revenus ».

« À l'école j'ai toujours rushé, si c'était pas l'intimidation c'était les matières où j'avais de la misère, le français c'est ma grosse bête noire, à l'écrit j'ai encore de la misère. L'école ça me fait peur, j'aime pas ça. J'avais pas vraiment d'aide non plus » (Sabrina, 28 ans, Alma).

« Moi je n'avais pas d'amis et tout, j'ai terminé le primaire mais j'ai redoublé deux fois, à ce moment je commençais déjà à lâcher l'école, j'étais plus dedans. Après je suis allé au secondaire, j'ai fait la moitié à St Jérôme c'était pas si pire mais je n'aimais pas la *vibe*, fait que je suis parti à Saint-Adèle continuer mon école là, ça s'est bien passé j'avais plein d'amis et tout pis c'est au secondaire 2 que j'ai commencé à flancher, je faisais des conneries, j'avais des problèmes de TDAH, j'ai quitté l'école » (Matt, 21 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

« Ça s'est vraiment mal passé, j'aime pas aller à l'école depuis le primaire, je faisais des grosses crises et au secondaire j'ai faite une grosse dépression. Puis à partir du secondaire 3 j'allais plus à l'école, j'ai lâché à mes 17 ans, à mes 18 ans je suis allé aux adultes puis après à mes 18 ans j'ai lâché les adultes pour aller vivre à Montréal. Il faudra que je finisse un moment, il me manque un crédit » (Sarah, 24 ans, Montréal).

« Je me faisais beaucoup intimider à l'école, pis si j'ai coulé c'est aussi à cause des trucs que j'avais avec mes parents. On déménageait tout le temps, je voulais pas me faire d'amis tout ce que je faisais c'était cracher dans la face du monde et me battre. J'étais tanné vraiment, ma première année de secondaire, j'ai fait 4 écoles différentes » (Simon, 29 ans, Saint-Tite).

Comme l'illustrent les propos de Simon, l'arrêt précoce des études ne peut être analysé de manière désincarnée de l'environnement social dans lequel ces jeunes évoluent, l'instabilité du milieu social d'origine des participants, dont j'ai résumé les grandes lignes dans la section précédente, exerçant une influence sur les parcours scolaires. Même pour les participants pour qui l'expérience scolaire s'est relativement mieux passée en termes de « résultats », les problématiques de santé mentale ont eu une influence dans l'interruption des études et la capacité à se projeter dans un éventuel retour au sein du système éducatif. C'est le cas de Daniel, qui fait partie d'un des rares participants à être rentré à l'université :

« J'ai des problèmes de santé physique et mentale. Ça a comme mis un frein aux études. Au départ je m'étais dit que je retournerais à l'école, j'étais censé faire mon baccalauréat en 4 ans mais à cause des problèmes de santé j'ai perdu un an, j'ai fait une dépression et je me suis retrouvé bloqué partout » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

### III.1.1.2.2 - La succession d'emplois « atypiques »

Concernant les parcours au sein du marché du travail, mis à part deux participants n'ayant jamais occupé d'emploi au moment de l'enquête (Elena, 19 ans et Jérôme, 22 ans), tous les enquêtés ont connu plusieurs expériences de travail. Parmi les expériences d'emploi revenant régulièrement, le secteur du service à la clientèle revient très largement, suivi dans une moindre mesure par les métiers « manuels ». Dans ce cadre, on retrouve régulièrement les mêmes entreprises dans les expériences d'emploi de ces jeunes : *Tim Hortons, Canadian Tire, IGA, Provigo, Dollarama*, dépanneurs et diverses chaînes de restauration rapide reviennent ainsi fréquemment. Tous profils confondus, les participants ont tendance à qualifier les divers emplois occupés par des qualificatifs comme « jobines » ou « job étudiant » :

« J'ai fait plein de petites jobs, moi je les appelle des jobs étudiants, payés au salaire minimum dans des dépanneurs et des restaurants » (Kim, 24 ans, Sherbrooke).

« J'ai essayé de travailler dans de petites boutiques et en réception hôtellerie, mais même là j'ai eu de la difficulté à m'intégrer dans chaque milieu de travail (Justin, 29 ans, Sherbrooke).

« J'ai juste eu des jobines ici puis là, la plus longue job que j'ai eu c'est 10 mois, j'ai faite beaucoup de jobs d'été, des camps de jour, distribuer des flyers... » (Sarah, 24 ans, Montréal).

« Après l'école j'ai essayé de me trouver des petites jobines, dans les Tim Hortons, McDonald, Burger King, grandes surfaces, (Amélie, 23 ans, Beauport).

Au-delà de la faible rémunération qu'offraient les emplois précédemment occupés par ces jeunes, les conditions de travail se caractérisaient pour une grande majorité d'entre eux par des horaires à temps partiel et fragmentés et des emplois de courtes durées. L'immense majorité des participants ont ainsi alterné période en études, en emploi et NEET (certains de manière volontaire) et ne se sont pas stabilisés dans un emploi en particulier. La succession de « courtes » périodes d'emploi n'a pas non plus permis de valoriser ces expériences afin de s'engager dans un emploi autre que perçu comme alimentaire.



Si ce phénomène des emplois atypiques touche l'ensemble de la société québécoise, en particulier les jeunes, le manque de qualification attribué aux participants de cette recherche fait qu'il s'agit moins d'un passage nécessaire mais temporaire que la seule issue possible pour intégrer le marché du travail. Ces emplois tendent ainsi à devenir moins « atypiques » que la norme pour les jeunes en début de parcours et sortis précocement du système éducatif. Les intervenants sociaux eux-mêmes font part de leur pessimisme quant aux types d'emploi auxquels ces jeunes peuvent prétendre :

« Tsé on s'entend ce sont pas des gens qui vont... sans être négative ce sont pas des gens qui vont être mécanicien parce que ça prend une certaine scolarité donc la plupart du temps c'est une clientèle qui finit commis chez Canadian Tire. Je ne veux pas être négative mais je n'ai pas vu beaucoup de succès où les jeunes se sont sortis de leurs réalités et ont une belle vie. La plupart ont de la misère et c'est difficile » (Laurence, intervenante).

« Il y a beaucoup de temps partiels, de salaire minimum. Nous on a les usines aussi, les usines de poisson, transformation de produits de la mer, le crabe ou le homard. Souvent c'est une porte de sortie facile. Ces usines embauchent des gens qui n'ont peut-être pas le niveau scolaire voulu pour accéder à des emplois de qualité » (Alain, intervenant).

En plus des conditions de travail, ces jeunes témoignent des relations régulièrement conflictuelles et parfois abusives avec leurs responsables :

« La partie que j'ai toujours le moins aimée, ce sont les boss. C'est peut-être ma personnalité, je suis pas condescendant mais je trouve qu'il y a des abus de pouvoir. Je commence à perdre le plaisir de travailler quand on me crie dessus. Les boss nous parlaient comme de la merde » (Nick, 22 ans, Sherbrooke).

« J'ai de la difficulté à garder un emploi, je trouve que les patrons sont des fois, ben même pas des fois, tout le temps en fait trop sévères » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke)

« J'ai toujours la crainte d'avoir des employeurs qui abusent de leur relation de pouvoir » (Marc, 29 ans, Montréal).

« Mon dernier emploi s'est mal passé. Chaque fois que j'allais au travail j'en tombais malade tellement je voulais pas y aller et que je détestais ce travail, le boss était un intimidateur. Il avait pris deux personnes comme exemple dont moi et il s'était amusé à dire à quelqu'un qu'on était de la merde » » (Simon, 29 ans, Saint-Tite).

Ces difficultés sur le marché du travail peuvent être mises en perspective avec les transformations et configurations actuelles du marché du travail et du système éducatif.

### III.1.1.2.3 - Une relégation et un déni de compétence qui s'inscrivent dans le contexte de l'économie de la connaissance

L'allongement de la scolarité et l'intensification de la course aux diplômes ont eu pour conséquence une progression de la « surdiplomation » (Vultur, 2010) au Québec, c'est-à-dire des individus détenant un niveau de formation dépassant celui requis par leur poste, se reportant sur les franges les plus défavorisées de la jeunesse dont bon nombre des participants à cette recherche font partie. De plus, d'un point de vue macroéconomique, nos sociétés se caractérisent par une ère de l'économie de la connaissance que l'on retrouve parfois sous l'appellation économie du savoir ou capitalisme cognitif. Sans revenir en longueur sur les processus et modalités de ce concept, cette phase économique, promue par les plus grandes organisations internationales (OCDE, Banque Mondiale), le gouvernement fédéral canadien et les pouvoirs publics québécois (Tremblay, 2003), se caractérise notamment par une intensification de la tertiarisation de l'économie, le développement du numérique et des nouvelles technologies, la promotion de l'« immatériel » ainsi que la marchandisation des savoirs (Bouchez, 2014). Dans ce cadre, le système d'enseignement postsecondaire adapte ses enseignements aux exigences du marché du travail et l'éducation scolaire envisage l'élève ou l'étudiant comme une « clientèle scolaire qui vient consommer du savoir et qu'elle doit transformer en capital humain prêt à fonctionner à la sortie » (Lenoir, 2012, p. 14). L'essor de l'économie de la connaissance et la tertiarisation de l'économie a également donné lieu à la multiplication d'emplois dont la finalité peut en effet paraître davantage abstraite pour ces jeunes. La remarque Glenn révèle cette impression de confusion :

« Les personnes plus âgées vont être plus du genre métier traditionnel/manuel alors que beaucoup de jeunes de ma génération vont étudier ou travailler dans quelque chose de bizarre dont je ne comprends même pas le titre » (Glenn, 24 ans, Québec).

En plus des effets de flexibilisation et d'augmentation des emplois atypiques déjà évoqués, ces dynamiques ont entraîné une valorisation du modèle de la « compétence » (Dubar, 1996), dont les enquêtes sur les NEET font régulièrement écho au prisme du « manque » en témoigne l'annuelle « Stratégie de l'OCDE sur les compétences » au sein de laquelle les NEET sont prioritairement ciblées. Ce rapport préconise que « les jeunes acquièrent les bonnes compétences, les mettent au service du marché du travail et les utilisent avec efficacité » (OCDE, 2013, p.1)<sup>24</sup>. La « qualification » et la « compétence » sont dans ce cadre devenues des prérequis afin d'intégrer et se stabiliser dans un marché du travail très concurrentiel. Mircea Vultur (2014) estime ainsi que les détenteurs d'un diplôme universitaire représentent en 2011 25% de la population québécoise, contre 13,3% en 1990. Dans le contexte de sociétés faisant de la reconnaissance de la compétence l'un des fondements de la reconnaissance sociale (Lefresne, 2020), ces jeunes peu diplômés et qualifiés, déjà appréhendés par leurs difficultés et « manques », se retrouvent en concurrence avec de jeunes diplômés du secondaire voire de l'université pour des emplois traditionnellement davantage accessibles pour eux. Dans un effet domino, ces difficultés se reportent ainsi encore plus intensément sur les profils comme les jeunes NEET rencontrés dans le cadre de cette thèse.

De plus, l'accroissement de la scolarité a créé une « inflation scolaire » pour reprendre l'expression de Marie Duru-Bellat (2006) : davantage d'individus obtenant un diplôme, la valeur de ce dernier se déprécie. Au-delà d'une compétition accrue, l'augmentation des diplômés ne se traduisant pas automatiquement par une hausse des emplois créés dans tous les secteurs, certains diplômes et types de « compétences » vont être davantage valorisés et recherchés sur le marché de l'emploi. Ce sont donc les étudiants parvenant le mieux à adapter leurs cursus et aspirations à ces configurations du marché de l'emploi qui sont s'en sortent le mieux. Par ailleurs, deux phénomènes sont décelables : d'une part, on assiste à une surqualification des candidats pour certains postes disponibles (Vultur, 2006 ; 2014).

---

<sup>24</sup> Il peut être ajouté ce constat repris dans un rapport du CCJ sur les NEET au Québec : « Ces jeunes n'ont vraisemblablement pas les compétences nécessaires pour faire face à la concurrence [...] [et] risquent de demeurer des chômeurs chroniques si rien n'est entrepris pour remettre leur éducation à niveau ou leur offrir une formation axée sur les compétences » (Banque CIBC, 2013, p. 3)

D'autre part, le niveau de diplômes, de compétences et d'expériences exigé augmente y compris pour des emplois qui *a priori* ne nécessitent pas autant de qualifications (*Ibidem*). Dans ce cadre, le fait de ne pas être ou faiblement diplômé et ne détenir que peu d'expériences professionnelles représentent un frein majeur aux aspirations de ces jeunes et les relèguent dans des emplois précaires.

Ainsi, lorsque je lui demande s'il pense connaître les raisons des refus à répétition malgré ses nombreuses tentatives de trouver un emploi, Léo souligne à quel point le niveau de diplôme et d'expérience requis de la part des employeurs est selon lui déconnecté du degré de qualification censé être demandé pour le type d'emploi auxquels il postule :

« Ils demandent trop d'expériences ou quelque chose que tu n'as pas. Tsé mon CV il y n'y a pas beaucoup d'affaires dessus fait que je me fais souvent dire non. On dirait qu'ils demandent des affaires que pas beaucoup de gens ont. Ça m'est déjà arrivé que je demande pourquoi ils ne m'ont pas pris, et ils me répondent oh bah ça je ne peux pas te le dire. Ça m'énerve souvent qu'on me dise oh tu as besoin d'avoir une expérience de tant d'années et de ces diplômes, genre t'as besoin de comme 5 diplômes, un permis de conduire, de l'expérience dans le job... » (Léo, 21 ans, Montréal).

C'est pour cette raison que j'adopte ici le terme de « déni de compétences » : ces jeunes possèdent des formes d'aptitudes, mais ces dernières sont peu légitimées et valorisées dans la configuration actuelle des attentes du marché du travail. La faible valeur d'usage des diplômes obtenus par les participants s'inscrit par ailleurs également dans ce déni de compétence. Je m'inscris ainsi dans l'analyse d'Henri Eckert (2018) soulignant les ambivalences de l'usage du terme et de la variable « sans diplômes » au sein de la sociologie entre une conception renvoyant au fait d'être « dépourvu de tout diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement supérieur » et une autre incluant « les jeunes dépourvus de tout diplôme valorisable/monnayable sur le marché du travail » (p.88). Dans le second cas, il s'agit bien de jeunes possédant des diplômes, mais dont la valeur d'usage n'assure pas ou plus une transition rapide vers l'emploi dans le contexte concurrentiel caractérisant nos sociétés.

Ainsi, ce contexte de l'économie de la connaissance et du modèle de la compétence, couplé à une sortie précoce du système scolaire participe à la relégation de ces jeunes à des emplois rémunérés au salaire minimum et s'inscrivant régulièrement dans secteur du service à la clientèle. Or, tous profils confondus, c'est précisément ce type d'emploi qui est régulièrement cité par les participants comme étant le plus à même de créer ou entretenir des problématiques de santé mentale et que ces derniers souhaitent éviter :

« J'ai travaillé à Renaud-Bray et à Dollarama. J'ai vraiment détesté le service à la clientèle, je ne suis pas à l'aise avec les gens, les horaires n'étaient pas stables c'est devenu trop pour moi fait que je suis partie » (Arielle, 24 ans, Québec).

« J'ai eu une mauvaise expérience avec le service clientèle, on me disait que je faisais mal mon travail même si sur mon truc il y avait marqué que j'étais stagiaire, c'était pas le fun » (Léo, 21 ans, Montréal).

Ce type d'emploi représente à la fois la porte d'entrée dans le marché du travail pour ces jeunes sortis précocement pour la plupart du système scolaire, mais également la plus courante lorsque les NEET souhaitent réintégrer le marché du travail. Une séquence de relégation prend ainsi forme : à un milieu social d'origine caractérisé par une instabilité multidimensionnelle s'ajoute un « faible » niveau de diplôme atteint qui relègue ces jeunes dans des emplois « atypiques ». En d'autres termes, les possibilités de se conformer à la normativité du travail sont pour ces jeunes restreintes à des emplois ayant été pour eux, à divers degrés, source de souffrance.

En effet, comme il le sera exploré dans les chapitres suivants, les jeunes en situation NEET de manière assumée au moment de l'enquête s'appuient dans une large mesure sur les conditions dans lesquelles ces derniers sont pressés à se réintégrer pour justifier leur choix de rester en dehors du marché du travail et du système éducatif, quitte à accepter la précarité. Les participants s'inscrivant dans la logique d'*intériorisation* font quant à eux émerger une tension entre d'une part leur aspiration à trouver « n'importe quel » emploi pour s'extraire de leur situation source de souffrance sociale et d'autre part le sentiment d'inéluctabilité à retrouver des conditions d'emploi jugées traumatisantes, alors que les jeunes classés dans la logique de *compromis* justifient en partie la temporisation de leur

retour sur le marché du travail par leur volonté de ne pas se réintégrer dans des emplois précaires, ne correspondant ni à leurs formations ni à leurs aspirations.

Dans la partie qui suit, j'aborde les conditions matérielles de vie des participants, s'incarnant dans une épreuve financière et une épreuve sociale.

### **III.1.2 - Vivre avec peu : une double sanction**

Si certains jeunes peuvent compter sur le soutien financier de leurs parents ou de leurs partenaires, la grande majorité des jeunes rencontrés dans le cadre de cette thèse s'inscrivent dans une situation objective de pauvreté et deux tiers des participants sont bénéficiaires de prestations sociales au moment de l'enquête. Ainsi, la précarité financière, bien que subjectivement appréhendée de diverses manières parmi les participants, représente un enjeu important du script commun des jeunes de l'enquête.

En 2020 (par ailleurs année des 50 ans de l'aide sociale québécoise), les prestataires des programmes d'assistance sociale représentaient au Québec entre 4,9 et 5,6 % de la population<sup>25</sup> en fonction du mois de référence (MTESS, 2020). Au moment de l'enquête, seuls 7 participants sur les 36 n'ont jamais perçu l'aide sociale. Concernant ces derniers, deux cas de figure se présentent : celles et ceux bénéficiant d'un soutien financier de leurs proches (parents ou partenaires) et les participants s'inscrivant dans des trajectoires discontinues volontaires d'aller et retour sur le marché du travail en vivant de ces (maigres) économies lors de leurs périodes NEET. Dans cette partie je montre que les difficultés financières des participants se traduisent particulièrement par deux épreuves. Tout d'abord, une épreuve financière : les conditions objectives de vie de ces jeunes sont caractérisées par une situation de pauvreté et impliquent une « adaptation » quotidienne. Ensuite, une épreuve sociale : les enquêtés se sentent en effet stigmatisés et perçus comme « un poids » pour la société du fait de leur situation NEET couplée à celle de bénéficiaire de l'aide sociale.

---

<sup>25</sup> Calcul établi par le MTESS sur une population âgé de 18 à 64 ans (MTESS, 2020). Au moment de la rédaction de cette thèse, le mois de calcul le plus récent est celui de mai 2022 pour lequel le MTESS calcul un taux de 4,5% (MTESS, 2022).

### III.1.2.1 - L'épreuve financière : « Tu ne vis pas, tu survis »

Avant même de rendre compte de l'épreuve financière de ces jeunes, la grande majorité d'entre eux confient avoir rencontré un certain nombre de barrières avant de pouvoir prétendre à l'aide sociale : « cauchemar », « difficile », « anxiogène », les termes mobilisés par les participants pour qualifier leurs expériences de demande d'aide sociale montrent la complexité des démarches à effectuer :

« Une bonne chance que mes parents m'aient aidée parce que trouver les informations tout seul là... J'entends du monde qui ont dû le refaire 3 ou 4 fois. Pour moi, remplir le formulaire et tout c'était compliqué, je savais même pas ce qu'était le numéro d'assurance sociale et plein d'autres affaires » (Nick, 22 ans, Sherbrooke).

« Les démarches, j'ai trouvé ça dur, pour moi remplir des papiers c'est difficile, ils posent beaucoup de questions, je ne les comprends pas forcément, quelqu'un m'a aidé » (Arielle, 24 ans, Québec).

« C'est difficile comme le criss ! Pis surtout quand tu es dans la rue ils te font encore plus chier, genre pour que tu puisses avoir tes documents originaux et tout » (Tristan, 20 ans, Montréal).

« Pour un système auquel tout le monde a droit, ils font tout leur possible pour décourager le monde » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

Au-delà de souligner les dysfonctionnements dans les modalités de demande et les retards dans le traitement de celles-ci, les participants confient de quelle manière ces défaillances exercent une influence négative sur d'autres aspects : cote de crédit<sup>26</sup>, logement, reconnaissance des contraintes à l'emploi, sentiment d'anxiété ou découragement, tout un panel d'éléments objectifs et dimensions subjectives sont impactés. Les contraintes administratives des demandes d'aide sociale ont par ailleurs été particulièrement mises en évidence par les sociologues et politologues étudiant le phénomène du « non-recours » (Warin, 2016 ; Daigneault & Macé, 2019 ; Vial, 2020 ; Rode, 2021) dans différents contextes.

---

<sup>26</sup> Au Québec et au Canada, la cote de crédit est régulièrement consultée pour accorder ou non un prêt ou encore louer un logement. Plus précisément, la cote de crédit est définie par le gouvernement canadien comme « un numéro à 3 chiffres attribué par une agence d'évaluation du crédit qui sert à évaluer la probabilité que vous payiez vos factures à temps ».

Si je ne m’attarderai pas ici sur ce phénomène qui ne concerne que peu de jeunes de mon enquête, il est tout de même pertinent d’évoquer le cas de Sarah afin d’illustrer la manière dont les modalités de demande peuvent entraîner le non-recours. Alors qu’elle a tenté à plusieurs reprises de bénéficier de l’aide sociale, la difficulté des démarches a « découragé » Sarah, qui réalise des allers et retours volontaires sur le marché du travail, de poursuivre sa demande :

« Il faut avoir moins de 800 dollars sur ton compte, c'est ridicule. Si j'ai un peu plus de 800 dollars sur mon compte je vais pas faire le mois non plus, j'ai mon loyer, ma bouffe, puis le mois d'après il te reste pas grand-chose. L'argent du gouvernement peut mettre du temps à arriver et tu n'es même pas sûre d'être accepté. Je trouve ça juste vraiment compliqué » (Sarah, 24 ans, Montréal).

Il s’agit ici de l’une des principales difficultés pour ces jeunes lorsqu’ils souhaitent se lancer dans les procédures : lors d’une demande d’aide sociale, la personne demandeuse ne doit pas posséder plus qu’un certain montant sur son compte bancaire pour être éligible. Le tableau ci-dessus répertorie le montant maximum qu’un individu considéré comme sans contraintes à l’emploi a le droit de posséder sur son compte bancaire pour être éligible à l’aide sociale<sup>27</sup>:

Tableau 5 : Avoirs liquides maximums pour être éligible à l’aide sociale (Gouvernement du Québec)

Adulte(s)	Enfant(s) à charge	Avoir(s) liquides
1	0	883 \$
1	1	1262 \$
1	2	1495 \$
2	0	1313 \$
2	1	1566 \$
2	2	1799 \$

Source : Gouvernement du Québec : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-sociale-et-solidarite-sociale/prestations-de-base/calcul-prestation#c66559>

<sup>27</sup> La loi précise que le montant est augmenté de 221 \$ pour le troisième enfant à charge et pour chacun des suivants.



Comme le montre le tableau ci-dessus, le montant des avoirs relativement faible autorisé pour être éligible à l'aide sociale (883 dollars canadiens pour une personne seule) implique de potentiels cas dans lesquels les demandeurs disposent de « trop » de fonds sur le compte bancaire tout en restant dans une situation de pauvreté. En outre, pour rester éligible à l'aide sociale, une personne seule ne doit pas détenir plus de 1500 dollars d'avoir liquides. Le tableau ci-dessous répertorie les programmes et montants de l'aide sociale au Québec au moment de la rédaction de cette thèse :

Tableau 6 : Les programmes d'aide sociale et leurs montants au Québec (Giguère & al., 2019)

Programmes d'aide de dernier recours	Programme d'aide sociale (montant de base)	Programme d'aide sociale (contraintes temporaires à l'emploi)	Programme de solidarité sociale (contraintes sévères à l'emploi)
Prestation mensuelle en 2015 (début de la collecte de données)	616\$	747\$	937\$
Prestation mensuelle en 2016 (fin de la collecte de données)	623\$	755\$	947\$
Prestation mensuelle indexée en 2019	669\$	805\$	1061\$
<b>Modalités d'accès au programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur demande de la personne;</li> <li>• Répondre aux critères d'admissibilité du MTESS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur présentation d'un rapport médical attestant de contraintes à l'emploi de moins de 12 mois;</li> <li>• Rapport médical à renouveler aux 3 mois;</li> <li>• Le rapport médical doit être reconnu par le MTESS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur présentation d'un rapport médical attestant de contraintes à l'emploi de 12 mois et plus;</li> <li>• Le rapport médical n'a pas à être renouvelé;</li> <li>• Le rapport médical doit être reconnu par le MTESS.</li> </ul>

Source : Tableau tiré de Giguère & al. (2019). *Les rôles professionnels face aux demandes de certificats pour contrainte sévère à l'emploi*, Montréal, CREMIS.

Or, dans un rapport de recherche publié en février 2021, le Collectif pour un Québec sans pauvreté (2021) présente un tableau démontrant l'écart entre le revenu disponible dont les personnes assistées sociales devraient disposer et l'aide sociale accordée par le gouvernement québécois :

Tableau 7 : Comparaison entre le revenu annuel minimum dont les personnes devraient disposer et le revenu disponible (Élaboration propre à partir des données du Collectif pour un Québec sans pauvreté, 2021)

<b>Revenu annuel dont les personnes devraient disposer</b>	<b>Revenu disponible actuel</b>
Aide sociale : 11 443\$ (55,1 % de la MPC)	10 423\$ (50,2 % de la MPC)
Solidarité sociale : 16 115\$ (77,6 % de la MPC)	15 259\$ (73,5 % de la MPC)
Solidarité sociale de longue durée : 18 711\$ (90,1 % de la MPC)	17 503\$ (84,3 % de la MPC)

Source : Tableau construit à partir des données issues du collectif pour un Québec sans pauvreté (2021), [en ligne] : <https://www.pauvrete.qc.ca/document/soupe-451/>, mis en ligne le 3 février 2021, consulté le 8 mars 2021

Ces données montrent donc que l'aide sociale n'est pas suffisante pour subvenir aux besoins de base, rendant la situation financière de ces jeunes particulièrement précaire. Au Canada, le gouvernement fédéral a intronisé en 2018 la Mesure du Panier de Consommation (MPC) comme méthode de calcul officiel du seuil de pauvreté. À titre d'exemple, Statistique Canada (2020) mesure que la MPC pour une personne seule résidant à Montréal s'élève à 18 424 \$ en 2018. Mis à part trois de nos participants pouvant compter sur un soutien financier conséquent de leurs parents, ces derniers vivent donc en dessous du seuil de pauvreté. Dans ce cadre, les témoignages de recours aux aides alimentaires sont fréquents et il sera vu que quelques participants ont temporairement participé au trafic de drogue pour survivre. Précision importante, les jeunes de l'échantillon fréquentant le programme *Départ@9* bénéficient d'une allocation supplémentaire d'un montant de 280 dollars tout au long de leur participation (jusqu'à 6 mois).

Dans ce contexte, lorsque j'évoque avec ces jeunes leurs conditions économiques de vie, le vocable de la « survie » est régulièrement mobilisé par ces derniers :

« Vivre sur l'aide sociale c'est *rough*, tu vis pas tu survis. Je suis tanné de pas avoir d'argent, ostie je suis tout le temps en train d'attendre le 1er pour avoir de l'argent » (Éric, 24 ans, St Germain de Grantham).

« C'est vraiment trop peu l'argent qu'on reçoit de l'aide sociale. Ben déjà de base un loyer c'est au moins 400 pièces ensuite faut penser à la nourriture, aux produits de nettoyage à racheter au fur et à mesure, toutes les affaires, les imprévus. Je manque d'argent à chaque fin de mois, c'est pas le fun » (Tristan).

« J'ai toujours vécu ça. Tout le temps ah faut que je me rende à telle place, ah faut que j'aie tel argent pour telle affaire, fait que je suis tout le temps sous pression depuis que j'ai 16 ans, même quand j'ai travaillé, quand j'ai fait les trucs dans ma vie parce que j'avais rien » (Matt, 21 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

« Étant donné que j'ai toujours pas de revenus et que je vis sur l'aide sociale je te dirais que ça va être court ces prochains mois » (Amélie, 23 ans, Beauport).

« Moi il me reste plus que 200 après le loyer. Oui on reçoit un chèque mais en même temps ils ne le donnent pas pour le premier du mois » (Léo, 21 ans, Montréal).

Dans ce cadre, beaucoup des participants soulignent ne pas avoir la capacité financière de s'accorder des loisirs, le peu de budget à leur disposition étant entièrement consacré aux besoins de base :

« Avec juste le BS c'est dur, là je suis avec *Départ@9* donc ils me donnent un peu plus d'argent. Mais juste le BS c'est dur, je vais avoir de la misère à payer de la bouffe, genre 15-20 pièces par semaine gros max » (Glenn, 24 ans, Québec).

« C'est difficile d'y arriver avec un montant de base, il faut que je prévoie tous mes paiements de facture. Je dois souvent compter mes sous, c'est très rare que je puisse aller faire des hobbies ou ces choses-là » (Steven, 24 ans, Magog).

« J'ai toujours besoin d'aide pour me nourrir. J'essaie de faire mes courses normalement, j'essaie vraiment. Mais j'ai souvent besoin de l'aide de ma mère ou d'un ami parce que je n'ai pas assez d'argent » (Francis, 28 ans, Val d'Or).

« Je ne suis pas capable de faire tout ce que j'ai envie de faire, j'ai quand même la chance de loger à l'auberge, ça me coûte en moyenne 340 dollars par moi parce qu'on paye 11 dollars par jour mais tsé je suis nourri, logé, blanchi, et j'ai des intervenants et des gens avec qui vivre pour pas être seule. On va dire que je m'en sors mais c'est pas l'extase non plus » (Camille, 20 ans, Sherbrooke).

Thomas, endetté, parle quant à lui de « sacrifices » :

Thomas (30 ans, Québec) : « C'est sûr que je fais des sacrifices, je dois 15000 pièces à la banque. Je mets tout mon BS dessus et durant le mois si j'en ai besoin je vais le chercher dessus »

Enquêteur : « Tu réussis tout de même à faire des activités ? »

Thomas (30 ans, Québec) : « Le gym, c'est pas mal tout ce que je peux faire ».

Occuper un emploi rémunérateur étant toujours le principal moyen d'obtenir des revenus, le retrait de la sphère du travail implique tout un ensemble de pertes sociales, monétaires, matérielles, voire culturelles, même quand celui-ci est volontaire. La marchandisation des activités de socialisation et culturelles exclut *de facto* ces jeunes qui n'ont pas les moyens de se les offrir. Des activités à certains degrés considérées comme anodines pour une frange des jeunes étudiants ou travailleurs<sup>28</sup>(prendre un verre dans un bar, aller au cinéma, s'inscrire dans un club sportif) sont inaccessibles pour une partie des NEET. Une baisse du pouvoir d'achat et de consommer est ainsi synonyme d'une capacité contrainte à participer à la vie sociale.

Par ailleurs, les propos de Nick illustrent comment les logiques d'épargne, d'économie voire d'investissement peuvent être socialement marquées et être le résultat d'une socialisation particulière, ce que Pierre Bourdieu (2003) nomme « l'habitus économique » :

« Je dirais que j'ai tout le temps une difficulté à penser au futur parce que j'ai vraiment pas été élevé... En tout cas c'est pas ça que j'ai retenu de mon éducation, de prévoir » (Nick, 22 ans, Sherbrooke).

Ceci s'inscrit par ailleurs dans le reproche moral des pratiques économiques visant les jeunes bénéficiant de l'aide sociale : mauvais choix financiers, propension à ne pas

---

<sup>28</sup> Il ne s'agit ici en aucun cas de relativiser les problématiques de précarité étudiante et juvénile mais de relever de quelle manière cette exclusion des activités socialisantes revêt une forme particulière d'épreuve pour les jeunes en situation NEET.

épargner, ou encore mise en doute du bien-fondé des biens et services que ces jeunes en situation de pauvreté se procurent, d'autant plus que ces fonds provenant de l'aide sociale restent largement perçus comme ne leur appartenant pas légitimement (Giguère & *al.*, 2019).

Ainsi, les participants sont contraints de s'adonner à des arbitrages permanents donnant la priorité à la gestion du présent et freinant toute autre projection vers l'avenir. La précarité de leurs conditions engendre une insécurité financière et sociale permanente. Au quotidien contraint et l'avenir incertain s'ajoute une vulnérabilité face aux risques au sens large de diverses natures. Tout incident ou élément non prévu qui pourrait revêtir un caractère anodin pour une partie de la population, prend une tout autre dimension pour ces jeunes.

Certains jeunes n'ont également pas le choix de reporter le départ du domicile familial au sein duquel ils partagent parfois les dépenses. Dans le contexte des tensions familiales déjà décrites ci-dessus, notamment avec le père, 10 participants vivent au domicile familial au moment de l'enquête (tableau numéro 7), mais un seul vit chez ses deux parents, tous les autres vivant avec un seul d'entre eux. Le tableau ci-dessous récapitule la situation de logement des participants au moment de l'enquête :

Tableau 8 : Type de logement occupé par les participants au moment de l'enquête

Seul (15)	Domicile familial (10)	Colocation (6)	En couple (4)	Auberge du Cœur (1)
Cédric, Daniel, Eddie, Francis, Glenn, Jason, Jérôme, Justin, Maxime, Nick, Sabrina, Samuel, Sean, Simon, Steven, Tristan	Arielle (mère), Audrey (mère), Ben (père), Elena (alterne mère et père), Léo (mère), Antoine, Pierre (mère), Thomas (mère), Sean (mère) Victoria (chez ses frères)	Billy, Éric, Julie, Marc, Matt, Sarah	Amélie, Bastien, Kim, Marie-Ève	Camille

On assiste également à des trajectoires « yo-yo » (Biggart & Walther, 2005) de jeunes quittant et revenant vivre au domicile de leurs parents. Cette donnée ne semble cependant pas spécifique aux jeunes en situations NEET : alors que l'indépendance et l'autonomie sont régulièrement citées comme marqueurs subjectifs de l'entrée dans l'âge adulte au Québec (Moulin, 2012), l'allongement de la scolarité couplé à la précarisation des conditions socio-économiques de l'entrée dans le marché de l'emploi a déplacé l'âge de la décohabitation et du départ des jeunes du foyer familial. Un rapport de Statistique Canada (2017) montre par ailleurs, qu'en 2016, plus d'un tiers des jeunes canadiens de 20 à 34 ans (34,7%) vivaient avec au moins un de ses parents, les auteurs de l'étude précisant que si les jeunes dans le début vingtaine sont plus nombreux à résider au domicile familial, toutes les tranches d'âge, y compris les 30-34 ans, sont concernées par une hausse.

Si l'enjeu du logement ne peut être exploré de manière plus approfondie dans le cadre de cette thèse et mérite un travail de recherche spécifique, il s'agit néanmoins d'une dimension importante de la vie quotidienne des participants et plus généralement un révélateur des inégalités sociales :

« Pour les logements il y a pas mal de choses discriminatoires quand tu n'as pas d'emplois. Il y a un manque de compréhension des propriétaires. Je pense que le logement c'est une des bases pour bien vivre. Il faudrait subventionner les loyers pour les personnes à faible revenu ou construire des HLM » (Justin, 29 ans, Sherbrooke).

« Si j'étais en appartement ça me coûterait plus cher en loyer que ce que je gagne, je serais même pas capable de vivre en appartement à cause de ça » (Arielle, 24 ans, Québec).

Davantage qu'un état ou une condition, la pauvreté et l'aide sociale sont les sujets d'un certain nombre de représentations sociales particulièrement stigmatisantes. Dans ce cadre, les difficultés financières de ces jeunes s'agencent avec un ensemble de représentations morales stigmatisantes pesant sur eux.

### III.1.2.2 - L'épreuve sociale du « BS » : « On nous traite comme des sous-humains »

Georg Simmel (1998 [1907]) évoquait déjà au début du XXe siècle de quelle manière la pauvreté se définit par rapport à « la réaction sociale qui résulte d'une situation spécifique » (p. 97). Noreau & al. (2015) montrent en effet que la condition sociale est « le motif le plus susceptible de fonder une forme ou une autre de discrimination au Québec » (p.70) : près de 50% des Québécois interrogés expriment des perceptions négatives vis-à-vis des individus percevant de l'aide sociale (*Ibidem*).

Dans le cadre de leur rapport rédigé pour le *Collectif pour un Québec sans Pauvreté*, Marie-Noëlle Asselin et Alexandra Fontaine (2018) ont montré par le biais de 90 entretiens dans la ville de Québec que bien que les personnes en situation de pauvreté et celles bénéficiant de l'aide sociale étaient dans l'ensemble représentées (négativement) de la même manière, les allocataires sociaux étaient davantage considérés comme responsables de leur situation. De plus, comme le soulignent Boucher & al. (2020), les catégories administratives distinguées en fonction du degré d'« aptitude au travail » participent aux stigmatisations envers les individus jugés comme *capables* de travailler. L'étiquette de bénéficiaire de l'aide sociale « sans contraintes à l'emploi »<sup>29</sup>, comme il peut l'être observé dans le tableau numéro 6 répertoriant les programmes d'aide sociale, implique en effet que l'on insiste sur la responsabilité, le désengagement voire la paresse de ces jeunes. Dans ce cadre, alors que les bénéficiaires de l'aide sociale représentent à peine 6% de la population québécoise (MTESS, 2020), une « panique morale », dans le sens défini par Stanley Cohen (1972) d'« une condition, un événement, une personne ou un groupe de personnes désigné comme une menace pour les valeurs et les intérêts d'une société » (p.9) émerge envers « l'assistanat ».

Le sujet des stigmatisations envers leur condition de bénéficiaires d'aide sociale représente celui sur lequel les participants se sont le plus longuement exprimés. Plusieurs des enquêtés m'ont par ailleurs confié que leur volonté de remettre en cause ces représentations était la raison pour laquelle ils avaient répondu favorablement à l'appel à

---

<sup>29</sup> « La « contrainte » fait dans ce cadre référence au critère d'admissibilité à l'aide financière de dernier recours : celle-ci doit être justifiée par un rapport médical.

participants. 29 des 36 participants ayant bénéficié de prestations sociales, ces derniers confient se sentir stigmatisés et méprisés, portant ainsi le poids de ce qui est perçu comme « une charge » pour la société et un « problème » public. Les propos de Glenn illustrent les colères et frustrations ressenties par beaucoup des enquêtés à ce sujet :

« L'aide sociale c'est mal vu. On nous traite en permanence comme carrément des sous humains, tsé t'es pas une personne qui a besoin d'aide pour retourner sur le marché du travail, t'es un ostie de BS, un criss de lâche, un vaurien. La seconde que quelqu'un apprend que t'es sur le BS c'est *fuck you*, c'est automatique, ce n'est pas plaisant mettons » (Glenn, 24 ans, Québec).

« Lâche », « vaurien », « sous-humain » les termes employés par Glenn pour décrire la manière dont il estime être perçu montrent tout le poids des représentations négatives et violentes à destination de ces jeunes. Les participants, y compris ceux n'ayant jamais perçu d'aide sociale, jugent ainsi que ces perspectives sont largement partagées au Québec et au Canada :

« C'est très mal vu ! Le jugement en général est très dur. N'importe qui va être jugé parce qu'il est sur l'aide sociale : oh tu n'es pas capable de faire quoique ce soit dans la vie, etc. Le Québec c'est un beau grand pays de jugement » (Cédric, 28 ans, Alma).

« You know I've got friends who work in Alberta, they make lots of money and they are like hahaha you took all my money with the social assistance, you live on my money. So that's totally in the veins of every Canadians » (Billy, 30 ans, Montréal).

« Je pense qu'il y a une stigmatisation oui, les Québécois ont en général un regard négatif sur les bénéficiaires d'aide sociale, sur les profiteurs et toute » (Audrey, 27 ans, Deux-Montagnes).

« Dans la société il y a énormément de préjugés sur les gens qui ont de l'aide sociale. C'est mal accepté en général, surtout si à première vue tu as l'air fonctionnel pour travailler » (Justin, 29 ans, Sherbrooke).

« Il y a clairement un discours stigmatisant sur l'aide sociale. Je trouve qu'on nous fait toujours un peu chier, faut que tu travailles plus etc. » (Bastien, 30 ans, Gatineau).

« On nous dicte à peu près comment essayer d'agir en société : ne pas profiter du système parce que ça coûte cher » (Simon, 29 ans, Saint-Tite).



En plus de l'accusation d'assistanat et l'étiquette de « profiteur », de nombreux enquêtés soulignent les représentations sociales stéréotypées des bénéficiaires de l'aide sociale. Ces jeunes ont en effet le sentiment d'être jugés en permanence et souffrir de nombreux clichés dont il est difficile de se défaire que certain des participants estiment être relayés par les médias :

« Tsé c'est pas mal cliché à Sherbrooke et à d'autres places. Être sur le BS c'est souvent perçu comme être quelqu'un qui s'enlign mal dans la vie, qui n'a aucune ambition pis tsé c'est vraiment mal vu » (Kim, 24 ans, Sherbrooke).

« Ouais c'est stigmatisé puisqu'on n'en parle pas, et la seule affaire qu'on entend à propos de l'aide sociale, c'est quand c'est avec du monde qui ne sont pas passés par là, ce sont les BS, le monde des HLM qui fument du crack ou *whatever* » (Nick, 22 ans, Sherbrooke).

Billy rappelle quant à lui de quelle manière le débat s'oriente sur le mode de vie des bénéficiaires de l'aide sociale et leurs supposées « mauvaises manières » de se comporter:

« I don't think that anyone abuse of the system, even...They talk a lot in Canada about women who have 5 or 6 kids, and they get like a thousand dollars or whatever, and it's like they don't rise their kids right, they eat junk food, all these stereotypes, I don't believe any of that. They are just living their life, like fuck off » (Billy, 30 ans, Montréal). » (Billy, 30 ans, Montréal).

Les extraits d'entretiens ci-dessus de Kim et Nick permettent de faire émerger deux aspects. Locataires de HLM, consommateurs de drogues, sans ambitions, ces derniers précisent quels stéréotypes à destination des bénéficiaires d'aide sociale entrent en jeu. D'autre part, la remarque de Nick estimant que ces représentations sont souvent exprimées par une frange de la société n'ayant jamais connu ces problématiques montre que ces jeunes jugent que le manque d'empathie et de solidarité envers eux s'explique par l'ignorance de leurs conditions d'existence :

« Tant que les gens n'ont pas connu de personnes ou un membre de leur famille qui ont de l'aide sociale, ils vont dire des choses totalement gratuites ou qui ne font pas de sens, que ce soit les animateurs radio, les réseaux sociaux ou les commentaires que t'entends un peu partout » (Justin, 29 ans, Sherbrooke).

« La majorité va dire *oh le monde sur l'aide sociale c'est parce qu'ils ne veulent pas travailler, ils ne veulent rien faire*. Mais il y a des personnes qui ne sont pas capables de travailler pour plein de raisons » (Léo, 21 ans, Montréal).

« Je trouve tellement que c'est mal vu. Il y a beaucoup de monde qui se disent que c'est juste du monde qui profite du système, mais je ne suis pas là-dessus pour le fun tsé, c'est juste qu'il faut bien que je mange et que je fasse de quoi dans ma vie. J'en vois beaucoup sur Facebook mettons ou sur les réseaux sociaux en général. » (Ben, 23 ans, Québec).

« Même par exemple je vois parfois des publications sur Facebook de gens qui vont faire de la stigmatisation, qui vont dire que telle ou telle personne ne devrait pas en avoir puisqu'ils qu'ils veulent rien faire » (Steven, 24 ans, Magog).

« Il y a énormément de stigmatisation là-dessus parce que beaucoup de gens mentionnent les gens sur l'aide sociale comme les criss de BS. Pourtant, les BS comme ils disent, on gagne de 600 à 800 par mois pis on essaie d'y arriver. C'est comme dur de se remettre sur pied » (Francis, 28 ans, Val d'Or).

Des travaux ont en effet montré de quelle manière cette stigmatisation était entretenue par la focale institutionnelle et médiatique mise sur le poids de la dépense publique et sur la fraude aux aides sociales, ravivant une méfiance vis-à-vis des bénéficiaires au Québec (Gagné & *al.*, 2021). Mettre en avant la fraude à l'aide sociale ravive en effet la dénonciation de comportements « d'assistés » jugés incompatibles avec la normativité du travail et le modèle méritocratique. Dans ce climat social de suspicion, la prégnance des préjugés à leur rencontre amène certains participants à cacher le fait qu'ils perçoivent de l'aide sociale :

« Ma mère ne voulait pas que je sois sur l'aide sociale parce que c'est mal vu dans ma famille. Je n'en parle pas » (Arielle, 24 ans, Québec).

« N'importe qui va être jugé parce qu'il est sur l'aide sociale : oh t'es pas capable de faire quoique ce soit dans la vie, etc. C'est vraiment pas un sujet à apporter disons » (Cédric, 28 ans, Alma).

Dans ce cadre des stratégies d'évitement émergent afin de ne pas prendre le risque de se confronter au jugement d'autrui :

« Je sais que j'ai malgré tout toujours du mal par rapport à l'aide sociale, pis... Je préfère rester vague et dire que je suis en arrêt de travail que de dire que je vis sur l'aide sociale parce que je n'ai pas le choix » (Francis, 28 ans, Val d'Or).

« C'est un sujet tabou, je ne peux pas le dire à tout le monde. Je peux le dire à des personnes de confiance mais d'expliquer au monde que je suis sur l'aide sociale c'est littéralement dire que je vis avec l'argent des travailleurs et pendant que je me lève à l'heure que je veux, que je fais ce que je veux, toi t'es obligé de te lever pour aller travailler au salaire minimum. C'est un peu plate tsé » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

Il est ici intéressant de remarquer que Daniel et Francis, qui comme il le sera vu plus loin font partie du groupe de participants assumant leur situation NEET, n'ont pas de gêne à dévoiler qu'ils sont en situation NEET mais préfèrent en revanche cacher le fait qu'ils perçoivent l'aide sociale. La condition de bénéficiaire d'aide sociale ajoute ainsi une déviance, un poids, que même certains des enquêtés volontairement en situation NEET préfèrent dissimuler pour se protéger des réactions négatives auxquelles ils devraient potentiellement faire face. Dans ce cadre, seules certaines personnes jugées comme dignes de confiance sont mises dans la confiance :

« Tu ne peux pas aller dans un lieu public et te présenter comme étant sur l'aide sociale parce qu'il y a ben des chances que ça passe mal. C'est pour ça que je ne m'en vante pas publiquement et je ne le dis qu'à des gens en qui j'ai confiance » (Justin, 29 ans, Sherbrooke).

« Ça fait un bout que je suis dessus et il y a un trop gros stigma. J'en parle pas, j'ai un cercle d'amis qui le savent et qui savent par quoi je suis passé, fait qu'ils se disent que c'est une aide légitime » (Nick, 22 ans, Sherbrooke).

Les jeunes étant à la fois en situation NEET et bénéficiaires de l'aide sociale font ainsi l'objet d'une double peine. À l'insécurité qui caractérise leurs situations financières et l'instabilité qui en découle, s'ajoute le processus d'étiquetage de « l'assisté » et du « BS » statuant la non-conformité de leurs situations vis-à-vis des normes sociales de la réciprocité et de la contrepartie. En d'autres termes, à leur situation de pauvreté objective et subjective s'ajoute une charge morale qui influence leur rapport aux normes sociales et à eux-mêmes étant donné que les normes sociales de comportements attendus vis-à-vis des personnes en situation NEET, et plus largement des individus percevant de l'aide sociale, sont bien identifiés et socialement partagés.

On retrouve ainsi les références au pauvre « méritant » ou « vertueux » que la littérature sociologique a bien documenté (Paugam, 2016 ; Brodier-Dolino, 2019). La société québécoise valorisant l'autofinancement des études et de manière précoce (Moulin, 2012), les jeunes NEET sont comparés à d'autres individus de leurs âges qui travaillent ou ont travaillé en même temps que leurs études. De ce fait, être en situation NEET dans un tel contexte implique une multitude de stigmatisations potentiellement subies, en particulier lorsque l'on perçoit l'aide sociale.

L'enjeu des stigmatisations vis-à-vis de leur condition de bénéficiaire de l'aide sociale est une conséquence directe de l'assignation de non-conformité vis-à-vis de la normativité du travail et des principes méritocratiques. Dans ce cadre, l'un des facteurs saillants de ce script commun repose sur le sentiment de pression permanente à s'y conformer par la réintégration au marché du travail et dans une moindre mesure au système éducatif. Dans la partie qui suit, je montre comment ces jeunes doivent faire face à une injonction permanente à la « réintégration » sans prise en compte de leurs difficultés, aspirations et surtout des conditions dans lesquelles celle-ci devrait se faire. Dans ce cadre, trois foyers de frustration émergent : la figure indécise de « la société », la figure spécifique des parents, source d'incompréhensions mutuelles et plus généralement de perceptions d'injustices intergénérationnelles dans l'accessibilité à des conditions de vie décentes, et enfin la figure du politique, assimilé à l'État, représenté par ces jeunes comme la figure principale légitimant les représentations de non-conformité pesant sur eux.

### **III.2 - L'assignation de non-conformité. Société, famille et État : trois véhicules de l'injonction permanente à se « réintégrer » sans égard aux conditions**

Si cette injonction à la « réintégration » n'est pas spécifique aux jeunes, les participants à l'enquête font l'expérience d'une exigence de réintégration par la responsabilisation de « se mettre en mouvement » et formuler des projets alors qu'ils sont les moins à même de s'y conformer au vu de l'instabilité de leurs conditions. Ces jeunes confient que cette pression peut provenir des amis, de la famille, des intervenants sociaux ou plus largement de « la société », parfois toutes ces sphères en même temps, comme en témoigne Daniel :

« La pression vient de tout le monde. Même les travailleurs sociaux et les psychiatres. Tsé mon psychiatre c'est pas compliqué, ce qu'il fait c'est qu'il me donne des médicaments et si je vais mieux son but c'est de me réinsérer dans des groupes sociaux et de me relancer sur le marché du travail. Le monde va trop fort sur la pression. Même mon père me demande tout le temps si je vais te trouver une job » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

Dans cette section, je rends ainsi compte de la manière dont l'injonction à se réintégrer vis-à-vis de ces jeunes s'exprime à travers trois échelles. La figure indécise de la « société » : la pression sociale à retourner aux études, et surtout en emploi, s'agence avec un système de valeurs partagées et des orientations sociales et politiques faisant de l'occupation « productive » et la contrepartie des critères permettant à tout l'environnement social de ces jeunes d'avoir la légitimité de presser les jeunes en situation NEET de l'enquête à se réintégrer. La figure parentale : dans le cadre de fortes instabilités familiales, en particulier avec le père, ces jeunes confient ne pouvoir que très peu compter sur un soutien matériel ou moral de leurs parents. La pression parentale constitue celle à laquelle sont le plus directement confrontés ces jeunes. Il en résulte des frustrations quant à la perception d'injustices intergénérationnelles dans les possibilités d'accéder à une vie décente impliquant un ensemble d'incompréhensions mutuelles entre les participants et leurs parents. Enfin, la figure de « l'État », assimilée par certains enquêtés au « système » et au « marché », est particulièrement ciblée en tant que principal acteur justifiant l'ensemble des mécanismes politiques et économiques les reléguant dans des emplois aux conditions

dégradantes et comme rouage central dans la légitimation des représentations sociales stigmatisantes formulées à leur destination. Une distance vis-à-vis du politique émerge ainsi. Cependant, à rebours d'une représentation par le désengagement ou l'apathie, je montre au contraire à quel point la défiance envers le politique est la conséquence d'un déni de reconnaissance de ces jeunes davantage « invisibilisés » qu'« invisibles ». Cette partie permet ainsi de mieux comprendre quels sont les véhicules des injonctions à se réintégrer identifiés par ces jeunes et les formes que ces dernières prennent.

### **III.2.1 – Une figure indécise : la pression de la « société »**

Lors des entretiens, beaucoup des participants ont spontanément évoqué et présenté la question « que fais-tu dans la vie ? » comme source de malaise :

« Au début je trouvais ça vraiment difficile de ne pas travailler et de ne pas aller en cours, je m'auto-isolais parce que je détestais la question *qu'est-ce que tu fais dans la vie ?* Je la détestais, je ne savais pas quoi dire, je me trouvais inutile dans la vie parce que je n'avais pas de travail, je n'avais pas de valeur » (Audrey, 27 ans, Deux-Montagnes).

« C'est la première question qu'on demande aux gens qu'est-ce que tu fais dans la vie. En même temps, c'est juste ça qu'on fait, travailler donc on se comporte de cette façon-là » (Sarah, 24 ans, Montréal).

« Quand on me demande ce que je fais dans la vie, c'est clair que je ne vais pas mentir à quelqu'un en disant *ah oui je travaille*, mais oui je suis mal à l'aise » (Jérôme, 22 ans, Saint-Tite).

Gêne, auto-isolation pour se prévenir de questions sources de malaise, les propos rapportés ci-dessus illustrent de quelle manière le fait de ne pas s'inscrire dans la « voie à suivre » de l'éducation ou de l'emploi est socialement tabou. C'est dans ce contexte que l'immense majorité des participants affirme ressentir une forte injonction à se réintégrer s'agençant avec une forte pression à « faire quelque chose », peu importe la nature de ce qu'ils pourraient entreprendre. Pour Glenn, cette injonction permanente à se réinscrire aux études ou à se réinsérer au sein du marché du travail est particulièrement source de souffrance, comme en témoigne l'échange retranscrit ci-dessous :

(Glenn, 24 ans, Québec) : « La pression, c'est en permanence. C'est pas grave si ça me rend malheureux et misérable, c'est vraiment juste ta gueule, retourne aux études, retourne à la job, *thats'it* »

(Enquêteur) : « Tu trouves qu'il y a un manque d'empathie et de solidarité envers les personnes dans ta situation ? »

(Glenn, 24 ans, Québec) : « Ouais on dirait qu'ils nous traitent comme des animaux, c'est vraiment fait ta job et ta gueule, on n'est pas des êtres humains on est juste là pour travailler, si t'as une job t'es quelqu'un de correct, si t'en as pas t'es un parasite. Ça aide vraiment pas »

(Enquêteur) : « Cette pression que tu ressens, quelle forme prend-elle ? »

(Glenn, 24 ans, Québec) : « Je dirais que c'est souvent par l'insulte, que tu ne fais rien, que tu ne sers à rien, qu'il faudrait vraiment que tu retournes à la job, que t'es un parasite qui prend l'argent du gouvernement. Ce sont des insultes mais ils essaient de faire en sorte que ça ne paraisse pas trop insultant. Ils s'en foutent complètement de comment je me sens, c'est juste : sois un bon consommateur, va te pogner une job, achète des affaires, et ta gueule ».

La réaction de Glenn, qui a le sentiment d'être considéré comme un « parasite » et que la société « se fout complètement » de son bien-être, rend compte de la manière dont ces jeunes jugent que la pression sociale à la réintégration occulte leurs difficultés, aspirations et bien-être. Il s'agit en effet d'un aspect central parmi les enjeux sous-jacents aux jeunes en situation NEET : comme il le sera exploré dans les chapitres suivants au prisme de leurs parcours, beaucoup des participants dénoncent l'abstraction faite des conditions dans lesquelles ils devraient intégrer ou retourner aux études et sur le marché du travail. Les enquêtés se sentent incités à tout accepter du moment qu'ils démontrent qu'ils « font quelque chose », peu importe le niveau de rémunération, le type d'emploi ou de programme de formation, leurs aspirations ou l'état de leur santé mentale. Donner des signes « d'activité » semble ainsi prendre le pas sur toute autre considération :

« On rush trop pour nous réinsérer, faudrait juste prendre le temps. Il faut des étapes plutôt que dire aux jeunes *oh toi t'as pas d'études va faire des études*, mettre un jeune qui veut pas aller à l'école à l'école ça marchera pas. Au lieu de les mettre en réinsertion sociale et les affaires comme ça moi je ferais étape par étape, c'est-à-dire que je ne dirais pas aux jeunes *oh ok on commence à trouver de la job, on retourne au travail*. Moi je serais, on amène un jeune, on commence à lui parler, on apprend le connaître, on fait un gros suivi pour faire en sorte que chaque personne soit dans la bonne

accommodation parce que là le monde se fait aider mais l'aide est toute croche » (Matt, 21 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

« Ah la pression j'en ai en tabarnak. Mais ce que je répons c'est que quand ça va arriver, ça va arriver. Ce n'est pas parce que vous me pressez que ça va plus me tenter » (Tristan, 20 ans, Montréal).

« J'ai de la pression de la part de la société depuis toujours, c'est pas juste de la pression c'est de l'angoisse, faut trouver un emploi, trouver quelque chose pour avoir de l'argent parce que là ça ne va pas » (Cédric, 28 ans, Alma) ».

« La pression ? Oh oui totalement, tu sais il y a une forte pression au Québec pour les étudiants à travailler pendant leurs études, le Québec valorise beaucoup les étudiants qui travaillent en même temps que les études. J'ai tendance à dire que la société veut très vite qu'on devienne adulte. La société valorise d'être adulte jeune.» (Antoine, 24 ans, Alma).

L'intérêt des propos d'Antoine rapportés ci-dessus se trouve notamment dans la comparaison qu'il établit entre les jeunes en situation NEET et les jeunes en emploi ou aux études, voire dans les deux situations. Le sentiment exprimé par ce dernier d'une société québécoise valorisant particulièrement l'entrée précoce sur le marché du travail afin, entre autres, de financer les études semble donner du crédit à l'hypothèse formulée au début de cette thèse d'un haut degré de responsabilisation de la situation NEET dans un contexte de « faible » taux de chômage.

Par ailleurs, dans un article comparant l'impact des référentiels institutionnels en France et au Québec dans le « devenir adulte », Stéphane Moulin (2012) montre qu'être adulte au Québec est dans une large mesure associée à la capacité à générer des revenus assez tôt, ceci étant facilité par les configurations du système éducatif et des normes du marché du travail, respectivement caractérisées par leur souplesse (Charbonneau, 2007) et flexibilité, permettant aux jeunes d'expérimenter une expérience de travail. Cette représentation d'un marché du travail accessible couplé à celle d'une transition vers l'âge adulte dépendante de « l'autonomie » financière participe ainsi de cette non-conformité de la situation NEET aux normes sociales.

Par ailleurs, les participants les plus en difficulté de l'enquête et dont la durée de la situation NEET est la plus longue ne sont pas les seuls à ressentir cette pression.



Ainsi, même pour les jeunes se retirant de manière volontaire du marché de l'emploi et du système éducatif, ou s'inscrivant dans des trajectoires discontinues volontaires, faire en permanence face aux différentes injonctions qui pèsent sur eux peut également se transformer en doutes :

« Looking back, I think for a long time I went back and forth between these two feelings of: I don't care, I know what I'm doing and these moments like: ok maybe they are right, I should not just be chilling, I should be moving. It's just little comments, but I think those comments are attached to your mind, they stick around » (Billy, 30 ans, Montréal).

Pierre évoque quant à lui une « bataille » contre lui-même et les autres tandis que Kim fait référence à sa génération qu'elle qualifie de « gang de stressés » du fait de la pression mise par la société à s'inscrire dans une occupation institutionnellement et socialement identifiée :

« Je sais à l'intérieur de moi qu'il faut que je fasse quelque chose, je me dis oui il faut que je poursuive mes rêves mais peut être que je m'y prends pas de la bonne manière. Je me bats un peu à l'intérieur, ce n'était pas seulement une bataille contre les autres » (Pierre, 24 ans, Montréal).

« C'est sûr que ma génération, on est pas mal toute une gang de stressés, d'angoissés pis oh my god il faut aller travailler, aller à l'école, qu'est-ce qu'on fait, on est pas mal poussé par la société aussi justement » (Kim, 24 ans, Sherbrooke).

Les points de vue exprimés par ces jeunes montrent comment les injonctions à se réintégrer prennent le pas sur la solidarité et la prise en compte de leurs difficultés et aspirations. Terme défini par plusieurs auteurs comme « insaisissable » (Musso, 2015) et « polysémique » (Van de Velde, 2013), le concept de solidarité employé dans le cadre de cette thèse dépasse dans une certaine mesure l'aspect purement redistributif des politiques d'assistance envers les individus les plus défavorisés. Il fait ainsi référence à ce que Marie-Claude Blais (2008) décrit une « responsabilité collective » en prenant en compte les origines même du concept de solidarité, allant de « l'altruisme » à « l'entraide » (*Ibid.*, p.16), en somme, la pluralité des dimensions constituant le lien social.

Si « la société » est très régulièrement citée par les jeunes rencontrés comme source de pression, il peut être constaté au sein des entrevues la manière dont l'injonction à « faire

quelque chose » et à se réintégrer provient très régulièrement du cercle familial, à l'exception d'une poignée d'enquêtés. Dans ce cadre, la question intergénérationnelle est régulièrement et spontanément évoquée par les participants, tous profils confondus, constituant un facteur majeur des frustrations et incompréhensions mutuelles entre eux et leur famille.

### **III.2.2 - Une figure spécifique : la pression parentale**

Seule une poignée de participants confie se sentir soutenus par leurs parents. Si des travaux sociologiques montrent de quelle manière la solidarité familiale (financière, matérielle, morale) peut représenter un refuge pour des jeunes d'une manière ou d'une autre en difficulté (Minonzio, 2000 ; Kempeneers, Van Pevenage & Dandurand, 2018), cette quasi-unanimité dans le manque de soutien parental doit être mise en parallèle avec la forte instabilité familiale et les témoignages réguliers de « ruptures » dont il a été rendu compte dans la section précédente. La pression parentale constitue également celle à laquelle sont le plus directement confrontés ces jeunes. Dans ce cadre, cette section explore deux dimensions : je rends d'abord compte de quelle manière les participants jugent que leurs parents remplissent davantage la fonction de relai que de soutien face aux injonctions institutionnelles et sociales à la réintégration « à tout prix » et comment ces dernières se déploient davantage à travers le retour à emploi qu'aux études. Dans un second temps, je montre que ces frustrations et incompréhensions mutuelles s'inscrivent dans le cadre plus large de la perception d'injustices intergénérationnelles quant aux possibilités objectives d'accéder à des conditions de vie décentes.

#### *III.2.2.1 - Des frustrations et incompréhensions mutuelles : « C'est la pire chose que j'ai vécue »*

Si les chapitres suivants montrent que le cercle d'amis peut pour faire contrepoids aux injonctions institutionnelles et sociales à la réintégration pour certains participants, la pression parentale a été particulièrement difficile à vivre pour beaucoup des enquêtés :

« Pour moi c'est la pire chose que j'ai vécue. Ça a été ça toute mon adolescence avec ma mère. À 15 ans avec toute la pression qu'il y avait

autour de moi, tout ce qu'elle me demandait c'était beaucoup trop. C'est une des raisons pour lesquelles je suis parti. Mon père était aussi comme faut que tu fasses ça, faut que tu fasses ci, c'est pas parce que je suis un peu perdu dans ma vie qu'il faut insister, j'étais comme non arrêtez de me parler de ça, je veux pas en entendre parler, mêlez-vous de vos vies » (Eddie, 22 ans, Alma).

« La société met beaucoup de pression je trouve. J'en ai aussi eu beaucoup de la part de ma famille. J'ai une relation assez électrique avec ma mère, tout ce que je fais pour elle est immature, je ne suis pas une personne responsable pis tout ce que tu veux » (Camille, 20 ans, Sherbrooke).

« Ça c'est vraiment LA grosse affaire, c'est de quoi qu'on se parle beaucoup avec ma génération. Je ne te raconte pas quand j'essayais de faire comprendre à mes parents que je voulais avoir une petite job tranquille » (Cédric, 28 ans, Alma).

« Je reçois beaucoup de pression, surtout de la part de mon père, certains de mes amis aussi. Moi je suis comme faut que je pense à ma santé mentale d'abord mais il y en a qui ne comprennent toujours pas » (Francis, 28 ans, Val d'Or).

« My family was showing some resistance, my mom was like what's going on, waht's wrong with you, like what's your future gonna be, my dad said come work to my company, my dad has a cable company, he was like what's your future, what are you doing, and I was like leave me alone » (Billy, 30 ans, Montréal).

« Mon père travaille à Hydro Québec depuis toute sa vie et là il est pogné avec un fils qui a fait des études mais qui est sur l'aide sociale et un autre qui a des problèmes de drogue et qui n'a pas travaillé ben ben non plus fait, qu'il comprend pas trop » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

« J'ai toujours eu de la pression. Quand j'habitais en Abitibi, ma grand-mère me jugeait beaucoup sur le fait que je ne travaillais pas. Pour elle j'étais un moins que rien, un lâche... Tous ces mots pas possibles. Pis mon cousin aussi était découragé de moi, mon oncle, genre à peu près toute ma famille ne me parlait presque plus. Je voulais partir de ces mauvaises ondes, me faire une nouvelle vie et aller de l'avant » (Jérôme, 22 ans, Sainte-Tite).

« Mon père m'a déjà fait des histoires comme ça, moi j'essayais d'expliquer que j'étais pas prêt pour aller sur le marché du travail, pas parce que je ne voulais pas mais à cause de ma santé mentale et il me disait que c'était juste une excuse. Il comprenait pas que c'était plus complexe que ça, c'était fait ce que je te dis et ferme ta gueule » (Léo, 21 ans, Montréal).

« Immature » et « pas responsable » (Camille), « moins que rien » et « lâche » (Jérôme), « la pire chose que j'ai vécue » (Eddie), les propos rapportés dans les extraits d'entretiens ci-dessus témoignent de la violence ressentie par certains participants provenant de leur propre cercle familial.

Celle-ci peut également prendre une forme plus indirecte et subtile, à travers des commentaires ou remarques répétitives sur l'aspect anormal du statut NEET de ces jeunes :

« Bien sûr que j'ai de la pression (*rires*). Notamment familial, mes parents beaucoup. Beaucoup de sous-entendus avec ma mère qui m'envoyait des offres ici et là, et mon père j'ai une relation houleuse depuis longtemps » (Bastien, 30 ans, Gatineau).

Afin de mettre à distance cette pression, ces jeunes se sentent contraints de prouver à leur famille leur mise « en mouvement » :

« Avant que je sois au CJE je recevais beaucoup de pression de ma mère, elle me disait qu'il faudrait que je trouve de quoi, que c'est pas bon de rester chez soi des choses comme ça. Fait que oui je sentais beaucoup de pression mais depuis le CJE c'est bon » (Arielle, 24 ans, Québec).

Cet extrait de l'entretien effectué avec Arielle confiant que la pression mise par sa mère s'est arrêtée à partir du moment où elle a intégré un programme d'aide au retour à l'emploi du CJE met également en lumière ce qui a été dit sur la pression à « faire quelque chose » : bien qu'Arielle continue d'habiter au sein de domicile familial et qu'elle n'ait pas d'idée claire de quel type d'emploi ou d'études elle aimerait poursuivre, le fait de se « mettre en mouvement » fait cesser les sous-entendus et la pression mise par sa mère.

Ceci fait écho à ce que me racontent Léo et Kim à propos des relations avec leurs parents, en particulier leurs pères :

« Oui j'ai de la pression très souvent pour trouver un emploi. Pour mes études un peu moins, mais pour un travail beaucoup. Quand j'ai pris une pause pour mon DEP mon père m'a mis dans un coin et m'a dit t'as toute fucké, faut que tu trouves un job, que tu fasses un CV, c'est ta faute, faut que tu fasses ça, etc. Même quand il m'appelait c'était juste pour savoir si j'avais trouvé un travail, si j'avais eu des réponses » (Léo, 21 ans, Montréal).

« C'est sûr que mes parents me disaient ben là tu pourras pas rester sur le BS toute ta vie, mais tout ce qu'ils me disaient je le savais pas mal, c'est surtout de mon père qui m'encourageait à trouver une petite job, quand j'ai dit que dans ce cas je préférerais aller au CEGEP en soins infirmiers mes parents m'ont suggéré de plutôt me trouver une job, de me faire une routine avec un emploi et de le garder. Ouais c'est sûr que mes parents ont un peu peur pour moi, selon eux je ferais mieux d'aller travailler et faire des sous » (Kim, 24 ans, Sherbrooke).

Les remarques d'Arielle, Léo et Kim s'inscrivent dans le même phénomène observé au sein de nombreux témoignages, et que certains jeunes relèvent eux-mêmes : le cercle familial a parfois tendance à rejoindre les priorités institutionnelles d'un retour à l'emploi ou d'une mise en mouvement allant dans ce sens (recherche d'emploi, inscription à des programmes de réinsertion, etc.) alors qu'il sera montré que les aspirations à court terme de ces jeunes concernent davantage un retour aux études. La comparaison établie par Léo entre la poursuite d'études pour laquelle il ne ressent pas de pression particulière par rapport à sa recherche d'emploi illustre, mais cette fois-ci d'un point de vue autre que les politiques de retour à l'emploi, de quelle manière « l'effort » et « la volonté » de s'en sortir sont mesurés à l'aune des démarches entreprises par le jeune lui-même pour réintégrer le marché du travail. Formuler un « projet » permet ainsi de mettre à distance l'injonction à se réintégrer rapidement et rassurer l'entourage, en particulier quand il s'agit d'une mise en mouvement pour trouver un emploi :

« Il y a une pression moindre au niveau de ma mère parce que je lui dis que je voudrais reprendre l'école. Ma mère me dit tu fais rien tu pourrais prendre un boulot avant de revenir à l'école, mais elle n'insiste pas trop justement par le fait que je lui dis que je retournerai aux études » (Pierre, 24 ans, Montréal).

L'injonction à la responsabilisation vis-à-vis des NEET semble ainsi moins se trouver dans le fait de blâmer ces derniers vis-à-vis de leurs situations que de les considérer comme responsables de tout mettre en œuvre pour leur réintégration et leur réinsertion. En d'autres termes, dans le contexte d'un État social actif et d'une injonction au choix, l'interprétation institutionnelle, sociale et familiale de la situation NEET n'insiste pas tant sur la responsabilité individuelle de leurs conditions que sur la responsabilisation de ces jeunes à se réintégrer le plus rapidement possible dans les schémas traditionnels d'intégration et d'insertion sociale.

### III.2.2.2 - Au sentiment d'injustices intergénérationnelles à accéder à une vie décente : « On est peut-être une génération perdue »

Si je l'emploie dans le cadre de cette thèse pour faciliter la lecture, le terme « générations » et ses variantes intergénérationnelles et intragénérationnelles répondent à certains critères dans le champ scientifique. Karl Mannheim (2011 [1928]) définit sociologiquement l'unité d'une génération en la déclinant par plusieurs niveaux : la « situation de génération », l'« ensemble générationnel », l'« unité de génération » et les « groupes concrets ». Être né à la même période et partager des expériences communes, renvoyant à la « situation de génération », ne suffit selon le sociologue qu'à constituer une génération potentielle : la génération effective ne se réalise qu'en participant aux mêmes événements et en disposant d'une conscience des conditions et des intérêts partagés (*Ibid.*).

De manière générale, les jeunes interrogés ont le sentiment que leurs parents et grands-parents jugent le travail comme bien plus important dans la vie qu'eux ne le jugent, y compris parmi les participants valorisant le travail en tant que mode de reconnaissance sociale et source d'utilité. Les contrastes intergénérationnels exprimés par les jeunes ne se limitent cependant pas au marché du travail et tout un ensemble de dimensions (accessibilité au logement ou à la propriété, poids du diplôme, voire les considérations environnementales) émerge en effet. Ainsi, aux *différences* observées par les jeunes s'ajoute la perception d'*injustices*.

Dans cette perspective, la question globale de l'accessibilité à un niveau de vie décent occupe une place prépondérante dans ces frustrations, et le poids du diplôme dans le parcours de vie cristallise les frustrations de ces jeunes. Les enquêtés estiment en effet que leurs parents et grands-parents ont profité de conditions socio-économiques avantageuses assurant une insertion et un niveau de vie convenable indépendamment du niveau de diplôme atteint. Dans le même temps, une forme d'idéalisation des conditions de vie et des possibilités d'accéder à ses aspirations des générations précédentes semble émerger :

« Ma grand-mère était serveuse et elle a eu la possibilité d'avoir une voiture, une maison puis d'élever trois enfants. Aujourd'hui avec le même job je pourrais à peine avoir une voiture. Maintenant ça prend quasiment une maîtrise pour passer le balai, voyons donc qu'est-ce que c'est que ça ?!

Faut avoir fait ton secondaire 5, tes mathématiques et ta physique pour être commis aux fruits et légumes chez IGA, c'est triste . On est peut-être une génération perdue dans ce sens-là parce que les boomers avaient les jobs et les conditions, la génération X avait les jobs, et nous on n'a ni l'un ni l'autre » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

« Ça a beaucoup changé, dans le temps de nos parents par exemple il y en a plein qui n'ont pas de secondaire 5 et qui ont un bon emploi, aujourd'hui même avec un secondaire 5 ce sont les emplois de base, tsé travailler à la SAQ ça prend un secondaire 5 alors que ce n'est pas une grosse job non plus. C'est sûr que la relation école-travail a changé, ça nous fait changer notre rapport au travail » (Jason, 29 ans, Alma).

« C'est sûr que c'était mieux dans les années 90. Quand je suis né, je me rappelle que mes parents n'avaient pas de problèmes d'argent, les familles que je rencontrais vivaient bien. De nos jours c'est plus compliqué d'avoir le luxe » (Marc, 29 ans, Montréal).

Une « génération perdue », terme par ailleurs également mobilisé au sein de la littérature académique (Nativel, 2011) et médiatique<sup>30</sup>, en comparaison à celles des « boomers » ou « génération X » aux conditions avantageuses, pour reprendre les propos de Daniel, les différents témoignages rapportés ci-dessus permettent de comprendre la manière dont les enquêtés font émerger une distinction entre le « eux », représenté par leur génération et le « nous », faisant référence aux « anciennes générations ». <sup>31</sup>On assiste en effet chez ces jeunes une forme d'intériorisation de « l'incertitude » (Bertho, 2016), au-delà de sa propre condition individuelle, que des travaux sociologiques ont déjà rendu compte (Sarfati, 2015 ; Supeno & Bourdon, 2017) ayant un impact sur la manière de se comparer aux générations précédentes et donner sens à la fois à sa propre situation et celle de sa génération.

Par ailleurs, tout en faisant référence à des différences générationnelles, certains jeunes les nuancent dans le même temps en soulignant que la normativité du travail dans le parcours de vie est toujours présente. Pour Kim par exemple, le travail reste encore aujourd'hui l'activité autour de laquelle s'agence les autres sphères de la vie et la finalité à laquelle la société veut ramener ces jeunes :

---

<sup>30</sup> « Not in Education, Employment or Training: Europe's lost NEET generation detailed » The Guardian, octobre 2012, [en ligne] : <https://www.theguardian.com/news/datablog/2012/oct/22/not-in-education-employment-training-europe-neet>

<sup>31</sup> Il sera pas ailleurs vu dans les chapitres suivants que cette distinction entre un « eux » et un « nous » peut se décliner sous d'autres formes, par exemple en se comparant aux autres jeunes diplômés ou en se distanciant de jeunes jugés comme « les vrais assistés ».

« Mais dans le fond, la différence n'est pas énorme avec la génération de mes parents : on t'apprend très tôt que dans la vie tu vas travailler. Tsé à peu près n'importe quel parent des gens de mon âge vont leur dire que dans la vie on travaille. Peu importe, si c'est pour faire des études ben c'est pour travailler, si tu vas travailler c'est quasiment pour le reste de ta vie pour essayer d'avoir un 10-15 ans de retraite. Mais moi c'est quelque chose qui m'a pas mal plombé de dire la vie c'est quoi ? Ben la vie c'est travailler, parce que si tu ne travailles pas tu n'as pas une bonne qualité de vie. Fait qu'aller travailler ben j'ai envie de dire oui c'est encore ça la vie en ce moment » (Kim, 24 ans, Sherbrooke).

Les enjeux sociaux et politiques entourant les jeunes en situation NEET ne peuvent être étudiés de manière désincarnée du pouvoir institué qui les construit et représente comme non conforme aux normes sociales jalonnant les parcours de vie. Dans ce cadre, ces jeunes font eux-mêmes référence à « l'État » comme acteur central dans les injonctions subies à se réintégrer.

### **III.2.3 - « L'État » représenté comme acteur central de légitimation des représentations sociales formulées à leur égard**

#### *III.2.3.1 - L'importance de la prise en compte du politique dans l'analyse de l'interaction avec la normativité du travail et le modèle méritocratique*

En sciences sociales, une distinction est établie entre « la politique », renvoyant aux activités par lesquelles les individus organisent leur cité, et « le politique » constitué du pouvoir institué et des lois au sein desquelles s'exerce la politique (Freund, 1978). Pour Jacques Rancière (2015), c'est « l'évènement » qui fait qu'il y a politique : « ce sont des moments révolutionnaires ou subversifs qui font qu'il y a politique. On peut appeler ça *évènement*, mais ce qui m'importe, c'est la façon dont ces évènements reconfigurent la distribution même des espaces, des temps et des identités sociales » (p. 66). Cette question de *la politique* se retrouve en réalité tout au long de la thèse.

En effet, je me place dans la perspective proposée par plusieurs travaux récents soulignant les limites d'une approche restreinte aux formes de politisation traditionnelles, renvoyant à la participation électorale et à l'engagement dans des formations politiques constituées, pour qualifier le rapport au politique des individus (Gallant & Garneau 2016 ; Pickard & Bessant, 2017 ; Tiberj, 2017). À l'encontre d'une lecture par le désengagement, le rapport



au politique des jeunes NEET devrait se saisir à travers d'autres formes de politisation, au risque de réduire le citoyen à l'électeur. Tout en restant attentif au risque souligné par Stéphanie Garneau (2016) de « voir du politique partout » (p.9), j'adopte ici une définition de la politisation plus inclusive en m'inscrivant dans la perspective proposée par Anne Quiénart (2016), c'est-à-dire « s'intéresser au devenir de la société, de remettre en question les rapports de pouvoir, où qu'ils soient » (p.63). Étant donné les questions de recherche posées dans cette thèse, je considère ainsi les différentes manières d'agir avec la normativité du travail et les principes méritocratiques comme un enjeu politique.

Cependant, ce qui m'intéresse plus particulièrement dans le cadre de cette sous-partie est de montrer en quoi *le politique* est constitutif de ce script commun .

« Le gouvernement » est en effet représenté comme le principal acteur d'un « système » diffusant et légitimant les normes sociales constitutives de leur relégation ainsi que les représentations sociales stigmatisantes à leur égard. Comme l'affirmait déjà Pierre Bourdieu, l'État n'est pas une entité abstraite ou métaphysique, mais bien « le produit des acteurs » (cité dans Lenoir, 2012).

Concernant mon enquête, 9 participants sur 36 affirment voter à chaque élection provinciale et municipale, 15 ne jamais voter et 12 votent de manière volatile en fonction de l'importance qu'ils accordent au scrutin<sup>32</sup>. De plus, mis à part un participant affirmant participer régulièrement à des manifestations et deux s'identifiant au courant anarchiste, tous les participants confient ne jamais avoir pris part à des mobilisations collectives publiques et des mouvements sociaux et presque aucun des enquêtés, sans égard au degré de maîtrise de sa situation, n'est intégré dans un réseau collectif (organisation militante, parti politique, associations diverses, organisme social, etc.).

Cette donnée n'est en soi pas surprenante : la sociologie des mouvements sociaux montre en effet que s'investir dans une manifestation nécessite différents types de ressources (Parazelli, 2011). À l'image des conclusions que l'on peut tirer de l'étude des

---

<sup>32</sup> Ces données doivent être interprétées avec prudence étant donné que certains participants ne sont majeurs que depuis peu de temps au moment de l'enquête et n'ont donc pas eu l'opportunité de participer (ou non) à plusieurs élections.

comportements de vote, de nombreux travaux soulignent que les groupes sociaux les plus défavorisés ont tendance à être marginaux ou mal intégrés dans ces mouvements : les acteurs les plus investis dans les mouvements de jeunesse sont en effet pour une large part déjà engagés dans des réseaux sociaux et culturels ou d'autres formes de politisation (Gaxie, 1978 ; Gallant & Garneau, 2016 ; Kokoreff, 2016 ; Tiberj, 2017). De plus, bien que parfois d'ampleur nationale, les mouvements sociaux et manifestations prennent souvent part au sein d'espaces fortement urbanisés (capitales ou grandes villes économiques). Étant donné le portrait sociodémographique de nos participants, et plus globalement des jeunes composant la catégorie NEET dont il a été rendu compte, les profils des jeunes NEET ont ainsi bien moins de probabilités de correspondre à ceux que l'on peut retrouver dans le cadre de ces mobilisations.

### *III.2.3.2 - « Le système entretient le fossé entre les travailleurs et ceux qui ne le sont pas »*

Cette distance vis-à-vis des formes de politisation traditionnelles dont font part les participants devrait se comprendre davantage comme l'expression d'un regard critique du paysage politique plutôt qu'un comportement apathique. Ces jeunes confient se sentir « concernés » par la politique au sens large, mais « impuissants » :

« Je sens qu'on n'a pas trop de pouvoir actuellement. Le seul moment où on a de l'impact c'est quand les gens font de grosses manifestations. Les gouvernements, je sens qu'ils ont leur agenda puis ils font ce qu'ils veulent, ce n'est pas par rapport aux demandes du peuple. Je me sens plutôt... je me sens concerné par la politique mais impuissant par rapport à ce qu'il se passe » (Jason, 29 ans, Alma).

« Je me sens concerné parce que je vois plein de trucs injustes mais je peux pas dire comment changer les choses » (Audrey, 27 ans, Deux-Montagnes).

« En réalité je me sens vraiment concerné par la politique même si je déteste voter entre deux partis. En politique je sens que je n'ai pas de choix. Il y a pas assez de... Soit on se fait, je sais pas, arnaquer parce qu'ils font des promesses et font autre chose après, soit leurs promesses ce ne sont pas des choses qui me vont » (Francis, 28 ans, Val d'Or).

Dans ce cadre, les participants estiment que l'État ne soucie que très peu de leur bien-être :

« S'ils peuvent avoir mon vote ils vont probablement faire semblant d'être intéressés, mais sinon ils n'ont pas l'air d'avoir mon bien-être à cœur particulièrement » (Glenn, 24 ans, Québec).

« Ottawa et Québec s'en foutent de nous. Donc non ça ne m'intéresse pas, mais c'est réciproque, ils ne s'intéressent pas à nous non plus » (Samuel, 30 ans, Montréal).

Dans la continuité de cette idée, Jason et Daniel jugent que les pouvoirs publics portent davantage d'intérêt à « l'économie » et « l'argent » qu'aux enjeux de lutte contre la pauvreté :

« C'est sûr que si on prenait des positions un peu plus sociales ça encouragerait les gens à se réengager. Je pense qu'avoir de quoi se loger, se vêtir et nourrir c'est fondamental, on n'est pas en Floride on peut pas vivre dans la rue au Québec. Le droit à la santé c'est plus important que le droit de s'enrichir » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

« Je ne suis pas un conspirationniste, mais je ne pense pas que les gouvernements soient au service du peuple. Ça fait partie de toute la machine de l'économie, tout roule à l'argent » (Jason, 29 ans, Alma).

L'affirmation exprimée par Daniel d'un droit à la santé qui devrait primer sur le droit de s'enrichir s'inscrit dans la frustration témoignée par beaucoup des participants d'un manque de soutien du gouvernement envers les individus dans leur situation, aussi bien du point de vue des représentations sociales que des politiques sociales concrètes :

« Je ne crois pas vraiment à l'État, c'est sûr que ça peut être très utile dans ma situation, mais je suis juste contre le système de *free market* » (Nick, 22 ans, Sherbrooke).

« I would like to vote for the green party but I have no faith in them. I don't trust them. I think it's great that some politicians say that people deserve to have health care services, welfare services. I support all that. I'm thankful that there are social services, but they are all gangsters » (Billy, 30 ans, Montréal).

Il peut ainsi être observé de quelle manière « l'État » est représenté comme un rouage central d'un « système » qui va à l'encontre de leur intérêt et associé par de nombreux jeunes aux logiques néolibérales, voire à des pratiques de « gangsters », terme employé par Billy (30 ans, Montréal). De la même manière, les colères exprimées vis-à-vis des

stigmatisations à leur égard et les conditions dans lesquelles on les presse à se réintégrer sont à appréhender au regard du décalage entre leurs besoins et les réponses apportées par les institutions. « Sans pouvoir », « aucun impact », promesses non tenues, « farce », « arnaque », les termes mobilisés par ces jeunes expriment des sentiments mêlés de colères et désillusions.

Il peut ainsi être observé de quelle manière les enquêtés jugent « le gouvernement » incapable non seulement d'apporter des solutions adéquates pour les aider, mais en outre légitimer les représentations négatives dont ils sont l'objet :

« Pour le moment le système entretient le fossé entre les travailleurs et ceux qui ne le sont pas » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke)

Camille, Québécoise ayant également vécu en France, évoque dans le même sens une « déchirure sociale » :

« Je trouve qu'il y a quand même une déchirure sociale, j'appellerais ça comme ça, aussi bien ici qu'en France » (Camille, 20 ans, Sherbrooke).

Cette représentation d'un « fossé » et d'une « déchirure » s'inscrit selon les participants dans une opposition socialement et politiquement légitimée entre la société « active » et les individus s'inscrivant en dehors de celle-ci. Si le creusement des inégalités par le haut caractérisé par l'accroissement des écarts de richesse, à la fois en termes de revenus du travail et de patrimoine comme l'ont montré les travaux de Thomas Piketty (2013 ; 2019) et Branko Milanović (2019), entretenant le sentiment d'un gouffre entre une élite privilégiée et le reste de la population est perceptible dans la littérature (Pickard & Bessant, 2017), cette distinction établie par ces jeunes eux-mêmes entre travailleurs et non-travailleurs semble en revanche moins investie.

Ne pas se percevoir comme socialement intégré peut amener à ressentir une « illégitimité citoyenne » (Braconnier & Dormagen, 2007) : le sentiment que la société ne leur accorde aucune place et peu de reconnaissance, ajoutée à leurs conditions précaires d'existence, alimente la frustration à l'égard du politique pouvant s'incarner dans des attitudes de défiance.

Comme en témoignent ces extraits d'entretiens mélangeant dénonciation et impuissance, la distance des NEET participants à l'enquête envers les acteurs politiques ne peut se comprendre uniquement par les conditions matérielles précaires d'une majeure partie d'entre eux et d'un « désintérêt » vidé de sa dimension critique et de ses fondements politiques. Les réponses (et non-réponses) apportées par les pouvoirs publics peuvent également donner le sentiment à ces jeunes que l'action politique engagée n'a que très peu de répercussions sur leur situation personnelle ou collective. L'attitude des participants envers le politique devrait plutôt être saisie comme étant la conséquence de l'indifférence et du mépris ressentis par ces jeunes de la part des acteurs institutionnels. Ne pas « agir » dans les formes socialement et institutionnellement attendues dans une société leur offrant des perspectives incertaines et limitées peut ainsi être considérée en soi comme une attitude politique. Catégorie d'action publique ancrée dans une définition par la négative, ces jeunes ne peuvent en effet revendiquer cette étiquette :

« On est tellement sans pouvoir. Pas de pouvoir d'achat, rien. On n'a même pas de pouvoir de discussion parce qu'on a même plus de confiance en nous » (Francis, 28 ans, Val d'Or).

« Les riches deviennent plus riches et les pauvres deviennent de plus en plus nombreux. On n'a aucun impact. » (Thomas, 30 ans, Québec).

« La vision est péjorative, c'est tabou et c'est pour ça que les personnes comme nous on est assez reclus, qu'il n'y a pas de principe d'émergence » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

« Il n'y a pas tant d'organismes pour moi, si le CJE ne marche pas, c'est débrouille toi. Il y a trop peu de choses pour les gens qui se sentent seuls » (Glenn, 24 ans, Québec).

Cette analyse rejoint par ailleurs les études ayant exploré les manières de vivre le chômage (Demazière, 2006) et montrant que ces individus s'inscrivent dans une situation paradoxale : les personnes en situation de pauvreté et sans emploi étant a priori celles ayant le plus besoin d'assistance, elles devraient à un certain degré revendiquer leur étiquette de pauvre tout en combattant ce qui est construit comme un stigmaté.

## **Synthèse : des jeunes davantage invisibilisés qu'« invisibles »**

Dans le chapitre portant sur les épreuves communes à ces jeunes, j'ai montré que les conditions d'existence des participants s'inscrivent dans une constellation de désavantages créant et entretenant une instabilité multidimensionnelle. La grande majorité de ces derniers proviennent d'un milieu pauvre, voire parfois violent, et témoignent régulièrement de tensions et ruptures familiales. Bien que les fondements des représentations vis-à-vis du marché de l'emploi et du système éducatif varient et découlent des logiques d'interaction que j'aborderai dans les chapitres suivants, les trajectoires scolaires sont généralement caractérisées par un arrêt précoce des études et une représentation particulièrement négative de l'école. On retrouve également dans les expériences au sein du marché du travail une succession d'emplois « atypiques », c'est-à-dire aux horaires irréguliers, fragmentés, rémunérés le plus souvent au salaire minimum et dont les tâches sont particulièrement répétitives.

Dans ce cadre, au-delà de l'ancrage social des participants s'inscrivant dans les variables traditionnelles d'analyse dont les travaux issus de la sociologie de la pauvreté et des inégalités sociales rendent régulièrement compte, j'ai fait émerger deux enjeux fondamentaux concernant les épreuves auxquelles font face ces jeunes : les problématiques de santé mentale, ayant une influence primordiale indépendamment des divers profils de ces jeunes, ainsi que ce que j'ai nommé un « déni de compétence » lié à la nature des « qualifications » et « compétences » institutionnellement valorisées.

Entre l'étiquetage du « BS » et le fait d'être perçu comme un « problème » plutôt que des individus ayant besoin d'assistance, ces jeunes ressentent une pression permanente à se conformer à la normativité du travail sans égard aux conditions dans lesquelles ce « retour » devrait se réaliser. Les témoignages d'une pression unanimement ressentie à se réintégrer le plus rapidement possible et les stigmatisations subies vis-à-vis de leur situation NEET et de bénéficiaires de l'aide sociale témoignent de la manière dont s'opère le passage d'une catégorie d'action publique à une catégorie sociale sur laquelle il est exercé de fortes considérations morales. Les participants estiment que ces représentations sont dans une très large mesure partagées par les autres membres de la société, beaucoup

de ces jeunes se sentent illégitimes à contester les multiples étiquetages sociaux dont ils font l'objet (profiteurs, paresseux, désengagés) malgré leur volonté individuelle de les remettre en cause.

Ainsi, même si l'usage des guillemets permet d'induire la perspective critique de ce terme, ces jeunes ne sont pas « invisibles ». Cette « invisibilité » est le fait avant tout d'une construction sociale, de mécanismes sociopolitiques et d'un « déni de reconnaissance » (Le Blanc, 2009) d'une frange de la jeunesse mise à l'écart parce que jugée comme ne participant pas à la « productivité » et à « l'effort » collectif. Ces jeunes ne sont ainsi pas « invisibles », mais « invisibilisés ». Ce renversement sémantique, loin d'être anodin, prend une importance capitale dans la remise en cause d'une vision responsabilisante du parcours et de la situation de ces jeunes et afin de rendre compte des processus sociaux et politiques de ces mises à l'écart.

Si plusieurs définitions de l'invisibilité sociale ont pu être proposées, celle retenue par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale français (ONPES, 2016) me semble la plus pertinente pour illustrer mes propos : l'invisibilité sociale est selon l'organisme « un ensemble de processus, où interviennent des acteurs multiples, par lesquels un déni de reconnaissance des personnes aux divers niveaux de leur existence sociale peut affecter la profondeur, la durée et l'évolution de situations de pauvreté et d'exclusion » (p.39). Par ailleurs, l'étiquette « d'invisible » semble reconduire une vision élaborée à partir du point de vue dominant.

Il n'est en effet seulement rendu visible ce qui est représenté comme leurs « manques », impliquant un déni de reconnaissance et empêchant ces jeunes de « faire œuvre » (Le Blanc, 2009).

Ainsi, bien que la construction même de la catégorie ait le mérite de visibiliser les potentielles vulnérabilités de ces jeunes, son usage reste sous le paradigme de l'activation et de la réintégration à « tout prix ». Selon Axel Honneth (2004), reconnaissance et socialisation sont étroitement liées à travers certains principes institutionnalisés :

« L'individu apprend à s'appréhender lui-même à la fois comme possédant une valeur propre et comme étant un membre particulier de la

communauté sociale dans la mesure où il s'assure progressivement des capacités et des besoins spécifiques qui le constituent en tant que personne grâce aux réactions positives que ceux-ci rencontrent chez le partenaire généralisé » (p.134).

Dans cette perspective, l'invisibilité associée aux NEET est moins le fait d'un « oubli » que de logiques rendant uniquement visible ce qui apparaît comme leurs manques et les stigmates dont ils font l'objet. Guillaume Leblanc (2009) qualifie cette logique de « défaut de perception » selon laquelle « nous ne voyons pas même l'autre comme une chose mais selon lequel nous ne le voyons pas du tout suppose une économie du visible et de l'invisible qui suscite des formes autorisées de perception et en rejette d'autre » (p.12) engendré par un processus de « relégation » entendu comme « l'expulsion d'une vie hors des espaces consacrés » (p.13). Ce lien entre reconnaissance et invisibilité vient ainsi plus largement interroger les fondements de notre justice sociale et la place accordée par notre société aux individus s'écartant des normes d'intégration sociale et des manières attendues d'agir.

Il me semble également pertinent de mettre en parallèle ces résultats avec les tensions entre les processus d'institutionnalisation et de déstandardisation des parcours biographiques identifiés par certains travaux sociologiques (Kohli, 1986 ; Fleury & Raïq, 2013 ; De Montigny & De Montigny, 2014).

Les entretiens avec ces jeunes ni aux études ni en emploi montrent en effet que malgré les injonctions à la flexibilité, à être mobile et à multiplier les « expériences », ne pas être aux études ou en emploi reste une forme de déviance, une anomalie.

Ceci illustre de quelle manière les injonctions à « l'autonomie » et à la « responsabilisation » restent dans le cadre établi de la normativité du travail et de l'occupation institutionnellement assignée, en particulier sous sa forme d'emploi, qui ne doivent pas être transgressées sous peine de stigmatisation. L'usage de la catégorie NEET nous renseigne ainsi sur la signification de « l'utilité » dans les sociétés actives : il faut « faire quelque chose » pour être reconnu comme « quelqu'un ».

Après avoir rendu compte des enjeux et épreuves communes auxquelles ces jeunes doivent faire face, les chapitres suivants montrent la manière dont cette négation et non-reconnaissance de ce qu'est le jeune en situation NEET en dehors de son statut vis-à-vis des



espaces consacrés de l'éducation et du marché du travail engendre des représentations différentes parmi les participants. Dans ce cadre, je fais émerger les déterminants et fondements de trois types d'interaction avec la normativité du travail et le modèle méritocratique : une logique de résistance, une logique d'intériorisation et une logique de compromis. Les parcours individuels et les postures vis-à-vis de ces normes sociales s'influençant mutuellement, je prends soin pour chaque logique de lier ancrage social, parcours individuel, expérience vécue et représentations.

## **CHAPITRE IV - ASSUMER LE RETRAIT : UNE LOGIQUE DE RÉSISTANCE**

Cet idéaltype rassemble les jeunes en situation NEET assumant leur retrait des études et de l'emploi au moment de l'enquête. On y retrouve à la fois celles et ceux qui n'envisagent aucun retour dans le système éducatif ou le marché de l'emploi, et les enquêtés s'inscrivant volontairement dans des trajectoires discontinues entre périodes d'études, d'emploi et de chômage. Leur rapport subjectif à cette situation NEET assumée s'appuie sur la résistance au travail, en particulier sous sa forme d'emploi salarié, et la mise à distance des normes sociales de mérite et de réussite, dont je rends compte des fondements dans ce chapitre.

### **IV.1 - Résister au travail**

Cette première section du chapitre a pour objectif d'explorer le sens que donnent ces jeunes à ce retrait volontaire du marché de l'emploi et les ressorts de cette expérience précaire choisie.

#### **IV.1.1 - L'indignation vis-à-vis des conditions d'emploi comme point de rupture**

*IV.1.1.1 - « C'est peut-être une façon de s'opposer » : l'emploi représenté comme source d'exploitation*

Après un CEGEP en sciences humaines pendant lequel il a occupé divers emplois de ses propres termes « assez difficiles, peu payés et pas très intéressants », Daniel a été contraint de renoncer à l'université du fait de problèmes financiers et de santé :

« J'avais des aspirations plus artistiques, je m'intéressais plus à la philosophie ces choses-là tsé, j'étais plus évasif et rêveur je dirais, dans ma bulle. Je suis rentré en baccalauréat en philosophie, j'ai arrêté parce que j'avais atteint mon taux limite d'endettement, 30 000 dollars. J'ai fait une dépression et finalement j'ai été obligé d'abandonner car je ne pouvais plus m'endetter, puis je suis allé sur l'aide sociale. Ça a jamais été vraiment évident tsé, j'ai travaillé à plusieurs endroits, j'ai fait mon CEGEP pis j'ai essayé de faire mon université. Au CEGEP c'est là que j'ai commencé à travailler, j'ai travaillé dans la cuisine et en restauration, des jobs assez difficile, peu payés et pas très intéressants. Fait que là retourner sur le marché du travail ce serait retrouver toutes ces choses que j'ai évitées » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

En situation NEET depuis un peu plus d'un an, ce dernier ne souhaite pas retourner aux études ou en emploi. Lorsque je le questionne sur les ressorts de ce refus, Daniel exprime sa colère et sa frustration quant aux conditions en vigueur au sein du marché du travail :

« Ce n'est pas qu'on ne veut pas travailler, c'est qu'on ne veut pas se faire exploiter, un moment donné on a conscience de nos droits et de nos conditions et souvent on juge que ça fait aucun bon sens. Le monde se fait traiter comme de la merde, c'est épouvantable. Le peu de vacances, le nombre d'heures, ils sont malades comme des chiens pis ils sont obligés de travailler, mais qu'est-ce que c'est que ça !? S'il y a des emplois non pourvus au Québec c'est que les conditions sont absurdes, les gens aspirent à d'autres choses que pelleter la neige ou faire de la restauration » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

En qualifiant la nature des emplois accessibles comme ne faisant « aucun sens », Daniel renverse la perspective d'une responsabilisation des jeunes quant à leur situation NEET pour réorienter le regard vers les conditions d'emploi. Le pilier principal de sa réflexion et de son retrait se situe dans une résistance à ce qu'il décrit comme un système « d'exploitation », préférant sa situation NEET actuelle à ce qu'il a pu expérimenter sur le marché du travail :

(Daniel, 27 ans, Sherbrooke) : « Je n'aime pas dire ça comme ça, mais on est dans une société où soit on exploite, soit on est exploité »

(Enquêteur) : « Tu estimes que ta situation actuelle t'apporte plus d'avantages que d'inconvénients ? »

(Daniel, 27 ans, Sherbrooke) : « Oui, définitivement. Là je suis à l'arrêt mais en même temps ça peut durer plusieurs années et c'est plate à dire mais ça me dérange pas. Le monde se dit "moi je suis fier de moi je travaille et je ne suis pas un rapace de la société". Ok, mais tu te fais fourrer. C'est toujours la même chose, c'est redondant et répétitif. Quand j'expliquais que ma job était de laver la vaisselle, je disais : imaginez un château de cartes et lorsque vous arrivez pour mettre la carte finale tout tombe et vous recommencez, encore, et encore. Et on se couche à 2h du matin en sachant qu'on doit recommencer en se levant, c'est comme quand on joue à *Tetris* et que les cubes continuent à tomber, c'est pareil avec la vaisselle, on se sent mal et on capote. Je me dis ben voyons ils sont malades, ils exigent l'impossible ».

Tâches répétitives, faible rémunération, horaires très tôt le matin ou tard le soir, cet échange avec Daniel offre un panorama fidèle des représentations du marché du travail formulées par les participants ne souhaitant pas s'extraire, au moment de l'enquête, de leur situation NEET. La métaphore du château de cartes à reconstruire indéfiniment employée par Daniel pour traduire son sentiment d'exploitation trouve par ailleurs écho dans le point de vue exprimé par Matt. Ce dernier a été « mis dehors » par ses parents après avoir quitté l'école en secondaire 2 et s'est retrouvé à vivre dans la rue :

« J'ai terminé le secondaire mais j'ai redoublé deux fois, là déjà je lâchais l'école j'étais plus dedans. Pis c'est au secondaire 2 que j'ai commencé à flancher, je faisais des conneries, j'avais des problèmes de TDAH, j'ai quitté l'école à 16 ans. Mon père m'a mis dehors et ma mère aussi fait que je me suis retrouvé à la rue, je n'avais rien, juste un sac et un peu de linge. Plus personne ne voulait m'aider, la police m'a dit débrouille-toi tout seul, on ne t'amène pas en centre, débrouille-toi » (Matt, 21 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

Il décide alors de partir dans la région de la Côte-Nord en pouce où il trouvera un emploi lui permettant de louer un petit appartement :

« C'était tout petit, on va dire 3 mètres sur 3 mètres mais j'avais ma chambre, mon frigidaire... Fait que je vivais là-dedans, je faisais 5 km de pouce chaque jour pendant 7 mois, je travaillais de 9h du matin jusqu'à 10h du soir pis je revenais chez nous sur le pouce. J'ai fait ça pendant 7 mois, après ça j'ai été écœuré » (Matt, 21 ans, Sainte-Agathe-des Monts).

Matt emménage ensuite à Montréal où il travaille « un peu partout », surtout dans des emplois manuels, en fréquentant une agence de placement avant de trouver un emploi plus stable dans une compagnie de recouvrement de toit. Cependant, l'entreprise fait faillite et Matt se retrouve à nouveau dans la rue où il survit en dealant de la drogue. À la suite de toutes ces épreuves et de ses nombreuses expériences d'emploi, Matt décide de « lâcher complètement le travail » vis-à-vis duquel il garde une certaine rancœur :

« Ben moi le marché du travail, le bon mot c'est dégouté. Au Québec et dans plusieurs pays on est payés mais pas assez cher pour ce qu'on fait, fait qu'on ne va jamais s'en sortir, tu ne pourras jamais avoir 20 pièces de l'heure sans études, et si tu l'as tu es chanceux. Ça m'a un peu démoralisé de faire tout le temps partie de ce roulement-là fait que là j'ai carrément décidé de quitter toutes ces affaires-là de travail puis vraiment reprendre possession de mon cerveau plutôt que faire des gâteaux et des pizzas toute la journée, moi j'appelle ça la robotisation. On arrive dans une pièce on est robotisés on fait la même chose toute la journée. J'ai fait que travailler fait que j'ai décidé de lâcher complètement le travail et je me suis mis sur l'aide sociale » (Matt, 21 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

Au moment de l'enquête, ce dernier ne souhaite pas réintégrer le marché du travail qu'il a quitté une année auparavant. Matt a connu un passage de vie dans la rue. Lorsque ce dernier me raconte cette expérience de la rue, ce dernier affirme que son parcours a autant été difficile que formateur. Tout en écartant toute romantisation d'une partie de sa vie passée à errer dans diverses villes du Québec, Matt valorise dans le même temps la débrouillardise qu'il a su développer tout au long de son parcours :

« Tu vas trouver ça drôle que je te dise ça comme ça, mais par rapport à tous les jeunes qui sont restés chez eux, moi honnêtement je sais que j'ai gagné quelque chose de plus en étant dans la rue. À force de vivre dans la rue, tu es révolté. Oui j'ai connu la merde, ne pas manger, ne pas dormir, toutes ces affaires-là mais j'ai beaucoup appris de la vie réelle. J'ai tellement passé de temps avec moi-même dans la merde tout seul que j'ai eu le temps d'analyser ma vie : pourquoi il m'arrive ça, pourquoi il se passe ça, de quelle façon je peux m'en sortir, quelle situation fait que ça pourrait me ramener à ça, etc. En fait ça amène une stratégie, une logique » (Matt, 21 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

Comparativement aux autres participants, il fait par ailleurs preuve d'une certaine confiance en lui, notamment vis-à-vis de ses capacités d'adaptation au marché du travail :

« Je ne veux pas juger le monde mais il y a certaines personnes qui vont réfléchir par eux-mêmes et d'autres qui vont avoir besoin de support pour avancer parce qu'ils sont pas nécessairement autodidactes, ça veut dire qu'admettons moi souvent je rentrais dans une cuisine pis le jour même je savais toute faire, j'avais pas de misère, je rentrais j'allais voir directement le boss je disais moi j'ai envie de travailler dès aujourd'hui, si vous me donnez tant d'heures par semaine je suis prêt. Je rentrais dans la cuisine et le jour même et une semaine après j'étais quasiment le gérant. Je suis optimiste, je reste tout le temps focus. J'ai confiance mais faut que je tienne tête à tout ce que je vis, faut pas que je lâche à la dernière minute » (Matt, 21 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

Cette vie de transitions entre errance dans la rue et occupation de divers emplois en fonction des opportunités à seulement 21 ans l'a amenée à se forger une personnalité autodidacte et prendre des responsabilités précoces. Matt estime ainsi que ces expériences lui ont permis d'adopter une certaine ligne de conduite lui évitant de retomber dans les situations difficiles qu'il a connues.

Au-delà, des sentiments d'aliénation et de robotisation dont ces enquêtés font part, ces jeunes mettent particulièrement en avant une forme d'éthique personnelle à ne plus participer au « système ».

Après avoir complété ses études secondaires « avec de très bonnes notes sans vraiment trop d'efforts », Francis (28 ans) s'inscrit au CEGEP en Arts plastiques, cursus dans lequel il va connaître davantage de difficultés.

Alors qu'il affirme dorénavant être en situation NEET par choix, l'entretien réalisé avec ce dernier montre de quelle manière cette posture émerge après un parcours ponctué de fortes problématiques de santé mentale et d'essais au sein du marché du travail :

« Pendant le CEGEP j'ai travaillé un peu chez Walmart. Après le CEGEP encore un peu chez Walmart mais j'ai eu des chutes de dépression, j'ai eu beaucoup d'arrêts de travail. J'ai aussi travaillé dans des imprimeries, je suis déjà allé au Carrefour Jeunesse Emploi pour travailler sur moi-même. J'ai déménagé à Val d'Or pour des problèmes financiers et j'ai habité un peu avec mon père. Ensuite j'ai été travaillé pour Bell en ventes de téléphones mobiles. Ça allait bien les premiers mois jusqu'à tant qu'on me transfère à l'autre boutique où je connaissais personne pis j'ai essayé d'avoir des conversations mais ça me démotivait personne ne parlait, j'avais besoin de parler. Ensuite j'ai démissionné parce que j'ai fait une autre chute dépressive, ma psychiatre m'avait mis en hospitalisation. Mais j'ai eu un arrêt de travail et ensuite j'ai travaillé pour une autre imprimerie. Au bout de 3 mois ils ont décidé comme ça que je faisais plus l'affaire ou quoi de même et ils m'ont juste renvoyé » (Francis, 28 ans, Val d'Or).

En situation NEET depuis une dizaine de mois au moment de l'enquête, soit une durée assez courte par rapport aux autres participants, Francis mobilise deux termes particulièrement forts pour justifier et donner sens à sa situation. Ce dernier estime que le marché de l'emploi exige un « sacrifice » en termes de temps mais surtout de santé mentale. D'autre part, et dans la continuité de cette idée, Francis juge que les conditions de travail qu'il a expérimenté se rapprochent d'une forme d'« esclavage », terme par ailleurs également formulé par Daniel :

« Moi je suis comme il faut que je pense à ma santé mentale d'abord. S'il faut que je sacrifie ma santé mentale... C'est pas censé arriver de sacrifier sa santé mentale pour un emploi. Tu sacrifies toute ta santé juste pour avoir un travail stable voire pas vraiment stable. Tu vis de l'esclavage parce que tu sacrifies ta santé ça, fait que si on dépense toute notre paye juste pour survivre on n'est pas mieux que des esclaves. Tsé, même à 15 pièces de l'heure je trouve que c'est encore de l'esclavage. Il y a des gens qui sont à 20 pièces qui ont de la misère à y arriver, parce qu'ils ont des enfants par exemple. Ça ne me donne pas le goût de chercher un emploi vois-tu » (Francis, 28 ans, Val d'Or).

« Pour moi, dans le système, il y a plein de choses qui doivent changer. Dans nos sociétés on est censés faire partie des pays les plus développés et on a des conditions qui frôlent l'esclavage, je n'ai pas envie de participer à ce système-là plus qu'il faut. On me dit qu'il faut que je trouve un travail et que je reste dans la pauvreté et en plus donner de mon temps pour ça, ben regarde allez chier. C'est dans la réalisation de projets artistiques et intellectuels que je me sens passionné et que j'ai envie de me donner à 100%, pas en arrière d'une espèce de restauration de chaîne à me faire dire d'aller plus vite » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

Sans parler d'esclavage, Matt évoque cependant une « sous-classe » :

« Quand tu es payé 15 pièces de l'heure pour faire toujours la même chose... C'est comme s'il y avait une sous-classe » (Matt, 21 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

Le retrait et le regard critique posé sur les conditions de travail doivent ainsi bien être compris comme une forme de résistance active et non pas dans une perspective pathologisante d'un désengagement passif vidé de sa dimension politique. En mettant en perspective leurs parcours et leurs représentations du monde de l'emploi, on comprend en effet que l'indignation occupe une place centrale dans le sens subjectivement donné à leur situation NEET volontaire :

« Je vois qu'il y a beaucoup d'inégalités et d'injustices dans le marché du travail et c'est plate à dire mais c'est peut-être une façon de faire contrepoids et de s'opposer, maintenir une forme d'opposition. C'est sûr que j'exploite un peu le portefeuille du monde parce que je ne travaille pas mais en même temps les gens se font tellement maltraités fait qu'aller sur le marché de l'emploi pour avoir une job de 3 semaines ben *fuck it*. C'est triste mais c'est un peu ça. Je vois des gens comme ça je me sens mal pour eux, mais en même temps ce que j'ai en ce moment me va très bien et je n'ai pas envie de renoncer à ça pour avoir une vie encore plus pénible. Je trouve que les gens travaillent trop pour ce qu'ils font » » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

Ainsi, entre Daniel parlant de conditions absurdes d'exploitation, Matt confiant avoir été dégoûté d'un marché du travail, qu'il assimile à de la robotisation, et Francis mobilisant le vocable du sacrifice et de l'esclavage, les termes employés par ces jeunes pour décrire le monde de l'emploi traduisent les représentations particulièrement négatives que donne ce groupe d'enquêtés du marché du travail.



Il peut également être observé à quel point la posture assumée de leur situation NEET s'appuie sur des perspectives éthiques. La colère exprimée s'agence en effet avec la revendication d'une certaine dignité :

« Pour moi, je suis obligé de mentir à mon intégrité à chaque fois que je fais une entrevue. Tu crois qu'on veut travailler là ? Tu veux travailler là pas parce que ça te tente, mais parce que t'as pas le choix. Il y a pas grand-chose d'élogieux de déposer un CV à Macdonald à 27 ans, c'est plate » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

C'est dans ce cadre que le CJE est représenté comme étant davantage le relais des injonctions institutionnelles et sociales qu'un organisme les soutenant, au contraire d'autres jeunes de l'enquête comme il le sera rapporté plus loin dans la thèse :

« Je suis déjà allé au CJE il y a un moment et c'est toujours la même chose, te faire remplir 1001 documents, mais pour faire quoi ? Pour te trouver un même genre de jobs que t'aurais facilement accès en posant des CV. Comment faire une entrevue, comment... pour moi c'est toujours le même charabia. Je me dis c'est quoi le but ? Le but c'est de nous réinsérer dans le système ou est-ce que c'est de partager des idées pour essayer de le changer ? » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

Dans le même ordre d'idée, la résistance au travail exprimée par Francis s'incarne dans la mise en avant d'une « authenticité » s'opposant à celles et ceux qui « jouent le jeu » de la voie à suivre :

« Je suis très souvent marginal parce que je suis authentique, je veux juste être moi-même » (Francis, 28 ans, Val d'Or).

« On m'a toujours considéré comme un marginal. Toujours en train de me chercher, toujours essayer des styles vestimentaires différents, toujours essayer des emplois différents, toujours le monde qui me regarde et qui me juge. Mais ça ne m'a jamais dérangé, je ne cherchais pas l'attention, je me cherchais moi » (Matt, 21 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

La tendance qu'ont ces enquêtés à assumer leur marginalité s'inscrit en cohérence avec la dimension politisée de leur retrait volontaire. Pour Daniel, dont l'extrait d'entretien est cité ci-dessous, le fait de considérer que ce sont « les autres » qui sont « spéciaux » et « bizarres » s'insère dans le détournement qu'il opère des modes de vies socialement normées :

« La socialisation a toujours un peu difficile, c'est un défi au quotidien tsé, pis déjà même très jeune je me faisais dire que j'étais spécial, même mes parents me disaient t'es un peu différent, des choses comme ça. Mais pour moi ce n'était pas moi qui étais étrange, ce sont les gens qui étaient spéciaux, ce n'est pas moi qui étais bizarre. Tsé je ne comprenais pas, les gens avaient des goûts, des motivations, des intérêts que moi je n'avais pas nécessairement » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

Un double processus est à dans ce cadre à l'œuvre : d'une part, le mode de vie socialement normé basé sur l'emploi et « l'occupation » est jugé par ces participants comme étant un non-sens. D'autre part, et dans la continuité de ce renversement des valeurs, le stigmatisme originel de la marginalité se transforme en un facteur assumé de construction de soi. Dans ce cadre, certains jeunes mettent en avant une forme d'éthique personnelle. Le refus des normes du marché du travail et la résistance aux représentations communément véhiculées sur l'importance de l'emploi dans le parcours de vie deviennent ici un facteur de construction de soi. Si l'on comprend à travers les entretiens qu'ils jugent leur condition NEET préférable à ce qu'ils ont pu expérimenter à l'école et dans le marché du travail, ces enquêtés donnent sens à leur situation NEET volontaire principalement par l'opposition à ce qu'ils représentent comme un système d'exploitation.

Pour Daniel, Francis et Matt, le marché de l'emploi est en effet ainsi par essence source d'injustices. La résistance au travail affichée par ces jeunes ne s'explique cependant pas uniquement par la critique et le rejet des conditions effectives d'emploi. Elle renvoie en effet tout un ensemble d'enjeux éthiques, impliquant un lien entre indignation et réaction dont la revendication d'une dignité constitue le socle, mais de manière individuelle et silencieuse. Cet aspect me semble par ailleurs primordial à souligner étant donné la prégnance des questions liées aux enjeux économiques et matériels (niveau de rémunération, pouvoir d'achat) lorsque sont débattues les conditions de vie des individus en situation de chômage ou les travailleurs pauvres. S'il n'est pas question ici de remettre en cause le sujet des ressources financières à disposition, qui peut apparaître en effet comme une priorité, les points de vue exprimés par ces jeunes invitent à prendre également en considération une multitude de variables, moins d'ordre matérielles que subjectives, et tout aussi pertinentes pour analyser les implications que peuvent avoir des conditions dégradantes d'emploi sur soi et sur les raisons du retrait.

Pour Daniel, la prégnance des représentations négatives à l'égard des bénéficiaires de l'aide sociale lui donne justement envie de « rester à sa place » :

« Paradoxalement, cette vision-là envers les gens sur l'aide sociale moi, ça me donne juste envie de rester à ma place. Tsé ben vu que vous avez cette opinion-là de moi je vais rester ici, ça ne me donne pas envie de changer les choses, ça ne me donne rien qu'envie de dire ben oui c'est comme ça » (Daniel, 27 ans Sherbrooke).

Ainsi, Francis exprime le sentiment d'une stigmatisation de la part des « travailleurs de la classe moyenne » envers les allocataires sociaux :

« Cette stigmatisation-là, je ne sais pas d'où elle vient, parfois ce sont les travailleurs de la classe moyenne qui paient des impôts à chaque année pis eux autres on dirait qu'ils voient les gens sur l'aide sociale comme des voleurs de leur argent, tandis que c'est pas nous qui prenons leur argent, c'est le gouvernement. Mais on dirait qu'ils ne comprennent pas ça » (Francis, 28 ans, Val d'Or).

Conditions de travail « absurdes », exploitation, vie réduite au travail, sacrifice de sa santé mentale et physique, absence de temps pour soi... Les représentations qui émergent des entretiens vis-à-vis du monde de travail de la part de cette frange des participants montrent la distance prise par ce groupe d'enquêtés vis-à-vis de la centralité du travail dans le parcours de vie. Pour beaucoup de ces jeunes, occuper un emploi dans les conditions accessibles pour eux revient à « sacrifier » sa santé physique et mentale, pour des bénéfices à leurs yeux peu perceptibles vis-à-vis de leurs situations actuelles. En filigrane, on comprend que ces enquêtés ressentent des formes d'oppressions multiples, en termes de conditions de travail, de niveau de rémunération, de temps contraint et du point de vue de la nature même des tâches à réaliser, alimentant leur volonté de « ne pas participer plus qu'il faut », pour reprendre les termes de Daniel, à un « système » jugé aliénant. Cette donnée apparaît en effet centrale dans la compréhension du sens donné par ces jeunes à leur retrait assumé : alors qu'il est régulièrement questionné les raisons pour lesquelles ces jeunes s'écartent des voies traditionnelles d'intégration, ce sont au contraire les normes, conventions et modes de vie socialement normés et valorisés qui sont jugés irrationnels par ces jeunes.

Ce groupe d'enquêtés juge ainsi incohérente l'idée de s'extraire de leur situation NEET pour réintégrer un marché du travail n'offrant ni la possibilité de vivre décemment ni de sources d'épanouissement. L'aspect politisé de leurs retraits se couple ainsi avec une forme plus concrète de calcul coût-bénéfice.

Pour d'autres participants, la résistance au travail (sous sa forme d'emploi) s'incarne davantage dans une opposition à ce qu'ils nomment le « formatage ».

#### *IV.1.1.2 - Échapper au « formatage »*

Elena représente un cas particulier parmi les participants à la recherche. Âgée de 19 ans, cette dernière a quitté le système scolaire malgré « des facilités et de bonnes notes », n'a volontairement jamais connu d'expériences d'emploi, et ne prévoit pas d'en occuper un :

« Je n'ai jamais eu de travail et je n'ai honnêtement jamais essayé, c'est vraiment un choix » (Elena, 19 ans, Montréal).

Pourtant, elle fréquente un CJE et fait partie d'un des programmes spécifiquement construits à destination des NEET :

« Pour l'instant je continue de recevoir l'aide sociale mais j'ai toujours des obligations à suivre, donc les six mois restant je suis toujours obligée d'aller au *Départ@9* même si je n'en ai pas besoin. C'est pas la pire chose qui puisse m'arriver mais c'est quand même une perte de temps » (Elena, 19 ans, Montréal).

Le parcours d'Elena permet d'éclairer deux éléments : d'une part, tous les NEET participants aux programmes de réinsertion au sein d'organismes ne veulent pas obligatoirement se réintégrer. Certains acceptent un minimum de « jouer le jeu » pour suivre des formations, rester éligibles à certaines aides sociales et leurs éventuels compléments, ou garder une activité socialisante. C'est pour cette raison qu'avant notre rencontre dans un café pour réaliser l'entretien, Elena s'est assurée à plusieurs reprises que cette recherche n'était pas réalisée pour le compte d'*Emploi Québec* ou un quelconque service gouvernemental : « Je ne pense pas que le gouvernement aimerait savoir que je ne compte pas aller travailler » confie-t-elle une fois assurée de l'indépendance de la recherche.

D'autre part, alors que son statut de jeune NEET peu diplômée et sans aucune expérience d'emploi pourrait être jugé vulnérable d'un point de vue extérieur, Elena assume et revendique sa situation en affirmant adopter ce mode de vie par choix. Originnaire de l'Ouzbékistan et fille unique de deux artistes itinérants et indépendants étant eux-mêmes sur l'aide sociale, cette dernière priorise « à l'image de ses parents » le développement de ses projets artistiques même si cela revient à rester dans une situation financière instable et précaire. Cette dernière vit en effet seule dans un logement social au sein d'un quartier défavorisé de Montréal et dispose pour seul revenu l'aide sociale<sup>33</sup> :

« Quand on me demandait à quel CEGEP je voulais appliquer, je répondais que je ne voulais pas appliquer car ça ne me servirait à rien. Franchement quand tu regardes les programmes c'est 90% de choses que tu n'as pas choisi, c'est un rapport extrêmement stupide. Donc j'ai commencé à apprendre des choses artistiques par moi-même et de chez moi car à l'école on ne m'apprenait rien d'intéressant pour moi. Fait que je me suis dit qu'au lieu d'aller au CEGEP, je vais approfondir mes propres connaissances qui vont me servir plutôt que de perdre encore du temps à étudier... genre des maths que je peux faire facilement mais qui ne me servent à rien car je ne veux pas devenir mathématicienne » (Elena, 19 ans, Montréal).

Lorsque je lui demande de préciser les raisons pour lesquelles elle souhaite demeurer en retrait du marché du travail, cette dernière mobilise le « 9 à 5 » comme figure repoussoir :

« Je ne veux surtout pas d'un travail classique de 9h à 5h. Honnêtement, je ne comprends pas cette philosophie même si elle est considérée comme normale. Je pense que la société ne se rend pas compte qu'il y a énormément de personnes qui ne suivent pas cette logique. Mais il y a vraiment cette séparation qui est faite : d'un côté ce qui est bon, ce qu'on doit faire, c'est-à-dire le 9 à 5, et de l'autre ceux qui sont à part » (Elena, 19 ans, Montréal).

Elena s'oppose ainsi à ce qu'elle décrit comme une définition socialement normée de la « bonne » manière de s'occuper et organiser sa vie, en consacrant la très grande majorité de son temps à ses propres activités artistiques malgré les épreuves que cela peut induire :

---

<sup>33</sup> Tout comme les autres participants à la recherche fréquentant le programme *Départ@9*, Elena perçoit au moment de l'enquête une allocation supplémentaire d'un montant de 280 dollars par mois. Cette prestation est par ailleurs valable tout au long de leur participation, jusqu'à 6 mois.

« C'est le chaos, mais c'est un chaos réservé aux projets que je veux faire »  
(Elena, 19 ans, Montréal).

Cette critique du « 9 à 5 » s'inscrit chez Elena dans une perspective plus large d'un « système » codé n'intégrant qu'une partie des individus, et contraignant les personnes ne souhaitant pas s'y conformer comme elle à évoluer en quelque sorte en dehors de la société :

« Le système n'englobe pas les gens comme moi qui vont faire les choses pour eux-mêmes, donc on est comme obligés d'encore une fois aller en dehors du système, de s'intégrer à quelque chose d'artistique qui existe mais qui n'a pas vraiment de structure. Si le système, sans faire des lois etc., intégrait un peu ces choses à part, la moitié des gens ne seraient pas dans un CJE, m'incluant. Enfin c'est ce que je pense » (Elena, 19 ans, Montréal).

Les propos ci-dessus d'Elena me semblent particulièrement importants à souligner. Cette dernière juge en effet que les normes sociales et économiques régissant « le système » excluent *de facto* les personnes n'y trouvant pas leur intérêt et les contraignent à créer « leur propre système » pour reprendre ses termes. Sa manière d'affirmer que beaucoup de jeunes ne fréquenteraient pas un CJE si les aspirations de chacun étaient prises en compte participe d'un renversement de la charge morale adressée à ces jeunes : Elena estime en effet que c'est « au système » de s'adapter aux diverses aspirations et non pas aux individus de s'adapter à celui-ci.

L'évocation spontanée du « 9 à 5 » comme symbole de contrainte et d'accaparement du temps pour soi est également reprise par Pierre :

« Je ne suis pas fait pour travailler dans un bureau de 9 à 5. C'est pas faute d'avoir essayé et voulu. Mais on apprend à se connaître au fil des années. Je suis quelqu'un qui aime éprouver du plaisir dans la vie. Et j'essaie tant bien que mal de trouver une fonction à ce plaisir. C'est une addiction sans bornes au seul plaisir » (Pierre, 24 ans, Montréal).

L'insistance de Pierre sur l'aspect du « plaisir » est à resituer dans le contexte de son propre parcours. Après avoir poursuivi une scolarité sans problèmes jusqu'au secondaire, les parents de Pierre vont divorcer lors de son entrée au CEGEP, événement que ce dernier décrit lui-même comme étant « le déclencheur » de sa situation NEET :

« Pour moi, l'élément déclencheur ça a été le divorce. Quand mes parents ont divorcé, mon père n'était plus présent dans le lieu familial, la seule personne qui pouvait me motiver à aller au travail ou à l'école c'était ma mère. Je commençais à abandonner les cours, je ne le disais pas à ma mère, mais j'allais juste pour être avec mes amis. Ça a été cumulatif » (Pierre, 24 ans, Montréal).

Après avoir terminé son CEGEP en arts visuels, Pierre décide de ne pas poursuivre à l'université et de faire son entrée sur le marché du travail. C'est à ce moment que ce dernier parle d'une « désillusion » et d'un sentiment « d'aliénation » :

« J'ai surtout travaillé dans une buanderie, dans un hôpital et dans un magasin de vente de téléphones. À chacun de mes jobs je regardais l'heure, j'ai quitté tous mes jobs, c'était tellement aliénant. J'aurais bien aimé ça de me dire tous les matins, en me levant, j'ai hâte d'aller à ce job, de contribuer à quelque chose dans la société. Mais pour moi le travail ça a été la désillusion, les murs sont tombés » (Pierre, 24 ans, Montréal).

Sans aller jusqu'à revendiquer sa situation NEET comme le font d'autres participants de ce profil, Pierre l'assume pleinement et évoque une « zone de confort »,

(Pierre, 24 ans, Montréal) : « Je suis dans une zone de confort, avec des gens qualifiés comme NEET. Pour moi il y a l'influence du réseau, je dirais que 90% de mes amis ont abandonné leurs cours comme moi. Puis il y a des tentations, par exemple les jeux vidéo. Tous mes amis sont ou étaient des *hikikomori*, c'est un terme que je connais parce que je l'ai lu dans un article. Moi aussi j'habite chez ma mère. Elle a gardé le domicile familial. J'ai réalisé que je dois partir même si je n'ai pas les ressources pour le moment »

(Enquêteur) : « Tu me parles des *hikikomori*, justement que penses-tu de l'appellation de la catégorie NEET ? »

(Pierre, 24 ans, Montréal) : Je dirais réaliste, ça caractérise bien la situation. J'ai découvert le mot NEET avec mes amis NEET. Quand ils m'ont parlé de la définition du mot, c'était un ami qui m'a montré une image qui m'a dit ah regarde ça c'est nous. Je ne crois pas que ce soit péjoratif mais c'est pas jovial non plus. Je dirais que ça essaie objectivement de décrire une situation d'un groupe de personnes »

La notion de plaisir que met particulièrement en avant Pierre s'oppose dans ce contexte à l'injonction du travail contraint et prend le pas sur les inconvénients pouvant être liés à leur condition NEET.

Après avoir validé son cycle secondaire et passé « toute son adolescence à faire de la musique dans sa chambre », Sean (24 ans, Montréal) termine son CEGEP en demandant plusieurs prolongations du fait de problématiques récurrentes d'anxiété :

« J'étais très mal dans l'environnement scolaire d'une salle de classe donc quand j'ai terminé j'ai décidé de prendre du recul et de me concentrer sur la musique. C'est ce que je veux faire depuis tout le temps j'ai jamais dérogé. Donc j'ai fini le CEGEP et après j'ai arrêté. Ça fait cinq ans que j'ai arrêté les études et deux ans que je ne travaille plus » (Sean, 24 ans, Montréal).

Professeur de ski pendant les vacances scolaires, livreur, plongeur, Sean va occuper quelques emplois pendant et après sa scolarité. Cependant, ce dernier n'a cependant jamais réellement eu la nécessité de trouver un travail. Sean bénéficie en effet d'une situation personnelle et financière particulière par rapport à la grande majorité des participants à l'enquête, tous profils confondus :

(Sean, 24 ans, Montréal) : « Je n'ai pas eu beaucoup de jobs, j'ai eu le luxe d'avoir... J'ai beaucoup été élevé par ma mère, mon père était présent... mais mes parents n'étaient plus ensemble depuis que j'avais trois ans, mon père était plus ou moins là, c'est quelqu'un qui avait des problèmes de consommation et un peu psychologiques et qui est décédé il y a un an et demi à peu près. J'avais une bonne relation avec mon père mais j'ai surtout élevé par ma mère. Ma famille c'est un peu compliqué, beaucoup de drogues etc. J'ai eu le luxe d'avoir une mère qui me supporte beaucoup émotivement et financièrement, j'ai choisi une carrière difficile sur le plan financier donc j'ai quand même la chance d'avoir ça. Depuis deux ans ma mère est rendue à Terre-Neuve et a un bon poste dans une université. Elle a quand même... Elle vient de loin aussi, elle été prof sur le tard avant elle était dans des *bands* »

(Enquêteur) : « Donc ta mère était également musicienne ? »

(Sean, 24 ans, Montréal): « Oui et mon père aussi. Il était musicien devenu preneur de son, ma mère était chanteuse. Après ça elle a pas mal monté la chaîne pour se rendre là où elle est. Elle continue d'avoir l'appart où moi j'ai grandi, moi j'habite là mais elle habite à Terre-Neuve. C'est mon nom sur le bail mais le loyer est pas mal payé par ma mère. Donc je bénéficie de plusieurs avantages. Je suis au courant que j'ai plusieurs avantages qui me permettent de faire ce que je fais, ce qui serait beaucoup plus difficile sans ça ».



Pouvant compter sur le soutien financier de sa mère (son père est décédé), Sean a choisi depuis deux années de se consacrer exclusivement à sa musique, n'occupant depuis ce temps aucun emploi et ne suivant pas d'études. Cependant, la mise en avant de considérations financières lui permettant de choisir cette situation se couple dans le même temps avec un rejet des normes d'encadrement, que cela soit en termes d'horaires ou de hiérarchie sur le lieu de travail :

« En même temps je suis pas du tout à l'aise d'appeler et de dire salut j'ai besoin d'argent mais...Tu sais moi les horaires j'aime vraiment pas ça, me faire diriger comme ça Le fait que je déteste être encadré, ça me refrène beaucoup de trouver un emploi. Prof de ski, j'ai détesté ça tout le long, la responsabilité envers l'employeur et les clients je me sentais tellement... Mon dieu faut que le leur apprenne à skier, s'ils sont pas capables de skier à la fin c'est ma faute. Livreur j'aimais ça être libre dans mon char mais j'étais constamment contre la montre, j'étais pas le plus vite et ça me stressait. Plongeur c'était une job un peu spéciale, je connaissais l'endroit et j'étais ami avec le staff, je choisissais mon horaire en fait. J'ai fait ça pendant un an et demi. Une vraie job de plongeur, je ne serais pas capable » (Sean, 24 ans, Montréal).

Ainsi, la situation de Sean n'est pas seulement due à sa situation financière grâce à laquelle il peut se permettre de ne pas rechercher un emploi à tout prix. Les explications que ce dernier offre pour donner sens à sa situation NEET choisie intègre également une dimension critique des logiques de contrôle, aussi bien dans une perspective de « surveillance » que de temps, qu'il a lui-même expérimenté sur le marché du travail. À ce titre, il apparaît que parmi les participants étant en situation NEET par choix au moment de l'enquête, Sean est l'enquêté doutant le plus de ses choix, essayant de justifier sa situation au regard des conditions matérielles et financières à sa disposition. Les réponses qu'il fournit prennent ainsi souvent la forme d'une double argumentation, avec la prise en compte de sa situation « privilégiée » lui permettant de vivre confortablement de sa situation NEET, cohabitant avec la mobilisation d'arguments liés à ses aspirations personnelles alternatives au marché du travail salarié :

« Mais en même temps il y a une partie de moi qui sent que c'est de la peur aussi, un nouvel environnement etc., j'aime pas ça de ne pas me sentir en contrôle et j'aime vraiment apprendre par moi-même. Je sais que ce serait un truc à surmonter mais en même temps je n'ai pas d'aspirations dans ce domaine-là, donc pourquoi je m'imposerais ça ? J'aime ça faire mon affaire et tracer mon chemin en espérant que ça va marcher. Je suis quelqu'un qui aime être en charge de mon horaire. Puis aussi ma vie se passe beaucoup la nuit, je suis plus allumé le soir. Le fait d'être en charge de ma propre destinée c'est sur j'en retire une satisfaction. Mais en fait c'est *weird* parce que c'est comme... Je suis privilégié donc je peux le faire donc je le fais. Si j'avais pas ça je pense que je démerderais à travailler dans des bars des affaires comme ça » (Sean, 24 ans, Montréal).

On comprend ainsi qu'Elena, Pierre et dans une moindre mesure Sean, s'appuient avant tout sur le « formatage » d'un système contraignant et inadapté à leurs aspirations pour donner sens à leur situation NEET assumée.

Au-delà des critiques que ces jeunes formulent vis-à-vis des normes en vigueur au sein du monde de l'emploi, les cas d'Elena, Pierre et Sean permettent aussi de montrer l'influence que peuvent avoir les ressources matérielles, mais pas seulement, sur la façon de donner sens à sa situation NEET. Cette manière spécifique qu'a Pierre de qualifier sa situation NEET de plaisir et de « zone de confort » ne peut pas être analysée sans prendre en compte sa situation personnelle au moment de l'enquête : ce dernier bénéficiant du logement familial et pouvant compter sur un léger soutien financier lui permettant de ne pas percevoir l'aide sociale, on comprend que sa manière d'insister presque uniquement sur l'aspect positif du statut NEET tout au long de l'entretien est facilitée par des « avantages » sur lesquels la plupart des enquêtés ne peuvent pas compter.

De la même manière, le cas d'Elena permet de comprendre que pour certains des participants les plus jeunes de l'enquête, la matrice familiale semble encore exercer une certaine influence dans la manière de donner sens à sa situation et d'appréhender les normes sociales. Fille d'un couple d'artistes itinérants n'exerçant pas d'emplois par choix et vivant sur l'aide sociale, Elena donne sens à sa situation similaire en s'appuyant dans une large mesure sur le mode de vie précaire, mais assumé, de ses parents. Enfin, Sean représente en quelque sorte une synthèse entre possibilité de soutien financier et influence du schéma parental.

Fils de musiciens et pouvant compter sur un logement et un soutien financier de la part de sa mère, ce dernier est en situation NEET par choix à la fois par possibilité financière, par aspiration de vivre à terme de sa musique, mais également par conviction étant donné son rejet des normes d'encadrement du point de vue du temps contraint et de la hiérarchie sociale.

Ainsi, pour ces jeunes prenant volontairement leurs distances avec les normes jugées contraignantes et formatées du marché de l'emploi, s'insérer dans un emploi stable et rémunérateur ne constitue pas la voie « à suivre », mais la voie « conformiste ». Dans le prolongement de cette idée, une autre partie des jeunes volontairement en situation NEET au moment de l'enquête justifie leur retrait par le souhait d'une réappropriation de leur temps, quitte à « faire avec » toutes les contraintes potentiellement inhérentes au fait de n'être ni aux études, ni en emploi. La résistance au travail affichée par ces participants s'appuie moins sur l'opposition à un marché du travail jugé par essence comme une source d'exploitation ou de formatage, comme les enquêtés jusqu'ici cités, mais davantage sur la volonté d'avoir du temps pour soi.

#### **IV.1.2 - Assumer la précarité pour avoir le temps**

##### *IV.1.2.1 - « Je préfère voir la balle dans mon camp »*

Le parcours de Kim offre une fidèle illustration de ces parcours juvéniles caractérisés par un enchaînement d'emplois atypiques. Après avoir validé son cycle secondaire, cette dernière a en effet occupé une succession d'emplois aux conditions précaires, que cela soit du point de vue de la rémunération ou de la fragmentation des horaires :

« Depuis 2018 je ne suis pas allé à l'école et j'ai eu quelques petites jobs. J'ai eu aussi quelques jobs comme ça qui n'apparaissent pas dans mon CV car je travaillais pas longtemps et je finissais par lâcher la job parce que ça allait vraiment pas, j'aimais pas ça. J'ai travaillé dans un *IGA* pendant même pas 2 semaines et dans un dépanneur à peu près le même temps, ça fonctionnait vraiment pas. Fait que l'été j'ai lâché ma job dans le dépanneur où je travaillais pour travailler à la pharmacie pis ça a été la pire job à date de ma vie, j'ai détesté ça surtout déjà parce que je suis anxieuse dans la vie et le monde était stressant en arrière, le monde était pas compréhensif, personne ne m'aidait, même les pharmaciens me disaient que j'étais comme trop lente » (Kim, 24 ans, Sherbrooke).

Alors qu'elle envisageait de poursuivre une formation diplômante en pharmacie, cette expérience négative l'a finalement amené à annuler son inscription. En plus de ses diverses expériences sur le marché du travail rapportées ci-dessous, Kim décrit deux emplois particulièrement éprouvants pour elle symbolisant les conditions difficiles dans lesquelles cette dernière a évolué :

« Pour te donner une idée j'ai eu un emploi dans un *Subway* pendant 7 mois, je faisais des shifts de 4h coupées : 2h le midi et 2h le soir pour faire les *rush*. Il y a aussi une job que j'ai eue, c'était un restaurant de sushis à l'Université de Sherbrooke. Je commençais vers 6h30 du matin donc qu'il fallait que je me lève de bonne heure pour aller faire des sushis et les livrer, j'avais vraiment beaucoup de misère. Je m'en allais à 4 ou 5 pavillons de la faculté mais fallait aussi que j'aille à Valcourt qui est à 45 minutes de Sherbrooke. Tout ça pour faire 2-3h le matin et c'était fini. La seule partie que j'aimais c'était la livraison en fait, là j'étais autonome. J'ai fait ça 3-4 mois ».

Si ces deux expériences sur le marché du travail que me raconte Kim dans l'extrait d'entretien ci-dessus ont été particulièrement pénibles, cette dernière fait référence à son dernier emploi comme point de rupture dans son parcours :

« Un mois après avoir commencé mon dernier job dans un dépanneur, j'ai fait une crise d'angoisse, je ne savais pas trop ce que c'était mais ce n'était pas la première fois que ça m'arrivait. Fait que j'ai arrêté de travailler, je ne voulais pas retrouver un travail, j'avais peur, je ne voulais pas que ça se reproduise fait que je n'ai pas recherché de travail, je restais chez nous. Mes parents ont commencé à me poser des questions, tsé tu lâches la job, l'école, qu'est-ce qui se passe ? J'ai vu une psychologue et j'en ai aussi parlé à mon médecin de famille pis finalement on m'a diagnostiqué un trouble

d'anxiété généralisé avec trouble de panique. Fait que j'ai tout laissé de côté. Pis un moment donné le fait d'avoir 46 jobs ça fait que ton nom il est comme pas bien, pis vu que j'ai pas l'intention de quitter Sherbrooke tout de suite je me suis dit il va falloir que j'arrête avant que tous les commerces de Sherbrooke me connaissent et que tout soit négatif » (Kim, 24 ans, Sherbrooke).

En situation NEET depuis 14 mois au moment de l'entretien, Kim affirme ne pas vouloir retrouver un emploi ou retourner aux études, voulant dorénavant « prendre son temps », posture s'agençant avec une volonté de faire ses propres choix :

« Fait que c'est pas mal ça mon parcours, plein de jobs, plein d'essais d'études qui n'ont en fait mené nulle part, l'aide sociale depuis plus d'un an, je me fais suivre pour mon anxiété pis je ne cherche pas de travail. En ce moment je profite de la chance que j'ai d'essayer de me soigner et d'en apprendre plus sur moi en recevant l'aide sociale parce que sinon ce ne serait pas possible » (Kim, 24 ans, Sherbrooke).

En analysant le sens donné à sa situation NEET, on comprend que cette volonté de « prendre son temps » s'accompagne d'une volonté de s'extraire du rapport de subordination inhérent au travail salarié et à un calcul coût-bénéfice entre avantages et contraintes d'un retour ou non sur le marché du travail :

« J'aime vraiment mieux avoir la balle dans mon camp et faire mes propres choix que de retourner travailler et me faire dire quoi faire par quelqu'un. Même si je dois retravailler, anyway j'ai toujours dit que je ne travaillerai pas 40h semaine parce que de toute façon ça rend pas le monde riche » (Kim, 24 ans, Sherbrooke).

Les explications que donne Kim sur sa situation NEET choisie rejoignent de très près celles formulées par Justin. Ce dernier est âgé de 29 ans et est au moment de notre entretien en situation NEET depuis quatre années après avoir abandonné son DEC en sciences humaines. Justin bénéficie également de l'aide sociale augmentée d'un léger surplus en raison de son syndrome d'Asperger :

« J'ai fini mon secondaire mais j'ai commencé à avoir des problèmes de maladie mentale, de paranoïa notamment, c'est ça qui m'a empêché de faire des études sur un temps régulier. Je suis allé au CEGEP mais le CEGEP ça a bien été les deux premières sessions mais par la suite ça été compliqué, j'ai jamais complété mon DEC en sciences humaines. J'avais aussi essayé un bac en politique à l'université de Sherbrooke aussi mais encore une fois ça n'a pas marché pour plein de raisons. Puis après j'ai essayé de travailler dans des boutiques et en réception hôtellerie mais même à ça j'ai eu de la difficulté à m'intégrer dans chaque milieu de travail avec mon syndrome d'Asperger. J'ai aussi travaillé dans des stations-service comme commis sur les quarts de nuit. Globalement ça a toujours été difficile pour moi de m'intégrer que ce soit à l'école ou au travail. Je me suis toujours senti différent par rapport à mon syndrome d'Asperger, même s'il est léger, que ce soit dans les cours de sport ou les travaux en équipe. Et je dirais que j'ai perdu une bonne partie de ma confiance en moi à la suite d'expériences malaisantes avec des gens » (Justin, 29 ans, Sherbrooke).

Léger handicap, problématiques de santé mentale, décès de sa mère, situation de pauvreté, abandon des études... Ce dernier a dû faire face à de lourdes épreuves. Pourtant, Justin m'a lui-même contacté après avoir vu l'appel à participants pour cette recherche en précisant dans son message ne pas vouloir retourner sur le marché du travail ou aux études, être satisfait de sa situation et refuser systématiquement toutes les offres d'emploi qui pouvaient lui être faites. Lorsque je lui demande au cours de notre entretien les raisons de ce choix, ce dernier me répond que les seules opportunités se présentant à lui concernent des emplois atypiques et précaires :

« Les emplois que je pourrais avoir, ce ne sont que des emplois peu qualifiés étant donné mon échec aux études. Souvent, ce sont des emplois qui offrent peu d'heures donc dans certains cas je perdrais de l'argent à travailler au salaire minimum à temps partiel. Avec l'aide sociale plus le crédit d'impôt, ça fait 1070 par mois donc dans beaucoup de cas je perdrais de l'argent à travailler au salaire minimum à temps partiel. Et le temps plein j'ai déjà essayé et je sais que ça me ferait trop de pression. J'ai du temps pour moi qui m'est précieux et je suis quand même satisfait de ma vie actuelle. J'accepte la pauvreté pour avoir le temps. Même si je suis pauvre, j'ai le temps » (Justin, 29 ans, Sherbrooke).

La remarque de Justin affirmant « accepter » la pauvreté pour avoir du temps fait ainsi écho aux propos de Kim qui m'expliquait estimer que même un emploi à temps plein ne lui permettrait de toute manière pas de subvenir convenablement à ses besoins étant donné

que la majorité des emplois qui lui sont accessibles sont rémunérés au salaire minimum ou presque. Ceci montre que ces enquêtés ont le sentiment qu'une réintégration au marché de l'emploi ne leur permettrait pas de sortir de la pauvreté et la précarité, en plus de devoir retrouver à nouveau des conditions de travail qu'ils cherchent à mettre à distance. Dans ce cadre, il émerge une forme de calcul rationnel entre les avantages et les inconvénients d'un retour sur le marché du travail. Leur propre définition de la vie bonne s'éloignant des logiques consuméristes, une partie des jeunes choisissant la situation NEET n'ont pas l'impression de faire des sacrifices ou de manquer quelque chose. Pour Justin par exemple, qui comme il a été vu auparavant juge sa situation satisfaisante, les dépenses auxquelles il renonce ne sont en réalité pas importantes :

« Je ne me prive pas trop, par exemple j'aime beaucoup lire, la nourriture, par contre je n'ai pas d'abonnement d'autobus, pas de voiture et je fais mes dépenses au minimum pour les factures comme internet et le téléphone » (Justin, 29 ans, Sherbrooke).

J'ai jusqu'ici introduit les participants étant en situation NEET par choix et ne prévoyant, au moment de l'enquête, ni un retour aux études ni un retour en emploi. Cependant, cet idéal type de la logique de résistance intègre également des jeunes réalisant des allers et retours entre périodes d'études, d'emploi et NEET. Ces enquêtés aux parcours discontinus volontaires s'inscrivent dans des logiques dont l'objectif est d'équilibrer le temps représenté comme *contraint*, dédié à l'emploi et servant à financer les périodes NEET qui suivront, et le temps *pour soi* pouvant prendre diverses formes comme l'investissement dans des projets sortant du cadre salarial voire marchand, ou une pause sans but précis. Tout en partageant plusieurs des représentations négatives vis-à-vis du marché du travail et surtout la volonté de se réapproprier son temps, ce sont ici les pratiques qui diffèrent.

#### *IV.1.2.2 - Les trajectoires discontinues volontaires : rééquilibrer le temps contraint et le temps pour soi*

Avec la multiplication des emplois atypiques, la question de l'emploi discontinu volontaire a fait l'objet de plusieurs enquêtes au sein de la littérature. Par ailleurs, comme je l'ai indiqué dans mon chapitre méthodologique, cette dernière est fréquemment envisagée au prisme des artistes parmi les travaux disponibles (Coulangeon, 1999 ; Cingolani, 2014 ; Roux, 2017 ; Barré, 2019).

Dans sa thèse de doctorat en sociologie, Nicolas Roux (2017) pose par exemple la question des conditions de soutenabilité de ces trajectoires à travers les artistes du spectacle et les ouvriers agricoles français, remettant dans le même temps en cause l'usage du terme « précarité » sans prise en compte de l'hétérogénéité des conditions sociales d'existence et des « revendications » des individus auxquels on fait référence . Si ma thèse comporte deux participants étant en situation NEET par choix au moment de l'enquête pour se consacrer à leurs activités artistiques (Elena et Sean), ces derniers ne s'inscrivent cependant pas dans ces trajectoires d'allers et retours sur le marché du travail. En revanche, j'ai pu m'entretenir avec des participants s'inscrivant dans ce type de trajectoires, dont certains travaillent régulièrement et ponctuellement au sein d'exploitations agricoles.

Originaire des Laurentides, Sarah (24 ans) a emménagé à Montréal l'année de ses 18 ans grâce aux économies qu'elle a pu faire en travaillant depuis ses 16 ans dans le plantage d'arbres (*tree planting*) au sein de sa ville d'origine. Depuis son arrivée à Montréal, cette dernière a occupé divers emplois tout en choisissant de ne pas se stabiliser dans l'un d'eux :

« Quand j'ai un emploi, je ne travaille jamais plus de 25h semaine pour pouvoir avoir du temps pour moi parce que travailler à temps plein dans un job que je n'aime pas ça me fait chier, je n'ai plus de temps pour moi et ma santé mentale ne va pas bien. Donc c'est volontaire de ne pas travailler tout le temps et à temps plein pour ma part. J'utilise juste l'argent que j'ai mis de côté et souvent ce que je fais c'est que je m'en vais dans l'Ouest canadien, travailler dans des fermes ou autres. Je sors de Montréal, je me trouve une jobine et je continue à vagabonder un peu partout » (Sarah, 24 ans, Montréal).



En plus de ces allers et retours volontaires, Sarah fait donc le choix de ne jamais travailler à temps plein lorsqu'elle se réinsère sur le marché du travail. Par ailleurs, cette dernière fonctionne de la même manière avec le système scolaire :

« Au cours des quatre dernières années, je suis un peu allé *on* et *off* à l'école, puisque j'avais pas encore de directions où aller encore fait que je trouvais pas ça pertinent de finir mes cours maintenant. Je suis aussi allé aux adultes et c'est juste vraiment pas le fun, c'est laid j'aimais pas ça y aller » (Sarah, 24 ans, Montréal).

Le mode de vie choisi par Sarah résonne avec le cas de Bastien. Ce dernier, originaire de France et âgé de 30 ans, s'est installé au Québec il y a un peu moins d'une dizaine d'années après avoir rencontré une Québécoise à Paris et avec qui il est aujourd'hui marié :

« Au Canada j'ai travaillé un peu dans la restauration au Québec et pendant 1 an et demi aux Territoires du Nord-Ouest. La restauration, j'ai détesté ça. Entre-temps je me suis marié avec ma femme québécoise. Aux Territoires du Nord-Ouest on voulait faire le plus d'argent possible pour qu'elle puisse ensuite prendre son année sabbatique au gouvernement et moi démissionner. Donc il y a un an on est partis avec notre van sur les routes d'Amérique du Nord et du Mexique. Depuis, on est de retour à Gatineau, on a beaucoup économisé pour rembourser la dette étudiante de ma femme, je ne touche pas d'aides, je vis sur mes économies » (Bastien, 30 ans, Gatineau).

De la même manière que Sarah, Bastien occupe de temps en temps divers emplois n'ayant pas de liens entre eux, la priorité étant d'économiser assez pour financer une nouvelle période sans avoir besoin de travailler :

« J'ai choisi de vivoter si on peut dire, je n'ai jamais cherché forcément à avoir un emploi très stable, je préférerais faire plusieurs choses qui m'intéressaient plutôt qu'une chose que je détestais. J'ai essayé mais après 1 mois je démissionnais quand je faisais ça. Moi ça me va très bien car j'arrive toujours à vivre avec assez peu. De manière générale je trouve qu'on travaille trop, vu le niveau de vie qu'on a on pourrait travailler moins même si on gagne un peu moins d'argent » (Bastien, 30 ans, Gatineau).

Au-delà de la similarité de leurs pratiques, les extraits d'entretiens ci-dessus permettent de montrer de quelle manière l'enjeu de la mobilité constitue chez Sarah et Bastien un fondement important du sens donné à leur situation et une source de justification de leurs parcours discontinus.

La priorisation du temps *pour soi* s'agence en effet dans leur cas avec la volonté de s'affranchir le plus possible de toute contrainte à être « quelque part ». Leur volonté d'être maître de leurs décisions, choix et temps est à mettre en parallèle avec la revendication d'une certaine autonomie vis-à-vis du temps contraint et des perspectives d'autoréalisation. Par ailleurs, il semble important de rappeler que Sarah et Bastien n'ont jamais perçu l'aide sociale et vivent seulement de leurs économies lorsque ces derniers se retirent du marché du travail.

Ce rapport au temps et à la mobilité est particulièrement décelable dans le sens donné à sa situation NEET par Billy (30 ans). En outre, cette priorisation du temps pour soi s'accompagne pour ce dernier d'une forte critique des processus liés à « l'accélération » au sens proposé par Hartmut Rosa (2010)<sup>34</sup>.

Originaire d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, issu d'une famille qu'il situe dans la « classe moyenne canadienne » et diplômé en horticulture, ce dernier se place volontairement en retrait du marché de l'emploi et, de la même manière que Sarah et Bastien, ne cherche un emploi que lorsque ses réserves financières se vident :

« After graduation, I worked a seasonal job in tourism, as a restaurant server, then I got employment insurance for 3 months and then they cancelled it and I don't know why because I don't pay attention. Then I lived with my grandmother, that's my secret weapon. I lived with her, like so cheap, no restaurant, no car, so living with my grandma's, I was helping her but you can say that I was basically living on the kindness of my grandmother » (Billy, 30 ans, Montréal).

Prévoyant de quitter le domicile de sa grand-mère et la Nouvelle-Écosse, Billy trouve un emploi en tant qu'ouvrier dans un entrepôt, le temps pour lui d'économiser assez d'argent pour partir. On retrouve par ailleurs chez Billy la même propension que Sarah et Bastien à voyager dans d'autres provinces canadiennes, en particulier à l'Ouest, dès que la période prévue de travail prend fin :

---

<sup>34</sup> Selon le philosophe allemand, « l'accélération » renvoie à trois dimensions : L'innovation technique, impliquant un accroissement du rythme productif, un développement des moyens de communications et de transports créant une « compression de l'espace » Le changement social, en particulier dans les sphères du travail (occuper plusieurs emplois au cours d'une carrière, voire plusieurs en même temps) et de la famille (évolution des mœurs familiales, divorces) qui se caractérise par une « compression du présent ». Le rythme de vie créant à la fois un désir de faire plus de choses et un sentiment d'urgence. Ces trois aspects de l'accélération sociale et leurs effets sont interconnectés.

« Then I worked again because, you know, I was low on money so probably like for 9 months I got a minimum wage job at a warehouse and I still lived in my grandma's house then I had about 4000 saved up again and then I quit the job and I said ok now I'm gonna travel for like super cheap, I went to Cuba on a sail and England and Scotland and Sweden, then I went in Montreal » (Billy, 30 ans, Montréal).

Après un dernier voyage en Colombie-Britannique où il restera plus d'une année et demie en travaillant de temps en temps dans le ramassage de fruits et en logeant uniquement dans une tente, Billy rencontre sa petite amie à Montréal, ce qui le convainc d'y rester. Cependant, ce dernier est déterminé à poursuivre son mode de vie constitué de retours ponctuels sur le marché du travail et seulement en cas de nécessité financière :

« Most of the time, I'm just living off, with 10 dollars a day. And my philosophy, like my thinking, my motivation, what keeps me happy is like embracing the idea that I have a long life to live and I would like to take my time. That's my philosophy, more or less. Because everyone is moving so fast and I don't know if it's right. I rather just take my time, so I can stay patient and live like very slow and try my best. But there are still challenges, it's not easy » (Billy, 30 ans, Montréal).

Les propos de Billy affirmant vouloir prendre son temps, vivre « très lentement » et estimant que « tout le monde » veut aller trop vite font écho au processus « d'accélération » : la volonté de ralentir dont il témoigne ne doit pas se comprendre comme l'éloge désincarné d'un mode de vie utopique, mais bien comme le souhait d'occuper son temps d'une manière qui s'écarte d'un usage utilitariste au profit de dimensions qualitatives subjectivement déterminées. À ce sujet, alors que le temps disponible en dehors de celui consacré au travail est défini comme le « temps libre » ou celui des « loisirs » (Linhart, 1978), ces jeunes cherchent à renverser cette perspective : le temps *pour soi* devrait occuper davantage de place que le *temps contraint* dans leur vie. Dans ce cadre, même en cas de retour temporaire sur le marché de l'emploi, l'objectif est de pouvoir financer la prochaine période hors de la sphère de l'emploi et consacrer son temps aux activités qu'ils et elles déterminent subjectivement comme étant utiles ou qui leur plaisent. Ici, le rapport au travail est donc purement utilitaire.

On comprend ainsi que pour ces participants, les changements de statut entre études, emploi et NEET sont banalisés. Dans ce cadre, les allers et retours sur le marché du travail doivent être compris comme des actions réflexives : ces pauses intermittentes font figure de stratégies d'évitement d'emplois envisagés sous le prisme de la contrainte, aussi bien du point de vue du temps que de la nature des tâches effectuées.

Ces jeunes se trouvent ainsi dans une position paradoxale dans le sens où ils se retrouvent à la fois dans une situation de précarité tout en étant moins dépendants des aléas du marché du travail, puisqu'ils mettent le plus souvent eux-mêmes fin à leur période de travail. Ainsi, certains jeunes se servent en quelque sorte de la flexibilité du marché de l'emploi pour le retourner à leur avantage. Il semble cependant important de tenir du compte du fait que ces derniers résident habituellement en environnement urbain, ce qui participe à une plus grande facilité à trouver des emplois alimentaires quand ils le veulent.

Comme l'illustre les propos ci-dessous de Camille, qui réalise également des allers et retours sur et en dehors du marché du travail, on assiste donc à un certain « usage » de la précarité du marché du travail :

« Je travaille de temps en temps dans une résidence de personnes âgées, à la plonge, des choses comme ça mais ça me plaît pas, je fais beaucoup plus de bénévolat qu'autre chose. Je vis dans cette société, je l'utilise parce que j'ai pas le choix, c'est normal, mais je peux pas dire que je l'aime non plus »  
(Camille, 20 ans, Sherbrooke).

Leurs représentations de la vie bonne les amènent à accepter cette perte de revenu et des potentiels avantages qu'une bonne situation financière peut offrir. En d'autres termes, dans la mesure où ces jeunes ont le sentiment d'évoluer dans une société au sein de laquelle ils doivent choisir entre l'argent ou le temps, la priorité est donnée à ce dernier. Les entrevues font également émerger, au-delà de l'importance donnée à la mobilité, de quelle manière ces jeunes s'adonnent à des stratégies de « débrouille » (vie en tente, en van, logement sur le lieu de travail en particulier dans le ramassage de fruits) pour faire coïncider leurs modes de vie avec leurs aspirations.

En somme, comme l'illustrent l'ensemble des propos rapportés jusqu'ici, cette frange des participants privilégie les activités subjectivement déterminées comme étant porteuses d'intérêt et de sens par rapport aux opportunités d'acquérir davantage de gratifications matérielles. Les divers témoignages de ces jeunes faisant état d'une incompréhension et d'une aversion vis-à-vis de certaines normes de l'emploi salarié traditionnel (horaires fixes et réguliers, hiérarchie) montrent que la source de leur retrait volontaire tient moins au principe du « travail » en tant que tel, contrairement à Daniel, Francis et Matt, qu'aux conditions dans lesquelles ils devraient s'y soumettre.

Les entrevues réalisées montrent en effet que si certains jeunes NEET ne se projetant pas dans un retour à l'emploi à moyen ou long terme remettent en cause le principe même du travail salarié, jugé comme étant un système d'exploitation dans son essence, ces derniers insistent davantage sur les conditions dans lesquelles on les presse à se réintégrer, expliquant leur réticence à retourner sur le marché du travail :

« C'est sûr que si quelqu'un dit regarde j'ai quelque chose pour toi, tu n'aurais pas trop de pression, de bonnes conditions, une bonne ambiance de travail, un bon salaire, c'est sûr que le monde se raccrocherait probablement plus au marché de l'emploi » (Sarah, 24 ans, Montréal).

« There are plenty of jobs, but look at it. You can live in the minimum wage, but at the edge you know, like you can afford a beer » (Billy, 30 ans, Montréal).

## **Synthèse**

Il a été montré que les représentations et pratiques au sein de ce groupe de participants assumant leur situation NEET ne sont pas uniformes. Ainsi, bien que certains constats similaires puissent être dressés entre ces deux formes de résistance au travail, les jeunes se retirant totalement du marché du travail sans perspectives prévues de retour s'inscrivent dans une démarche davantage politisée que les participants réalisant des allers et retours volontaires sur le marché du travail. Les jeunes rejetant toute forme de réintégration à moyen ou long terme se placent en effet davantage dans une perspective

d'opposition politisée et qualifient subjectivement leur situation comme une forme de contestation en soi.

Dans ce cadre, c'est le principe même du travail, en particulier sous sa forme d'emploi et d'activité salariale, qui est remis en question et représenté comme source d'exploitation dans son essence. C'est également la raison pour laquelle je mobilise dans la mesure du possible le terme « emploi » plutôt que celui du « travail », bien que j'emploie les deux termes pour des raisons de forme. Le statut NEET n'est ainsi dans ce cas pas tant un abandon qu'une résistance par le retrait, à la fois silencieuse et individuelle.

Bien que partageant les représentations d'un marché de l'emploi caractérisé par des conditions difficiles, les pratiques des jeunes s'inscrivant dans une logique d'aller et retour entre emploi et situation NEET diffèrent. Ces dernières s'ancrent davantage dans une critique des conditions de travail (opportunités d'emplois jugées inintéressantes, faible rémunération, horaires fragmentés, poids de la hiérarchie) plutôt que le travail en lui-même, d'où l'émergence d'un *usage* du marché du travail. Davantage qu'une recherche d'intégrité et d'authenticité revendiquée par les enquêtés ne planifiant pas un retour dans l'une des deux sphères de l'éducation et de l'emploi, le choix des jeunes NEET rencontrés effectuant des trajectoires d'aller et retour se comprend davantage comme une stratégie d'autoconservation. La perspective de conditions d'emploi difficiles, faiblement rémunérées, et ne laissant pas de place à ses loisirs et projets personnels explique pour une partie de ces NEET le report de tout projet de réintégration durable à l'emploi.

Les parcours de ce groupe de participants traduit également l'ambiguïté de la situation NEET « choisie » à la croisée de diverses problématiques les amenant involontairement à une situation NEET qu'ils finiront plus tard par assumer, et dont ils s'estimeront satisfaits. L'analyse des entretiens fait en effet émerger la manière dont la dimension politique et assumée du choix de se mettre en retrait du système éducatif et du marché de l'emploi se fait *a posteriori* d'épreuves et difficultés diverses. Ces façons de donner sens à sa situation NEET volontaire sont ainsi dans une large mesure nées d'expériences subies, créant une distance vis-à-vis d'un marché du travail perçu comme une source d'humiliations. Que ces jeunes revendiquent plus de temps pour eux-mêmes ou assument leur opposition à un

système jugé aliénant, il est dans tous les cas nécessaire de s'écarter de la perspective narcissique de l'épanouissement personnel. Ces derniers sont en effet contraints de renoncer en contrepartie à toutes les gratifications matérielles et avantages sociaux afin de continuer à se rapprocher au maximum de ce qu'ils représentent subjectivement comme la vie bonne.

Dans la continuité de ces constats, la résistance à la réintégration sur le marché du travail des participants peut s'appréhender ici comme un processus au sein duquel il est possible d'identifier un « point de rupture ».

Le choix de se retirer volontairement du marché de l'emploi est généralement lié à une succession de désillusions et mauvaises expériences, créant un sentiment durable d'oppression et d'aliénation. Il s'agit donc d'une réaction, pensée et réfléchie, face à des conditions de vie jugées par ces jeunes comme ayant plus d'inconvénients que leur situation NEET. Nous n'assistons ainsi pas à une « désaffection », terme flou tendant à masquer les conditions dans lesquelles ces jeunes sont pressés à se réinsérer, et à dépolitiser leur choix de se mettre en retrait. Pour les participants ne prévoyant pas de réintégrer le marché du travail à long terme et ceux réalisant des allers et retours volontaires entre emploi et chômage, une distinction doit ainsi être établie entre la réalité instituée de jeunes « passifs », « désengagés » à « activer », et la réalité vécue par ces jeunes et le sens qu'ils donnent subjectivement à leur situation.

Dans ce cadre, cette logique de résistance est parfois née du subi. À l'inverse, certains jeunes de mon échantillon fréquentent un CJE, « jouent » le jeu, mais ne veulent pas se réintégrer. La frontière est ainsi poreuse entre certaines situations objectivement vulnérables mais subjectivement contrôlées, et inversement. En d'autres termes, la situation NEET volontaire s'apparente davantage à un choix contraint (ou de réaction) qu'un choix totalement libre. Le terme « résister » semble ainsi bien adapté afin de qualifier le rapport subjectif qu'entretiennent ces jeunes avec leurs situations et pour décrire ce processus du subi au choisi. De plus, employer le terme de « résistance » permet selon moi de garder à l'esprit la dimension processuelle, d'une part du choix de se mettre en retrait du marché de l'emploi et du système éducatif, d'autre part des potentielles trajectoires

d'allers et retours parfois financièrement nécessaires. Finalement, le terme de résistance implique cette prise en compte de la « réaction » de ces jeunes vis-à-vis de conditions du marché de l'emploi qui leur sont accessibles.

Cette résistance à l'emploi comme manière de donner sens à sa situation NEET assumée s'agence pour les jeunes constituant ce profil avec une remise en cause des normes socialement valorisées de la réussite et une critique du « mérite » pour justifier l'ordre social, objet de la partie qui suit.

## **IV.2 - Mettre à distance les normes sociales de mérite et réussite**

La mise à distance des normes de réussite sociale constitue une dimension fondamentale dans la manière dont ces enquêtés vivent et représentent leur situation NEET. En filigrane, des réflexions sur ce que signifie vivre une vie « réussie » et « méritante » émergent. Dans cette sous-partie, je rends compte des arguments mobilisés par ce groupe de participants : Quels arguments mobilisent-ils pour mettre à distance les normes sociales de mérite et de réussite ? Comment s'agencent-ils avec la résistance au travail ?

### **IV.2.1 - « On n'est pas ce que l'on fait. J'espère qu'on est plus que ça »**

Si les représentations et pratiques de la résistance au travail exprimée par la frange des enquêtés étant volontairement en situation NEET varient, il émerge unanimement une remise en cause de la place et l'importance du travail dans nos vies chez ces jeunes. Cette mise à distance prend particulièrement deux formes que je vais ici aborder. D'une part, ces jeunes jugent que si l'emploi peut effectivement être un vecteur de socialisation et d'intégration, il existe des alternatives possibles. D'autre part, une forte volonté de distinguer « l'utile » du « productif » émerge.



#### *IV.2.1.1 - S'intégrer et socialiser autrement que par l'emploi*

Le travail, sous sa forme d'emploi, n'est en effet pas considéré par ce groupe d'enquêtés comme le principal facteur d'intégration et de socialisation :

« Si on peut pas s'épanouir au travail ben on s'épanouit ailleurs, on a plus d'énergie pour le faire parce qu'on n'en a pas dépensé au travail justement » (Francis, 28 ans, Val d'Or).

« Je pense que dans la vie c'est important de se donner des objectifs, de trouver des intérêts et de socialiser avec les autres mais je ne pense pas que ça passe nécessairement par le milieu du travail parce que tu peux t'occuper autrement. Par exemple j'ai remarqué que dans les restaurants tu as beaucoup de personnes âgées le matin ou le soir qui vont juste prendre un café pour justement socialiser, ou encore par les réseaux sociaux. Je pense qu'il y a d'autres façons de socialiser que le travail » (Justin, 29 ans, Sherbrooke).

« Souvent les NEET sont tout seuls mais ce ne sont pas tous les NEET qui sont seuls et inversement. On socialise autrement, c'est un contexte de perte et de plaisir » (Pierre, 24 ans, Montréal).

Au-delà de la notion de plaisir mise en avant par Pierre que j'ai déjà évoqué, la manière dont il affirme « socialiser autrement » dans un contexte de « perte » traduit la volonté de faire partie de la société autrement que par les espaces consacrés des études et du travail. Ces remarques doivent certes être replacées dans le contexte d'individus en début de parcours de vie dont les situations NEET peuvent être pour certains assez « courtes » au moment de l'enquête. Le poids de ne pas être intégré ni aux études ni en emploi ne semble ainsi pas être le même pour une personne de 19 ans qu'une autre de 30 ans et en situation NEET depuis plusieurs années. Il est cependant intéressant de constater que ce groupe de participants formule d'eux-mêmes ces manières alternatives de concevoir intégration et socialisation. Ces remarques, couplées à celles portant sur la place du travail dans nos vies portées par ce groupe de jeunes, rejoignent de près les débats traversant la littérature que j'ai évoquée dans le deuxième chapitre, entre la perspective durkheimienne considérant le travail comme source de droits et pouvoirs et surtout moyen principal d'intégration sociale, et une tradition d'auteurs particulièrement critiques vis-à-vis de ces liens (Gorz, 1988 ; Olin Wright, 2010 ; Van Parijs & Vanderborght, 2017).

L'autre explication que je propose à la suite de ces entretiens pour comprendre cette remise en cause du travail comme principal outil d'intégration et de socialisation tient à la nature des emplois précédemment occupés par ces jeunes. L'idée de la centralité du travail comme construction de soi et vecteur d'intégration sociale paraît en effet être en décalage avec les diverses expériences de ces jeunes. Entre des tâches répétitives d'exécution sources de stress pour beaucoup, des rémunérations au salaire minimum et de nombreux témoignages d'humiliations subies sur le lieu de travail, le discours de l'importance du travail dans la construction de son identité, de justification de sa place dans la société et source de liens avec *autrui* semble inaudible pour ces jeunes. Ainsi, ces enquêtés ne nient pas que l'emploi puisse être un vecteur d'intégration et de socialisation mais jugent qu'il existe d'autres sources possibles. Ces jeunes ne se retrouvent ainsi pas dans le lien traditionnellement effectué entre emploi, intégration sociale, épanouissement et estime de soi.

Dans le prolongement d'une socialisation envisagée autrement, les entrevues montrent également qu'être en dehors de l'emploi et du système éducatif n'est pas synonyme de délitement des liens sociaux pour cette frange des participants. Sean, par exemple, vit seul dans l'appartement montréalais laissé par sa mère, partie vivre dans une autre province du Canada. Bien que sa condition NEET soit choisie au moment de l'enquête, la voie artistique et solitaire empruntée par ce dernier l'amène à chercher et fréquenter des lieux de socialisations alternatifs comme les cafés et les bars, où il lui arrive souvent d'aller seul :

« Il y a un peu de solitude notamment parce que je n'ai pas de lieux communs. Mais l'idée d'occuper un espace physique sans avoir à participer constamment je trouve ça cool. Ma vie est quand même basée sur être au bar, et au café » (Sean, 24 ans, Montréal).

Beaucoup des enquêtés de ce profil affirment également aimer être seuls et nuancent l'appréhension de la solitude au prisme de la vulnérabilité uniquement :

« Je sors à l'occasion, je vais voir des amis, je fais des promenades, je lis et j'écris tous les jours, je fais de la peinture et du dessin, j'écoute pas la télé et l'ordinateur c'est à peine si je m'en sers. Mais en général je reste tranquille chez moi, je suis une personne assez routinière, j'ai de la difficulté à sortir de cette situation puisque je la trouve confortable » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

« C'est rare que je vois personne dans la journée, puis on s'appelle avec ma famille presque tous les jours. Et puis même au niveau relationnel, je peux beaucoup m'occuper avec mes amis qui sont dans la même situation, c'est à dire qui ne travaillent pas ou très peu » (Justin, 29 ans, Sherbrooke).

« Non je ne me sens pas exclue du tout parce que je sais que je ne suis pas la seule, il y en a des mieux que moi, il y en a des pires que moi, c'est sûr que je me compare beaucoup aux gens, je sais qu'au fond je suis une bonne personne » (Kim, 24 ans, Sherbrooke).

« Au début j'ai eu du mal à me faire des amis mais le CJE m'avait beaucoup aidé, je me suis retrouvé à parler beaucoup avec une fille là-bas qui est clairement ma meilleure amie actuellement, c'est rare qu'il y ait une journée où on ne se voit pas. Après à l'auberge j'ai rencontré des gens » (Camille, 20 ans, Sherbrooke).

Cette manière de revendiquer de faire partie de la société sans être en emploi ou en études est par ailleurs rendue davantage légitime par le cercle social de ce groupe de participants composé dans une large mesure de personnes étant dans la même situation, ce qui semble participer à faciliter le maintien de cette posture et le rejet de la non-conformité au socle normatif qui leur sont attribués.

#### *IV.2.1.2 - Un cercle d'amis qui normalise la situation NEET et appuie la résistance*

J'ai montré dans le troisième chapitre portant sur les enjeux constitutifs du « script commun » à quel point les participants ressentent une forte pression à retourner aux études et sur le marché du travail et de quelle manière le cercle familial, caractérisé par ailleurs par son instabilité, joue davantage un rôle de relais que de support face aux injonctions à leur destination. Parmi ce groupe de jeunes, seuls Elena et Sean, les deux jeunes poursuivant une carrière artistique tout en étant en situation NEET, affirment en effet bénéficier d'un fort soutien de leurs parents :

« J'ai de la chance d'être supporté par ma mère et je pense que c'est de là que vient la pression pour la plupart des gens » (Sean, 24 ans, Montréal).

Pour Elena dont le parcours et le retrait choisi a déjà été évoqué, la sphère familiale fait non seulement office de support, mais également de référence. Artistes itinérants et bénéficiaires de l'aide sociale, ses parents l'encouragent ainsi à poursuivre dans sa voie artistique :

« Si j'avais eu des parents différents, oui j'aurais eu cette pression, mais mes parents ont ce style de vie. Fait que non la seule pression que je reçois c'est du CJE et d'Emploi Québec mais même là c'est très relax hein. Le programme *Départ@9*, il n'y a pas de pression il y a juste des choix, t'es pas obligé d'appliquer. Et il y a bien-sûr Emploi Québec qui met un peu plus de pression, mais même là ils ne peuvent pas faire grand-chose, juste m'envoyer au CJE et c'est fait. Donc non, je ne ressens pas vraiment de pression » (Elena, 19 ans, Montréal).

Ces derniers confient également s'entourer des personnes partageant « les mêmes valeurs » :

« Je ne suis pas une personne extrêmement sociale donc si je me fais un ami ce sera quelqu'un qui comprend cette situation » (Elena, 19 ans, Montréal).

« Je m'entoure de gens qui ont à peu près les mêmes valeurs donc dans mon cas je suis beaucoup entouré de musiciens, dans mes amis je ne sens pas de pression à réintégrer le système » (Sean, 24 ans, Montréal).

Alors que, mis à part Elena et Sean, cette frange des participants affirme recevoir beaucoup de pression de la part du cercle familial comme il a été développé dans le troisième chapitre, le réseau d'amis est largement constitué de personnes avec qui ces derniers partagent les conditions de vie NEET, précaires ou « marginales » pour reprendre les propos de plusieurs d'entre eux. Les jugements et représentations stigmatisantes sont absents des relations qu'entretiennent ces jeunes avec leurs amis :

« Je me tiens beaucoup avec des personnes qui sont marginales, donc à ce niveau-là je me sens pas à part ou différent, je me sens quand même sur un pied d'égalité et respecté. Parce qu'on a tous un petit quelque chose moi et mes amis. Soit ce sont des militants anarchistes, soit on est sur l'aide sociale pour plein de raisons. Par exemple j'ai un ami qui ne veut pas vraiment travailler alors qu'un autre a des problèmes de maladie mentale également » (Justin, 27 ans, Sherbrooke).

« Pour moi c'est pas stigmatisant non, car je suis avec des gens comme moi qui sont NEET. Et je suis conscient que ce n'est pas la situation pour tous les NEET » (Pierre, 24 ans, Montréal).

« Dans ma communauté, être sur le BS et pis toute, c'est pas stigmatisé, je connais beaucoup de gens qui sont sur le BS » (Sarah, 24 ans, Montréal).

« Comme je te disais j'ai beaucoup de pression de ma famille, mais mes amis je n'ai jamais senti de jugements de leur part » (Bastien, 30 ans, Montréal).

C'est par ailleurs parmi ce profil d'enquêtés que l'effet boule de neige dans le recrutement des participants a été le plus déterminant. Kim m'a en effet référé Camille, tandis que c'est Justin qui a parlé à Daniel de la recherche :

« Un de mes bons amis, c'est Justin et lui aussi a vécu des situations difficiles, on a appris à bien se connaître et ça a bien cliqué. J'ai quelques amis qui travaillent et c'est du bon monde mais dans l'aspect général on partage pas aussi bien nos idées » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

Ainsi, le cercle d'amis, même restreint, offre un espace de sécurité et de confiance dans une large mesure absent des autres sphères de leurs vies. Si le fait que ces jeunes s'entourent de personnes partageant leurs conditions ou valeurs n'est en soi pas surprenant, l'intérêt dans le cadre de cette recherche est de montrer de quelle manière ce cercle amical joue un rôle dans la normalisation de la situation NEET volontaire de ce groupe de participants et dans les possibilités de mettre à distance les injonctions qui leur sont formulées. La résistance au travail exprimée par ces jeunes est ainsi certes individuelle mais tout de même soutenue par le cercle d'amis qui vient offrir une forme de contrepoids aux représentations institutionnelles et sociales et participe à l'affirmation de sa posture de « résistance » et de la perception de soi.

Cette manière de socialiser autrement est parallèle au fait de considérer « faire des choses » en dehors de la sphère marchande, s'agençant avec une redéfinition de l'utile et une séparation entre la valeur et le valorisé.

#### IV.2.1.3 - Distinguer l'utile du productif et l'activité de l'emploi

Cette fraction des participants regrette et rejette l'idée faisant du travail l'unique façon de donner du sens à sa vie et d'être utile à la société :

« Je trouve qu'on identifie beaucoup une personne à ce qu'elle fait dans la vie. On n'est pas ce qu'on fait, j'espère qu'on est plus que ça » (Sarah, 24 ans, Montréal).

« Au début ce n'était pas facile, pis quand j'ai commencé à accepter que oui j'ai pas d'emplois mais ça ne définit pas ce que je suis ben là ça a été plus facile de me réintégrer, voir mes amis, juste être sociable là. Je fais des choses pas chères mais je les fais pareil » (Kim, 24 ans, Sherbrooke).

La manière de se définir au-delà de l'emploi occupé ne devrait pas être uniquement comprise comme une logique de justification de la part d'individus n'étant justement pas en emploi. Il s'agit également d'une remise en cause de l'assimilation de l'identité avec la position socioprofessionnelle de la part de jeunes intégrant des sources d'épanouissement alternatives au marché du travail pour trouver et justifier leur place au sein de la société et forger leur identité :

« Je pense que je pourrais être épanouie sans travail stable. Mon objectif de vie c'est d'avoir une caravane et de vivre là-dedans, une vie très bohème, j'ai pas besoin d'un grand espace pour vivre, ou alors avoir ma maison avec mon potager, un petit métier pourquoi pas mais ce serait pas essentiel. Moi je vois tout ça comme une aventure. Je prévois des affaires mais peut-être que ça se fera pas. Mais en soi je vois le chemin que je veux faire et je vais essayer de me débrouiller » (Camille, 20 ans, Sherbrooke).

« On devrait réduire nos trains de vie en occident, d'autant plus que si on s'intéresse à l'écologie, aux changements climatiques et autres, travailler moins et faire plus de marches, être entre amis ce serait tout aussi bien plutôt que consommer énormément » (Bastien, 30 ans, Gatineau).

Bastien a volontairement participé à la recherche après avoir vu la publication de l'appel à participants pour cette recherche au sein du réseau du *Mouvement pour un revenu de base au Québec*. En raison de son intérêt pour les enjeux portés par cette organisation et en situation NEET, ce dernier s'est beaucoup renseigné sur les potentiels atouts et contraintes de l'instauration d'un revenu minimum garanti au Québec. Au-delà de son intérêt pour l'outil de l'allocation universelle, c'est la réflexion qui l'a amené à s'informer sur des

alternatives au salariat dont je souhaite ici rendre compte. Pour lui, c'est en effet le temps de travail imposé pour pouvoir vivre décemment, ne laissant pas de place à la réalisation de soi, qui pose problème :

« Je pense qu'on a besoin d'action en tant qu'être humain. Fait que le travail ça peut être une bonne chose pour s'occuper ou se réaliser, parfois je me dis que si on travaillait tous, mettons 20h semaine ça serait mieux. Pour résumer, je trouve que nos sociétés occidentales produisent largement assez pour qu'on puisse travailler beaucoup moins, il y a peut-être besoin d'une meilleure répartition des revenus. C'est pas fondamental de travailler tant que ça » (Bastien, 30 ans, Gatineau).

Distinguant « le travail » et le « besoin d'action », une réduction du temps de travail serait selon lui le premier pas vers une possibilité de consacrer davantage de temps à son développement personnel. Dans le même ordre d'idée, Sarah et Daniel remettent en cause l'assimilation faite entre travailler et « faire quelque chose », qui selon eux ne peut être autonomisée des diverses injonctions à être productif et à « performer » :

« Je trouve qu'il y a une pression sociale à performer. Je pense que c'est important de faire des choses, mais produire des choses ce n'est pas si important dans le fond. Souvent ce que je fais, je le fais pour moi et on me dit « *Mais t'es capable de faire plus* ». Ok mais est-ce que j'ai envie d'être ça dans le fond ? Je ne cherche pas la glorification. Je pense que les gens glorifient trop ceux qui produisent beaucoup et je me sens toujours comme si je ne faisais pas assez de choses, c'est ça partout » (Sarah, 24 ans, Montréal) ».

« On exige de la compétence, de la performance, tout ça pour des jobs qui ne payent même pas. Mes visions artistiques ou philosophiques, c'est pas considéré très intéressant au Québec. On s'entend que le productif c'est le marché, l'emploi, donc si tu travailles pas t'es un bon à rien. Même si c'est pas dit de même, c'est soupçonné, il n'y a pas grand monde qui va faire l'éloge d'une vie d'oisiveté. Par exemple pour mon père, mes grands-parents, ce sont des gens pour qui la vie c'est travailler. C'est impensable pour eux de rester chez soi à rien faire ou lire. Alors que notre génération on est plus conscients... je dirais des failles et des exploitations du système » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

Les propos ci-dessus de Daniel, qui lie lui-même le « productif » et le « marché », jugeant que ses aspirations artistiques sont considérées comme inutiles en opposition aux activités marchandes montrent que ces jeunes ressentent un mépris social, un climat de suspicion, pour leurs activités et intérêts se situant en dehors de la sphère productive.

Cette remarque offrant dans le même temps une bonne illustration de cette injonction à être occupé de manière productive et cette réponse qui émerge chez ces jeunes dans leur volonté de séparer l'utile du productif. Par ailleurs, les remarques formulées ci-dessus par Sarah et Daniel ouvrent la voie au débat quant à quelles « compétences » sont valorisées à l'ère de ce qui est appelé l'économie de la connaissance ou économie du savoir, enjeu important qui sera davantage exploré dans le chapitre suivant.

Les termes employés par Sarah qui parle d'une « glorification » de ceux qui « produisent beaucoup » s'inscrivent également dans une remise en cause de la pression sociale à la performance à rebours du système normatif méritocratique, que j'ai eu l'occasion de développer au sein de mon cadre théorique, et de la valorisation des diverses figures de réussites sociales (« *self-made man* », « entrepreneur », etc.). L'aveu qu'elle formule de se sentir comme si elle n'en faisait jamais assez montre par ailleurs de quelle manière il peut être difficile, même pour des jeunes assumant leur situation NEET, de mettre totalement à distance les diverses injonctions à être occupé de manière « productive ».

Dans ce cadre, ces extraits d'entretiens font émerger une distinction établie par ces enquêtés entre « faire » et « produire » des choses. En d'autres termes, la participation et l'engagement dans des activités non rémunératrices sont jugées par ces jeunes tout aussi valables. En effet, la revendication portée par ces derniers d'exister en dehors du marché du travail s'agence avec une réflexion portée sur la définition de « l'utile » et une volonté de souligner qu'elles et ils « font des choses » en dehors de la sphère marchande :

« Je fais beaucoup de choses mais j'ai de la misère à le développer, ouais je fais quand même beaucoup de choses. J'ai pas mal de hobbies et j'essaie de me lancer dans... Je trouve ça difficile de me lancer dans un projet parce qu'il y a tellement de choses qui me plaisent, que je veux faire que je trouve que c'est difficile de développer quelque chose complet parce qu'il faut investir beaucoup de temps et d'argent. Il y a le tattoo qui m'intéresse, l'illustration, je fais un peu de broderie, j'arrange des vêtements, du maquillage. C'est ça ce que je veux, c'est d'avoir le temps, l'espace pour vraiment développer mes choses » (Sarah, 24 ans, Montréal).

« C'est depuis que je suis NEET que j'ai découvert ma passion pour le cinéma J'ai rien fait de l'année 2012 mais quand je dis que j'ai rien fait, en fait je faisais des choses avec mes amis, des courts métrages, etc. » (Pierre, 24 ans, Montréal).



« J'ai toujours fait mes propres choses, même à l'école j'ai jamais étudié tout ce qui est classique, on n'apprenait rien de nouveau. Je passe le plus de temps chez moi, j'ai ma machine à coudre, mes équipements. Je fais un peu de tout, je fais théâtre c'est ce que je préfère, du dessin sur papier et digital, du design jeu vidéo, de la musique, et tout plein de petites choses : coudre, 3D, etc. » (Elena, 19 ans, Montréal).

Ceci est d'autant plus important dans la compréhension du sens que cette frange des participants donne à leur situation que, comme il sera vu par la suite, les NEET de l'enquête s'inscrivant dans la logique d'intériorisation ont tendance à affirmer qu'ils ne « font rien » alors même qu'ils réalisent parfois des activités similaires.

Ainsi, cette frange des enquêtés critique l'assimilation de l'identité à l'emploi et remettent en cause le principe faisant de l'occupation d'un emploi la manière la plus utile et valorisante de contribuer à la société. Dans ce cadre, ces participants opèrent une séparation entre l'« utile » et le « productif », entre « la valeur » et le « valorisé ». Par ailleurs, si l'on veut analyser cette mise à distance de l'injonction à produire et à beaucoup travailler dans une perspective davantage macroéconomique, c'est tout le paradigme liant croissance économique et progrès social qui est remis en cause par ce groupe de jeunes, d'autant que leur critique de la pression à produire est parallèle à celle de consommer.

Bien que la frontière entre aspiration et injonction à l'autonomie puisse être fine, la « débrouillardise » et le « faire » hors marché du travail peuvent être envisagés comme une forme d'autonomie alternative à celle diffusée par les institutions et par les rapports de domination.

Pour cette frange des participants, la source d'épanouissement se trouve davantage dans l'activité que l'emploi, impliquant une redéfinition de « l'utile ». Ces jeunes accordent davantage de significations à la finalité de l'activité que la reconnaissance symbolique ou la gratification matérielle qui lui est communément associée. Dans la sous-partie qui suit, je montre ainsi comment la remise en cause de la centralité du travail s'agence avec une forte mise à distance des normes sociales de réussite fondées sur les logiques d'accumulation, et plus largement tout ce qui s'assimile à « l'avoir ».

## **IV.2.2 - Du diplôme à « l'argent » : le rejet des normes de réussite du modèle méritocratique**

### *IV.2.2.1 - Un désintérêt pour les logiques d'accumulation et de vitesse*

Les perspectives d'accumulation et l'importance accordée à la position socioprofessionnelle catalysent les frustrations de ces jeunes vis-à-vis des normes sociales de réussite. Lors de notre rencontre, Billy se montre ainsi désabusé face aux logiques d'accumulation qui selon lui dominent les aspirations des individus au Canada :

« I think definitely society thinks that success means money, but I don't. Society does not see it in another way and we always worry about money. It's always about how much money do you make? Like I'm a horticulturist but I'm only making 14 dollars an hour, what if it was 20? Why can't just you make enough to have your home or whatever lifestyle you like » (Billy, 30 ans, Montréal).

Billy considère donc que « la société » est incapable de reconnaître d'autres formes de succès et réussite que le niveau atteint de rémunération et presse à sans cesse obtenir plus, avis partagé par les autres jeunes faisant partie de cette frange des enquêtés :

« On vit dans un pays capitaliste. C'est ce qu'on nous apprend à l'école, faut avoir un bon travail, faut faire de l'argent, faut travailler pour l'économie, faut faire plein d'affaires : faire ça pour faire ça pour faire ça... Argent, argent, argent, argent... J'ai tu-dis argent ? » (Matt, 21 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

« Moi dans la vie j'ai jamais voulu être riche, je veux rien savoir d'être riche. Fait que oui on peut vraiment s'épanouir et réussir d'une autre façon que l'argent, l'argent, l'argent tsé. Il y en a qui ont des jardins qui font... qui ont des fermes, qui sont auto suffisants, ils sont très bien capables de vivre sans faire un gros salaire, moi j'ai pas besoin que ma garde-robe soit pleine et que mon compte en banque déborde pour être heureuse » (Kim, 24 ans, Sherbrooke).

La manière dont Kim et Matt répètent ironiquement le terme « argent », couplée à la remarque de ce dernier estimant que le capitalisme oriente et dicte les conduites (avoir un « bon travail », ne pas « profiter ») illustre le dépit de cette frange des participants vis-à-vis de ce qu'ils jugent comme une obsession sociale. Consommer et posséder moins s'intègre dans une perspective alimentant une réflexion sur ses besoins réels :

« Si les gens veulent travailler comme ça et acheter leur *ski doo*, très bien, mais ce n'est pas mon intention, laissez-moi vivre comme je tiens à le faire » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

« Pas besoin d'être le plus riche au monde. C'est pas le matériel qui va apporter le bonheur. Le matériel ça se remplace assez facilement. Prends l'exemple d'un skateboard, c'est assez facile de polir une planche de bois pour en faire une autre planche, mais briser le cœur d'une personne essaie de réparer ça, c'est pas si facile » (Matt, 21 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

Tout en reprenant cette idée d'une focalisation des individus sur l'aspect matériel des choses, Camille fait de la même manière le lien entre cette norme de réussite sociale et capitalisme :

« Les gens sont vraiment sur la survie, mais en ayant le plus d'argent possible. Ils veulent pas apprendre à cultiver des terres, ils veulent pas apprendre à filtrer de l'eau, à réparer un outil, c'est super rare les gens qui sont comme ça, tout le monde veut avoir un travail pour avoir beaucoup d'argent pis avoir une bonne retraite, les affaires comme ça. Les gens aiment beaucoup trop l'argent, et qu'est-ce qui fait ça, c'est notre société. Je trouve que c'est très égoïste, la société quand tu idéalises ça il y a un côté très communautaire mais finalement le côté communautaire il est vraiment minime, en tout cas dans le capitalisme » (Camille, 20 ans, Sherbrooke).

Pour ces jeunes, la valorisation des logiques capitalistes dans la vision qu'ont les individus de la réussite fait ainsi presque figure de sens commun. Dans ce cadre, les perspectives d'accumulation constituent la norme de réussite sociale la plus spontanément et directement ciblée. Les propos de Camille opposant le communautaire, assimilé à la solidarité, au capitalisme qu'elle lie à l'égoïsme traduit dans le même ordre d'idées une critique des principes concurrence, corolaire des logiques d'accumulation.

Ainsi, les critiques formulées quant à des perspectives de vie tournant autour des logiques d'accumulation s'agencent avec une remise en cause de ce que serait la meilleure façon de réussir sa vie, dominante et légitimée. « L'argent », terme régulièrement employé par ces participants, symbolise pour ces jeunes à la fois le facteur de réussite le plus socialement valorisé et celui dont ils cherchent le plus à se mettre à distance.

Dans la continuité de cette idée, et à l'image des réflexions formulées quant à la place du travail dans nos vies, les participants évoquent un formatage des aspirations et du sens de la réussite. Alors que j'ai rendu compte de quelle manière Billy justifie sa situation NEET comme une volonté de ralentir face à un monde qui veut aller trop vite, cet enjeu de la vitesse se retrouve également dans sa vision de la réussite :

« People are sold that they have to wait to have 65 to start enjoying life and that they need to go super high and be busy. I think most Canadians are like that, they are rushing. I think Canadians could be relaxing a lot more but they are not, they are like stuck, they are like slaves. It's like a race, people are so impatient like they have a deadline from 21 to 30 years old they are like I need to make it, rushing so hard » (Billy, 30 ans, Montréal).

Si comme il a été vu le terme d'« esclavage » a été mobilisé par certains participants pour décrire les conditions de travail dans lesquelles on les presse à se réintégrer, Billy fait quant à lui davantage référence dans cet extrait d'entretien à ce qu'il considère comme une injonction à participer à la « course » et être « occupé ». Pour ce dernier, les individus sont conditionnés à être les plus occupés possible et fournir le maximum d'efforts afin de se rendre le plus haut possible dans la hiérarchie sociale. La métaphore qu'il emploie d'une *deadline* à atteindre avant la trentaine illustre ainsi le regard critique qu'il pose sur l'injonction à la vitesse, à laquelle il oppose sa volonté de « ralentir ». Cette mise à distance de la valorisation de la vitesse et de l'occupation est par ailleurs reprise par Sean :

« Je vois comment tout le monde est avec son agenda, c'est tellement important pour eux, de toujours être comme...Moi justement je ne veux pas m'imposer ça » (Sean, 24 ans, Montréal).

Ce groupe de participants s'appuie ainsi très largement sur cette même ligne directrice du « formatage » et du « conditionnement » pour à la fois donner sens à leur situation, construire leurs critiques de l'*ethos* du travail et mettre à distance les normes de réussites sociales. Que cela soit l'objectif d'aller le plus haut possible dans la hiérarchie sociale ou « être productif », ces derniers posent un regard critique sur les injonctions à toujours devoir faire davantage et mieux. En réponse, une déconstruction de l'idée même de « réussite » émerge parmi ce groupe de participants.

En effet, lorsque j'ai abordé avec ces participants leur rapport à la réussite, plusieurs d'entre eux ont agencé cette mise à distance des logiques d'accumulation avec l'idée que la réussite « ne veut rien dire » :

« Je trouve que c'est personnel, c'est un sentiment, je ne pense pas que tu aies besoin d'accomplir beaucoup pour te sentir bien puis c'est différent d'une personne à une autre Il n'y a pas une bonne et une mauvaise manière de vivre sa vie. La réussite ça ne veut rien dire, tu peux réussir en étant bien dans ton appartement seul avec ton chat. La réussite ça n'existe pas » (Sarah, 24 ans, Montréal).

« Réussir ce serait continuer à faire ce que je fais donc techniquement, moi j'ai déjà réussi. C'est juste une question de s'améliorer, il n'y a pas de but » (Elena, 19 ans, Montréal).

Dans le cas de Sarah et Elena, il importe donc davantage de « se réaliser » plutôt que de « réussir » à l'aune des normes socialement valorisées, d'autant que la réussite et le succès sont représentés comme des notions vides. Il émerge dans le même temps un rapport à la réussite très individualisé. Le terme d'individualisation ici mobilisé se détache du sens moral l'associant à l'individualisme (Béraud, 2012) et s'inscrit dans une perspective sociologique faisant référence à la volonté des individus d'être « acteurs » de leur propre vie, tout en prenant en compte l'injonction moderne à « être soi » (Ehrenberg, 1998). En effet, pour une partie de ces jeunes, la réussite s'apparente davantage à un bien-être émotionnel et spirituel :

« I think happiness is spiritual, yeah definitely. Walking out the society, chilling out, like if I could have just one pair of pants, that's cool (*rires*). Hippie or punk! » (Billy, 30 ans, Montréal)

Dans ce cadre, une distinction entre les attentes institutionnelles et sociales, et la réussite pour soi émerge. Sans m'inscrire de manière stricte dans cette dichotomie, une distinction entre « avoir » et « être », question du reste assez traditionnelle du point de vue de la philosophie, semble émerger.

La poursuite d'ascension sociale ne se présente pas comme naturellement désirable pour ces derniers.

Cette donnée apparaît comme un résultat important étant donné que jusqu'ici, cet aspect est essentiellement traité dans la littérature au prisme des individus très bien intégrés, et dans une certaine mesure aisés s'adonnant, à une bifurcation et un déclassement volontaire, et surtout formalisé comme tel par ces derniers (De Rugy, 2018).

#### *IV.2.2.2 - L'école et le diplôme assimilés au « système »*

Le sens donné par ces jeunes vis-à-vis de leur situation NEET choisie intègre un regard très critique envers le système scolaire et de la réussite par le niveau de diplôme obtenu. Cette distance vis-à-vis de l'école prend deux formes : d'une part, les enquêtés s'appuient sur leur propre expérience scolaire, qui pour certains s'est par ailleurs relativement bien passée, pour décrire un système formaté et construit pour une partie des jeunes seulement, raison pour laquelle un court détour par leurs expériences scolaires est nécessaire afin de mieux comprendre les bases de leurs critiques. D'autre part, l'importance accordée par la société au diplôme pour à la fois témoigner de « la réussite » d'un individu et justifier l'ordre social cristallise la frustration de ces jeunes vis-à-vis des normes sociales de réussites et du système méritocratique :

« L'école, le but c'est pas de permettre l'émancipation des jeunes, c'est juste de leur endoctriner une façon de procéder tsé. C'est une façon de nous éduquer pour qu'on ait des emplois, mais il y a des gens là-dedans qui ne sont pas faits pour trouver des emplois comme tout le monde, tous les gens sont différents. C'est tout le temps dans l'optique d'une même chose. Ça laisse pas la place à la créativité et au changement, c'est soumets-toi aux lois et aux règles pis ferme ta gueule tout va bien aller. Je suis pas tout à fait d'accord avec le principe, tu comprendras » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

« Le problème c'est que ça prend des notes. Pourtant tous les humains sont différents, pourquoi noter sur la même chose ? On apprend tous de différentes manières. On essaie de normaliser les choses mais en normalisant les choses les gens ont plus de misère à comprendre. Tous les cerveaux sont différents, on apprend tous de manière différentes fait que c'est de l'enseignement individuel qu'il faut faire. C'est adapté pour des robots en fait » (Francis, 28 ans, Val d'Or).

Il est par ailleurs frappant de constater que ces arguments mobilisés pour expliquer leur retrait volontaire et leur refus de réintégrer le marché du travail au moment de l'enquête se retrouve également dans les représentations qu'ils expriment sur l'école. Daniel et Francis, qui comme il a été vu donnent sens à leur situation NEET par l'opposition à un marché du travail jugé par essence source d'exploitation vont davantage faire référence à un « endoctrinement » et à une robotisation. Elena, Pierre et Sean reprennent quant à eux l'idée d'un « système formaté », au fondement de leur mise à distance du marché du travail :

« Le système en place, dont le système scolaire, celui par lequel je suis passé et par lequel tout le monde passe, c'est affreux. Honnêtement le seul adjectif que j'ai pour l'école, c'est gaspillage de temps. Le système ne marche pas. Ça va peut-être pour des personnes, mais pour d'autres non, pas parce qu'ils sont stupides mais parce qu'ils fonctionnent différemment, tout le monde fonctionne différemment, mais le système les rejette. Le système est fait pour un ou deux types de personnes et les autres n'ont pas le choix. Si une personne est trop différente, elle ne veut pas s'intégrer comme ça donc va échouer. Et bien sûr que cette personne est obligée de se plier un peu quand même au système et c'est pas forcément une bonne chose » (Elena, 19 ans, Montréal).

« Pendant le secondaire, je n'ai jamais été quelqu'un qui a aimé l'école, c'est trop théorique, français, maths, géographie, très cartésien aussi. Je n'aime pas ça. Je me disais encore 2 années et j'ai fini et c'est bon. Et on dirait qu'à la fin du secondaire j'ai fini avec ce sentiment-là : ok j'ai fini, c'est bon » (Pierre, 24 ans, Montréal).

Sean, qui partage avec Elena le fait d'avoir choisi de quitter le système scolaire malgré des facilités afin de poursuivre une voie artistique et qui fait partie des deux seuls jeunes NEET rencontrés dont l'un des parents est titulaire d'un diplôme universitaire, va dans le même sens :

« Moi ça s'est bien passé en fait mais je pense que la plupart des gens s'entendent pour dire que ça convient à un pourcentage assez restreint de la population. Je connais des gens qui sont super intelligents mais qui ont eu de la misère à l'école pour plein de raisons. Mais je trouve que c'est un environnement qui pourrait laisser plus de place à la créativité. L'école n'est pas adaptée pour tous, cela dit je ne saurais pas comment aborder le problème » (Sean, 24 ans, Montréal).

« Affreux », « gaspillage », « perte de temps », « trop théorique » et « pas adapté à tout le monde », en plus des représentations du système scolaire particulièrement négatives formulées par ces jeunes, les extraits d'entretiens cités ci-dessus montrent comment l'école est assimilée au « système », au même titre que le marché du travail. Ceci explique en partie pourquoi le fil rouge du « formatage » est mobilisé par ces jeunes pour mettre à distance l'institution scolaire et le marché du travail. De plus, le fait que cette frange des participants formule de fortes critiques au système scolaire alors que leurs propres parcours et expériences scolaires se sont plutôt bien passés par rapport aux autres enquêtés montrent que cette posture ne peut être comprise uniquement à travers des logiques de rationalisation *a posteriori* de la sortie du système éducatif et comme rhétorique de justification de son parcours et de sa situation.

Ceci explique également le désir qui émerge chez ce groupe d'enquêtés de valoriser le fait de réaliser « leurs propres choses » en dehors du marché du travail et leur volonté d'apprendre par eux-mêmes en dehors des programmes construits par le système scolaire. Dans ce cadre, ces jeunes en effet même « travailler » et « étudier », mais de la manière dont elle l'entend et en restant dans le cadre de qui constitue leur intérêt ou passion :

« Je ne pense pas qu'on peut réussir uniquement par l'université ou les études. Moi par exemple je lis sur énormément de sujets, j'ai pas de diplômes universitaires mais j'ai quand même de bonnes bases, je pense qu'on peut apprendre par soi-même que ce soit des langues, etc. Je pense pas qu'on a nécessairement besoin des études en tout cas encadrées et pour lesquelles on doit payer pour réussir dans beaucoup de domaines » (Justin, 29 ans, Sherbrooke).

« On sait dans notre famille qu'une éducation complète n'est pas obligatoire pour faire quelque chose car notre famille est très artistique. Et je ne mettrai pas 17000 dollars pour étudier l'art que j'étudie chez moi » (Elena, 19 ans, Montréal).

Les critiques destinées au système scolaire prennent forme dans une remise en cause plus globale de la pertinence du diplôme pour refléter la réussite et le mérite individuel. À ce titre, s'il a davantage été jusqu'ici question de l'appréhension de la « réussite », la remise en cause des normes sociales structurant nos parcours de vie intègre chez ce groupe de participants également une forte contestation des mécanismes légitimant l'ordre social méritocratique.



Objet de la sous-partie qui suit, cette perspective est d'autant plus importante à relever qu'elle montre que ces enquêtés ne mettent pas seulement à distance les normes de réussite qu'ils jugent socialement valorisées, mais également l'ensemble des éléments symboliques qui les supportent et les justifient.

### **IV.2.3 - Contester la justification de l'ordre social par le mérite**

Parmi les réflexions portées quant au sens donné à leur situation et les normes de réussites sociales, le principe de mérite a fait l'objet de vives critiques. Par ailleurs, il est intéressant de souligner que si les points de vue sur les principes méritocratiques ont davantage été partagés à mon initiative, en abordant le sujet lors des entretiens, avec les NEET étant dans cette situation par contrainte, les réflexions sur la méritocratie et ses domaines ont davantage été spontanément apportées par ce groupe de participants dont le retrait est assumé. Cette remise en cause du mérite porté par ces jeunes peut être analysée sous deux dimensions : d'une part, une mise à distance de la valorisation des efforts émerge. D'autre part, ces enquêtés insistent particulièrement sur la manière dont le milieu social d'origine influence selon eux le parcours de vie et les « chances ».

#### *IV.2.3.1 – Une remise en cause de la nature des efforts et des responsabilités valorisées*

Alors que nous échangeons sur ses représentations du marché du travail, Francis fait référence au « mérite » avant que soit abordé spécifiquement le sujet :

« Je trouve ça étrange que beaucoup de gens se concentrent sur il a mérité son argent. Ben non il l'a pas mérité, la plupart du temps il l'a pris sur un héritage, pis souvent il fait juste continuer ce qui était déjà là. Ils font juste s'asseoir pis ils gagnent un million, il y a un problème là » (Francis, 28 ans, Val d'Or).

« Pour moi il n'y a pas une corrélation claire entre travailler beaucoup et accéder à ce que tu veux. Il y a peut-être des domaines où si tu mets plus d'heures tu auras plus d'avance, mais ça demeure très abstrait, très aléatoire » (Sean, 24 ans, Montréal).

Cette réflexion portée sur l'importance de l'aléatoire et de la chance, que ce soit par l'héritage (donc l'origine sociale) ou les épreuves et événements qui peuvent survenir au cours de la vie, est importante à souligner étant donné sa relative absence au sein des discours légitimant la méritocratie. Dans le même ordre d'idée, « les efforts » à employer sont dans une large mesure davantage perçus comme une injonction que comme un facteur pertinent pour juger du mérite d'un individu et justifier sa position sociale :

« L'effort est vraiment vu comme une vertu en Amérique du Nord, le travail aussi on en fait un éloge considérable. Au Québec, dire que tu es passif ou que vis sans travailler, tu ne passes absolument pas comme quelqu'un d'intéressant ou de productif, tu passes pour un rapace de la société. Je n'ai jamais eu de grande estime de moi-même mais je n'ai jamais eu d'éloges par rapport à tout ça » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

La réflexion de ce dernier sur la valorisation des « efforts » s'insère dans une réflexion plus large portée par ces jeunes sur le type « d'efforts » valorisés, comme l'amène Sarah :

« Je trouve que la mère monoparentale qui a des enfants, qui est pauvre, et qui a 2 jobs fait beaucoup d'efforts pour s'en sortir. Je peux comprendre que quand tu vas à l'école pendant 10 ans c'est normal d'avoir un bon salaire mais tu n'as pas forcément fait plus d'efforts que la mère monoparentale, parfois tu es plus privilégié, tu as des parents qui ont pu te payer ton loyer, ton école. Tu n'as pas eu de difficultés pour te rendre là fait que je pense que parfois la mère toute seule à Hochelaga<sup>35</sup> fait plus d'efforts que ceux qui sont allés à l'école pendant des années » (Sarah, 24 ans, Montréal).

Les propos de Sarah comparant les conditions de vie et efforts entrepris par une mère monoparentale avec des individus occupant une position socioprofessionnelle valorisée mais issus d'un milieu privilégié illustrent la manière dont certains des jeunes de l'enquête jugent inopérants les critères de mérite. Cette remise en cause de la nature des efforts s'accompagne par ailleurs chez ces jeunes du même procédé concernant les responsabilités.

Aînée de six enfants, Camille s'est vu précocement confier des responsabilités familiales pour aider sa mère vivant seule depuis son divorce. Tout en étant très impliquée dans le parcours de ses jeunes frères et sœurs, cette dernière a décidé de quitter le foyer familial et

---

<sup>35</sup> Malgré un processus de gentrification émergent, Hochelaga est un quartier de Montréal historiquement associé à la classe ouvrière et davantage défavorisé que la moyenne des quartiers de la ville.

loge au moment de l'enquête au sein d'une Auberge du Cœur. Les propos de Camille illustrent bien cette distinction formulée entre les normes institutionnelles et sociales définissant les « responsabilités » et sa propre perspective :

« Il y a tout ce côté où là tu as vraiment un statut social qui est important pour les gens : comment tu vas te comporter, comment tu penses, comment tu agis, genre les gens te demandent sans arrêt ton opinion, faut que tu sois une personne réfléchie, comme ci, comme ça... C'est beaucoup de choses à gérer quand même. Être adulte, ce n'est pas simple. Là je te parle d'être une vraie adulte parce que justement je n'ai pas de travail, je suis sur l'aide sociale. Ça ne veut pas dire que les gens sur l'aide sociale ou ceux qui n'ont pas de travail ne sont pas de vrais adultes. Mais c'est plus aux yeux de la société parce que si c'était juste pour les responsabilités, je me considérerais vraiment comme une adulte parce que je prends soin de mes frères et sœurs depuis longtemps » (Camille, 20 ans, Sherbrooke).

Si dans un premier temps elle confie ne pas se sentir comme une « vraie adulte » du fait qu'elle n'ait pas d'emploi et évoque la prise de responsabilités comme critère de définition de l'âge adulte, la suite de ces propos fait dans le même temps place à une réflexion quant à quel point ces « responsabilités » sont normées et limitées aux aspects professionnels et financiers « aux yeux de la société » :

« Tu sais, par rapport à ma mère, je m'occupe de mes frères et sœurs depuis que j'ai 14 ans donc je me demande laquelle de nous deux est la plus responsable et adulte » (Camille, 20 ans, Sherbrooke).

Cet extrait d'entretien réalisé avec Camille contribue à comprendre de quelle manière les diverses injonctions néolibérales (autonomie, occupation, responsabilité et responsabilisation) qui structurent les parcours de vie sont elles-mêmes normées dans des perspectives managériales et formulées dans le cadre de normes relatives à la société salariale. S'occuper de cinq frères et sœurs depuis plusieurs années à seulement 20 ans revient en effet à assumer d'importantes responsabilités. Cependant, celles-ci sont peu visibles et légitimées et s'effacent vis-à-vis de leurs autres manques qu'on leur attribue étant donné leur situation NEET, faisant écho au processus d'invisibilisation que j'ai déjà évoqué dans le deuxième chapitre. Il me semble par ailleurs que la réflexion apportée par ces jeunes sur le type d'« efforts » valorisés dans la société méritocratique constitue un angle original d'analyse que la littérature a encore peu investi à l'heure actuelle.

Cette remise en cause de la valorisation des efforts, au centre la perspective citrique vis-à-vis du modèle méritocratique, s'agence avec le fait de considérer le milieu social d'origine dans les « chances » et le parcours de vie comme déterminant.

Cette remise en cause de la nature des responsabilités valorisées s'agence pour ce groupe de participants s'agence avec une mise à distance de ce que devrait incarner le « bon adulte » :

« Il y a comme une convention, les adultes de mon âge ont un emploi, un ou une partenaire et finissent par fonder une famille, c'est peut-être un intérêt mais ce n'est pas le mien. C'est sûr que si je me compare avec d'autres je ne suis pas l'adulte standard mais bon je suis comme je suis » (Daniel, 27 ans, Sherbrooke).

Daniel fait ici référence à une « convention » et un « adulte standard » auquel il ne s'identifie pas. La trajectoire tracée et linéaire de ce que devrait être un adulte (obtenir un diplôme, occuper emploi et fonder une famille) ne trouve pas davantage d'écho dans ce court échange entre Billy, qui pour rappel est l'un de nos participants les plus âgés dont la situation NEET est maîtrisée et basée sur le principe d'allers-retours sur le marché du travail depuis plusieurs années, et son amie Gabriela :

Billy (30 ans, Montréal): « It's complicated for sure. Because I don't know, does being a parent make you an adult ? Having a job ? I don't agree with that but it can be one way to look at it. It's not about money, it's about sense of responsibility, to be kind to others ».

Gabriela : « And when you look at some people of your age, who are 30 and have these very-well paid jobs, the society would think that they are the adults and you are the immature, lazy guy ».

Billy: « Yeah so we should all be factory workers, is that what the society is supposed to be ? Like you don't have property and kids, so the society would think that you are not an adult.... Yeah I think I am an adult, I have to be unfortunately ! ».

Tous deux font référence à ce lien entre travailleurs et personne adulte construit par la société : ne pas être en emploi revient selon eux à être perçu comme des personnes « fainéantes » et « immatures » et comparées à des jeunes occupant un emploi perçu quant à eux comme « adultes ». La question formulée sur un ton rhétorique de Billy quant à savoir

si tout le monde devrait être employé d'usine<sup>36</sup> pour être adulte aux yeux de la société montre cette distance vis-à-vis des définitions statutaires de l'âge adulte, en particulier au prisme de l'automaticité socialement construite entre emploi et âge adulte.

Dans certains cas, c'est le concept même d'âge adulte qui est remis en cause comme étant un terme flou et vide de sens :

« Dans ma tête, être adulte ça n'existe pas. Mais tsé la maturité ça existe mais faut savoir s'amuser parce que sinon il y a quoi ? Juste de la souffrance ? On ne veut pas juste de la souffrance. » (Francis, 28 ans, Val d'Or).

« Je ne me concentre pas vraiment sur cette question mais pour moi ce n'est pas une séparation exacte adulte/pas adulte. C'est un spectre. Mes parents, quand ils avaient mon âge, ils étaient déjà mariés, ma mère s'occupait de ses enfants... Bien sûr je n'ai pas ces responsabilités au même âge mais ce n'est plus nécessaire » (Elena, 19 ans, Montréal).

Le terme de « spectre » mobilisé par Elena dans l'entretien ci-dessus pour déconstruire la séparation jeune-adulte me semble bien résumer les représentations qu'offrent la frange des participants remettant en cause le concept même « d'âge adulte » : l'image du spectre évoque quelque chose de mouvant, aux contours flous, dont les ressorts sont multidimensionnels. Vivre de bonnes et mauvaises expériences, être à l'aise avec soi-même et « trouver son identité » s'apparente à un processus de devenir adulte mettant à distance les cadres institutionnels et référents sociaux. Ainsi, les rites classiques du passage à l'âge adulte, sans être totalement absents, se muent en une recherche de repères émotionnels et psychologiques. L'âge adulte n'apparaît pas ici comme un statut cadré et normé mais comme une perspective personnelle et surtout fluctuante.

---

<sup>36</sup> Ma traduction de « *factory worker* » issue de l'extrait d'entretien.

#### IV.2.3.2 - « Clairement, la naissance détermine les chances »

Il émerge chez ce profil de participants une remise en cause de l'idée que l'échec social qui leur est imputé, ou aux autres, soit lié à la responsabilité individuelle et il est régulièrement fait référence au poids de l'origine sociale dans les parcours de vie. :

(Enquêteur) : « Est-ce que tu adhères globalement à l'idée que tu puisses arriver à la situation que tu souhaites, peu importe d'où tu viens, avec ton travail et tes efforts ? »

(Francis, 28 ans, Val d'Or) : « J'y crois même plus. Parce que ce n'est pas vrai (*rires*). C'est juste une minorité qui peut avoir accès à ce truc de rêve américain. Il faut qu'ils deviennent comme la société, c'est à dire continue ta job et arrête de réfléchir, ne pense pas aux conséquences de tes actions, fais juste ta job. C'est problématique ».

Billy, qui évoque quant à lui un « rêve canadien », considère que cette perspective existe bien, mais l'envisage comme un « faux rêve » dans le sens qu'il s'agirait davantage d'un mythe :

« I think the Canadian dream is real, but I think it's a false dream, that's a false reality, that the dream that they have is real but it's a false reality and it's kind of bullshit. But it's real in the fact that when they do it they will get tons of money and they can probably drive a crazy expensive car. That does work but I think it's bullshit and they are not as happy as they could be if they lived in another way » (Billy, 30 ans, Montréal).

Ces différents extraits d'entretiens permettent d'illustrer plusieurs éléments concernant la manière dont ce profil de participants appréhende les inégalités de conditions sociales et leurs justifications. D'abord, ces derniers jugent que les possibilités de « s'élever » socialement sont réservées à une petite minorité à laquelle ils n'appartiennent pas. Pour Francis, qui « n'y croit plus », le problème n'est pas seulement le fait que cette opportunité soit restreinte à certains rescapés : selon ce dernier, participer à la course au succès revient à accepter et adhérer à un système qu'il rejette. Selon lui, les efforts à entreprendre pour s'élever dans la hiérarchie sociale et s'y assurer une place s'assimilent à « arrêter de réfléchir » comme il le mentionne dans l'extrait d'entretien ci-dessus. Quant à Billy, qui parle d'un « faux rêve », ce dernier estime que les récompenses potentiellement obtenues en participant à la course à la mobilité sociale et aux possessions matérielles impliquent

une situation dans laquelle les individus ne seraient pas aussi heureux qu'ils pourraient l'être. Il peut ainsi être observé comment le rejet des principes méritocratiques de ces participants s'appuie dans une large mesure sur les mêmes arguments que chacun offre pour expliquer leur refus de retourner sur le marché du travail. Ce résultat démontre que la dimension assumée de leur situation NEET ne devrait pas uniquement être analysée comme une manière de se justifier et de contourner les injonctions formulées à leur destination, mais bien comme un ensemble de réflexions s'inscrivant dans une forme de cohérence générale.

Dans la continuité de cette critique de la prise en compte de la volonté uniquement pour accéder à ses aspirations, une mise à distance de la responsabilité individuelle comme facteur explicatif de la situation sociale d'un individu émerge :

« Je ne pense pas que les personnes qui échouent, ce soit leur faute. Si tu ne termines pas son secondaire, je doute que ce soit de faute, je suis pas mal sûr que c'est à cause de comment l'école s'est approchée de toi, comment tes parents t'ont aidé ou non » (Elena, 19 ans, Montréal).

« Clairement la naissance détermine les chances. Je pense que c'est possible de s'élever, après je trouve que les inégalités entre les 1% et les autres sont indécentes. On est allé trop loin dans les inégalités » (Bastien, 30 ans, Gatineau).

Un des enseignements importants à ressortir des discussions avec ces jeunes NEET à propos de l'influence de l'origine sociale dans le parcours de vie est la manière dont les participants font spontanément émerger les discriminations multidimensionnelles, cumulatives et « systémiques », parfois subies par eux-mêmes. Ces discriminations systémiques peuvent être définies comme des situations « d'inégalité cumulative et dynamique résultant de l'interaction [...] de pratiques, de décisions ou de comportements, individuels ou institutionnels, ayant des effets préjudiciables, voulus ou non, sur les membres d'un groupe stigmatisé » (Chicha-Pontbriand, 1989, p.85, citée dans Dhume, 2016). Ce phénomène vient selon ces derniers *de facto* contredire l'idée d'un système méritocratique « neutre » et d'une récompense automatique des efforts entrepris :

« Je dirais que malheureusement le rêve américain ou canadien ça restera un rêve. Je trouve que ça reste un rêve parce qu'on a pas encore atteint cet idéal de tolérance, il y a encore beaucoup d'affaires... On est beaucoup

dans cet idéal-là du genre peu importe ce que tu es tu peux atteindre tes objectifs, etc. Dans la réalité c'est pas tout à fait ça parce que malheureusement il y a beaucoup d'affaires qui ne sont pas tolérées ou respectées dans le sens où... Il y a beaucoup de personnes de couleurs qui sont un peu bâchées, des femmes... Il y a toujours des discriminations » (Camille, 20 ans, Sherbrooke).

Que ces discriminations soient basées sur la race ou l'orientation sexuelle, certains des jeunes NEET rencontrés sont directement touchés par ces problématiques et mobilisent ces expériences pour exprimer leur critique de l'ordre social. Samuel est d'origine asiatique (ses deux parents sont nés en Chine et ont immigré au Canada, d'abord en Ontario, avant de s'installer au Québec) et diplômé d'une maîtrise en sciences biomédicales, faisant de lui le participant le plus diplômé de notre échantillon avec Audrey (titulaire quant à elle d'une maîtrise en développement international). Ne voulant pas se réintégrer au marché du travail afin de prendre le temps de réfléchir à une potentielle reconversion après avoir occupé divers emplois, de l'armée au domaine médical, ce dernier s'appuie particulièrement sur ses propres expériences pour déconstruire le principe d'une méritocratie neutre :

« On bénéficie de plus d'opportunités au Canada comparé à d'autres pays dans le monde, mais moi je suis immigrant et je vois les difficultés des immigrants à s'insérer, les discriminations, les préjugés » (Samuel, 30 ans, Montréal).

Pour illustrer ses propos, Samuel partage une anecdote sur son parcours scolaire résumant selon lui l'inégalité des chances :

« La médecine c'est particulier. Moi je fais partie de l'exception à la règle. Par exemple dans ma cohorte à l'université, on était tous en amphitheâtre, le prof a fait un sondage sur qui est allé en école privée et presque tout le monde a levé la main. Ensuite il a demandé qui n'est jamais allé en école privée : on était 3 sur 250. Si tu es en médecine, c'est que tu as réussi à gagner ton admission. Mais probablement que tu es blanc, caucasien, que tu as fait une école privée et que tu as un de tes parents médecin. Il y avait 2 personnes noires et une poignée d'Asiatiques dans la classe, le reste ce sont des Caucasiens privilégiés » (Samuel, 30 ans, Montréal).

Ces discriminations vécues et perçues alimentent la critique de Samuel vis-à-vis de l'idée d'une méritocratie scolaire. Les discriminations raciales et sexuelles ainsi que les questions de pauvreté occupent en effet une large part des préoccupations de ces jeunes. Dans ce



cadre, certains participants soulignent de quelle manière leurs expériences individuelles de la vulnérabilité et de la stigmatisation les amènent à prendre cœur ces questions de société :

« Les causes LGBTQ+ et l'environnement, ça me tient particulièrement à cœur. Les causes LGBTQ c'est surtout parce que je les vis moi-même, c'est plus pour ça, mais je ne dirais pas que je suis militante. En fait ma cause c'est plus la santé mentale, c'est ce que je mets dans mon dessin, dans mon art » (Sarah, 24 ans, Montréal).

« Les questions de pauvreté m'intéressent surtout depuis que je vis dans un secteur assez défavorisé de Sherbrooke. Je vois les effets de la pauvreté dans le quartier, j'ai des amis qui ont des problèmes de coupure d'aide sociale, ils sont harcelés par leur agent d'aide sociale. Je me sens engagé à ma façon, plus jeune j'ai milité dans des groupes d'extrême gauche et je me tiens au courant de l'actualité, je m'informe sur beaucoup de sujets, les droits des animaux, la pauvreté, les questions de démocratie. J'ai un ami avec lequel on s'appelle pour parler de choses comme ça pas mal tous les jours » (Justin, 29 ans, Sherbrooke).

Justin est par ailleurs avec Pierre le seul participant à connaître l'acronyme NEET et sa signification avant de participer à la recherche. Lorsque je lui demande s'il se considère comme « engagé », ce dernier fait référence à des actes du quotidien concernant des enjeux qui le concernent directement :

Enquêteur : « Tu connaissais le terme NEET avant de me contacter ? »

Justin (29 ans, Sherbrooke) : « Oui, surtout en regardant des documentaires sur la précarité dans plusieurs pays, par exemple au Japon je sais qu'il y a les hikikomori, et les NEET j'ai l'impression que c'est un phénomène qui est mondial »

Enquêteur : « Il y a certaines causes qui te tiennent à cœur ? »

Justin : « Oui je me sens engagé à ma façon, plus jeune j'ai milité dans des groupes d'extrême gauche et je me tiens au courant de l'actualité, je m'informe sur beaucoup de sujets, les droits des animaux, la pauvreté, les questions de démocratie. J'ai un ami avec lequel on s'appelle pour parler de choses comme ça pas mal tous les jours . J'ai une approche... J'essaie de sensibiliser mes amis par exemple pour le crédit d'impôt, pour qu'ils puissent le recevoir ».

Cette manière de se sentir engagé « à sa façon », en s'informant de diverses manières et en aidant voire sensibilisant ses amis en difficulté, vient ainsi à l'encontre de la lecture sociale

et institutionnelle du « désengagement » et des cadres à travers lesquels cette étiquette est attribuée à ces jeunes.

Surtout, la prise en compte des discriminations dans la critique de l'ordre social émerge également de la part de jeunes estimant ne pas être concernées par celles-ci :

« Il y a horriblement d'inégalités c'est fou. Tsé moi je m'en vais travailler dans une usine je vais être payé au-dessus de 20 pièces de l'heure, je fais mon 9 à 4 5 jours par semaine pis je vais quand même être capable subvenir à mes besoins mais les préposés aux bénéficiaires qui s'occupent de la vie du monde sont sous-payés malgré leur travail qui est horriblement exigeant. Fait que oui il y a horriblement des inégalités, de mon point de vue c'est sûr pis c'est frustrant aussi mais ça a l'air que c'est notre société » (Kim, 24 ans, Sherbrooke).

(Enquêteur) : « C'est étonnant que tu t'utilises le terme privilégié pour décrire ta situation, tu as quand même vécu certaines épreuves »

« Je sais c'est vrai, tout le monde vit des affaires... Mais je considère que j'ai été chanceux sur quelques volets, pis des volets clés. J'ai peut-être été malchanceux sur beaucoup de choses mais sur ce qui compte c'est cool, je suis bien entouré là où ça compte » (Sean, 24 ans, Montréal).

Lors de mon entretien avec Billy (30 ans, Montréal), sa petite amie Gabriela<sup>37</sup>, originaire du Mexique, nous a rejoints en fin d'entrevue. Leur échange illustre cette tension ressentie par certains jeunes entre leur situation que ces derniers jugent à la fois financièrement précaire mais dans le même temps socialement privilégiée au regard de la prégnance des discriminations sociales qu'elles et ils estiment particulièrement fortes :

Gabriela : « It's crazy that in this category NEET you can have someone that feels free and other people who cannot do anything. We are so lucky, it's a privilege, even a white privilege. I'm sure lots of immigrants get to this situation »

Billy : « Yeah, in many ways I'm extremely privileged »

Gabriela : « It is a privilege to be Canadian and come from a family who have money »

Billy : « Of course, but my family does not have money, they just make like a normal salary with a normal apartment »

Gabriela : « But you know that if you are in trouble they gonna help you, and many people don't have it »

---

<sup>37</sup> Cette dernière a accepté d'être citée dans le cadre cette recherche et son nom a été anonymisé.

Billy : « Of course. I have this privilege that I have love in my life, probably. I don't know how my life would be elsewhere ».

Ces participants sortent ainsi de leur condition individuelle pour intégrer des injustices et des inégalités plus globales dans leur remise en cause du système méritocratique. Ainsi, loin d'un désengagement, le passage du « moi » à « nous », de situations individuellement vécues à une conscience de connaître des expériences collectivement partagées est le résultat de cette politisation, qu'elle soit formulée directement comme telle ou plus implicitement décelable dans les entretiens. Sans pour autant protester ou revendiquer de manière visible, ces jeunes sortent dans une large mesure de leurs propres parcours de vie et donnent un sens collectif à leurs expériences. Par collective, il n'est ici pas entendu l'engagement dans un groupe ou une organisation structurée autour d'un combat pour un enjeu particulier, ces jeunes se tenant à l'écart des mobilisations collectives comme il le sera vu plus tard dans la thèse mais davantage dans le cadre d'une prise de conscience de vivre des expériences et faire face à des épreuves collectivement partagées. Pour quelques participants, des actes du quotidien comme les pratiques de consommation vont être associés à une idée politique.

Il s'agit d'une forme de résistance silencieuse, certes plus difficilement mesurable, mais associée à des idées diverses (écologiques, anticapitalistes, encourager le commerce local). Le geste est individuel, mais le sens donné est politique.

La pertinence du mérite est donc à la fois remise en cause en tant que principe légitime de hiérarchie sociale et comme critère de justice sociale. Dans la même perspective, les critères fondant le principe même de mérite, de la valorisation des efforts à la glorification de la productivité, sont déconstruits. L'automaticité de la rétribution, de la récompense à l'effort entrepris, est ainsi mise à distance au profit de perspectives intégrant largement les inégalités sociales de départ. Il peut ainsi être observé de quelle manière le désintérêt pour les normes de réussite sociale d'accumulation et de position socioprofessionnelle ne s'appuie pas sur une posture passive, mais comporte au contraire un regard critique vis-à-vis des discours et idéologies justifiant les inégalités.

### **Synthèse : une forme de « refus de parvenir » ?**

Ces extraits d'entretiens rendent compte de figures de réussite alternatives aux schèmes dominants de la gratification matérielle, du prestige du statut et des logiques d'accumulation. De plus, les résultats montrent que ce ne sont pas seulement les normes sociales de réussite qui sont mises à distance, mais également tout le support idéologique qui justifie celles-ci. Que cela soit la compétition, la place dans la hiérarchie sociale, la vitesse, la glorification des efforts et la nature même de ceux-ci, les critères socialement valorisés et associés à la réussite et au mérite font peu de sens pour cette frange des participants. Ces enquêtés remettent dans ce cadre en cause le sens communément attribué au « mérite ». Ainsi, des jeunes peu diplômés et pour une grande partie d'entre eux issus de milieux défavorisés formulent des aspirations et des figures de réussite s'éloignant des schémas traditionnels de réussite sociale à travers la position socioprofessionnelle occupée, les logiques d'accumulation matérielles ou encore le prestige du diplôme. Sans faire l'éloge désincarné de la condition précaire, le regard porté par ces participants sur leurs conditions et la société fait émerger des représentations alternatives de la réussite et de la vie bonne.

Ces participants remettent en cause la promotion de la mobilité sociale, les logiques d'accumulation comme symboles de réussite au sein des sociétés méritocratiques. Sans dénigrer les possibilités qu'offre une mobilité sociale ascendante, ces derniers rejettent cependant sa glorification comme objectif de vie : alors que la majorité des NEET de l'enquête étant dans cette situation par choix proviennent d'un milieu socialement défavorisé, la poursuite d'ascension sociale ne se présente pas comme naturellement désirable pour ces derniers. Cette mise à distance des logiques et normes socialement valorisées ne peut ainsi être comprise uniquement par un moyen de « justifier » ou donner du sens à sa situation NEET, mais comme une réflexion active et porteuse de véritables enjeux sociaux et politiques.

Ce retrait « volontaire » plus ou moins long et la critique des figures de réussites sociales basées sur la position socioprofessionnelle, et plus généralement sur « l'avoir », peut être

appréhendé comme une certaine forme de « refus de parvenir ». Ce concept, originellement porté par les théoriciens anarchistes et libertaires du XXe siècle, a pour principe fondamental le rejet des valeurs individualistes dominantes de la société (CIRA, 2016), et me semble ici décelable dans une perspective plus moderne. Albert Thierry définissait le refus de parvenir de la manière suivante : « Ce n'est ni refuser d'agir ni refuser de vivre, c'est un refus d'agir et de vivre pour soi et aux fins de soi » (1909, cité dans CIRA, 2016, p.16). Le refus de parvenir implique ainsi une intervention, pouvant prendre des formes variées allant du retrait à des formes observables d'agir vis-à-vis des valeurs dominantes de la société (CIRA, 2016). La déconstruction des normes de réussite sociale de la part de jeunes provenant pour la plupart de milieux sociaux défavorisés vient également à l'encontre de l'idée d'une mobilité sociale comme objectif allant de soi, principe au sein duquel la représentation de la réussite ou de l'échec est corrélée au déplacement de l'individu dans l'espace et la hiérarchie sociale. Dans ce cadre, sans occulter tous les inconvénients que cette situation NEET peut engendrer, une forme de valorisation de leur condition émerge chez certains de ces jeunes.

Ce rapport au monde et à soi ne s'assimile pas à un « désengagement », une « démission » ou à « rester à sa place », mais s'ancre davantage au sein d'un désintérêt vis-à-vis des formes traditionnelles de valorisation de la réussite et du mérite, et une perspective autonome et individualisée de ce que devrait être la vie bonne. Dans tous les cas, la sobriété qui en découle occupe une place centrale, sans que cette façon de vivre soit assimilée à de l'ascétisme. Ces jeunes ne refusent pas « d'avancer » ou de « progresser », mais évaluent que les actions à entreprendre pour le faire dans les conditions exigées viennent à l'encontre d'une part de leurs aspirations, d'autre part de leur intégrité :

« I don't think that I am lazy necessarily, I think it's still important to be ambitious towards other things and yourself » (Billy, 30 ans, Montréal)

L'enjeu est donc de s'élever, mais autrement, dans les limites éthiques et politiques subjectivement déterminées. Ce concept a bien entendu ses limites. Le refus de parvenir est plus ou moins fort en fonction du sens subjectivement donné de la situation NEET et des pratiques. De la même manière que le retrait volontaire du marché du travail, le refus de parvenir vient aussi parfois du fait de désillusions. Par ailleurs, pour refuser de parvenir, il

faut être en mesure de potentiellement parvenir, d'où l'importance d'être attentif à l'ancrage social des individus. Néanmoins, ce terme me paraît pertinent pour conceptualiser la posture et les représentations de ces jeunes vis-à-vis des normes de réussite sociale. Par ailleurs, refuser de parvenir lorsqu'on est jeune, pauvre et faiblement diplômé ne peut être comparé aux expériences de bifurcations professionnelles et déclassement volontaire d'individus socialement favorisés (Negroni, 2009 ; Denave, 2015) et possédant divers types de ressources afin d'une part s'extraire volontairement du marché de l'emploi et des avantages que cette situation peut procurer, et bénéficiant d'autre part d'une capacité de rebond en cas d'échec ou regrets.

Ces deux pôles, résistance au travail et refus de parvenir, sont ainsi complémentaires pour comprendre les représentations de ces jeunes assumant leur situation NEET vis-à-vis du socle normatif, dans ses dimensions prescriptives et évaluatives. Dans la section qui suit, je propose une synthèse des résultats de ce chapitre et engage une discussion à propos de quelques enjeux méritant selon moi d'être évoqués.

### **Conclusion du chapitre et discussion : une réinterprétation de la situation NEET**

Sans nier que leur situation soit précaire ou instable, ces jeunes s'inscrivant dans la logique de résistance tendent davantage à relever ce que cette situation leur permet d'éviter (un temps de vie réduit au temps travail, un sentiment d'exploitation, un état d'aliénation) que les coûts de ce choix. À leurs yeux, leur situation NEET ne constitue pas « un problème », mais représente une réponse, individuelle, à tout un ensemble de normes ne faisant pas de sens pour eux. Leur rapport aux normes sociales et le sens donné à leur situation NEET assumée s'appuie ainsi sur les deux pôles interconnectés dont j'ai rendu compte de la résistance au travail et la mise à distance des normes de mérite et de réussite. Il peut ainsi exister un écart entre l'énoncé d'un jugement extérieur attribuant à la situation NEET une connotation négative et la manière dont ces jeunes se représentent leurs conditions et expériences. L'échec social attribué aux NEET ne va pas forcément de pair avec le sentiment d'un échec vécu : une lecture instrumentale de la catégorie NEET renvoie à une

construction de normes de réussite et d'échec en fonction d'une lecture ancrée dans la théorie du capital humain (Bourdon & Bélisle, 2016), basée sur un référentiel productiviste, et occulte la possibilité d'autonomiser l'épanouissement de soi de la réalisation socio-économique. Les résultats invitent ainsi à s'écarter d'une interprétation de la situation NEET au prisme unique de la « vulnérabilité » du fait de l'absence du système éducatif et du marché du travail. Ils illustrent également la manière dont des jeunes en situation de marginalité peuvent développer un capital alternatif et spécifique à leurs univers sociaux, s'cartant des manières d'être et agir considérées dignes d'être socialement reconnues et valorisées.

Cette réinterprétation de la situation NEET portée par ces jeunes me paraît particulièrement importante étant donné qu'il n'existe pas, à ma connaissance et au moment de la rédaction de cette thèse, d'enquêtes portant spécifiquement sur la frange des jeunes NEET étant volontairement dans cette situation.

Si la résistance aux normes du travail et de la méritocratie peut prendre plusieurs formes, le fait que ces jeunes ne considèrent pas le travail comme facteur d'identité sociale et d'utilité, au contraire des autres participants, et formulent des aspirations dans une large mesure déconnectées des modèles de réussite sociale valorisés participe à leur manière d'assumer leur situation NEET. Ce basculement du subi au « choisi » spécifique à cette frange des enquêtés ne doit ainsi pas être interprété comme l'unique conséquence de l'indignation vis-à-vis des conditions d'emploi qui leur sont accessibles, cet aspect étant partagé par d'autres participants s'inscrivant dans la logique d'intériorisation, mais dans un ensemble plus large de déterminants.

Source de souffrances et d'humiliations bien plus que de lien social, le marché de l'emploi ne constitue pas une source d'intégration sociale pour ces jeunes. Ces derniers remettent en cause la définition de l'identité par l'emploi et la position socioprofessionnelle occupée, et sont très critiques des injonctions à se réintégrer au sein d'un marché du travail aux conditions précaires. La résistance au travail (ou plus précisément à l'emploi salarié) passe pour ces enquêtés par la volonté de sortir du cadre du travail salarié en faisant parfois coïncider leurs modes de vie à leurs valeurs se distançant des aspirations d'accumulation.

Ces jeunes NEET cherchent des formes de réalisation personnelle alternatives au marché du travail et certains s'accordent un temps d'ajustement individuel dans la construction de soi. Les résultats montrent également que la résistance au travail ne peut s'appréhender uniquement par l'opposition, même si celle-ci est au cœur de la démarche, mais aussi par le fait de penser autrement les normes sociales jalonnant nos parcours vies. Il ne s'agit ainsi pas seulement de considérations quant aux conditions de travail au sens large, mais bien d'une réflexion portée par ces jeunes sur la place du travail dans nos vies et de son rôle dans le système normatif du jugement social.

À cette résistance au travail s'agence une forme de refus de « jouer le jeu ». En effet, des interstices alternatifs dans la représentation des figures de réussite et sources d'épanouissement se dessinent. Pour ce groupe de participants, l'épanouissement est largement envisagé en dehors du travail. La dimension assumée de leurs situations, même si celle-ci peut être temporaire, est une manière de résister à leur manière à ce qu'ils appellent le « formatage de la société ».

Que cela soit du point de vue des aspirations, des logiques d'accumulation ou plus largement des modes de vie, cette question du formatage et du conformisme est parallèle à la critique des normes et fait figure de véritable fil rouge et socle de leur posture. La frugalité choisie que présentent ces jeunes peut être comprise comme une résistance aux logiques de compétition et d'accumulation, principes au centre du capitalisme.

Ces jeunes réfutent l'idée de faire du travail le centre de leur temps et plus globalement de leur vie, quitte à rester dans une situation de précarité économique. Cette résistance prend ainsi la forme d'une lutte silencieuse et individuelle pour la réappropriation de soi. En d'autres termes, l'identification institutionnelle de la fonction et de la valeur individuelle est remise en cause par ces jeunes à travers une mise à distance de l'injonction à produire et une redéfinition de « l'utile » et du « valorisé ». Concrètement, la vie bonne ne se conjugue pas ici avec un niveau de rémunération permettant d'acquérir et de consommer.

L'expérience de la précarité économique « assumée » constitue une attitude réflexive face aux logiques d'accumulation et vis-à-vis de ses besoins réels, s'agencant avec différentes



expériences ouvrant la voie à d'autres schèmes de compréhension des aspirations individuelles. Des logiques alternatives de valorisation sociale y prennent corps, s'écartant ainsi de la « voie à suivre ».

La priorité donnée à l'affect et au temps pour soi par rapport au niveau de rémunération, et l'ambition de vivre une vie simple participent à une remise en cause sourde de la hiérarchie sociale et des idéaux de réussite socialement valorisés. Comprendre les représentations et pratiques de jeunes refusant de « jouer le jeu » permet d'offrir un regard complémentaire, par celles et ceux directement concernés, sur le caractère socialement construit de l'injonction à offrir son temps à celui prescrit de l'emploi, et du statut « naturel » de celui-ci dans nos vies. En d'autres termes, la déconstruction des normes et figures de réussites sociales exprimée et mise en pratique par ces jeunes s'appuie sur l'ensemble des dimensions évoquées de leur résistance au travail, un désintérêt vis-à-vis des logiques d'accumulation, une redéfinition de l'utile et du valorisé, un regard critique sur les mécanismes de légitimation de la méritocratie comme modèle pertinent de hiérarchie et justice sociale, et un cercle social légitimant la situation NEET.

S'émanciper des logiques néolibérales porte son lot d'épreuves, voire parfois de contradictions. Les conditions de vie précaires de ces jeunes, ajoutées à la prégnance du système normatif et idéologique légitimant les inégalités de conditions de vie peuvent freiner la mise en pratique concrète de la résistance mise en avant. Une tension émerge ainsi entre mise à distance des normes sociales et une forme de contrainte à devenir « entrepreneur de soi-même » (Cukier, 2017) et dans ce cadre s'inscrire à un certain degré, mais pas totalement, dans cette injonction à être soi et à se conquérir. Sans nier les avantages que la stabilité professionnelle et financière peut potentiellement procurer, ces derniers assument l'expérience précaire comme mode de vie choisi. Dans le même temps, celle-ci ne peut se limiter à une lecture faisant abstraction des processus de marginalisation en amont. S'extraire de manière volontaire du marché du travail revient en effet également à renoncer à certains avantages, droits et protections sociales.

En d'autres termes, des formes d'arbitrage émergent entre modes de vie alternatifs à la norme salariale et la « réduction des sécurités » (Cingolani, 2017). Tout en tenant compte

de la frontière potentiellement poreuse entre figures de réussites normées et alternatives, ces différentes expériences de précarité choisies ouvrent tout de même la voie à d'autres schèmes de compréhension des aspirations individuelles qu'il semble important à prendre en compte. Sans entrer dans une dichotomie stricte, une distinction entre « avoir » et « être » émerge. Le fait que ces participants ne priorisent pas l'accession à davantage de biens matériels ne veut pas dire que ces derniers ne souhaitent pas bénéficier d'une situation financière plus stable, la plupart s'estimant pauvres. Ce que font en revanche émerger ces jeunes, c'est que tout un ensemble de prérogatives éthiques et politiques, en particulier la dignité, doit également être pris en considération avant de les presser à les réintégrer à un marché du travail dont les conditions sont jugées « absurdes » pour reprendre un terme revenant régulièrement.

Ce chapitre permet également de montrer à quel point cette résistance aux normes sociales structurant nos parcours de vie s'exprime à l'échelle individuelle. Comme j'ai pu l'évoquer dans le chapitre consacré au script commun, ces jeunes sont conscients qu'il n'existe réellement que peu de mouvements constitués solidaires de leurs causes. S'extraire volontairement du marché du travail et du système éducatif induit en effet des coûts de diverses natures rappelant la nécessité de s'écarter de toute romantisation de cette logique de résistance. Néanmoins, ces inconvénients sont appréhendés différemment par cette frange des participants. Il en résulte une situation ambiguë au sein de laquelle ce qui peut apparaître comme des contraintes d'un point de vue extérieur n'est dans ce cadre pas formulé comme tel par ces jeunes, qui restent malgré tout dans une situation de précarité financière pour une large majorité d'entre eux. Tous ces éléments s'inscrivent ainsi dans la formulation d'un écart entre réalité instituée et réalité vécue : en retournant le stigmatisme dont ils font l'objet et par la déconstruction des dimensions du socle normatif décrit dans le cadre de cette thèse, c'est bien une réinterprétation de la situation NEET que ces jeunes proposent.

Après avoir exploré les fondements de cette logique de résistance, le cinquième chapitre de cette thèse se concentre sur les jeunes s'inscrivant dans la logique d'intériorisation.

## **CHAPITRE V - SE RENDRE RESPONSABLE : UNE LOGIQUE D'INTÉRIORISATION**

Les profils des participants s'inscrivant dans la logique d'intériorisation, dont je vais rendre compte des déterminants et fondements dans le cadre de ce chapitre, rassemblent les jeunes que l'on peut qualifier comme étant les plus « vulnérables » de la recherche. À ce sujet, il semble d'emblée important de préciser que d'un point de vue sociologique, le concept de vulnérabilité tend à remplacer celui d'« exclusion » depuis les années 2000 (Brodiez-Dolino, 2015), pourtant régulièrement employé d'un point de vue institutionnel et repris dans la sphère médiatique. Le recours aux expressions comme « jeunesse précaire » est supplanté par les « jeunes vulnérables », articulant deux notions pouvant chacune donner lieu à des lectures et usages divers (Becquet, 2012). Lorsque je mobilise la notion de vulnérabilité, je m'inscris ici dans la définition proposée par Robert Castel (1995), c'est-à-dire une « zone intermédiaire, instable, qui conjugue la précarité du travail et la fragilité des supports de proximité » (p.17).

Les précarités matérielles et sociales impliquent diverses formes d'instabilité et d'insécurité créant des logiques d'intériorisation de ce qu'ils perçoivent comme leurs échecs, et entretiennent des trajectoires d'enlisement. Leurs parcours sont davantage institutionnalisés et ces jeunes sont parmi les participants étant en situation NEET depuis la plus longue période parmi les enquêtés. Ces derniers témoignent d'un fort pessimisme quant à l'amélioration de leurs conditions. L'insécurité et l'instabilité qui caractérisent leurs conditions réduisent leurs possibilités de solutions alternatives et les rendent vulnérables à tout changements et aléas. La grande majorité de ces jeunes proviennent d'un milieu social caractérisé par une grande pauvreté et leurs parcours sont dans une large mesure constitués de lourdes épreuves sociales (problématiques de consommation de drogues et alcool, enjeux de santé mentale, casier judiciaire, violences subies à l'école ou au domicile, périodes de vie dans la rue). L'expérience scolaire s'est généralement traduite par un arrêt précoce des études et les premiers pas sur le marché de l'emploi ont été source de traumatismes.

Les jeunes ici regroupés font également part d'une forte dévalorisation de soi et confient être très pessimistes quant à l'avenir. Ces derniers donnent sens à leur situation NEET au regard de leurs parcours ponctués de ce qu'ils jugent comme étant une succession « d'échecs ». Dans le même temps, cette logique d'intériorisation ne doit pas être confondue avec une forme d'apathie ou de résignation totale. Une tension émerge en effet entre le sentiment de responsabilité individuelle dans ses échecs perçus et leur situation NEET subie à laquelle ils n'arrivent pas s'extraire d'un côté, et la remise en cause de certains mécanismes producteurs d'inégalités structurelles de l'autre.

## **V.1 - De la dévalorisation de soi à l'intériorisation de l'échec**

Dans cette première section du chapitre, je rends compte de la manière dont ces jeunes se jugent eux-mêmes responsables de ce qu'ils représentent comme une succession d'échecs. Il en résulte une vision pessimiste de l'avenir et le report de tout « projet », s'incarnant dans un repli sur le présent.

### **V.1.1 - La honte et l'anormalité comme sens donné à la situation NEET**

#### *V.1.1.1 - L'échec à l'école expliqué par leurs manques*

Si la très grande majorité des participants, tous profils confondus, font part de leur rapport compliqué aux études comme il a été décrit dans le troisième chapitre, l'expérience scolaire de ce groupe d'enquêtés fut particulièrement difficile. Ces jeunes sont également pour la plupart les moins diplômés de l'échantillon. Aucun des enquêtés s'inscrivant dans la logique d'intériorisation n'a en effet poursuivi d'études supérieures, seulement cinq ayant terminé le cycle secondaire, et la plupart ont été placés dans des cheminements particuliers. À ce sujet, Stéphanie Garneau (2017) a montré la manière dont le cheminement particulier est perçu par les jeunes Québécois comme une source de « honte » et de « mépris » (p.67).

Les parcours scolaires de cette frange d'enquêtés sont ainsi globalement empreints des trois phénomènes d'« élimination », de « relégation » et de « retard » identifiés par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (1964). La confiance en soi étant une ressource subjective primordiale dans la maîtrise de son parcours, dans la capacité à s'engager et s'intégrer socialement, l'école joue ici davantage un rôle de relégation et d'intériorisation de la place sociale d'origine que d'intégration ou de tremplin vers l'avenir.

Ces jeunes intériorisent ce qu'ils présentent comme leur échec et ont davantage tendance à se juger eux-mêmes responsables que les autres participants à l'enquête. Tout en témoignant du sentiment qu'il n'y a pas de place pour eux à l'école, ces derniers font avant tout référence à leurs « manques », à leurs capacités cognitives supposées plus faibles et à leur manque de motivation pour expliquer leurs difficultés scolaires. Dans ce cadre, ces participants font leurs difficultés de compréhension et à suivre le rythme de leurs camarades de classe, naturalisant les écarts de réussite :

« Ça m'intéressait pas, je fumais du pot, j'étais un délinquant et quand j'y allais je m'endormais sur le bureau, je voyais pas l'utilité de l'école, j'avais des bonnes notes avant que je lâche tout, j'ai jamais étudié le soir chez moi, j'ai jamais aimé ça et ça m'intéressait pas. J'ai arrêté vers 14 ans et après j'ai rien fait en réalité, je vivais chez ma mère et c'est elle qui me faisait vivre, à 18 ans j'ai pu m'inscrire au bien-être social » (Thomas, 30 ans, Québec ).

« Je te dirais que mon parcours à l'école s'est très mal passé, j'ai pas pu vraiment atteindre mon secondaire 5. J'ai été dans des classes pour les personnes qui ont de la misère à l'école. J'ai juste mon secondaire 1 de fini, pis j'ai comme des secondaires. J'avais vraiment de la misère à apprendre. Tu me demandes d'apprendre genre les multiplications, oublie ça je ne suis pas capable de les retenir, t'as beau me les expliquer une centaine de fois, j'arriverai jamais à me souvenir de ces trucs-là » (Jérôme, 22 ans, Saint-Tite).

« L'école depuis longtemps c'était juste dur pour moi, j'avais de la misère à poser des questions, les profs avaient de la misère à me parler... Je ne sais pas. J'ai arrêté ma formation en informatique parce que c'était vraiment trop stressant et j'ai eu beaucoup de problèmes avec certains professeurs. C'était difficile pour moi car j'ai un petit déficit d'attention. Souvent ils me disaient *oh il faut que tu écoutes ou oh mais tout le monde a compris saut toi, c'est ta faute, t'as pas écouté*. J'écoutais mais toutes les informations ne s'enregistraient pas dans mon cerveau » (Léo, 21 ans, Montréal).

De la même manière, lorsque je demande à Eddie s'il estime que certaines épreuves que ce dernier a traversées (départ contraint à 16 ans du domicile de sa mère, problématiques de consommation, diagnostic de TDAH) font partie des raisons pour lesquelles il a décroché à 15 ans, ce dernier me fait part de son désaccord et se juge comme le principal responsable :

(Eddie, 22 ans, Alma) : « Non non tsé moi je suis TDAH donc déjà là j'ai de la misère à me concentrer mais j'ai aussi de la misère à apprendre fait que c'est ma faute ».

L'école vient confirmer ce qui avait été anticipé par ces jeunes avant même la fin de leur cursus scolaire : par la sanction d'échec ou la décision de relégation, l'institution scolaire va « valider » l'écart perçu entre eux et ceux qui « réussissent » et est source de fatalisme. Le parcours scolaire difficile est perçu comme inéluctable, un destin, qui valide dans le même temps le schéma familial, à l'image de la remarque de Victoria (19 ans, Sainte-Agathe-des-Monts) qualifiant sa famille de « gang de décrocheurs ». L'intériorisation de la responsabilité se retrouve également dans la fin actée du parcours scolaire. Certains des participants présentent par ailleurs la décision de quitter le système scolaire comme un choix contraint puisqu'ils jugeaient que leurs capacités scolaires ne leur permettaient de toute manière pas d'aller plus loin.

Ces difficultés scolaires subjectivement expliquées au prisme de la responsabilité individuelle constituent ainsi le point de départ d'une séquence d'« échecs » et de dévalorisation de soi du fait de l'impossibilité de se conformer au socle normatif malgré leur volonté.

#### *V.1.1.2 – « Je n'ai jamais aimé être comme je suis »*

Au moment de l'enquête, Thomas est en situation NEET depuis six années, soit la plus longue période parmi les participants à l'enquête. Ce dernier a grandi dans un milieu social caractérisé par une grande pauvreté et une certaine violence :

« Je viens d'un milieu pauvre, très pauvre. Mon père est sur le BS, ma mère est sur le BS, mes frères et sœurs aussi, j'ai un frère qui est allé en prison pendant 12 ans... J'ai une famille... J'avais 6-7 ans il y avait les Hells Angels chez nous pis il y avait de la drogue, des guns... Un milieu assez *fucké* » (Thomas, 30 ans, Québec).

Très tôt consommateur régulier de cannabis, il quitte l'école en secondaire 2, à l'âge de 14 ans. À sa majorité, Thomas s'inscrit au bien-être social tout en restant chez sa mère qui en est également bénéficiaire. Il tente de trouver un emploi stable, mais ses expériences de travail (caissier, agent de sécurité de nuit, homme d'entretien) furent toutes de très courtes durées. Père d'une petite fille dont il n'a pas obtenu la garde, sa compagne, avec qui il partageait un appartement, finit par le quitter. Pour survivre, Thomas retourne vivre chez sa mère et vend de temps en temps de la drogue :

« J'étais pas non plus dans le gros trafic, je rendais des services à des amis et ça n'allait pas plus loin. Mais je m'en suis tout le temps voulu d'être comme ça » (Thomas, 30 ans, Sherbrooke).

Au moment de l'entretien, Thomas fréquente un CJE et souhaiterait s'inscrire dans une formation d'électricien. Le fait de s'en vouloir « d'être comme ça » s'inscrit dans une perception dévalorisante plus large de lui-même, englobant sa situation NEET bénéficiaire de l'aide sociale dont il ne parvient pas à s'extraire. Dès le début de l'entretien, Thomas exprime en effet le malaise que lui procure cette situation :

« Dans mon cas, je n'ai jamais rien fait et je me suis foutu sur l'aide sociale. Je n'ai jamais aimé être comme je suis » (Thomas, 30 ans, Québec).

« Je n'ai jamais aimé être comme je suis », les propos de Thomas témoignent de la honte ressentie et intériorisée du fait d'un cumul de situations et d'expériences socialement dévalorisées : NEET depuis plusieurs années, bénéficiaires de l'aide sociale, consommateur et revendeur occasionnel de drogue. Cette manière qu'a ce dernier de se dévaloriser peut-être mise en parallèle avec le sentiment d'anormalité exprimé par Nick (22 ans, Sherbrooke) :

« C'est sûr qu'à un moment donné tu te demandes si t'es normal, ça te vient en tête, même si tu en connais d'autres, surtout pour tout ce qui est problème de consommation, il y en a d'autres qui sont pires que toi. C'est sûr que je me suis senti différent une couple de fois, il y a aussi du monde qui me le fait sentir » (Nick, 22 ans, Sherbrooke).

Comme l'illustrent les propos de Nick, le sentiment d'être parfois « différent » est également une conséquence des représentations négatives véhiculées à l'encontre de ces jeunes.

Ce dernier, en proie également à des problématiques de consommation, me raconte en effet dans l'extrait d'entretien ci-dessus la manière dont on « lui fait sentir » qu'il ne s'inscrit pas dans les normes sociales attendues. Provenant d'un milieu social moins violent, mais qu'il qualifie tout de même de « modeste » (sa mère est vendeuse et son père machiniste), le parcours de Nick illustre la manière dont ses problèmes de consommation de drogues et alcool ont alimenté une trajectoire d'enlèvement rendant plus difficiles les possibilités de rebonds, alors que son parcours se déroulait sans encombre jusqu'ici :

« Au secondaire j'avais de la facilité, j'étais assez doué. Je me tenais un peu plus avec les gens populaires. J'ai commencé à fumer du pot au secondaire 3. Au CEGEP c'était pas mal plus *tough* que je pensais. J'avais déjà pris beaucoup trop de retard, je n'avais rien commencé fait que j'ai fini par décrocher. Après ça j'ai viré dépressif, j'ai eu du mal à me remettre d'une peine de cœur, j'étais en consommation d'alcool et drogues. J'ai fait un gros trip de psychédélique qui remis ma vie en perspective, du jour au lendemain j'ai tout arrêté. Finalement j'ai recommencé à en consommer et j'ai dépensé tous mes prêts et bourses dans la consommation. Mes parents ont finalement découvert ma consommation et le fait que je ne pouvais pas continuer ma technique parce que j'avais poché mes cours. Ils m'ont fait voir un psychiatre et j'ai commencé un traitement à base d'antidépresseur. En novembre 2018 je me suis crashé avec mon char, j'ai eu un gros accident, j'ai fait des tonneaux en campagne sous l'effet de l'alcool, je me suis fait arrêter, j'ai été hospitalisé pendant quasiment un mois, j'avais de la misère avec ma coordination motrice » (Nick, 22 ans, Sherbrooke).

À la suite de son accident et son arrestation, ce dernier entame une thérapie au sein d'une clinique afin de traiter ses addictions et dans laquelle il restera une année. À sa sortie, il emménage seul à Sherbrooke et commence à fréquenter le CJE. Au moment de l'enquête, Nick n'a pas encore retrouvé un emploi ou repris une formation diplômante et est en situation NEET depuis deux ans, ses deux expériences d'emploi dans une pâtisserie et dans un magasin de prêt-à-porter ayant été réalisées pendant ses études.

Ce sentiment d'anormalité est partagé par la très grande majorité des participants s'inscrivant dans cette logique d'intériorisation. La honte ressentie prend la forme d'une forte intériorisation qu'ils ne seraient pas assez « comme il faut » et l'aveu d'un sentiment d'infériorité sociale.



Il semble difficile d'autonomiser ce phénomène de dévalorisation de soi du contexte de responsabilisation et de stigmatisation des personnes en situation de pauvreté dont les processus ont été décrits dans les chapitres précédents de cette thèse. Cette souffrance exprimée par certains participants s'inscrit ainsi dans le lien entre pouvoir, regard d'autrui et honte sociale :

« Quel lien pourrait-il y avoir, sinon social, entre des « hontes » diverses telles que: d'être d'une autre origine, d'une autre couleur, d'être orphelin, d'avoir un accent, la honte d'être pauvre, chômeur, laid, impuissant, malade, fils d'un père déchu, fille d'une mère mal fagotée etc... bref, d'être « autre », vu d'en haut par les autres. Quel lien, sinon de risque d'être nommé comme différent par l'instance qui en a le pouvoir ? » (Zygouris, 1988 citée dans De Gaulejac, 1989).

La honte va prendre une part importante dans les rapports sociaux et dans les processus de domination. Ces jeunes pouvant difficilement se référer à des critères de jugements alternatifs pour remettre en cause l'assignation d'une infériorité sociale vis-à-vis de leurs situations, ces derniers n'ont pas le choix d'accepter violence des représentations sociales et institutionnelles à leur rencontre faisant écho au processus de « violence symbolique » au sens de Pierre Bourdieu (1997). Leur identité se retrouve ainsi confinée à ces portraits péjoratifs et ces participants en viennent à se juger eux-mêmes et à considérer comme « normal » le traitement dont ils font l'objet.

La situation NEET contrainte, en particulier lorsque celle-ci est de longue durée, couplée aux difficultés à se conformer aux injonctions qui pèsent sur eux, implique un sentiment de ne pas être comme « les autres ». Dans ce cadre, on assiste ainsi à une forte intériorisation de l'échec ces jeunes se sentant responsables d'être dans cette situation et ne pas parvenir à s'en extraire. Les difficultés à l'école, à s'intégrer et se stabiliser sur le marché du travail et la précarité des liens sociaux entraînent un fort manque de confiance en soi :

« Je me fais suivre, j'ai des problèmes de confiance en moi. Perdre un job pour moi c'est comme perdre une blonde, ça me prend un an pour m'en remettre (*rires*) » (Cédric, 28 ans, Alma).

« J'ai toujours fumé du pot, ça a tué ma confiance en moi, je sortais pas de chez nous. C'est pour ça que ma blonde m'a laissé, elle n'était plus capable » (Thomas, 30 ans, Québec).

Lors de mes échanges avec les intervenants sociaux en poste dans un CJE, c'est par ailleurs cette caractéristique qui revenait le plus régulièrement pour décrire les jeunes dont ils s'occupent :

« Le manque de confiance en eux, c'est flagrant, c'est un fléau. Parfois en tant qu'intervenante on dirait qu'on manque d'imagination pour essayer de contrer ce fléau-là. Parce que ça part de loin. La confiance en soi elle part des premiers pas, souvent le parent n'étant pas là pour élever l'enfant, souvent même quand on lui donne une petite poussée et qu'on les élève ce sont des jeunes qui ont beaucoup de mal à accepter qu'ils puissent être bons dans quelque chose » (Laurence, intervenante).

« Ce que j'ai remarqué, c'est que ces jeunes vont être capables de s'attribuer leurs défauts, mais leurs qualités, ça devient plus gênant ou ils ne les connaissent pas du tout. Il y a tout un travail à faire pour qu'ils assument leurs qualités » (Alain, intervenant).

La non-reconnaissance de leur légitimité à faire pleinement partie du monde social alimente ainsi le manque de confiance en eux-mêmes et le fait de « ne pas accepter d'être bon dans quelque chose » fait écho aux phénomènes d'individualisation et d'intériorisation de ce qui est subjectivement perçu comme des « échecs » comme en témoigne mon échange avec Eddie. Ce dernier a quitté le système scolaire au même niveau que Thomas, en secondaire 2, pour des raisons similaires :

« J'ai fait mon secondaire 2 mais rendu au secondaire 3 j'ai commencé à m'absenter beaucoup trop souvent, j'avais des problèmes de drogue comme on peut le dire, tsé je fumais du pot, j'aurais pas dû faire ça. J'ai passé 3 ans à vouloir faire mon secondaire 3 mais j'étais tanné. On peut le dire tsé je fumais du pot j'étais comme on va triper un peu mais j'aurais pas dû faire ça. Dans le fond juste à cause de ça ben j'ai manqué, je suis pas passé alors qu'avant j'avais des supers bonnes notes, rendu à la 3e fois où je passais mon secondaire 3... J'ai passé 3 ans à vouloir faire mon secondaire 3 mais j'étais tanné » (Eddie, 22 ans, Alma).

Cette accumulation de difficultés et le manque de soutien participent à son découragement et son envie de « laisser tomber » :

« J'ai commencé à chercher du travail mais j'étais beaucoup trop jeune, j'ai lâché l'école vers 15-16 ans fait que c'est quand même difficile de trouver un travail quand tu n'as pas d'expériences. Fait que là ma mère était plus vraiment capable de subvenir à mes besoins, il a fallu que je quitte la maison » (Eddie, 22 ans, Alma).

« Mis à la porte » par sa mère à 16 ans, Eddie parvient à trouver un appartement et n'a au moment de l'enquête connu que deux expériences d'emploi dont la dernière, dans un magasin de meubles, remonte à un an environ :

« J'ai travaillé dans un dépanneur, au Tim Hortons mais j'y ai pas travaillé longtemps. J'étais plus capable je faisais des shifts de nuit de 11h à 5h du matin. J'ai aussi commis dans un magasin de meuble. Je montais des meubles, je faisais de petites livraisons, je vendais sur le plancher des meubles, des oreillers des choses comme ça » (Eddie, 22 ans, Alma).

Cette période de six années NEET, exceptée ces deux expériences d'emploi, s'apparente pour Eddie à un «renoncement» qu'il assimile par ailleurs à l'entrée dans l'âge adulte :

« Tous nos buts, nos rêves, tout ça devient minimal et on vit dans une réalité dont on ne veut pas. Devenir adulte c'est aussi renoncer à ses rêves » (Eddie, 22 ans, Alma).

L'analyse sociologique des expériences vécues par ces jeunes rend ainsi compte de l'effet de conditionnement que ces représentations sociales stigmatisantes opèrent. L'assignation d'une non-conformité vis-à-vis des normes sociales d'intégration participe pour ces jeunes à un effet de catégorisation. Dans le cadre d'une société faisant de « la responsabilité » et « l'initiative » des normes sociales (Ehrenberg, 1998), ces représentations négatives sont assimilées et intériorisées jusqu'à ce que le comportement de ces jeunes se conforme à ces images. La honte étant liée au « dévoilement » (Consoli & Harrus-Révidi, 2012), ce phénomène est particulièrement observable dans leur manière d'intérioriser la pression sociale à la conformité vis-à-vis du socle normatif et à la représentation négative de leur propre condition de bénéficiaire d'aide sociale.

*V.1.1.3 - « T'es sur l'aide sociale, man t'es un loser. Même moi je le pense »*

Alors qu'il a été vu dans le chapitre précédent les mécanismes de déconstruction et de mise à distance de la pression sociale et des stigmatisations envers les bénéficiaires de l'aide sociale de la part des jeunes s'inscrivant dans la logique de résistance au socle normatif, ce groupe de jeunes confie au contraire s'être mis la pression « eux-mêmes » :

« Mes parents me disent tout le temps va trouver une job et en même temps c'était une pression que je me mettais et je m'en rends beaucoup plus compte aujourd'hui. Pendant longtemps je ne cherchais plus d'emplois. Ça me tentait juste pas. Parce que j'étais tanné de me mettre la pression sur ça et d'avoir de la pression sur le dos à cause de ça, j'étais vraiment tanné » (Eddie, 22 ans, Alma).

« La pression ? Ah oui toujours, toujours. Même ma blonde voulait que je travaille, mes amis un peu. Finalement, je me la suis mise moi-même » (Thomas, 30 ans, Québec).

« Dire tout le temps à quelqu'un de stressé ou déprimé de se trouver un job, ça fait juste ajouter du stress et ça rend les choses encore plus difficiles. Ils font que nuire, certains ont de bonnes intentions mais ils nuisent en estie » (Glenn, 24 ans, Québec).

Il peut ici être observé l'échec de l'exigence sociale et institutionnelle de réintégration « à tout prix » formulée à destination des NEET. L'injonction à la mise en mouvement et à la réintégration vis-à-vis de ces participants qui ne se sentent pas tout à fait prêts a un impact sur la confiance en soi alors que ces jeunes en manquent déjà et alimente une forte dévalorisation de soi et une volonté de « laisser tomber ». Ce processus de dévalorisation de soi et d'intériorisation des représentations stigmatisantes formulées à leur rencontre se retrouve dans le regard particulièrement jugeant vis-à-vis de leur propre condition de bénéficiaire d'aide sociale :

« Avec l'aide sociale, on se fait prendre pour des profiteurs. À force de se le faire dire, on finit nous-même par penser qu'on est des profiteurs, c'est une torture » (Eddie, 22 ans, Alma).

Les propos d'Eddie illustrent l'impuissance ressentie par certains de nos participants à contester cet étiquetage de « profiteurs ». De sa sphère personnelle aux médias, Thomas fait quant à lui part de la pression subie tout au long de son parcours vis-à-vis de sa situation de bénéficiaire d'aide sociale et de quelle manière il en est venu à intérioriser une forme d'« infériorité » sociale :

« Il y a beaucoup de remarques dans les médias, à la télé. Mon ex-belle-famille ce sont des gens qui ont toujours beaucoup travaillé, ils vont voir les BS comme des *loser*, des personnes qui ne veulent rien faire, qui ne servent à rien dans la société. Ce n'est pas directement tourné vers moi mais ils en parlent et tu les entends. C'est mal vu, t'es sur l'aide sociale man t'es un loser. Même moi je le pense » (Thomas, 30 ans, Québec).

Ainsi, les parcours de Thomas, Nick et Eddie bien que d'âges différents, montrent de quelle manière les problématiques de consommation prennent progressivement le pas sur tout autre élément de leur vie et participe au délitement de toutes les sphères : abandon des études, retrait du marché du travail, ruptures amoureuses, l'enchaînement des étapes et des épreuves se ressemble. Mais au-delà de la similarité des parcours et des événements « déclencheurs » de leur situation NEET, ces derniers ont également pour point commun d'exprimer une certaine honte vis-à-vis de la condition sociale qui est la leur au moment de l'enquête et du fait de ne pas parvenir à s'en extraire. Cette forte individualisation de l'impossibilité à se conformer au socle normatif prend d'autant plus d'ampleur que les situations NEET de ces trois participants sont parmi les plus longues de l'échantillon. Ces trajectoires d'enlisement et durables influencent ainsi à la fois la perception de soi et le pessimisme quant à sa capacité à « s'en sortir ».

Tout en partageant une forme de dévalorisation de soi, d'autres participants s'inscrivent dans des tentatives répétées de retour à l'emploi et aux études se soldant par des échecs, illustrant de quelle manière certains jeunes peinent à se sortir de cette situation malgré leur volonté.

### **V.1.2 - Vouloir sans pouvoir**

#### *V.1.2.1 - La succession d'« échecs » comme source de pessimisme*

Pour ces jeunes, les difficultés liées aux problématiques de santé mentale ont pour la plupart commencé dès le début du secondaire et se répercutent par la suite lors des tentatives d'intégrer le marché du travail. Deux cas de figure des impacts des problématiques de santé mentale sur le parcours en emploi émergent ici. D'un côté, des participants confient avoir quitté à plusieurs reprises leur emploi de leur propre initiative après seulement quelques jours, ne se sentant plus capables de continuer. D'autres jeunes confient s'être quant à eux fait renvoyer à plusieurs reprises du fait d'absentéismes du fait de problématiques de santé mentale.

#### V.1.2.1.1 - Partir de soi-même à contrecœur ou se faire renvoyer

Après avoir connu des difficultés scolaires liées au stress puis changé d'école et de cheminement à plusieurs reprises, Ben a finalement réussi à valider son cycle secondaire et intégrer un DEP informatique. Cependant, l'expérience a rapidement tourné court : « J'ai pas été capable, ça me stressait trop. J'ai fait qu'une seule journée et je suis parti ». Lorsque j'aborde avec lui la suite de son parcours, Ben me raconte de quelle manière ces problématiques de stress se sont également manifestées lors de ses tentatives d'intégrer le marché du travail. En effet, ce dernier n'a jamais réussi à faire plus de deux ou trois journées de travail :

(Enquêteur) : « Est-ce que tu as déjà occupé un emploi » ?

(Ben, 23 ans, Québec) : « Oui, enfin... mon premier emploi quand j'étais en secondaire c'était dans un Super C mais comme les fois d'après j'ai duré un shift puis je suis parti de là et je ne suis pas revenu. Après ça j'avais un ami qui travaillait dans une salle de spectacle qui m'a fait rentrer, là encore j'ai fait qu'une seule journée. Ensuite j'ai eu un job à Dollarama j'ai fait 3 shifts puis après ça j'ai pas pu... J'ai pas continué c'était trop. Donc des très très courtes expériences de travail, en vrai je trouve même pas que j'ai d'expérience de travail »

(Enquêteur) : « Pourquoi selon toi ça ne durait pas longtemps à chaque fois ? »

(Ben, 23 ans, Québec) : « Parce que dès que c'est un endroit nouveau avec de nouvelles personnes je stresse énormément et je suis incapable de faire quoique ce soit, c'est surtout pour les emplois et les études, dès que c'est un nouvel emploi... Tsé c'est sûr que tout le monde stresse pour son nouvel emploi mais on dirait que moi c'est dix fois pire et que je suis pas capable de supporter cette pression, pis je pars, je fais juste m'en aller ».

Le parcours de Ben est symptomatique de ces abandons répétitifs d'emplois causés par le stress et l'anxiété entretenant chez ce groupe de jeunes le sentiment de « ne pas être capable » à réintégrer le marché du travail, à l'image également d'Arielle (24 ans) qui après avoir validé son secondaire en fleuristerie, a enchaîné des emplois en tant que commis dans des Dollarama et Renaud Bray, avant d'être contrainte de quitter le marché de l'emploi : « Le service à la clientèle c'est devenu trop pour moi, fait que j'ai été obligée de partir ».

Pour certains de ces participants, les diverses problématiques de santé mentale ont été à l'origine de leur renvoi, comme c'est le cas de Victoria, Steven et Éric. Âgée de 19 ans, Victoria est avec Elena la participante la plus jeune de l'enquête. Après avoir eu des difficultés à l'école, cette dernière ayant quitté le système scolaire en secondaire 3 après s'y « être prise à plusieurs reprises », Victoria a occupé un emploi de caissière pendant quatre mois, ce qui constitue au moment de la recherche sa seule expérience d'emploi. Souffrant de troubles d'anxiété, cette dernière a commencé à régulièrement ne pas pouvoir se rendre au travail et a fini par être renvoyée. Cette dernière loge depuis chez ses deux frères et a intégré depuis trois mois un programme du CJE visant un retour aux études bien qu'à ce stade elle ne sache pas encore quel programme d'études elle souhaiterait poursuivre. Quant à Steven, ce dernier a connu des difficultés similaires à l'école et s'est également fait renvoyer de sa seule expérience d'emploi :

« L'école dans le fond j'ai pas fini mon secondaire, j'ai décroché. J'étais victime d'intimidation, j'avais aussi des troubles d'apprentissage qui ne m'aidait pas beaucoup donc pour l'école c'était vraiment ça, j'ai pas fait d'études au CEGEP rien de ça j'ai travaillé environ 8 mois dans un centre d'appel à Magog mais j'ai eu des problèmes d'assiduité à cause du stress donc ils ont mis fin à mon emploi. Je suis en train de faire une recherche d'emploi et de travailler sur ça pour ne plus avoir de problèmes d'assiduité. Donc c'est ça présentement je suis bénéficiaire de l'aide sociale et je suis sans emploi depuis deux ans » (Steven, 24 ans, Magog).

Comme je l'ai déjà évoqué dans le troisième chapitre portant sur le « script commun », ces problématiques de santé mentale s'inscrivent dans une instabilité multidimensionnelle caractéristique des parcours de ces jeunes. Sans préjuger d'une « hiérarchie » des épreuves rencontrées, celle-ci semble néanmoins prendre une forme particulièrement forte pour certains jeunes, à l'image d'Éric. Entre une mère absente de sa vie et un père décédé lorsqu'il fêtait tout juste ses vingt-ans, ce dernier, 24 ans et en situation NEET depuis quatre années au moment de l'enquête, a connu des périodes d'alternance entre la rue et des familles d'accueil. Il partage actuellement un logement avec une personne retraitée qui l'aide au quotidien :

« Je vis en colocation dans une maison, le monsieur qui me loue ça fait des années que je le connais, ça pourrait être comme mon père, il prend soin de moi et il m'aide à avancer dans la vie parce que mon père est mort et ma mère je ne la connais pas ben ben, elle vient juste de refaire surface, je l'ai vu 4-5 fois dans ma vie. J'ai été de 2 à 12 ans dans des foyers, des familles professionnelles parce que j'avais des problèmes d'agressivité, rendu à 12 ans mon père m'a repris jusqu'à sa mort à mes 20 ans » (Éric, 24 ans, St Germain de Grantham).

Ces épreuves douloureuses l'ont amené à quitter le système scolaire avant le secondaire, période pendant laquelle ce dernier a été hospitalisé « une dizaine de fois » pour des troubles de santé mentale :

« J'ai été hospitalisé une dizaine de fois en psychiatrie et pour des affaires de même. À l'école ça a été mal, je me faisais intimider, le monde riait tout le temps de moi, ils se mettaient en groupe pour m'agresser. L'école ne pouvait pas faire grand-chose, quand ils en ont attrapé la plus grosse affaire qu'ils ont faite c'est de les renvoyer 3 jours chez eux, ils s'en câlissent, pour eux autres ça n'a pas de conséquences » (Éric 24 ans, St Germain de Grantham).

Au moment de l'enquête, Éric n'a connu qu'une seule expérience de travail de quelques mois dans un atelier de réparation, emploi pour lequel il s'est fait renvoyer à la suite d'absences répétées, participe au programme *Départ@9* et bénéficie de l'aide sociale avec supplément pour contraintes à l'emploi.

Ces parcours permettent de montrer comment les problématiques de santé mentale qui ont émergées pendant leur scolarité (pour certains dûes notamment aux violences et intimidations subies à l'école) se reportent ensuite le marché du travail. Ces jeunes ont le sentiment d'être pris dans une spirale d'enlisement et de répéter des séquences d'échecs (expérience scolaire traumatisante, premiers pas difficile sur le marché de l'emploi, difficulté à se socialiser) peu importe les efforts déployés. Dans ce cadre, un fort pessimisme quant aux possibilités de se conformer durablement au mode de référence par un retour stable aux études ou en emploi émerge.



#### V.1.2.1.2 - « Peu importe ce que je fais il y n'a rien qui s'améliore » : du découragement au sentiment d'être dans une impasse

Certains des participants ne se lancent plus dans la recherche d'emploi, malgré leur volonté, par découragement face aux exigences des employeurs. À l'intériorisation de sa situation s'ajoute ainsi une forme d'anticipation de l'échec.

Au moment de notre entretien, Glenn est en situation NEET depuis quatre années et fait partie des nombreux participants de l'enquête confiant avoir été victimes d'intimidations à l'école :

« J'avais de bonnes notes jusqu'au secondaire 5 après j'étais plus capable à cause du stress donc ça a dropé un peu. J'ai fait une année et demie de CEGEP à peu près. En gros c'était de l'intimidation en permanence, je me faisais écœurer par tout le monde et les profs ne faisaient rien contre ça. Ça m'a fait un peu de dépression au secondaire et au CEGEP c'était rendu trop de stress » (Glenn, 24 ans, Québec).

Ce dernier n'a connu qu'une seule expérience d'emploi au sein d'un IGA, poste qu'il occupait pendant ses études au CEGEP en sciences humaines. Souhaitant à moyen terme retrouver un emploi et participant à l'un des programmes administrés par le CJE de son quartier, ce dernier ne s'estime pas encore prêt à retrouver sur le marché du travail : « J'essaie mais je suis juste trop déprimé pour pouvoir y aller, ça n'a vraiment aucun intérêt. Ça donnerait rien de bon ».

Léo est âgé de 21 ans au moment de l'enquête dans un appartement à Montréal qu'il partage avec sa mère. Ses difficultés scolaires couplées à un trouble de déficit de l'attention, des problèmes de stress et le sentiment de ne pas être soutenu par le corps professoral l'ont incité à abandonner l'école. Fréquentant le programme *Départ@9* d'un CJE de Montréal, Léo est au moment de l'enquête en situation NEET depuis une année et n'a au moment de l'enquête jamais occupé d'emploi, ce dernier précisant qu'il a tout de même réalisé un stage :

« Je peux pas dire que j'ai haï ça mais je peux pas dire que j'ai aimé non plus. C'était un stage à Walmart, je pliais du linge pis quand les clients venaient me voir pour me demander des affaires je répondais à leurs questions c'est tout ce que je faisais » (Léo, 21 ans, Montréal).

La répétition des candidatures restant sans réponses et la succession des refus l'amènent à se décourager et s'autocensurer dans ses recherches d'emplois :

« Je passe des journées entières à envoyer des CV, remplir des formulaires dès que je me lève mais avec le temps je démotive de plus en plus. J'ai envoyé mon CV à plein de places et j'ai presque aucune réponse, genre 3 par téléphone. Même les interviews c'était de la merde, ça m'a encore plus découragé et ça m'a fait de la peine, j'étais pas forcément bien mentalement. J'avais comme peur d'envoyer mon CV, je savais déjà que je n'allais pas avoir de réponses. Quand j'avais des réponses ils m'envoyaient des questionnaires et après ils ne me répondaient pas » (Léo, 21 ans, Montréal).

Ainsi, que ces jeunes partent d'eux-mêmes, se fassent renvoyer ou anticipent un échec, le manque de confiance en soi et la succession des expériences négatives s'incarnent par la suite dans un sentiment de « ne pas être capable ». Les efforts entrepris sans pour autant parvenir à améliorer ou s'extraire de leur situation alimentent dans ce cadre une forme pessimisme chez ces jeunes qui ont le sentiment de se trouver dans une impasse :

« Je suis pas mal pessimiste, je serais étonné si les choses s'améliorent. Peu importe ce que je fais il y a rien qui s'améliore » (Glenn, 24 ans, Québec).

« Ça me stresse parce que je ne sais pas comment ça va se passer, ça a été difficile en emploi ces dernières années donc est-ce que ça va rester comme ça encore longtemps ? Est-ce que je vais trouver un jour l'emploi de mes rêves ? Je me demande ce qu'il va se passer » (Arielle, 24 ans, Québec).

« D'après moi il va falloir que je retourne à l'école parce que souvent ils demandent au minimum le secondaire 5 pis moi je l'ai pas, je vais sûrement devoir aller à l'éducation aux adultes Ça me stresse pas mal parce que j'ai souvent eu des troubles d'apprentissages à l'école, j'étais pas dans les classes régulières au secondaire, j'étais dans des classes d'adaptation donc ça me stresse juste d'y penser dans le fond » (Steven, 24 ans, Magog).

« C'est dur pour moi d'être positif même si j'essaie. Je m'inquiète souvent pis ça me fait peur » (Léo, 21 ans, Montréal).

L'intériorisation de sa responsabilité individuelle pour expliquer sa situation NEET subie prend ici davantage la forme d'un sentiment d'incapacité à « être à la hauteur » des attentes institutionnelles et sociales. S'ils n'expriment pas un sentiment aussi intense de honte comme peuvent le faire d'autres participants, ces jeunes restent très mal à l'aise vis-à-vis de leur situation, source de souffrance sociale et découragement, et s'intègrent dans le même processus de dévalorisation et manque de confiance en soi. Comme il le sera exploré dans une section suivante, ce pessimisme s'agence par ailleurs avec de grandes difficultés à se projeter dans un avenir désirable et des aspirations positives.

L'impression de vouloir sans pouvoir alimentant frustration, dévalorisation de soi et pessimisme s'incarne dans une autre forme d'incapacité pour d'autres jeunes. Ces derniers, titulaires d'un casier judiciaire, ont le sentiment de se voir refuser le droit à une seconde chance. Dans ce cadre, un mélange complexe de ressentis émerge entre culpabilité vis-à-vis de soi-même et colère envers la « société ».

#### *V.1.2.2 - La réintégration refusée des jeunes ayant un casier judiciaire*

Lorsqu'est questionnée la situation NEET, il est le plus souvent souligné qu'il existe des jeunes aux fortes « vulnérabilités » et d'autres s'inscrivant dans des trajectoires plus ou moins longues de retrait davantage maîtrisées. Il est en revanche bien plus rarement pris en compte les jeunes NEET cherchant à se retourner sur le marché de l'emploi, mais se heurtant à ce que j'ai choisi d'appeler ici une « réintégration refusée ». Les propos recueillis montrent en effet que c'est parfois la société elle-même qui refuse à ces jeunes une possibilité de deuxième chance.

Après avoir quitté l'école à 16 ans, Cédric (28 ans, Alma) alterne pendant plusieurs années entre divers emplois rémunérés au salaire minimum et chômage. À 23 ans, à la suite de sa séparation avec sa conjointe avec qui il a eu une fille et pour laquelle il perd la garde, ce dernier souffre d'une dépression qui durera deux ans. Pendant cette période où il juge « n'avoir rien fait de sa vie », un ami va l'initier au trafic de drogue. En manque d'argent et ayant le sentiment d'être dans une impasse, Cédric accepte et se met donc à dealer. Un an plus tard, il se fera arrêter par la police, aura un dossier criminel et restera en probation pendant deux années :

« J'étais en dépression pendant 2-3 ans, j'ai pas fait grand-chose de moi pendant ce temps. J'ai passé 4-5 ans de ma vie sur l'aide sociale. Ce qui m'a sorti de là c'est un ami qui m'a ouvert la porte criminelle de la chose on pourrait dire. Il m'a montré ce que c'était de faire de l'argent en étant vendeur de drogue, c'était un des plus grands vendeurs de drogue dans mon coin. Il m'a montré tout ce que j'avais à savoir. C'est pas une partie dont je suis fier de ma vie mais en tout cas... Ça a duré à peu près un an. Après un an je me suis fait avoir par la police, j'ai mon dossier criminel, j'ai été en probation pendant deux ans. Là ça va faire un an et demi que je ne suis plus en probation » (Cédric, 28 ans, Alma).

À la fin de ces deux années, Cédric va tenter « de se reprendre en main » en entamant une cure de désintoxication et en déposant des CV à divers endroits. Après plusieurs courtes expériences, il finit par trouver un emploi qui lui convient dans un magasin de jouets. Au bout de six mois, les propriétaires du magasin, satisfaits de son travail, lui proposent de le promouvoir gérant. Seulement, la veille de la signature de son contrat, Cédric est convoqué par les propriétaires : alors que ces derniers n'avaient jamais posé de questions sur son passé, ils se sont cette fois-ci renseignés et ont découvert sa condamnation pour trafic de stupéfiants ainsi qu'une mention dans le casier judiciaire de Cédric faisant état de menaces de mort perpétrées par ce dernier il y a douze ans. Malgré les tentatives des intervenants sociaux que consultait Cédric d'expliquer son parcours, les propriétaires décident de le licencier. À la suite de ce renvoi, Cédric se remet à consommer drogues et alcool, et sa nouvelle conjointe finit par le quitter. Alors qu'il cherche un nouvel emploi, il se rend rapidement compte qu'il va devoir déménager. Provenant d'une petite ville du Saguenay, ce dernier se sent étiqueté et indésirable :

« Dans mon coin, avant que je déménage, c'était impossible de trouver un emploi. Fallait que je déménage, c'était une petite ville et une petite région, tout le monde savait que j'avais un casier et pourquoi je m'étais fait arrêter » (Cédric, 28 ans, Alma).

Au moment de notre rencontre, Cédric réside dans une plus grande ville au sein de laquelle il est davantage sûr de son anonymat et recherche un emploi. Néanmoins, ce dernier doit sélectionner en amont les entreprises pour lesquelles il postule pour s'assurer qu'elles ne font pas de vérifications d'antécédents judiciaires, ce qui limite ses possibilités d'autant qu'il ne réside pas dans une région disposant d'un bassin d'emplois aussi divers qu'à

Montréal ou Québec par exemple, et est le plus souvent contraint de cacher certains aspects de son passé :

« Quand tu vas à des entrevues pour un emploi, que l'employeur voit des trous dans ton CV, c'est qu'est-ce que t'as fait, t'as-tu un casier ? ben... oui, ben ça passe mal » (Cédric, 28 ans, Alma).

S'il est resté davantage discret au sujet de son casier judiciaire, le parcours et les expériences de Cédric résonnent avec le cas de Jérôme. La scolarité de ce dernier s'est de ses propres mots « très mal passée » et il fait partie des participants à l'enquête n'ayant jamais occupé d'emploi :

« J'ai été dans des classes pour les personnes qui ont de la misère à l'école, j'ai juste mon secondaire 1 de fini, pis j'ai comme des secondaires... Genre j'ai mon français 2 fini, mon anglais 4 fini pis mes mathématiques, c'est tout. Malheureusement j'ai jamais vraiment pu avoir de parcours dans le domaine du travail parce qu'où que j'habitais, j'avais beau amener mes CV ils ne voulaient pas m'accepter parce que je n'avais aucune base là-dedans, fait que j'ai jamais eu de chance d'avoir un métier » (Jérôme, 22 ans, Sainte-Tite).

C'est au fil de la discussion, lorsque j'aborde avec lui ses aspirations, que Jérôme me confie avoir un casier judiciaire :

(Jérôme, 22 ans, Sainte-Tite) « Ben moi j'ai deux emplois que j'aimerais bien faire un moment donné : soit travailler dans une ferme avec des chevaux ou être agent de sécurité. Mais le problème c'est que j'ai un dossier criminel »

Enquêteur : « Tu n'es pas obligé d'en parler, mais qu'est-ce qu'il s'est passé ? »

(Jérôme, 22 ans, Sainte-Tite) : « Ça va faire un an. Dans mon dossier j'ai voie de fait et séquestration et j'ai dû faire des travaux communautaires ».

Peu diplômé, n'ayant aucune expérience de travail et possédant un casier judiciaire depuis peu, Jérôme se trouve pris dans une situation dont il est difficile de s'extraire. Originaire de l'Abitibi, ce dernier a décidé à la suite de sa condamnation de quitter la région au sein de laquelle il a grandi pour s'installer à Sherbrooke, avant de déménager deux mois plus tard en Mauricie où il réside actuellement et où il participe à l'un des programmes administrés par le CJE.

Les parcours de Cédric et Jérôme illustrent de quelle manière certains jeunes en situation NEET peuvent se retrouver dans des trajectoires d'enlèvement malgré leur volonté de se réintégrer. Alors qu'ils sont souvent représentés comme désengagés ou manquant de volonté, ces jeunes font l'expérience d'une pluralité de sanctions. D'une part, un casier judiciaire va demeurer un stigmate pour la suite du parcours réduisant le champ des possibles, s'ajoutant au fait que ces jeunes sont peu diplômés et n'ont pas ou peu d'expériences d'emploi. D'autre part, les cas de Cédric et Jérôme montrent la sanction sociale due au processus d'étiquetage, ces derniers étant contraints de déménager pour retrouver l'anonymat. Dans ce cadre, c'est bien davantage la société qui se refuse à réintégrer ces jeunes que l'inverse. Il en résulte pour ces derniers le sentiment d'être volontairement mis à l'écart de la société :

« Je me sens exclu, je ne me sens pas dans la société » (Cédric, 28 ans, Alma).

« Je ne te cache pas qu'avec tout ça, je ne me sens pas très intégré à la population » (Jérôme, 22 ans, Saint-Tite).

Ces derniers affirment ainsi explicitement se sentir en dehors et surtout exclus de la société. S'il a été vu que les sociologues ont tendance à prendre des précautions avec le terme « d'exclusion » mobilisé par Cédric dans l'extrait d'entretien ci-dessus, l'intérêt est ici davantage de comprendre à quel point ces jeunes se sentent mis à l'écart. Ces derniers font face à des phénomènes d'étiquetage ayant autant d'impact sur leurs possibilités de rebond au sein du marché du travail que dans leurs relations sociales. La non-conformité vis-à-vis du socle normatif ne revient dans cas pas à un désengagement, mais à une illégitimité attribuée à ces jeunes à s'y conformer.

Ainsi, bien que les parcours et événements déclencheurs de leur situation NEET puissent varier, il a jusqu'ici été montré que certains jeunes ont tendance à se juger responsables de leur condition, tandis que d'autres se sentent mis à l'écart de la société. Parmi ce groupe de participants, une forte dévalorisation de soi émerge et ces jeunes font dans une large mesure part de leur pessimisme face à l'avenir. Ce manque de confiance en soi et la difficulté à envisager un futur désirable s'incarnent dans un repli sur le présent, caractéristique saillante de ce groupe d'enquêtés et objet de la section qui suit.

### **V.1.3 - Un repli sur le présent**

#### *V.1.3.1 - Ne pas se projeter pour se protéger*

Plutôt que la réappropriation du temps pour soi et la volonté de « ralentir » que les jeunes de l'enquête assumant leur situation NEET mettent particulièrement en avant, les enquêtés s'inscrivant dans une logique d'intériorisation témoignent au contraire d'un temps qui s'étend, comme suspendu :

« C'est sûr que j'aimerais ça faire quelque chose, le temps est très long c'est quand même compliqué » (Ben, 23 ans, Québec).

« Un an c'est pas long dans une vie, mais quand on fait rien c'est long » (Léo, 21 ans, Montréal).

À l'image des propos de Ben et Léo, s'écarter de la normativité du travail implique pour ces jeunes le sentiment d'un temps qui s'allonge, parallèle à leur sentiment de « ne rien faire ». Cette remarque permet de rendre compte de quelle manière l'accélération de la société et ses processus liés ne sont pas ressentis et vécus de manière homogène par nos participants. L'accélération est ainsi extérieure à ce qui caractérise leur quotidien, cette frange des NEET étant les laissés pour compte des mécanismes engendrés par ce processus, ce qui ne veut pas dire qu'elle y soit absente : ces jeunes sont conscients de l'enchaînement rapide des rythmes sociaux et témoignent du sentiment d'être pressé à formuler des projets et à remplir le vide associé à leur situation comme il a déjà été rendu compte. Cependant, si pour certains jeunes de notre enquête, l'avenir représente un espoir, un élan et *in fine* une amélioration ou de leurs conditions actuelles, le futur prend pour ces jeunes la forme d'inquiétudes. L'instabilité de leur situation, couplée au manque de confiance en soi, rend très difficiles toutes formes de projections pour ces derniers :

« L'avenir, je n'y pense pas trop. Pour le futur je n'envisage rien » (Cédric, 28 ans, Alma).

« I have hopes but I try not to push down because bad things can happen when I have hopes or something » (Victoria, 19 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

« Honnêtement j'essaie de ne pas trop penser à ça » (Thomas, 30 ans, Québec).

« Je ne pense pas vraiment à l'avenir, je pense plus au présent, je pense plus au moment... Je ne pense pas trop au futur parce que ça me fait un peu peur tsé... Ça m'a toujours fait peur de penser au futur » (Jérôme, 22 ans, Saint-Tite).

Comme l'illustrent les différents extraits d'entretiens ci-dessus, cette frange des participants reporte toute pensée envers l'avenir. Dans ce cadre, ces derniers en viennent à qualifier leur situation, et parfois leur isolement, comme une forme de « protection » face au monde extérieur. Ne pas se projeter revient alors à se protéger :

« J'essaie de pas y penser, je suis dur avec moi-même, j'analyse toujours donc il y a toujours des mauvais points en tout. On pourrait dire que je me protège mentalement » (Eddie, 22 ans, Alma).

« Je pense surtout au présent, je vis au jour le jour parce que si j'essaie de penser à ce qui va arriver dans le futur je me dis que si je me fais trop d'attentes je risque d'être déçu, je préfère vivre au jour le jour. Présentement je n'ai pas de projets » (Steven, 24 ans, Magog).

Ces participants font ainsi de la gestion à court terme l'expérience centrale de leur condition. Alors qu'il a été vu que les NEET de l'enquête étant dans cette situation par choix ont tendance à relever ce que l'expérience précaire leur permet d'éviter, cette frange des participants la représente et la vit comme une insécurité. L'insécurité désigne ici un rapport subjectif à soi et sa condition sociale. Plus précisément, je me place dans la perspective proposée par Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon (2020) précisant que « l'insécurité ne désigne pas une catégorie spécifique de la population mais un rapport à soi, socialement construit et susceptible – avec une intensité variable – d'affecter différents groupes sociaux et de fournir un critère d'analyse des différenciations sociales » (p.297). L'insécurité devrait ainsi s'analyser non pas uniquement à travers des dimensions que l'on pourrait qualifier d' « objectives » et « mesurables » de pauvreté et de marginalisation, mais également prendre en compte la perspective subjective de la difficulté ou l'impasse à se représenter un avenir désirable.

Il peut ainsi être observé la priorité donnée à la gestion du présent et parfois la peur du changement, alors même que ces derniers sont insatisfaits de leurs situations personnelles. Ce phénomène se traduit par une réduction des possibles et une mise en veille des projets d'avenir :



« Mon futur je sais pas trop pour de vrai, j'y pense pas. Ça me fait un peu peur le futur, j'ai peur de progresser dans la vie, être seul » (Éric, 24 ans, St Germain de Grantham).

« Pour l'instant j'ai pas vraiment de projet en tant que tel, c'est vraiment *focus* sur comment je peux régler mes problèmes » (Glenn, 24 ans, Québec).

« J'y vais une étape à la fois, pas mal ça. J'envisage, je planifie un plan, je m'enlène mais après ça je force pas la main, ce qui doit arriver arrivera » (Tristan, 20 ans, Montréal).

« Je ne sais pas, souvent on me pose la question de mon avenir mais c'est comme... Je sais pas vraiment quoi répondre, je sais pas... J'ai quand même peur de ça, j'ai peur du changement, je me dis qu'est-ce qui va arriver si je suis pas capable, j'essaie de pas trop y penser » (Léo, 21 ans, Montréal).

Les extraits d'entretiens ci-dessus montrent que la représentation d'un futur envisagé sous la forme d'opportunités s'efface au détriment d'un repli sur le présent : la projection, lorsqu'elle est visualisée, est source d'inquiétudes ou d'évitement. On retrouve dans ce cadre tout un vocabulaire autour de « la peur ». La gestion quotidienne de ses difficultés prend le pas sur l'entreprise de réflexion ou action sur l'avenir. Entre passé instable et futur incertain, le présent devient l'espace temporel primaire, alors même que celui-ci se caractérise par son insécurité, et l'orientation vers l'avenir devient une problématique davantage qu'une échappatoire ou un horizon libérateur. En d'autres termes, les difficultés passées cumulées aux conditions sociales objectives présentes freinent la projection vers l'avenir et rendent difficile pour ces enquêtés de se conformer à l'injonction d'établir des « projets », peu importe la forme que ceux-ci pourraient prendre, ainsi qu'au socle normatif.

Dans ce cadre, la formule « au jour le jour » revient fréquemment dans les discours de ces participants. Même dans les rares cas où des projets sont mentionnés, ces derniers s'inscrivent davantage dans ce que Carmen Leccardi (2011) qualifie de « présent étendu » : l'avenir est évoqué à court ou moyen terme et revêt une dimension pragmatique adaptée aux conditions objectives du moment. Ce « présent étendu » ne nécessite pas de mise en mouvement radicale, de prendre de décisions fortes ou d'anticiper pour être représenté comme accessible. Dans ce cadre, ces jeunes ont tendance à évoquer un avenir qu'ils estiment atteignable.

Pour ces raisons, j'envisage cette difficulté à se projeter dans un futur désirable comme s'inscrivant dans une situation plus globale de pauvreté objective et subjective, illustrant par ailleurs les inégalités traversant les jeunes. Comme le rappellent Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon (2020) : « cette orientation vers le futur problématique ou impossible constitue précisément un trait de la pauvreté qu'il est possible d'identifier dans des contextes sociohistoriques très variés » (p.296). La situation NEET contrainte s'agence ainsi avec un retour à l'emploi ou aux études parfois volontairement retardé malgré l'aspiration à se réintégrer : ce cas de figure, plutôt qu'un paradoxe, devrait davantage être compris comme un mécanisme de défense rationnel.

Pour les jeunes s'inscrivant dans cette logique d'intériorisation, le sentiment de non-conformité dans ses diverses formes jusqu'ici rendu compte se couple à la représentation de la situation NEET comme un « vide », corolaire du sentiment récurrent de « ne rien faire », montrant toute la force de l'anormalité intériorisée associée à leur condition NEET dans des sociétés faisant du travail le centre des activités.

#### *V.1.3.2 - Du sentiment de ne rien faire à la solitude*

S'il a été vu que les jeunes en situation NEET s'inscrivant dans la logique de résistance témoignent d'une priorité donnée à réaliser des activités hors de la sphère du travail et dégager du temps « pour soi », la totalité des enquêtés de ce groupe ont au contraire tendance à estimer qu'ils ne font « rien » ou « pas grand-chose », perçu comme étant conséquence directe de leur retrait de l'emploi et des études :

« Je ne fais pas grand-chose, quand t'as pas de travail tu fais pas grand-chose » (Eddie, 22 ans, Alma).

« C'est gênant à dire mais pour l'instant je ne fous rien » (Jérôme, 22 ans, Saint-Tite).

« Tsé j'ai quand même juste 23 ans, j'aimerais réussir à faire quelque chose et à accomplir quelque chose, donc dire que cette situation me plaît, non pas vraiment. Je sais qu'il faut que je sorte de là et que je fasse quelque chose » (Ben, 23 ans, Québec).

« Je ne fais pas grand-chose. Je dessine beaucoup, je lis, je parle à des gens... Ouais je ne fais pas grand-chose » (Léo, 21 ans, Montréal).

Il semble également ici pertinent de mettre en perspective les extraits d'entretiens ci-dessus avec les parcours et représentations des jeunes volontaires du chapitre précédent. Il peut en effet être observé qu'alors qu'Elena et Sarah, deux participantes étant volontairement en retrait du marché du travail et du système éducatif, affirment comme il a été vu « faire des choses » en mettant en avant leurs activités artistiques (notamment le dessin pour Sarah), Léo dont la situation NEET est subie, estime « ne pas faire grand-chose » alors qu'il occupe ses journées sensiblement de la même manière. La remarque d'Eddie présumant que « quand tu n'as pas de travail, tu ne fais pas grand-chose » s'inscrit également dans le constat que cette frange des jeunes a davantage de mal à valoriser les activités se situant en dehors du marché de l'emploi ou du système éducatif en comparaison aux NEET de cette recherche s'inscrivant dans la logique de résistance. Ce sentiment de « ne rien faire » implique dans des logiques d'enfermement. Dans ce cadre, un fort sentiment de solitude émerge parmi ce groupe d'enquêtés :

« C'est l'isolement social complet tsé je n'ai pas d'amis, rien. Je suis juste seul dans mon appart » (Glenn, 24 ans, Québec).

« Ben moi je suis vraiment quelqu'un qui est tout seul dans la vie » (Eddie 22 ans, Alma).

« J'ai quelques amis mais je me sens seule » (Arielle, 24 ans, Québec).

De la même manière, lorsque je tente d'aborder le sujet de la socialisation avec Éric, ce dernier évacue rapidement le sujet :

(Enquêteur) : « Tu as réussi à te faire un groupe social ? »

(Éric, 24 ans, NEET) : « Pantoute ».

Aux représentations de la jeunesse comme l'âge de la construction de soi, de la constitution d'amitiés et de la multiplicité des expériences se heurte la réalité de la solitude et d'un temps comme suspendu. Le sentiment de marginalité et la solitude exprimée prennent corps dans un cadre plus général de délitement progressif des liens sociaux. C'est pour cette raison que la notion de « désaffiliation » proposée par Robert Castel (1994), malgré le fait que ce dernier ne ciblait pas spécifiquement les jeunes, me paraît toujours pertinente pour rendre compte des parcours et trajectoires de cette frange la plus vulnérable des participants.

Le modèle de la « désaffiliation », entendu comme un « basculement dans un mode d'existence qui n'est structuré, ni par un rapport continu au travail ni par l'inscription dans des formes stables de sociabilité » (*Ibid.*, p.20), invite en effet selon moi à comprendre la situation NEET comme un « processus » et non comme un état statique, contrairement à la notion « d'exclusion »<sup>38</sup> souvent mobilisée dans le champ politique et médiatique, et permet par ailleurs de rendre compte des dynamiques entre les différentes sphères de vie scolaire, professionnelle et personnelle.

Pour ces profils caractérisés par leur insécurité, la solitude accentue le sentiment subjectif de vulnérabilité et leur absence au sein des sphères traditionnelles de socialisation se conjugue au manque de liens et supports sociaux. Ces derniers s'inscrivent ainsi à la fois dans un isolement social et affectif pouvant prendre une forme plus ou moins intense en fonction du temps passé en situation NEET. Il n'existe ainsi que très peu de contrepoids à l'assignation de non-conformité au socle normatif et aux injonctions institutionnelles et sociales.

Dans ce contexte de repli sur le présent et le témoignage d'un manque de soutien de la part de leur cercle social, le CJE constitue pour ces jeunes une forme de soutien dont il ne bénéficie pas ailleurs, un lien d'accroche avec le socle normatif, illustrant dans le même temps la forte institutionnalisation des parcours de cette frange des enquêtés.

#### *V.1.3.3 - Le CJE comme cadre socio-temporel et illustration de l'institutionnalisation des parcours*

La particularité de ce groupe de jeunes réside en effet également dans le fait que l'on assiste à des parcours fortement institutionnalisés, qui passent fréquemment d'un programme d'action publique à un autre dispositif depuis l'adolescence, sans sortir durablement de leur situation NEET.

---

<sup>38</sup> Au sein de la sociologie francophone, il peut également être cité le concept de « disqualification sociale » proposé par Serge Paugam (1991) pour penser ce processus d'affaiblissement des liens sociaux. Les approches sociologiques par la disqualification et la désaffiliation peuvent par ailleurs être complémentaires. Pour une synthèse de ces approches, il peut être fait référence à l'article de Danièle Debordeaux : Debordeaux, D. (1994). « Désaffiliation, disqualification, désinsertion ». *Revue des politiques sociales et familiales*, (38), pp. 93-100.

Ne pouvant parfois pas compter sur un appui familial ou un soutien de leur cercle social, le CJE est davantage représenté comme une référence lorsque ces jeunes cherchent de l'aide plutôt que le vecteur des injonctions institutionnelles et sociales à la réintégration comme l'expriment les jeunes de l'enquête s'inscrivant dans la logique de résistance :

« On est tellement pessimistes dans notre milieu qu'on a besoin d'un gros coup de main, tsé c'est comme si on était dans le fond d'un puits, et que tu me regardes d'en haut en me disant : viens t'en, t'es capable. Moi j'essaie de monter mais je glisse, faut vraiment que tu me donnes une corde sinon je ne remonterais jamais » (Thomas, 30 ans, Québec).

Que cela soit le CJE ou les autres organismes qu'ils ont pu fréquenter pendant leurs parcours, ces structures offrent à ces jeunes un cadre social et temporel :

« Au Carrefour Jeunesse Emploi, ils sont là depuis que je suis tout jeune et ils m'ont beaucoup aidé. J'ai toujours été bien accueilli, j'ai toujours trouvé que les personnes n'étaient pas là pour te pousser mais pour t'aider. Je suis content d'aller les voir, ils peuvent tout faire » (Eddie, 22 ans, Alma).

« Ma mère m'avait parlé du CJE, je me suis dirigé là-bas et quelqu'un m'a dirigé vers Jeunes en Action, l'ancien Départ@9 si je pourrais dire pis j'ai fait ça pendant un an. Au bout de ces un an je suis retourné aux adultes pour finir mon secondaire 4, je suis allé à l'école Boudreau parce que je voulais que ce soit une prof en avant qui explique. J'ai fini mon secondaire 4 ça s'est bien passé même si j'ai eu de la misère au début. Après ça je suis retourné au CJE pour le projet Autonomie, c'est juste des rencontres individuelles, on travaille mettons je sais sur les petits problèmes que j'ai eu en emploi ou ça peut être les démarches pour un appartement. J'ai fait ça pendant un an, ensuite je suis venu dans le Départ @9 où je suis maintenant que je finis en novembre » (Ben, 23 ans, Québec).

« Sérieusement, ce n'est pas pour rien que pour 3/4 des démarches que je dois faire je vais au CJE, je pourrais conseiller ça à tout le monde, ce n'est pas juste pour trouver un emploi, ils me proposent toujours un bon accompagnement » (Cédric, 28 ans, Alma).

Ainsi, entre Eddie qui affirme que le CJE est présent pour lui « depuis tout petit », Cédric confiant avoir le réflexe de faire appel au Carrefour pour la plupart de ses démarches administratives et Ben énumérant les programmes qu'il a pu fréquenter, on comprend que les organismes d'aide et de réinsertion font partie intégrante de l'environnement social de ces jeunes.

Par ailleurs, lorsque je lui demande une journée de me décrire une journée type, Ben commence par me décrire les activités qu'il réalise avec le Carrefour Jeunesse Emploi qu'il fréquente.

« Je suis avec le *Départ@9*. C'est pour me montrer un peu à quoi ça peut ressembler le marché du travail et ça me montre à devenir autonome. Je me suis dit que j'allais faire affaire avec le Carrefour pour qu'ils puissent m'aider à trouver un logement, à comment faire une épicerie sans gaspiller trop d'argent, à être autonome, des affaires de mêmes. Ça me fait du bien avant que je commence ça je me couchais à des heures pas possibles, je me réveillais à des heures... Je pouvais me réveiller à 4h de l'après-midi ça n'avait pas de bon sens. Ça m'apporte un cadre » (Jérôme, 22 ans, Saint-Tite).

« Parfois quand tu n'es pas tant motivé, il y a du monde là-bas qui croit en toi. Tu n'es pas tant motivé pour faire les *move* mais en même temps, tu en as besoin et pour ça j'apprécie vraiment. C'est le fun de pouvoir se faire aider pendant 3h, d'avoir des sujets quand même intéressants » (Nick, 22 ans, Sherbrooke).

Surtout, l'absence de jugement dont bénéficient ces jeunes est particulièrement mise en avant par ces derniers :

« Ils sont gentils, ils m'écoutent bien, j'ai des rencontres individuelles, ils ont pas de jugement envers moi. Je voulais commencer l'école pour que ça bouge, ça stagne là. J'ai tellement rien fait depuis longtemps qu'on m'a conseillé de commencer tranquillement fait que je suis les directives, je fais ce qu'il y a à faire (Thomas, 30 ans, Québec) ».

« Les gens du CJE connaissent très bien le milieu pour t'aider, ils savent qui te référer et ils savent que c'est un coin dur, qu'il y a beaucoup de drogues et vol, c'est rare de voir quelqu'un qui a été sage toute sa vie dans ce coin. Donc il n'y a pas de jugement quand tu vas chercher de l'aide, le monde va bien comprendre, bien plus que le reste » (Cédric, 28 ans, Alma).

Cette structure représente pour ces derniers à la fois une forme de sanctuaire permettant de mettre à distance temporairement les attentes et injonctions sociales à leur destination, le fait de fréquenter un programme administré par le CJE représente la preuve d'une mise en mouvement, mais est également perçu comme le seul lien avec le socle normatif dans l'espoir de pouvoir renouer à nouveau avec les normes sociales d'intégration.

Ce repli sur le présent s'agence avec des aspirations dans une large mesure formulées « par étapes » dont l'objectif se trouve dans l'amélioration et la stabilisation de leurs conditions de vie. Dans ce cadre, l'emploi stable représente pour ces participants à la fois le moyen le plus évident pour trouver sa place, un objectif difficilement atteignable, mais également « une peur » ce que la section suivante cherche à analyser.

## **V.2 – Aspirer, se situer et se comparer par rapport à son propre environnement social**

Cette section montre la manière dont ces jeunes formulent des aspirations s'agençant à leurs conditions objectives d'existence dont la stabilité émotionnelle fait figure d'objectif central. La représentation de la réussite s'exprime dans un registre s'adaptant à leurs contraintes et difficultés (avoir un toit, s'extraire de son quartier, faire mieux que sa famille). Ce groupe de participants a davantage tendance que les autres enquêtés à se comparer (et se dévaloriser), notamment vis-à-vis de leur environnement direct. Dans le même temps, une posture ambivalente émerge vis-à-vis de l'unique prisme de la volonté et des efforts pour justifier l'ordre social. Les entretiens avec ce groupe d'enquêtés font en effet émerger une tension entre d'une part l'individualisation et l'intériorisation d'une séquence d'échecs sanctionnés, tout en ayant d'autre part conscience du poids de leur origine sociale et des diverses formes d'instabilité qui en découlent dans leurs parcours de vie impliquant une série d'épreuves dont il est difficile de sortir. Ce groupe de jeunes, en se basant sur leurs propres expériences personnelles, ne se place ainsi pas uniquement dans la posture du « subi », d'où la nécessité de ne pas confondre cette logique d'intériorisation de leur non-conformité aux normes sociales à une posture apathique.

## **V.2.1 – Des aspirations et figures de réussite sous forme de « préférences »**

*V.2.1.1 – Une tension entre peur du travail et l'inévitabilité d'un retour en emploi pour « s'en sortir » et trouver sa place*

Selon Pierre Bourdieu (1984), « les agents ajustent inconsciemment leurs espérances subjectives aux probabilités objectives » (p. 119) se conformant dans une « acceptation tacite de leur position » (p. 5, cité dans Couronné, 2017). De la même manière, Paul-Henry Chombart de Lauwe (1964) souligne que les aspirations sont dans une large mesure influencées par les conditions matérielles d'existence des individus :

« Lorsque certains besoins essentiels sont satisfaits, le comportement d'intérêt libre permet au désir de devenir joie dans une attente sans inquiétude. À la limite, lorsque la pauvreté devient misère, les aspirations ne peuvent plus se manifester; elles sont comme cachées derrière les préoccupations devenues angoisse (...) Il faut acquérir une certaine aisance matérielle, sociale, spirituelle pour pouvoir choisir librement. D'une situation à l'autre, en passant d'un comportement de préoccupation à un comportement d'intérêt libre, les aspirations changent de niveau et de nature. Toute la hiérarchie des besoins et, dans une certaine mesure, le système des valeurs, s'en trouvent modifiés. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les relations complexes qui apparaissent entre les conditions de vie, le milieu social, les représentations, les modèles, les besoins et les aspirations » (Chombart de Lauwe, 1964, p.182).

Les participants s'inscrivant dans la logique d'intériorisation formulent en effet des aspirations davantage pragmatiques axées sur la résolution de problèmes immédiats et de courts termes, agencées à leurs conditions sociales. Dans ce cadre, c'est la recherche de stabilité qui fait figure de priorité pour ces participants.

Cette aspiration à la stabilité revêt deux dimensions. Tout d'abord, par l'emploi : s'intégrer de manière stable au sein du marché du travail représente en effet pour ces enquêtés une sécurité financière, une mise en mouvement ainsi qu'un moyen de justifier sa place au sein de la société. Cependant, beaucoup de ces jeunes estiment qu'ils devront dans un premier temps retourner aux études avant de pouvoir y prétendre.



L'emploi est donc à la fois l'aspiration la plus courante au sein de la frange de ces participants, mais également celle qui leur semble la plus difficilement atteignable. En outre, une tension émerge entre la perception d'inéluctabilité d'un retour à l'emploi pour mettre fin à cette trajectoire d'enlèvement, et la crainte de retrouver des conditions d'emploi sources de souffrance voire de traumatismes. Ceci m'amène à la deuxième dimension de l'aspiration à la stabilité formulée par les enquêtés, celle de la stabilité émotionnelle : ces deux formes de quête de stabilité sont ainsi représentées comme interconnectées par ces jeunes, l'une ne pouvant fonctionner sans l'autre.

La situation de précarité et de vulnérabilité dans laquelle se trouvent ces jeunes les amène à formuler des aspirations « par étape » et adopter une posture pessimiste vis-à-vis de leurs possibilités à court terme. Cette frange des participants considère que c'est la sortie de cette situation, par l'emploi, qui permettra d'accéder à leur aspiration de stabilité sociale et émotionnelle et de trouver leur place :

« En fait pour moi réussir ce serait aimer ma job et trouver vraiment ma place (Eddie, 22 ans, Alma) ».

« Moi je considérerais que j'ai réussi si je fonde ma famille, une femme, des enfants, et une job qui couvre mes besoins où je me fais pas trop chier, pas besoin d'être le CEO d'une grosse compagnie, juste de quoi être bien. Si j'arrive à aller mieux... » (Glenn, 24 ans, Québec).

« Pour moi ce serait ça éventuellement d'avoir une vie réussie, avoir une voiture, une maison pis vivre avec ma copine avec un travail qui nous permet de subvenir à nos besoins » (Tristan, 20 ans, Montréal)

Par ailleurs, lorsque je leur demande s'ils envisagent d'autres formes d'épanouissement sans emploi stable, ces enquêtés font part de leurs doutes :

Enquêteur : « Tu penses que pour être épanoui il te faudrait un travail stable ou que ce n'est pas forcément nécessaire ? »

Eddie (22 ans, Alma) : « J'aimerais ça croire à la deuxième option (*rires*). Mais c'est la première option la plus réaliste à mes yeux ».

« C'est dur à dire, je sais qu'il y en a qui s'épanouissent sans emploi, qui font des projets et toute mais moi j'aimerais mieux avoir un emploi avec un horaire stable plutôt que pas savoir ce que je fais comme présentement » (Ben, 23 ans, Québec).

« J'ai d'autres sources d'épanouissement possible, je fais du sport, de la boxe des choses comme ça mais j'ai jamais eu un emploi du genre où je pourrais dire tsé je suis allé à l'école, j'ai fait des sacrifices, avoir un job stable et bien payé, c'est dur de savoir si je serais épanoui là-dedans mais je pense que oui, j'en ai besoin » (Thomas, 30 ans, Québec).

Les propos d'Eddie confiant qu'il aurait aimé « croire » être épanoui sans stabilité professionnelle, mais que ses expériences l'ont amené à être « réaliste » illustrent de quelle manière ces jeunes sont ramenés à la réalité de leurs conditions objectives de pauvreté et de précarité. Pour ces enquêtés, ne pas retourner aux études pour tenter de « s'en sortir » ou ne pas réussir à trouver un emploi stable ne serait que le *continuum* d'une succession d'échecs et le prolongement d'une situation d'enlisement. En d'autres termes, cette frange des participants lie stabilité professionnelle et émotionnelle tandis que les NEET étant volontairement en retrait du marché du travail en revendiquent la séparation.

Entre Ben qui ne dispose que d'une expérience de travail de « deux ou trois shifts » et Thomas qui n'a jamais connu d'emploi stable, les propos de ces derniers montrent que se stabiliser dans le monde professionnel est vu comme l'horizon échappatoire de leur situation, tout en formulant certaines hésitations. En effet, n'ayant jamais connu cette situation, ces enquêtés estiment qu'il est « difficile de savoir » pour reprendre les termes de Thomas si ces derniers peuvent s'épanouir avec un emploi régulier. Il est également intéressant d'observer la comparaison que dresse Ben entre des personnes capables « de s'épanouir sans emploi » en « faisant des projets » et son cas personnel associé à la lassitude de l'incertitude.

Dans la même perspective, la lassitude de leurs situations respectives leur fait envisager un retour aux études et au sein du marché du travail malgré leur peur :

« Tu n'as pas le choix de rentrer dans le système pour vivre, tu n'as pas... Tu es obligé de rentrer dans le système puis de travailler si tu veux certaines choses, c'est pour ça que je veux retourner travailler. Je suis tanné de ne rien avoir » (Éric, 24 ans, St Germain de Grantham).

« J'ai jamais rien fait, je me vois pas être électricien, avoir ma maison pis toute, je me vois pas vraiment faire ça mais c'est ce que je veux » (Thomas, 30 ans, Québec).

« Les études je sais pas ça me stresse pas mal pis tsé j'ai jamais aimé ça l'école, j'arrive pas à apprendre comme il faut, ça me décourageait souvent. L'emploi ça me stresse mais je me dis un moment donné j'ai pas le choix. Pis en même temps je suis tanné de rien faire dans la vie là tsé, je veux faire quelque chose de ma vie » (Jérôme, 22 ans, Saint-Tite).

Au-delà de l'amélioration de leurs conditions financières, retourner à l'emploi reviendrait pour ces jeunes à sortir de l'immobilisme et de la stagnation qu'ils associent à leurs situations et de « faire quelque chose » pour reprendre leurs termes. Il émerge cependant une tension entre volonté de sortie de l'enlèvement par le retour aux études et l'emploi tout en le faisant à contrecœur, étant donné les mauvaises expériences vécues par cette frange des participants dans ces deux espaces. L'impression de « ne pas avoir le choix » qui émerge régulièrement des entretiens avec cette frange des enquêtés participe à un sentiment d'inévitabilité à retrouver des conditions d'emploi qu'ils craignent. Ainsi, la volonté de réintégrer le marché du travail est chez ces jeunes moins à interpréter comme une valorisation du travail en tant que telle, les expériences d'emploi ayant été source de souffrance, mais comme le moyen le plus efficace afin de s'extraire de leur situation.

Ce groupe de participants considère ainsi l'emploi comme la clé, le socle sur lequel appuyer leur quête de stabilité et légitimer leur place au sein de la société. Ceci ne veut pas dire que ces jeunes n'adoptent aucun regard critique sur le monde professionnel : faiblesse des rémunérations, irrégularité des horaires, abus des employeurs, candidatures sans réponses, tâches assignées jugées inintéressantes, un ensemble de critiques émergeant quant aux configurations et conditions d'emploi accessibles pour eux. Cependant, ces jeunes considèrent qu'être capable d'occuper un emploi à nouveau (ou pour la première fois dans certains cas), même ne correspondant pas totalement à leurs aspirations, est préférable à leur situation actuelle. Dans ce cadre, le terme de « préférences » semble davantage adapté pour qualifier la manière dont ces participants formulent des aspirations qui leur semblent atteignables.

V.2.1.2 - « J'ai un toit, pour moi c'est ça la réussite » : l'adaptation contrainte de la réussite aux conditions objectives d'existence

J'ai évoqué plus haut les parcours de Cédric et Jérôme, dont les casiers judiciaires constituent un obstacle à leur réintégration durable sur le marché du travail et leurs aspirations, en particulier pour Cédric. Néanmoins, les entrevues réalisées avec ces jeunes montrent que la contrainte à limiter et adapter ses aspirations se retrouve également chez les autres jeunes de cet idéaltype. Ambitionnant de reprendre sa technique en laboratoires, Nick doit faire face à de nombreux refus du fait de son dossier scolaire et son absence d'activités depuis plusieurs années. Ce dernier doit ainsi reformuler ses projets et réadapter ses aspirations :

« Là j'ai fait une demande d'admission au CEGEP, mais j'ai été refusé les deux premiers tours. Fait que je vais sûrement rentrer en Tremplin DEC pour faire sciences naturelles plutôt que sciences laboratoires» (Nick, 22 ans, Sherbrooke).

Ceci permet de faire émerger l'importance du *timing*, aussi bien du point de vue des phénomènes liés au processus d'accélération que dans les capacités à aspirer. Les parcours, expériences et représentations de ce groupe de participants montrent en effet qu'il faut réussir à des périodes clés de transitions scolaires et professionnelles sous peine de s'inscrire dans un processus d'accumulation de difficultés et d'incapacités de rebond. Dans le cadre de sociétés accélérées promouvant l'excellence et la performance sous forme d'une banalisation de la concurrence, les normes sociales de réussite (et donc l'échec attribué aux NEET) ne se lisent pas seulement en termes de résultats « bruts » (arriver au terme d'un apprentissage scolaire, occuper un emploi stable), mais également par le fait d'arriver à se conformer aux exigences sans retard par rapport aux autres. Le « vide » associé à la situation NEET, en particulier lorsque celle-ci est perçue comme étant de longue durée a pour conséquence une forme de suspicion aussi bien du point de vue des employeurs que du système éducatif lorsque ces jeunes tentent de réintégrer l'une ou l'autre des autres sphères.

En plus d'être un potentiel élément déclencheur du retrait du système éducatif ou du marché de l'emploi et une épreuve à laquelle faire face au quotidien pour certains, l'exemple d'Arielle montre que les problématiques de santé mentale peuvent avoir un impact sur la capacité à se projeter :

« Le secondaire j'ai plutôt aimé ça mais pour moi c'est plus difficile, j'ai un diagnostic de trouble de l'attention, j'avais des rencontres en orthophonie et en psychologie, mettons que je sais que j'irai pas au CEGEP ou à l'université parce que ce serait trop difficile pour moi » (Arielle, 24 ans, Québec).

Ici, Arielle adapte et « réduit » ses aspirations, car elle ne se sent pas capable d'aller à l'université du fait de ses diagnostics. Les expériences scolaires, professionnelles et personnelles passées, le contexte familial et le degré de maîtrise de leur situation actuelle ont ainsi une influence sur la « capacité à aspirer » pour reprendre les termes d'Arjun Appadurai (2004) et sur les représentations de la réussite. Ce phénomène est en effet particulièrement observable parmi cette frange des enquêtés. Pour Éric, qui a dû faire face à de lourdes problématiques de santé mentale et s'est retrouvé à vivre dans la rue à plusieurs reprises, « manger tous les jours » et « avoir un toit » représente une forme de réussite en soi :

« Pour moi la réussite je suis déjà dedans, je mange tous les jours, j'ai un toit, c'est ça pour moi la réussite, c'est pas d'être millionnaire. Moi j'ai déjà été dans la rue à plusieurs reprises, quand quelqu'un me prêtait son toit pour une nuit ou deux j'étais content en ostie. Si on enlève son toit à quelqu'un il va trouver que c'est ça le rêve américain » (Éric, 24 ans, St Germain de Grantham).

Les propos d'Éric rejoignent ceux de Ben et Léo, pour qui la réussite serait d'éviter « la misère » :

« Pour moi réussir ce serait ne pas avoir de la misère financièrement, être capable de payer mes affaires à temps, avoir de l'argent pour moi, un job stable, bien vivre, que ce soit dans un appartement ou une maison, que ne je sois pas dans la misère » (Léo, 21 ans, Montréal).

« Écoute si déjà un jour je réussis à avoir un emploi, le garder et y être heureux, moi je trouve que ce serait une très bonne réussite, déjà là ça me satisferait beaucoup » (Ben, 23 ans, Québec).

Pour Jérôme, qui possède un casier judiciaire et n'a jamais travaillé, c'est avant tout la quête d'autonomie et d'intégration qui l'anime et qu'il qualifierait de réussite :

« Mon objectif premier c'est d'être autonome. Je suis sur l'aide sociale et avant maintenant j'avais jamais vraiment habité seul, c'était ma mère qui faisait tout. Pour moi la réussite ce serait aussi d'être bien intégré » (Jérôme, 22 ans, Saint-Tite).

Ce dernier ne se sentant « pas intégré dans la société », comme il a été vu et estimant avoir été trop longtemps dépendant de sa mère, le fait de lier la réussite à l'autonomie et intégration correspond à atteindre des bases qu'il estime ne pas avoir. De plus, ce dernier fait référence aux « autres » pour décrire les personnes ayant « réussi », la réussite et l'intégration étant assimilées par ces enquêtés au fait d'occuper un emploi :

« La plupart des personnes que je croise elles ont un travail et réussissent bien leur vie. Bizarrement dans ma famille tout le monde a réussi sa vie. Ça me fait un peu chier de voir que je n'arrive pas à m'intégrer facilement » (Jérôme, 22 ans, Saint-Tite).

En d'autres termes, ces participants intériorisent le « sens social » (Zarca, 1999) au sein des rapports de domination. Nous retrouvons dans ce cadre le concept d' « autorestriction réaliste » développé par Luc Boltanski dans son ouvrage *De la Critique* (2009) à travers lequel le sociologue français rend compte de la manière dont les individus ne remettent généralement pas en question l'ordre général car ne disposant pas des « outils de totalisation ».

Dans la continuité de cette idée d'une adaptation contrainte des aspirations, les freins à la mobilité de ces jeunes participent de la réduction du champ des possibles de ces derniers.

### *V.2.1.3 - L'absence de mobilité comme réduction du champ des possibles*

Les difficultés à être « mobile », par ailleurs identifiées par nombre de travaux sociologiques comme étant dorénavant une forme moderne d'injonction (Gauthier, 1997 ; Moquay, 2001 ; Garneau, 2003 ; Maunaye, 2013), représentent une contrainte prégnante dans le parcours de vie de ces jeunes et leurs possibilités objectives à se conformer avec le socle normatif, avec une dimension particulièrement structurante pour les jeunes vivant dans des régions éloignées.

Des enquêtes portant sur les jeunes provenant de milieux ruraux et éloignés ont souligné que la capacité à être mobile est devenue une composante tellement essentielle dans ces territoires qu'elle prend le pas sur la qualification dans l'obtention d'un emploi (Venet, 2016), d'autant que les jeunes diplômés ont tendance à quitter leur localité (Coquard, 2019). L'échantillon de cette recherche ne permet pas d'analyser de manière détaillée les épreuves potentiellement spécifiques aux jeunes issus de ces régions éloignées pouvant créer, au-delà des aspirations individuelles, des freins à la fois en termes d'accessibilité aux études (certaines régions ne disposant pas d'universités ou de centres d'enseignement proches du domicile des participants), d'opportunités d'emploi et dans les possibilités objectives de se conformer au récit méritocratique.

Les entretiens réalisés avec cette frange des participants montrent néanmoins que ces obstacles à la mobilité restreignent le champ des possibles de ces jeunes, ces derniers étant contraints d'adapter leurs aspirations à leur environnement direct et leur contexte territorial, au sein duquel les possibilités pour ces jeunes peu diplômés avec peu d'expériences professionnelles et faiblement mobiles sont réduites. Des éléments *a priori* davantage anodins dans les grands centres urbains, comme le fait de posséder le permis de conduire, dont la quasi-totalité des jeunes s'inscrivant dans la logique d'intériorisation n'est pas titulaire, peuvent être des facteurs de vulnérabilité freinant l'accès à l'autonomie et la mobilité. Cette donnée rejoint les résultats d'autres enquêtes. Tout en insistant sur l'importance du diplôme obtenu, Julie Couronné, Marie Loison et François Sarfati (2020) soulignent ainsi l'importance de la mobilité dans leur article portant sur la Garantie jeunes en France :

« Si tous les jeunes qui entrent dans le dispositif de la Garantie jeunes correspondent bien au public ciblé, les jeunes qui « s'en sortent » sont celles et ceux qui parviennent à se saisir de la proposition institutionnelle. Ce sont les plus mobiles, soit parce qu'ils/elles ont accès aux transports en commun, soit parce qu'ils/elles sont titulaires du permis de conduire et propriétaires d'un véhicule » (p.193).

Ces jeunes ont par ailleurs eux-mêmes bien conscience qu'un permis de conduire est une nécessité dans leur environnement alors que ces derniers n'ont souvent pas les moyens de s'inscrire à la formation du permis de conduire et d'éventuellement ensuite se procurer un véhicule ce qui peut être une source d'inquiétudes :

« De nos jours si tu n'as pas de permis de conduire tu ne seras jamais embauché dans quelque chose fait que oui ça me fait peur un peur » (Jérôme, 22 ans, Saint-Tite).

« J'ai rien donc c'est sûr que là j'ai besoin d'une job. Tsé éventuellement si je veux le permis de conduire, un char, il me faut une job stable qui rapporte. C'est pas avec l'aide sociale que je vais aller loin » (Tristan, Montréal, 20 ans).

(Éric, 24 ans, St Germain de Grantham): « Non je n'ai pas le permis de conduire. Il y a aussi une pression autour de ça. Ça m'énerve le monde me demande tout le temps et toi t'as-tu le permis. Tabarouette non je n'en ai pas je n'en veux pas ».

(Chercheur) : « On te le demande souvent, pour les emplois ou autre ? »

(Éric, 24 ans, St Germain de Grantham) : « Oui et c'est un frein pour plusieurs emplois. Mais parfois les employeurs, ils te demandent le permis alors que t'as même pas besoin d'auto ! Pourquoi ils te le demandent ? »

Les participants résidant en région éloignée doivent donc procéder à un arbitrage entre investir le peu d'argent qu'ils possèdent pour s'inscrire dans une formation coûteuse et éloignée sans garantie de succès, demeurer dans ces possibilités restreintes de mobilité ou bien, de façon moins probable, déménager dans un autre environnement avec tous les coûts (financiers, sociaux, affectifs) que cela peut impliquer. Les possibilités pour ces jeunes de « se projeter ailleurs » impliquent par ailleurs davantage une capacité à se couper du contexte local. Même lorsqu'il est souhaité, le départ de la région suppose ainsi diverses ressources inégalement réparties dont les NEET sont a priori les moins dotées.

Si l'enjeu de la mobilité est particulièrement structurant en milieu rural, les entretiens réalisés à Montréal montrent qu'il s'agit également d'un défi pour les jeunes résidant en environnement urbain, une intervenante sociale (Rosalie) exerçant à Montréal m'expliquant que : « pour certains de ces jeunes, se déplacer de l'ouest à l'est de la ville est une épreuve en soi ».



D'abord d'un point de vue financier, la faiblesse des revenus des jeunes implique un investissement important de leur part pour se procurer un titre de transport. Or, concernant la ville de Montréal par exemple, aucune réduction n'est offerte pour les bénéficiaires d'aide sociale. Les jeunes NEET montréalais doivent ainsi davantage déboursier que leurs homologues étudiants et autant que n'importe quel jeune occupant un emploi pour pouvoir utiliser les transports en commun :

« La carte OPUS<sup>39</sup>, si tu n'es pas étudiant tu payes plus cher, genre moi je suis plus étudiant et je paye 80 dollars par mois. L'aide sociale nous donne déjà un certain montant d'argent pour être capable de vivre mais c'est dur de payer certaines affaires et c'est dur de payer le transport » (Léo, 21 ans, Montréal).

La difficulté à pouvoir investir dans un titre de transport couplé à l'impossibilité financière pour beaucoup d'acheter un véhicule restreint les possibilités d'obtenir un emploi et fréquenter une structure offrant une formation diplômante.

Cette section a ainsi permis de comprendre de quelle manière l'adaptation contrainte des aspirations de ces jeunes à leurs conditions objectives de vie participe de cette logique d'intériorisation. Ces jeunes sont ainsi pris dans une tension entre une « peur » de retourner sur un marché de l'emploi et le sentiment de ne pas avoir d'autre choix afin d'accéder à leur quête de stabilité financière et émotionnelle. Pour la suite de cette partie, je montre comment ces jeunes se situent dans l'ordre social. Dans ce cadre, je montre que leur rapport aux principes méritocratiques peut être qualifié d'ambivalent, ce groupe de participants se dévalorisant par rapport aux « autres » qui ont selon eux « réussi » tout en insistant sur les épreuves spécifiques à leur milieu social d'origine.

---

<sup>39</sup> Nom de la carte du réseau de transport en commun de la ville de Montréal.

## **V.2.2 - Une ambivalence entre intériorisation de la responsabilité individuelle et critique de la méritocratie fondée sur leurs propres épreuves**

Cette ambivalence vis-à-vis du modèle méritocratique est ici explorée en trois temps. D'abord, je montre que ces jeunes confient être régulièrement l'objet de comparaison entre eux-mêmes et « les autres », ces derniers étant la grande majorité du temps des personnes issues de l'entourage des participants.

Je montrerai ensuite qu'une critique de l'adage « *quand on veut, on peut* », symbolique des logiques méritocratiques, prend forme. Cette critique du script méritocratique de la part de ce groupe de participants se déploie à travers deux dimensions. D'une part, ces derniers font référence à leur milieu social d'origine pour illustrer la manière dont la compétition sociale leur semble d'emblée faussée. D'autre part, ces enquêtés font émerger des aspects éthiques pour faire contrepoids aux dimensions traditionnellement retenues du mérite les sanctionnant comme les « perdants » de la compétition sociale.

### *V.2.2.1- Se comparer et se faire comparer aux autres membres de la famille qui ont « réussi »*

Le sentiment particulièrement fort chez cette frange des participants de se faire régulièrement comparer (et dévaloriser) au sein de leur propre entourage est particulièrement observable à travers deux échelles. La première renvoie à la famille proche, des parents aux frères et sœurs. Alors qu'une partie de sa famille possède une entreprise familiale, Cédric, dont j'ai rendu compte du parcours marqué par une condamnation pour trafic de drogue, n'a ainsi pas eu l'opportunité de profiter de ce réseau personnel du fait de son parcours jugé comme déviant par sa famille :

« Du côté de ma famille j'étais tous les problèmes de mes parents, de tous mes moncles et matantes, ils ne comprenaient pas, ils disaient que j'avais été très bien élevé, pourquoi j'étais comme ça, toujours à me juger. De l'autre côté de ma famille, ils étaient riches et on est la seule famille à ne pas l'être. Parce que j'étais sur l'aide sociale et à cause de mon passé je n'ai jamais eu la chance de travailler pour une compagnie familiale, c'est assez merdique de ce côté-là » (Cédric, 28 ans, Alma).

En situation NEET depuis une année, Victoria (19 ans) a emménagé chez ses deux grands frères qui, après avoir passé plusieurs années sur l'aide sociale, occupent respectivement le poste de serveur et d'agent d'entretien. Si cette forme de solidarité familiale peut sembler sécuritaire d'un point de vue extérieur, Victoria confie pourtant ressentir une pression assez importante et se faire juger en comparaison à ses frères et sa sœur :

« Je me fais souvent dire par ma famille que je suis moins bonne qu'un paquet de monde, je me fais comparer avec mes frères, à ma petite sœur, c'est beaucoup une question de comparaison et c'est juste pas le fun » (Victoria, 19 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

Cette situation dans laquelle elle se fait juger et comparer vis-à-vis de sa sœur et de ses frères, alors qu'eux-mêmes ont vécu des difficultés similaires, a alimenté une frustration chez Victoria. Lorsque sont abordées au cours de l'entretien ses aspirations et son idée de la réussite, c'est la rupture avec ce qu'elle considère comme le parcours familial typique et son environnement actuel qu'elle met de l'avant :

« Pour moi réussir, ce serait juste d'avoir des diplômes, c'est tout. C'est un peu stupide, mais j'ai toujours voulu être la première personne de ma famille à avoir mes diplômes, parce qu'on est une gang de décrocheurs. Je veux briser le schéma familial » (Victoria, 19 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

« Faire mieux » que sa famille et dépasser les critiques dont elle fait l'objet de la part de ses parents, frères et sœurs joue ici dans un rôle moteur dans les actions entreprises par Victoria et ses aspirations. Par ailleurs, sans pouvoir tirer de conclusions formelles du fait du déséquilibre en termes de genre de l'échantillon, il semble que la comparaison avec les membres de la famille ressort davantage dans les propos de jeunes femmes NEET rencontrés que des jeunes hommes.

De plus, la comparaison s'exprime à travers une autre échelle, par ailleurs généralement peu pris en compte dans les enquêtes disponibles sur les jeunes en situation NEET, celle des partenaires intimes de ces jeunes et leur belle famille. Thomas me confie ainsi s'être parfois senti comme « une minorité » lorsqu'il visitait la famille de sa conjointe de l'époque, tandis que Cédric témoigne de son sentiment d'avoir été poussé à sans cesse à « faire plus » de la part de ses deux dernières partenaires percevant un salaire élevé :

« Quand on allait dans la famille de ma blonde je me sentais un peu comme une minorité, là-bas c'est toutes des grosses maisons, des messieurs avec des grosses jobs, moi je suis sur le BS, je me fais regarder de haut, je suis comme un peu le petit con » (Thomas, 30 ans, Québec).

« Mes deux dernières copines étaient très élevées dans la vie, fallait pas juste que je trouve des petites jobs fallait vraiment que je trouve un emploi stable, que j'ai une carrière, je me faisais vraiment pousser dans le cul, ma job que j'adorais fallait que je trouve de quoi ailleurs parce que pour elle qui gagnait 2000 dollars par semaine, c'était pas normal un chum qui en gagne 400 » (Cédric, 28 ans, Alma).

Le fait de se comparer et d'avoir le sentiment de ne pas être à sa place illustre la manière dont la pauvreté s'accompagne d'un ensemble de stigmates et représentations symboliques pouvant alimenter le sentiment d'être en permanence jugé par les autres. Cette façon de se situer en se comparant et se faisant comparer s'exprime dans leur représentation de l'âge adulte. Que cela soit dans un contexte précis ou dans une perspective comparée, plusieurs travaux ont montré l'influence des mécanismes institutionnels dans la définition subjective de l'âge adulte en diffusant des « référentiels cognitifs » (Moulin, 2012). Les configurations du système éducatif, les conditions socio-économiques du marché du travail et ses modes de régulation, l'organisation des diverses aides sociales destinées aux plus jeunes ou à leur famille (et parfois leur absence) peuvent ainsi influencer à fois les réalités vécues, le ressenti subjectif « d'être adulte ». Or, j'ai déjà souligné comment les jeunes NEET, que cela soit au Québec ou au sein d'autres contextes, sont socialement et institutionnellement représentés comme n'étant « pas assez » adulte du fait d'un mode de vie jugé incompatible avec les définitions statutaires de l'adulte (occuper un emploi, être « responsable » et financièrement « autonome »). Ainsi, alors que les jeunes en situation NEET de l'enquête s'inscrivant dans la logique de résistance remettent en cause la nature des responsabilités socialement valorisées, la frange des enquêtés correspondant à la logique d'intériorisation, c'est justement le sentiment de ne pas être assez « responsables » amène ces jeunes à se considérer comme pas ou pas assez adulte. Les responsabilités recouvrent dans les entretiens plusieurs dimensions : se prendre en charge financièrement de manière autonome, avoir un appartement, prendre et assumer des décisions...

C'est justement lorsque les jeunes ont le sentiment de ne pas encore avoir franchi ces étapes qu'ils ont tendance à ne pas se considérer comme des personnes adultes, ou pas entièrement :

« Je ne fais pas certaines choses que certains autres adultes sont capables de faire, je ne suis pas capable de socialiser comme les autres pis je n'ai pas d'emplois, des gens plus jeunes que moi travaillent déjà, j'habite encore chez ma mère » (Léo , 21 ans, Montréal).

« C'est drôle parce que je ne me sens pas encore adulte. Tsé comme pour moi être adulte c'est avoir un appart, gérer sa vie, t'es comme plus autonome, c'est difficile à dire. Être adulte c'est aussi être en couple, avoir des enfants,» (Arielle, 24 ans, Québec).

« Ben je te dirais que je me sens plus adulte qu'avant car tsé je suis quand même rendu avec un appartement et j'en avais pas avant. Je gère mes propres affaires, ma propre nourriture, mon argent ce que je faisais pas avant. Ça me fait sentir plus adulte » (Jérôme, 22 ans, Saint-Tite).

« Oui et non, je ne me sens pas adulte dans mes responsabilités, je ne paye pas de loyer, j'ai pas de travail mais d'un côté j'ai une fille, je suis plus mature dans ma tête, je ne suis plus un petit con » (Thomas, 30 ans, Québec).

Ces jeunes ne parvenant pas à se sortir durablement de leur situation NEET, subjectivement représentée et vécue comme une souffrance sociale, ne restent cependant pas dans une posture uniquement passive vis-à-vis des mécanismes de légitimation de l'ordre social. Dans ce cadre, deux formes de déconstruction, toutes deux liées à leurs propres parcours, sont exprimées : le poids de leur environnement social d'origine ainsi que la mobilisation de ressorts éthiques liés à leurs « valeurs » en tant que critères alternatifs de mérite. Les sections suivantes explorent ainsi les fondements de cette ambiguïté entre intériorisation de ce qui est représenté comme leur échec personnel et remise en cause de certains principes méritocratiques légitimant l'ordre social.

V.2.2.2 - « On fait ce qu'on peut, pas ce qu'on veut »

Ce groupe d'enquêtés a tendance à appuyer sa remise en cause du script méritocratique avec les inégalités qu'ils ont perçues tout au long de leur parcours de vie et le sentiment de ne pas être récompensés des efforts effectués :

(Enquêteur) : « On entend souvent la formule *quand on veut, on peut*, qu'on peut toujours s'en sortir en faisant des efforts, tu serais plutôt d'accord avec ça ?

(Cédric, 28 ans, Alma) : « C'est une bonne question. Ben non. Moi j'ai beaucoup voulu, pis non tu peux pas. Si tu es quelqu'un qui a un passé, même si ça fait longtemps... Le rêve québécois pour certaines personnes oui ça peut marcher, je connais des amis qui à 25 ans sont rendus à travailler dans le Nord pour le gouvernement, ça se fait 100 000 dollars par an, mais si tu viens de région et que t'as fait de quoi de mal, t'es obligé de te déménager pour avoir un meilleur avenir, mais même en déménageant il y a toujours ton casier... J'ai voulu, j'ai tenté, mais non. Ça peut marcher pour certaines personnes mais pour beaucoup on s'en sort comme on peut, on fait ce qu'on peut et non ce qu'on veut. Même si on veut beaucoup ».

Cédric se base ainsi sur ses propres obstacles (casier judiciaire, contrainte à déménager afin de ne plus être reconnu), dont j'ai déjà rendu compte lorsque j'ai abordé son parcours, afin de mettre à distance l'automatisme de la récompense des efforts entrepris. Estimant lui aussi avoir « fait des efforts sans que cela ne donne rien », Glenn s'appuie de la même manière sur ses expériences personnelles pour remettre en cause le prisme unique de la « volonté » et des « efforts » pour justifier la place occupée au sein de la structure sociale, point de vue également exprimé par Jérôme :

« En tant que quelqu'un qui fait beaucoup d'efforts depuis longtemps et que ça donne rien... Est-ce que ça existe la méritocratie pour certaines personnes oui mais il y en a beaucoup d'autres, peu importe ce qu'on fait ça marche pas et on sait pas vraiment pourquoi. Je m'attends pas non plus... Tsé j'ai pas fait les efforts pour être milliardaire mais assez pour être normal entre guillemets, pour avoir une vie standard mais ça marche juste pas (Glenn, 24 ans, Québec) ».

« Moi je trouve que la vie est difficile, peu importe que tu fasses des efforts ou non » (Jérôme, 22 ans, Saint-Tite).

Ces extraits d'entretiens montrent comment ces participants s'appuient sur leurs propres expériences d'injustices ressenties pour formuler leurs critiques des logiques méritocratiques. Pour ces derniers, les réserves exprimées quant au rôle des efforts dans la réussite s'agencent avec leur pessimisme vis-à-vis d'une quelconque amélioration de leur situation malgré leur volonté et un découragement face à ce qu'ils jugent comme une stagnation de leur situation.

Ainsi, alors que les NEET étant dans cette situation par choix remettent en cause les principes méritocratiques en tant que système injuste et par la prise en compte d'enjeux parfois extérieurs à leurs épreuves et parcours personnels, la critique de la méritocratie formulée par ce groupe de participants s'agence davantage avec leurs propres expériences. Leurs réserves vis-à-vis des logiques méritocratiques valorisant la volonté et la responsabilité individuelle s'appuient d'une part sur leurs parcours et leur environnement direct (dans la manière par exemple de se comparer à leur cercle familial et social), mais également à partir du sentiment de ne pas être récompensé des efforts qu'ils déploient. Même l'ambition que formule Glenn lui-même d'« être normal » dans l'extrait d'entretien rapporté ci-dessus lui paraît ainsi à ce stade difficilement accessible. En d'autres termes, alors que les participants à la recherche étant en situation NEET par choix déconstruisent l'idéologie méritocratique dans une perspective politisée assumée, cette frange des participants s'appuie davantage sur leurs propres épreuves et obstacles à se reconformer à la normativité du travail et aux principes méritocratiques pour décrire ce qui leur paraît être une compétition faussée. Dans ce cadre, certains jeunes agencent leurs parcours individuels avec des réflexions plus larges quant aux poids de leurs origines sociales dans leur parcours :

« Moi je trouve que dire *quand on veut, on peut* c'est embellir la réalité. Les choses ne sont jamais faciles pour personne, il y a beaucoup de chance qui embarque là-dedans. J'en connais plein des enfants de riches qui ont une belle vie devant eux, tsé ça va bien pour eux, ils sont voués à réussir, mais moi ce n'est pas le cas. Moi il faut que je me batte pour ça » (Ben, 23 ans, Québec).

« Moi je sais qu'il n'y a pas une fortune générationnelle qui m'attend, mes parents sont pas des multimillionnaires, mes possibilités sont limitées même si elles sont quand même plus grandes que certaines autres personnes » (Nick, 22 ans, Sherbrooke).

« Si tu veux être quelque chose maintenant tu pourras pas, faut que tu viennes de ce milieu-là, t'auras jamais ta place. Mon meilleur ami est sur le chômage, il est allé à l'école pour être plombier, il prend et vend de la drogue, des fois je ne le vois pas pendant une semaine et il a perdu 20-30 livres, il est comme bipolaire. L'autre est sorti de prison, c'était un des plus gros trafiquants au Québec, il s'est fait pigner. Un autre travaille à l'hôtel, il boit beaucoup et a commencé à prendre de la coke. Un autre ami a toujours été sur le BS et vit chez ses parents. Faut que oui le milieu d'où tu viens a une influence sur ton parcours, beaucoup » (Thomas, 30 ans, Québec).

Ces différents propos illustrent également la manière dont ces jeunes semblent établir une frontière entre d'une part un « rêve québécois » qui peut marcher pour quelques-uns et eux-mêmes. La distinction qu'établit Ben, dont la mère est secrétaire et le père sans emploi, entre « les enfants de riches voués à réussir » et lui-même qui « doit se battre » s'inscrit dans la prise en compte des inégalités de départ et l'influence de celles-ci dans la reproduction sociale. De la même manière, alors qu'il a été vu que Thomas fait partie des participants se dévalorisant le plus, jugeant « qu'il n'a jamais rien fait » et qu'il « n'a jamais aimé être comme il est », ce dernier dont il a été fait part de son milieu social difficile, s'appuie sur sa propre expérience et celles de son cercle social pour dans le même temps rendre compte de ce qu'il juge être l'influence de l'origine sociale dans le parcours de vie.

Cette tension perceptible entre comparaison de soi dans une perspective dévalorisante et remise en cause des principes méritocratiques faisant de la place sociale une affaire de responsabilité individuelle s'incarne dans leur manière de se situer par rapport à leur milieu social d'origine. Un rapport ambigu s'exprime alors entre un milieu social dans lequel les conditions de pauvreté et de situation NEET sont normalisées, et le sentiment d'urgence à s'extraire de celui-ci afin de s'offrir davantage d'opportunités :

« D'un côté je viens d'une ville assez spéciale donc il y a beaucoup de problèmes sociaux donc c'est plus normalisé » (Cédric, 28 ans, Alma).

« À Limoilou tout le monde est de même un peu. Mais c'est sûr que je ne veux pas rester là-bas » (Thomas, 30 ans, Québec).



« Si je veux briser ce schéma familial justement, faut que j'arrive à partir de Sainte-Agathe » (Victoria, 19 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

On comprend ici toute la tension entre le sentiment d'appartenance à leur milieu social et le fait de considérer celui-ci comme un facteur déterminant de leur impossibilité à se conformer aux injonctions et principes méritocratiques.

Ainsi, bien que les déterminants soient différents, il peut tout de même être relevé certains points communs avec les NEET s'inscrivant dans la logique de résistance dans la déconstruction des logiques méritocratiques. Loin d'être une donnée anodine ou paradoxale, il s'agit selon moi d'un résultat en soi. Alors que j'ai souligné dans la revue de littérature la relative absence des individus en situation de vulnérabilité dans l'expression des points de vue sur la méritocratie, les résultats montrent ici que ces jeunes, bien qu'étant en grande difficulté sociale et ne parvenant pas à s'extraire de leur condition précaire subie, jugent que la motivation individuelle ou les efforts, particulièrement mis en avant dans la rhétorique méritocratique de justification des inégalités, ne suffisent pas à compenser les freins de base auxquelles ils doivent faire face. La fréquente comparaison entre « eux » et les « autres » jeunes provenant d'un milieu social aisé n'ayant pas eu à faire face aux mêmes épreuves alimente leur représentation d'un « système » pouvant fonctionner pour une certaine partie de la population, cependant restreinte et à laquelle ils estiment ne pas appartenir. Ainsi, le fait de se sentir responsable de sa situation peut cohabiter avec la conscience de l'impact que peut avoir le milieu social de provenance, illustrant ces tensions et ambiguïtés entre individualisation et intériorisation de son échec d'une part et perspectives critiques sur les logiques méritocratiques de justification des places sociales d'autre part.

Si j'ai expliqué dans le chapitre présentant les assises conceptuelles de cette recherche que mon objectif n'est pas de faire émerger une définition potentiellement alternative du « mérite », il émerge néanmoins parmi ce groupe de participants une certaine valorisation des ressorts éthiques afin de compenser l'intériorisation de leur non-conformité vis-à-vis des normes sociales de mérite et de réussite. Il s'agit donc moins d'une redéfinition du mérite, puisque ces jeunes aspirent à se conformer au socle normatif, qu'un phénomène de compensation.

V.2.2.3 - « J'ai de bonnes valeurs » : une valorisation des ressorts éthiques comme compensation et critère alternatif de mérite

Cette valorisation de critères éthiques comme compensation de leur échec perçu à se conformer aux normes sociales de mérite et de réussite ne revêt pas une forme unique et s'agence également avec leurs parcours. Les regrets exprimés des jeunes ayant participé au trafic de drogue dont j'ai déjà rendu compte s'agencent par exemple avec leur insistance à expliquer que ces épreuves leur ont apporté une forme d'« expérience », sortant du cadre des attentes institutionnelles et sociales, mais selon eux nécessaires pour « changer ». Le point de vue exprimé par Cédric résume bien cette ambivalence entre sentiment d'échec et référence à des critères alternatifs de mérite et de réussite. En effet, ce dernier formule dans un premier temps une idée de la réussite correspondant aux figures traditionnelles de la « bonne transition » vers l'âge adulte et sa frustration à ne pas avoir la capacité de s'y conformer :

« C'est sûr que pour moi que réussir sa vie ce serait une maison, une auto et une famille. Fait que j'ai pas vraiment réussi dans ce que la société demande, j'ai rien de toute ça » (Cédric, 28 ans, Alma).

Néanmoins, Cédric me fait ensuite part de la manière dont il juge que son parcours lui a apporté une forme d'expérience qu'il met particulièrement en valeur :

« En même temps moi j'ai un passé très... J'ai connu un grand nombre de personnes de milieux très différents. Malgré le fait que j'ai pas beaucoup travaillé et que je n'ai pas de sous. Je pense que j'ai beaucoup d'expérience de vie » (Cédric, 28 ans, Alma).

Thomas, qui lui aussi a participé au trafic de drogue sans pour autant avoir de casier judiciaire, insiste également sur la manière dont il restait néanmoins une référence au sein de son propre environnement social, considéré comme le « grand frère » de son quartier :

« Moi quand je vendais de la drogue j'étais conscient de ce que je faisais par rapport à d'autres. Je suis différent de tout ça, j'ai appris à pas être comme ça, à ne pas vouloir être comme ça. Même si je me suis drogué, j'ai vendu de la drogue, j'ai fait des affaires qu'il fallait pas, je me suis souvent battu, tsé je me battais pas pour rien, j'ai de bonnes valeurs et j'ai appris grâce à ça. J'étais souvent plus mature que les autres, mon surnom avec mes amis c'était *le moine*, j'étais un peu le grand frère de ma p'tite gang, je

les remettait à leur place quand ils faisaient des conneries » (Thomas, 30 ans, Québec).

Pour d'autres, il s'agit davantage de mettre en avant leur capacité de débrouille pour faire face aux difficultés rencontrées tout au long de leurs parcours et leur volonté d'être « respecté » dans leurs relations interpersonnelles. Élevé en famille d'accueil jusqu'à ses 14 ans, Tristan (20 ans, Montréal) a par la suite fait des allers et retours entre Centre Jeunesse<sup>40</sup>, Auberge du Cœur et le domicile de sa mère. À 17 ans, en conflit avec cette dernière, sans diplôme, ni emploi bien qu'il ait eu quelques expériences de travail, ni de réseau social pouvant l'aider, il se retrouve en situation d'itinérance, vivant dans la rue pendant deux années :

« Dans le fond à partir de mes 3 ans j'étais en famille d'accueil, je ne vivais pas avec ma mère ni mon père, ensuite jusqu'à mes 14 ans j'étais en Centre Jeunesse pis après ça de mes 14 ans à mes 18 ans j'ai fait des allers et retours chez ma mère, en centre jeunesse et en auberge du Cœur. Je me trouve un appart que je perds après je retourne chez ma mère en centre jeunesse et là je tombe dans la rue, vers 18 ans, j'y suis resté environ deux ans. Pour l'école je n'ai pas pu finir mon secondaire 5 et j'ai pas pu avoir mon diplôme, et pour les emplois, j'ai travaillé à partir de 16 ans. Je faisais l'importation et l'exportation d'animaux dans le monde entier, ensuite j'ai travaillé dans un Subway, pour un Gîte et pour le nettoyage de rues » (Tristan, 20 ans, Montréal).

À l'époque réticent à l'idée de fréquenter à nouveau des organismes après avoir passé une partie de son enfance et adolescence en Centre Jeunesse, et estimant pouvoir se « débrouiller tout seul » malgré le fait de vivre dans la rue, ce dernier m'explique que cette période douloureuse d'itinérance a signifié à la fois la fin de certaines illusions et l'adoption d'un « code » de conduite :

---

<sup>40</sup> Les Centres Jeunesses sont des structures accueillant et offrant des services aux jeunes aux difficultés importantes. Les situations sont diverses et peuvent concerner des jeunes placés dans des centres à la suite de l'intervention de la DPJ (Direction de la Protection de la Jeunesse), des abandons ou encore des jeunes qualifiés de « contrevenants ».

« Mon passage dans la rue m'a ouvert les yeux sur le monde. Dans le sens tsé j'ai découvert que les gens n'étaient pas des anges, la police non plus, qu'il fallait choisir ses combats dans la vie. Qu'il vaut mieux être quelqu'un d'honnête plutôt que quelqu'un qui va parler dans le dos des gens. La rue apprend des réalités que le monde va cacher. Tu vois qui sont les vrais et qui sont les faux. J'ai toujours été débrouillard, mais ça m'a apporté des choses » (Tristan, 20 ans, Montréal).

En insistant sur sa capacité de débrouille tout en vivant dans la rue et en opposant « les vrais » et les « faux », ces propos montrent comment Tristan met particulièrement en avant une éthique morale dont le « respect » occupe une place primordiale, posture par ailleurs également perceptible dans les propos de Nick :

« Je viens d'un milieu délinquant pis toute donc si quelqu'un qui me prend de haut, je suis pas capable même si c'est mon boss, je me laisse pas faire » (Nick, 22 ans, Sherbrooke).

Si j'ai fait émerger la manière dont les ressorts éthiques constituent un des fondements de justification de la situation NEET des participants s'inscrivant dans la logique de résistance, on peut ainsi observer de quelle manière la mobilisation de ce même critère éthique revêt un caractère différent pour ce groupe de participants. Être capable de malgré tout se débrouiller en dehors des sphères traditionnelles d'intégration, connaître les « codes » de la rue, ne pas se laisser faire, tous ces éléments permettent à certains participants (en particulier les jeunes hommes, d'où l'hypothèse de la mise en avant d'une certaine forme de virilité ou masculinité construite) de nuancer l'intériorisation des représentations sociales vis-à-vis de leur non-conformité au socle normatif. Ces attitudes semblent devoir être appréhendées comme un moyen de conserver une part de dignité alors que ces derniers ont tendance à se dévaloriser par rapport aux « autres » vis-à-vis de ce qu'ils représentent comme un échec à s'inscrire dans les normes sociales d'intégration et de réussite.

Ainsi, de la critique des récurrentes comparaisons avec des membres de l'entourage dont ils sont l'objet, la prise en compte de leur milieu social d'origine, et l'émergence d'un critère alternatif de mérite, on comprend que les fondements de ces représentations prennent forme à partir de leurs propres expériences et épreuves personnelles, au contraire des NEET s'inscrivant dans logique de résistance formulant une déconstruction plus large de mécanismes parfois extérieurs à eux.

## **Synthèse**

Sortis précocement du système scolaire, n'ayant pas ou peu d'expériences d'emploi qui se sont souvent mal passées, bénéficiant de peu de soutien financier et social, cette frange des enquêtés confie le sentiment de ne pas mener une vie « normale » et « utile » et se sentir *in fine* en marge de la société. Le discours de ces jeunes témoigne de leur difficulté à trouver une place au sein de la société, qui parfois ne semble pas vouloir leur en faire. L'absence de reconnaissance de la part d'autrui engendre d'une part le mépris social et alimente d'autre part les sentiments de honte et d'inutilité. Cette intériorisation de l'image sociale s'inscrit dans le rapport social et la violence symbolique disqualifiant ces jeunes. L'incapacité à s'extraire de leur milieu social et leur situation NEET malgré leur volonté alimente leur pessimisme et le sentiment de s'inscrire dans une trajectoire d'enlèvement.

Alors que ces jeunes ni aux études ni en emploi sont dans une large mesure appréhendés par le désengagement, de nombreux participants tentent, ou ont essayé, de se « mettre en mouvement » pour réintégrer le marché de l'emploi ou une formation diplômante. Ce groupe de participants se sent coincé entre des emplois accessibles dont les conditions, du niveau de rémunération, aux horaires instables, à la nature même des tâches demandées, sont particulièrement difficiles, et le sentiment d'inéluctabilité d'un retour à l'emploi dans ces mêmes modalités, impliquant une « peur » et une vision pessimiste de l'avenir.

Que cela soit la honte exprimée d'être en situation NEET, les frustrations de ne pas parvenir à s'en extraire malgré la répétition des essais ou encore les regrets de se voir refuser une seconde chance pour certains, tous ces éléments participent d'une dévalorisation générale de soi. Cette fraction des participants tend moins à blâmer le système politique et économique qu'eux-mêmes (ne pas avoir fait assez d'efforts, ne pas avoir pris les bonnes décisions au bon moment) pour expliquer les raisons pour lesquelles ils sont dans leur situation. Dans ce cadre, la plupart se responsabilisent de ne pas pouvoir se conformer aux attentes sociales et institutionnelles formulées à leur égard, malgré leur volonté.

Ainsi, l'incapacité à s'en sortir, couplée pour certains au sentiment d'effectuer sans cesse des efforts vains, alimente le sentiment de non-conformité, et parfois de colère, déjà vécu par beaucoup à travers le sentiment « d'échecs » passés, que cela soit à l'école, dans leurs premières expériences en emploi, ou dans leurs vies personnelles. Une frontière est établie par les jeunes eux-mêmes entre « eux » et « les autres », ces derniers étant représentés comme les personnes qui travaillent et qui sont selon eux « intégrées ». Alors que les jeunes s'inscrivant dans la logique de résistance forment des aspirations dans une large mesure individualisées et autonomisées du marché de l'emploi leur permettant d'assumer et réinterpréter leur situation NEET, on comprend ici que l'incapacité à se stabiliser en emploi, ce dernier étant représenté comme le seul moyen de s'extraire de leur situation source de souffrance sociale, et à se conformer au socle normatif, participent à se dévaloriser soi-même. Ces trajectoires d'enlèvement impliquent un repli sur le présent, parallèle au sentiment « de ne rien faire » et de solitude. Dans ce cadre les enquêtés de ce profil font part de leur pessimisme quant à leur capacité à s'extraire de cette situation. Ceci rappelle par ailleurs que l'analyse du « possible » (Gueguen & Jeanpierre, 2022) et de ses représentations subjectives peut également comporter la dimension négative de la notion. L'avenir et les possibilités ne sont en effet pas sources d'espoirs et projections positives pour tous, et font chez ces jeunes davantage place au pessimisme qu'à l'espoir de sortir d'une condition sociale source de mal-être.

J'ai également rendu compte la manière dont les aspirations formulées par ce groupe de participants sont de très court terme. Ces jeunes souhaitent retrouver avant tout une formation diplômante leur permettant de trouver un emploi et surtout s'y stabiliser. L'emploi représente en effet pour eux la clé de sortie de cette trajectoire d'enlèvement et une condition indispensable à leur quête de stabilité émotionnelle. *S'en sortir* revient pour le jeune à se mettre en mouvement, à s'extraire d'une position jugée difficile afin d'atteindre une situation estimée plus favorable. Par ailleurs, ce chapitre a rendu compte de l'importance de la prise en compte des variables subjectives dans la représentation de la réussite. Si les enquêtés assumant leur situation NEET proposent une mise à distance des normes sociales de réussite par la formulation de critères alternatifs autonomisées des conditions matérielles d'existence et des formes de capital symbolique (diplôme, place

dans la hiérarchie sociale), les jeunes s'inscrivant dans la logique d'intériorisation ne remettent pas tant en cause ces figures de réussite sociale qu'ils ne les adaptent. Dans ce cadre, « faire mieux » que les membres de sa famille, s'extraire de sa ville, avoir un toit, en bref sortir de la « misère » pour reprendre un terme évoqué par plusieurs d'entre eux, constitue pour ces jeunes une réussite en soi.

Cependant, j'ai conclu ce chapitre en soulignant que cette logique d'intériorisation ne devrait pas être interprétée comme une réception apathique des représentations sociales et institutionnelles de non-conformité vis-à-vis des normes sociales d'intégration et de mérite formulées à leur égard. Rappelant la nécessité de séparer le processus d'intériorisation de l'apathie, j'ai montré qu'une tension émerge entre le fort sentiment de responsabilité individuelle dans l'enlèvement dans la situation NEET, et la remise en cause de certaines dimensions de la normativité du travail (notamment les conditions d'emploi) et du modèle méritocratique. Dans ce cadre, c'est moins le principe de compétition en lui-même qui est remis en cause que le sentiment d'une compétition faussée dans laquelle les inégalités de départ surplombent les autres variables : ces jeunes jugent en effet que l'idée d'une hiérarchie sociale déterminée par les actions individuelles et efforts de chacun ne peut s'appliquer à eux étant donné la pauvreté et la violence qui caractérisent leur milieu social d'origine. Des interstices aux normes sociales de mérite et de réussite émergent également par la mobilisation de critères alternatifs comme les capacités de débrouille dans un environnement instable, ou se faire « respecter » au sein de son environnement social.

Après avoir exploré les déterminants et fondements des deux logiques « polaires » de résistance et d'intériorisation vis-à-vis de la normativité du travail et du modèle méritocratique, le sixième chapitre rend compte de la logique de compromis.

## **CHAPITRE VI - GARDER ESPOIR EN LA RÉVERSIBILITÉ : UNE LOGIQUE DE COMPROMIS**

Les parcours des jeunes s'inscrivant dans la logique de « compromis » représentent d'une certaine manière un entre-deux par rapport aux logiques polaires précédemment explorées des participants assumant leur situation NEET, et des enquêtés coincés dans des trajectoires d'enlèvement et dont la situation NEET est source d'un profond mal-être. Ce groupe de jeunes présente des parcours très divers dont le point commun est de se retrouver ni aux études, ni en emploi, ni en formation à la suite d'un événement inattendu ou accidentel (licenciement, problématiques de santé mentale, maladie, fin de contrat...). Pour certains, il s'agit de la première fois, au moment de l'enquête, qu'ils se retrouvent en situation NEET. Si leurs conditions de vie restent précaires, les ressources alternatives à l'aspect matériel à leurs dispositions (diplôme, possibilité de loger chez un parent, soutien du ou de la partenaire) leur permettent de temporiser leur souhait de réintégrer le marché du travail afin de retrouver un emploi correspondant à leurs parcours et aspirations. Leur condition NEET liée à un « événement » s'agence ainsi avec une manière spécifique de représenter leur situation par rapport aux autres enquêtés de la recherche. En effet, l'une des particularités saillantes de ce profil réside dans la manière qu'ont ces jeunes d'insister sur l'aspect involontaire de leurs situations pour valoriser à la fois le travail et les efforts. Dans ce cadre, ces participants font également émerger l'importance des ressources subjectives, en particulier la confiance, dans l'espoir vis-à-vis des possibilités de réversibilité de leur situation.

L'emploi reste pour ces jeunes un marqueur d'identité sociale important et il en découle une forte adhésion au principe de responsabilité individuelle, et plus largement à la méritocratie. Ainsi, une logique de « compromis » prend forme : ces jeunes valorisent fortement le travail et adhèrent dans l'ensemble aux dimensions retenues du script méritocratique tout en étant en situation NEET. Cette posture s'incarne particulièrement par leur manière de négocier et détourner les interprétations institutionnelles et sociales de la situation NEET par la mise en scène de frontières symboliques avec les « vrais assistés ».



## **VI.1 - La situation NEET interprétée comme une interruption contrainte mais provisoire**

Dans la première partie de ce chapitre, je rends compte de la manière dont ces jeunes donnent sens à leur situation NEET en insistant sur le caractère temporaire et imprévu de leur condition. Cette façon de justifier leur situation NEET par des éléments extérieurs à leur responsabilité est en effet au fondement de leur logique de compromis vis-à-vis de la normativité du travail et du script méritocratique.

### **VI.1.1 - « De ne pas pouvoir travailler, tu vois à quel point tu veux travailler dans la vie »**

Après avoir successivement abandonné le secondaire au cheminement régulier et sa formation en semi-spécialisé, Amélie décide d'intégrer le marché du travail :

« Quand j'ai quitté l'école j'allais avoir 15 ans, j'aurais aimé ça que ma mère me force. Aujourd'hui, je me dis que si j'avais fini l'école à ce moment-là aujourd'hui j'aurais du temps pour autre chose. J'ai eu quelques emplois à Tim Hortons, Macdonald, des affaires comme ça. Sinon à part ça j'ai été sur l'aide sociale une bonne partie, j'ai fait des programmes au CJE, j'ai essayé toute sorte de trucs. Après ça, je suis rentrée en préposé en bénéficiaire en milieu privé pendant 3 mois et là j'ai eu mon accident au dos. Ça fait deux ans que je n'ai pas travaillé et là je commence graduellement à refaire des activités » (Amélie, 23 ans, Beauport).

Les regrets formulés par Amélie d'avoir quitté précocement l'école font écho à ce que j'ai déjà mis en avant avec les jeunes classés dans la logique d'intériorisation, à savoir l'importance du *timing* dans la réussite des diverses étapes et l'accumulation des difficultés lorsque ces jeunes souhaitent retrouver une formation diplômante. Si cette dernière raconte avoir dans un premier temps apprécié son expérience de préposé aux bénéficiaires, la dureté du milieu hospitalier a progressivement commencé à lui peser au point de s'alcooliser pour « oublier ». Surtout, elle affirme que son arrêt de travail forcé lui a fait changer ses priorités et le type d'emploi dans lequel elle se projette :

« Si je ne m'étais pas blessé, j'aurais peut-être continué un bon beau bout de temps. Mais en arrêtant de travailler 2 ans, ça donne en masse de temps de réfléchir et c'est pas un emploi comme ça que je veux pour ma vie. J'ai vu des choses affreuses, tabarouette tu veux pas vivre ça, c'était trop difficile, j'ai commencé à boire beaucoup après ce métier-là, j'essayais d'oublier » (Amélie, 23 ans, Beauport).

La convalescence d'Amélie est par ailleurs caractérisée par des relations difficiles avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), organisme chargé de son dossier :

« La CNESST, je trouve qu'ils n'ont pas été corrects, ils m'ont laissé plusieurs mois avant d'avoir une évaluation, attendre plusieurs mois avant d'avoir les résultats... J'avais des rendez-vous de physio, kiné, ergo... Il y avait toujours des périodes d'attente comme ça tsé je savais pas ce que je pouvais faire ou non donc c'était comme plate là. Moi j'aime ça travailler. » (Amélie, 23 ans, Beauport).

Ces problèmes de santé physique et la stagnation des démarches administratives vont entraîner des conséquences négatives sur sa santé mentale et des problématiques de consommation, d'autant que bien qu'elle puisse compter sur le soutien moral de sa conjointe avec qui elle partage un appartement, la mère d'Amélie est également en arrêt maladie depuis une dizaine d'années, vivant de prestations sociales, et n'a plus aucun contact avec son père depuis plusieurs années :

« En ce moment je suis une thérapie. J'essaie de prendre soin de moi, les deux-trois ans sans travailler... De ne pas pouvoir travailler tu vois à quel point tu veux travailler dans la vie, je sais pas si tu comprends. Ça faisait presque 3 ans que j'étais sur le cul carrément j'avais une hernie discale dans le bas du dos, c'est atroce j'ai 23 ans et je pensais que ma vie était finie, j'arrivais pas à dormir la nuit, je pouvais ni être debout ni assise, j'ai développé un gros problème de boisson déjà que j'avais commencé à boire un peu plus en étant préposé, je m'étais totalement perdu et là j'essaie de me retrouver, prendre soin de moi parce que j'en ai besoin (Amélie, 23 ans, Beauport).

La nature forcée du retrait couplée à la valorisation du travail se retrouve dans le parcours de Sabrina (28 ans, Alma). Parmi les entretiens sur lesquels s'appuie cette thèse, cette dernière est la participante dont la durée de la situation NEET est la plus courte au moment de l'enquête, soit six mois.

Alors qu'elle travaillait depuis l'âge de ses 17 ans sans avoir connu de période de chômage, un arrêt maladie l'oblige en effet à rester chez elle depuis plusieurs mois :

« J'ai eu de la misère à l'école, j'ai mon anglais 5 en poche mais mon français ne sera pas reconnu, après ça j'ai suivi un DEP en cuisine j'ai aimé ça. J'ai toujours travaillé depuis l'âge de mes 17 ans. Après j'ai commencé à travailler à Métro, j'y suis resté quatre ans mais il y a eu des affaires qui ont fait que je suis allé ailleurs, j'ai fait un cours de cuisine et je suis allé en restauration j'ai aimé ça même il y a encore eu des bisbilles. Présentement je suis en train de me demander si je vais changer de métier, voir autre chose » (Sabrina, 28 ans, Alma).

Au-delà de ses propres expériences de travail, qu'elle a dans ensemble apprécié, cette dernière fait également partie des enquêtés valorisant le plus le travail en lui-même :

« Je trouve que ça me valorise d'aller travailler. Ce n'est pas une corvée d'aller travailler, c'est positif. Moi il me faut un travail » (Sabrina, 28 ans, Alma).

Comme elle le confie durant l'entretien, son emploi lui a permis de trouver une place alors qu'elle se sentait particulièrement rejetée à l'école, où elle a subi de nombreuses intimidations, et au sein de sa famille, avec qui les relations sont tendues :

« J'ai commencé à 16 ans, pis à l'école j'étais dénigré, si c'était pas l'intimidation c'étaient les matières où j'avais de la misère, le français c'est ma grosse bête noire, à l'écrit j'ai encore de la misère. Chez moi aussi, beaucoup de trucs, fait que mon métier a fait en sorte que je faisais de quoi de mieux quelque part, j'ai vraiment eu une vie bizarre, il y en a qui vivent d'autres choses, mais bon... Fait que je me sens utile quand je travaille » (Sabrina, 28 ans, Alma).

Bien que les durées de leurs situations NEET soient différentes (deux ans pour Amélie et six mois pour Sabrina), on comprend à travers les extraits d'entretien de ces deux participantes de quelle manière la nature accidentelle de leur situation NEET les amène à insister sur l'état involontaire de leur condition et valoriser particulièrement le travail. Occuper un emploi leur permettait d'avoir le sentiment d'avoir une place et de se sentir utiles.

Les problématiques de santé physique et mentale comme nature du retrait forcé du marché du travail, couplées à une valorisation du travail, se retrouvent également dans le parcours de Simon, Marie-Ève et Marc. Cependant, c'est surtout la parentalité qui a influencé leur parcours et remodelé leurs aspirations.

### **VI.1.2 - La parentalité comme remodelage des priorités et mise en pause légitime des attentes institutionnelles et sociales**

Simon (29 ans, Saint-Tite) est le participant de l'enquête ayant à la fois quitté le plus tôt le système scolaire, à l'âge de 12 ans en secondaire 1, et celui qui a travaillé le plus tôt, dès 14 ans dans des épicereries pour 8 dollars de l'heure payées « en dessous de la table » pour reprendre ses termes<sup>41</sup>. Lorsque je lui demande si ces parents étaient consentants vis-à-vis de cette situation, ce dernier fait part de son sentiment d'abandon en plus des intimidations subies à l'école. La suite du parcours de Simon est constituée de divers essais à l'école et une succession d'emplois de courts termes, ne voulant « rien finir et rien faire » pour reprendre ses termes. Il en suivra une période de trois années en situation NEET que Simon qualifie de « débauche » :

« Vers l'âge de 16 ans j'ai essayé de retourner aux études et de travailler en même temps. Je changeais tout le temps d'emploi, j'ai fait Tim Hortons, des épicereries... 15 pièces de l'heure c'est le plus que j'ai fait, avant c'était le minimum ou quelques dollars de plus, j'ai fait beaucoup de cuisine. J'ai fait beaucoup de travail et je changeais beaucoup de ville aussi, j'avais pas des parents bien stables. Je lâchais les adultes pour retourner en emploi, puis je lâchais l'emploi pour retourner aux adultes... Je voulais rien finir, je voulais rien faire. Pis à un moment donné j'ai décidé d'aller vivre à Shawinigan, je suis allé sur le pouce j'ai fait le tour du Canada puis le tour des États-Unis. Puis après ça je me suis ramassé à Shawinigan et j'ai vécu là un an. Tout ce que je faisais c'était aller à des partés, prendre un peu de drogue. J'étais un de ceux qui profitaient un peu du système. Ça a duré à peu près 3 ans, c'est quand même beaucoup. Puis je voulais pas retourner travailler. J'étais bien dans ma débauche » (Simon, Saint-Tite, 29 ans).

---

<sup>41</sup> Au Québec, il n'existe pas d'âge légal minimum pour travailler. Cependant, la loi prescrit l'école obligatoire jusque 16 ans, ce qui ne permet normalement pas aux employeurs de faire travailler un jeune de 16 ans ou moins pendant les heures de la journée, hors période de vacances scolaires. De plus, un consentement écrit des parents doit être fourni si le jeune concerné est âgé de moins de 14 ans.

C'est en découvrant qu'il était père d'un enfant que Simon va radicalement changer de mode de vie, déterminé à ne pas reproduire les erreurs de ses parents :

« À Montréal je ne savais pas encore que j'avais un enfant. Ça a pris 3 ans avant que je le sache. Il fallait que je m'en occupe, je ne voulais pas faire les mêmes niaiseries que mes parents. Fait que dès que j'ai eu mon enfant j'ai déménagé de Montréal pour aller à Shawinigan, j'ai trouvé un travail en 1 mois Puis après ça avec mon enfant j'ai fini mon école, j'ai fini mon étude secondaire. J'ai été payé par Emploi Québec pour finir mon secondaire et mon DEP. Fait que ça m'a beaucoup aidé, Emploi Québec ça aide beaucoup dans le cheminement, aller à l'école puis être capable de subventionner en même temps. Parce qu'aller à l'école et être en emploi c'est très compliqué, c'est faisable il y en a qui le font, je l'ai fait mais c'est beaucoup plus agréable et facile d'aller à l'école puis d'être rémunéré en même temps » (Simon, Saint-Tite, 29 ans).

Après avoir complété ses études, Simon va occuper pendant un certain temps le métier de soudeur dans lequel il se plaît particulièrement. Cependant, ce dernier a été contraint de démissionner de son emploi en raison de conflits avec son responsable.

Marie-Ève (30 ans), quant à elle, occupait un emploi en tant que commis dans une épicerie des Laurentides lorsqu'elle a commencé à avoir des problèmes de santé. Durant son arrêt de travail, cette dernière donne avec son mari naissance à un enfant. Au terme de son accouchement, Marie-Ève choisit de ne pas retourner à son ancien travail pour éviter des conditions qu'elle juge peu compatibles avec sa nouvelle vie de maman :

« J'ai eu mon congé de maternité, après ça j'ai décidé de ne pas retourner à cet emploi vu que j'étais maman je voulais une meilleure vie pour ma fille, je ne voulais plus travailler le soir et avoir des horaires irréguliers donc j'ai décidé de retourner aux études » (Marie-Ève, 30 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

Marie-Ève va poursuivre une Attestation d'Études Collégiales (AEC) en comptabilité puis de nouveau bifurquer vers un DEP préposé au bénéficiaire. Cependant, elle n'a pour le moment pas été capable de finaliser cette dernière formation en raison de problèmes de santé :

« J'ai dû arrêter au mois de septembre 2019 pour raisons médicales. J'ai fait un peu... Ben je suis une personne hyper sensible, j'ai aussi été diagnostiqué TDAH donc à partir de ce moment-là ça a été très difficile sur le plan émotionnel pendant que je faisais le DEP, fait que j'ai été mise en arrêt par mon médecin. Je suis pas une asociale, mais j'ai beaucoup de difficultés, mettons quand je me promène, quand je vais à l'épicerie j'ai beaucoup de misère » (Marie-Ève, 30 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

Au moment de l'enquête, Marie-Ève est en situation NEET depuis un an et confie avoir déposé des CV « un peu partout » mais toujours terminer « bonne deuxième » après les entrevues.

Quant à Marc, sans avoir de diagnostic médical imposant un retrait forcé, ce dernier a également été contraint de quitter ses deux derniers emplois, l'un mettant en danger sa santé, l'autre pour cause du dépôt de bilan de l'entreprise :

« Ça a été deux ans d'enfer, dans le fond c'est pour tout ce qui est pliage, poinçonneuse, découpe laser, etc. Mettons toute la journée c'est de la poussière, des métaux lourds puis à long terme on s'entend que c'est pas bon pour le corps. Donc j'ai cherché d'autres types de jobs différents secteurs, mais en général des choses manuelles, j'ai trouvé une job qui me plaisait dans la construction, mais l'entreprise a coulé » (Marc, 29 ans, Montréal).

Diplômé d'un DEP en tôlerie de précision, il s'agit également de la première fois, au moment de l'enquête, que ce dernier se retrouve en situation NEET depuis le départ du domicile de sa mère à l'âge de 15 ans :

« J'ai eu plusieurs emplois, surtout dans le manuel. Je travaille depuis que j'ai 15 ans, j'ai travaillé toute ma vie et c'est la première fois que je suis au chômage depuis autant de temps. Je regarde des emplois, mais c'est tout le temps compliqué. Je suis pas encore officiellement inscrit au CJE mais je vais y aller, c'est pour gérer les papiers, le budget, etc. Je viens du Nouveau-Brunswick pis là on s'entend qu'avoir mes documents c'est compliqué » (Marc, 29 ans, Montréal).

De la même manière qu'Amélie, Sabrina et Marie-Ève, cette pause à l'origine contrainte a été l'occasion pour Marc de redéfinir ses aspirations. Malgré sa volonté de changer de secteur d'activité pour sa santé, ce dernier n'a pas réussi à trouver un emploi et est en situation NEET depuis 8 mois.

Dans ce cadre, il envisage de reprendre des études et a entamé des démarches avec le CJE dans ce sens, autant pour lui que pour sa fille, dont il a la garde partagée avec son ex-conjointe qui réside quant à elle au Nouveau-Brunswick. Marc estime en effet que sa paternité l'a amené à redéfinir ses projets :

« Avec ma fille, ça change mes projets, c'est sûr que j'essaie toujours de faire pour le mieux, c'est pour ça que je vais retourner étudier. Les choses se mettent place pour que ce soit possible de faire. Je vais faire un baccalauréat, sûrement dans l'entrepreneuriat ou de droit, j'espère commencer bientôt » (Marc, 29 ans, Montréal).

Au-delà du remodelage des priorités, la parentalité semble par ailleurs impliquer des attentes institutionnelles et sociales moins importantes pour ces participants, offrant des « arguments » légitimes dans la mise en pause de la réintégration au marché du travail.

Parmi les jeunes de l'enquête correspondant à la logique de compromis, certains s'inscrivent dans une démarche « active » de recherche d'emploi, ces derniers souhaitant se réintégrer durablement sur le marché du travail, tout en attendant l'opportunité de trouver un emploi correspondant à leurs valeurs et aspirations. Ces jeunes qui font partie des enquêtés les plus diplômés de l'enquête, dont la situation NEET reste subie, sont pris dans une tension entre frustrations de ne pas trouver un emploi correspondant à leurs formations et leurs aspirations, et une normalisation de cette situation, perçue comme une période de transition « normale », notamment une fois les études terminées.

### **VI.1.3 – Justifier la situation NEET par les conditions du marché du travail et attendre une opportunité**

Diplômée d'une maîtrise, Audrey (27 ans, Deux-Montagnes) fait partie des deux jeunes ayant atteint ce niveau de diplôme parmi les participants :

« J'ai fait mon secondaire comme tout le monde, après ça j'ai fait un CEGEP en gestion de commerce, je n'avais pas d'emploi en même temps que mes études à ce moment-là. Ensuite je suis allé en baccalauréat en administration pis j'ai enchainé en 2016 avec une maîtrise en gestion du développement international et action humanitaire. Dans le fond au niveau des emplois, j'ai eu un seul emploi pendant un an, c'était durant mon bac, un emploi de réceptionniste à temps partiel. Ma maîtrise m'a amené à voyager, faire des séjours à l'étranger, fait que j'ai fait une session

à Taiwan et pour mon stage j'ai fait 6 mois en Équateur, j'ai pas mal voyagé » (Audrey, 27 ans, Deux-Montagnes).

Il est intéressant de noter qu'Audrey commence à me décrire son parcours par le fait qu'elle ait fait son secondaire « comme tout le monde », illustrant la manière dont l'environnement social de l'individu peut influencer la manière de se situer soi et son parcours. Au moment de notre entretien, Audrey est en situation NEET depuis 18 mois et vit au domicile de sa mère. N'ayant aucune expérience de travail excepté son emploi de réceptionniste à temps partiel, cette dernière confie en effet avoir eu de grandes difficultés à trouver un emploi correspondant d'une part à ses études, d'autre part à ses aspirations :

« J'ai appliqué à certains endroits, je me sentais plus à l'aise d'aller dans le communautaire donc j'y ai appliqué. Je pense que je n'ai pas été acceptée parce que j'ai une maîtrise et ça leur fait peur genre. Dans les emplois que je regarde, je suis souvent trop qualifiée au niveau des études mais pas assez au niveau des expériences. J'ai eu quelques entrevues mais je n'ai jamais été prise, une fois on m'a proposé un emploi mais c'était trop un gros défi, c'était à Montréal psi c'était pas... Ce n'était plus ce que je voulais finalement. Pis en même temps je cherche en fonction de mes valeurs, j'ai de la misère à trouver. Je ne peux pas accéder aux postes de gestion parce que je n'ai pas l'expérience pour, pis dans le même temps c'est plate de faire de l'expérience dans un poste qui demande un DEC là, moi ça me bloque à quelque part, finalement je suis en train de me demander si je ferais pas ma propre affaire selon mes standards » (Audrey, 27 ans, Deux-Montagnes).

Cette situation l'amène à estimer que son haut niveau de diplôme ne lui permet malgré tout pas d'accéder à trouver sa place sur le marché de l'emploi. Estimant être parfois trop diplômée pour les emplois qu'elles ciblent, Audrey est par ailleurs la seule participante de cette recherche à faire émerger les enjeux de surqualification. Dans le même temps, cette dernière n'a pas accès aux postes de gestion étant donné le peu d'expérience professionnelle accumulée, d'où son sentiment d'être coincée dans un « entre-deux ». Si cette question ne peut être analysée en profondeur dans cette thèse du fait d'une large majorité d'enquêtés ayant quitté le système scolaire avant d'entamer des études supérieures, ceci constitue sans doute une dimension sous-jacente à la question NEET importante à prendre en compte et à explorer dans de futures recherches. Par ailleurs, cette dernière explique sa situation NEET, dans laquelle est depuis un an et demi, par le fait de vouloir prendre le temps de trouver un emploi correspondant à ses « valeurs ».



Maxime est âgé de 25 ans et, tout comme Audrey, en situation NEET depuis un an et demi au moment de l'enquête. La situation de ce dernier étant particulière, j'ai hésité à le classer parmi les participants étant dans cette situation par contrainte malgré le fait qu'il souhaite durablement réintégrer le marché du travail. Au contraire de la totalité des participants, à l'exception de Sean dans une moindre mesure, Maxime peut en effet compter sur un important soutien financier de ses parents, retraités après avoir été vétérinaire concernant son père et comptable concernant sa mère, et qui prennent au moment de l'enquête en charge l'intégralité de ses dépenses (logement, nourriture, vie quotidienne et frais de scolarité passés) : « Je viens d'une famille avec de grandes poches comme on dit, je vis sur ça ». Dans ce cadre, Maxime n'a jamais eu besoin de recourir à l'aide sociale depuis qu'il est en situation NEET et n'a connu qu'une seule expérience de travail chez *Canadian Tire* en tant que commis de plancher, en étant rémunéré au salaire minimum. Bien qu'ayant eu au départ des difficultés scolaires et être passé par l'école pour adultes et une école spécialisée à Montréal, ce dernier a finalement réussi à valider son cycle secondaire puis à obtenir un DEP en informatique avant d'enchaîner avec un diplôme en web design dans une école privée. Il a également pu bénéficier de plusieurs programmes d'échanges linguistiques à Calgary (Alberta), financés par ses parents. Au moment de l'enquête, Maxime fréquente un CJE depuis plus d'un an et confie chercher un emploi uniquement dans son domaine :

« Si je voulais je pourrais aller au Maxi près de chez moi et trouver un emploi comme ça, mais c'est pas ça que je recherche en ce moment. Je cherche seulement dans ma branche, je cherche aussi des formations pour continuer à évoluer. Je n'ai pas envie de prendre une job dans un dépanneur, je cherche à évoluer dans mon domaine » (Maxime, 25 ans, Dorval).

Cependant, malgré la démarche particulièrement proactive dont il fait part pour trouver un emploi, toutes ses tentatives se sont jusqu'ici soldées par un échec, le niveau d'expérience exigé par les employeurs étant selon lui trop élevé :

« C'est sûr qu'ils demandent beaucoup d'expériences, 5 ans par-là, 3 ans par ici. J'ai aussi l'impression qu'ils se basent seulement sur les papiers, le diplôme. Mais une personne peut être bien pour l'entreprise même si elle n'a pas le diplôme recherché » (Maxime, 25 ans, Dorval).

En plus de cette perception d'un décalage entre attente des employeurs et qualifications accessibles, les propos de Maxime retranscrits ci-dessous permettent de comprendre qu'il émerge chez ce dernier une forme de normalisation d'une transition études-travail devant passer par une période de chômage :

« Je trouve que c'est un passage à prendre même si c'est inconfortable... Tsé la société demande que tu sois en emploi. C'est sûr que c'est mal vu de ne pas être en emploi, mais il faut que les entreprises réalisent que la plupart des jeunes sont au chômage en ce moment. C'est normal, on passe tous par-là » (Maxime, 25 ans, Dorval).

Les termes de « passage à prendre » par lequel « tout le monde passe » formulés par Maxime donnent l'image d'une étape, d'un rite normalisé d'une période difficile à vivre. La non-linéarité des trajectoires biographiques des jeunes observée dans les travaux sociologiques (Longo, 2016) est ainsi normalisée chez certains enquêtés. L'intériorisation de conditions difficiles d'accès au marché du travail implique ainsi pour certains participants de considérer qu'une situation NEET temporaire va de soi et que passer par des périodes sans emploi devient la norme une fois les études terminées. Les conditions d'entrée sur le marché du travail sont dans ce cadre largement mobilisées pour expliquer leur situation actuelle, d'autant plus que cette frange des enquêtés ne souhaite pas occuper « n'importe quel emploi » et dispose de ressources leur permettant cette temporisation :

« C'est sûr que la stabilité ce serait l'idéal mais j'ai l'impression que ça n'existe plus. Notre génération ou les générations X,Y,Z on beaucoup plus élastiques dans les emplois, c'était jamais les mêmes employés... C'est un peu compliqué à expliquer, mais les emplois ne sont plus aussi stables qu'avant » (Maxime, 25 ans, Montréal) ».

« Un emploi stable... Est-ce que ça existe encore ? Pour nous, c'est venu à la raison qu'on ne peut pas trouver le métier exact qu'on veut au tout début de notre carrière » (Antoine, 24 ans, Alma).

Ainsi, entre Maxime qui estime que l'emploi stable « n'existe plus » et Antoine qui affirme qu'il est « venu à la raison » pour les jeunes de sa génération de ne pas pouvoir accéder rapidement à l'emploi souhaité, les participants sont bien conscients des conditions actuelles du marché du travail, caractérisées par une flexibilisation et une précarisation croissante. Dans la continuité de cette idée, l'injonction à la mobilité est davantage perçue par ces jeunes comme une opportunité plutôt qu'une contrainte :

« Le marché du travail a beaucoup changé par rapport à celui de nos parents par exemple, mon père est resté toute sa vie dans la même compagnie, c'est une autre mentalité moi je ne suis pas dans cette mentalité. Moi je ne me vois pas faire 20 ans toute ma vie dans la même compagnie. Ça a changé de A à Z. La flexibilité ça me plaît totalement, c'est quelque chose qui me caractérise beaucoup, après c'est sûr que si c'est un emploi qu'on aime pas beaucoup je suis quelqu'un qui pourrait changer d'emploi si une opportunité s'offre à moi. Fait que j'ai tendance à dire que je pourrais être une personne assez flexible si je trouve effectivement un emploi qui me valorise plus.» (Antoine, 24 ans, Alma) ».

« C'est sûr qu'on peut être heureux sans avoir un emploi stable, avoir toujours des contrats. C'est possible d'être heureux dans ce nouveau mode de vie » (Maxime, 25 ans, Dorval).

« Je dirais que je suis plutôt réaliste par rapport à ça, je sais qu'on est dans un contexte difficile et que c'est comme ça que ça passe » (Jason, 29 ans, Montréal).

Ainsi, alors que les jeunes en situation NEET de l'enquête s'inscrivant dans la logique d'intériorisation confient aspirer avant tout à la stabilité professionnelle, à leurs yeux indissociables de leur recherche de stabilité émotionnelle, ces participants affirment être en mesure de s'adapter à cette flexibilisation du marché du travail.

On peut également ici constater de quelle manière cette façon de relativiser sa situation NEET subie peut-être socialement inégalitaire. Bien qu'ayant des parcours différents, la manière qu'ont Audrey et Maxime de considérer leur situation NEET subie comme une transition normale au regard des conditions du marché du travail s'agence en effet avec certaines caractéristiques communes que beaucoup des participants ne partagent pas : diplômés du supérieur, soutien financier des parents, projets bien définis de retour à l'emploi et aux études, absence de problématiques de consommation... Le fait de pouvoir compter sur ces supports permet à ces jeunes de « prendre leur temps » pour trouver ce qui leur correspond, de garder espoir, et de ne pas être contraints d'occuper des emplois dont les conditions ne les satisfont pas. Sans pour autant valoriser leur situation et tout en souhaitant réintégrer le plus rapidement possible le marché du travail ou les études, le « coût » de leur situation NEET subie, dans ses dimensions financières et sociales, semble moindre ou du moins plus facile à assumer que pour d'autres participants ne bénéficiant pas de supports et plus faiblement diplômés.

On comprend donc ici que c'est moins la précarité que la situation NEET en tant que telle qui est normalisée. Cet ancrage social exerce ainsi une influence dans la capacité qu'ont ces jeunes à affirmer être attaché au travail, représenté comme source d'utilité et de dignité, tout en étant en situation NEET.

## **VI.2 - La confiance en la réversibilité de la trajectoire comme maintien de l'adhésion à la normativité du travail et à la méritocratie**

Cette seconde partie de ce chapitre explore de quelle manière ce groupe de participants concilie leur situation NEET et leur adhésion au socle normatif. Quels sont les fondements de leur valorisation du travail malgré leur situation NEET ? Comment, dans ce cadre, maintenir leur adhésion au script méritocratique en dépit des représentations stigmatisantes envers leur condition ?

### **VI.2.1 - Une forte valorisation du travail malgré la situation NEET**

#### *VI.2.1.1 - L'emploi pour retrouver son « utilité »*

Lorsque j'évoque avec eux leurs aspirations, la perspective d'un emploi stable revient unanimement dans les propos de ce groupe jeunes. Cependant, à la différence des participants s'inscrivant dans la logique d'intériorisation qui formulent une aspiration similaire, les enquêtés de la logique de compromis ne sont pas prêts à réintégrer le marché du travail dans un emploi « quel qu'il soit » (Charron, 2019). De plus, moins qu'un moyen utilitaire et pragmatique de se sortir d'une situation source de souffrance sociale, ce groupe de participants valorise le travail en lui-même, représenté comme source d'identité sociale :

« Moi il me faut un travail pour être épanouie, j'ai toujours aimé ça »  
(Sabrina, 28 ans, Alma).

« J'ai de la difficulté à dissocier les deux. J'ai l'impression que le travail stable te permet de faire des trucs... Ça te permet souvent d'avoir des revenus plus intéressants et de prévoir des choses » (Antoine, 24 ans, Alma).

« Je ne pense pas que je puisse vivre ma vie sans travailler tout le long » (Amélie, 23 ans, Beauport).

« C'est sûr que ça dépend des personnes, mais moi je suis quelqu'un qui est assez anxieux, donc la stabilité c'est ce que je recherche. Quand t'es pas dans un emploi stable et que tu risques de le perdre... La recherche d'emploi c'est pas le fun. La stabilité c'est quand même un bon atout pour s'assurer d'être un peu plus heureux parce que la stabilité ça enlève de l'anxiété. Tsé un emploi où je bouge, qui est différent à chaque fois, ça me dérange pas mais être sûr que je vais tout le temps travailler ça c'est le genre de stabilité que je recherche » (Jason, 29 ans, Alma).

Mis en parallèle avec leurs parcours, on peut observer que malgré le fait que ces participants confient avoir eu de mauvaises expériences sur le marché de l'emploi, celles-ci n'ont pas atténué l'importance accordée au travail en tant que mode de reconnaissance et d'utilité sociale, mais davantage à une redéfinition du type d'emploi dans lesquels ces derniers se projettent. Il émerge donc une temporisation, dans une certaine mesure maîtrisée, de la réintégration au marché de l'emploi tout en ayant à l'esprit que cette situation ne *doit* être que temporaire. Le point de vue exprimé par Audrey illustre bien cette idée : lorsque je lui demande ce qu'elle fait de ses journées, celle-ci commence par affirmer réaliser de multiples activités qu'elle apprécie :

« Disons qu'une journée typique je fais des activités, je vais au gym, je cuisine, je fais beaucoup de lectures car je suis plus autodidacte, je vais apprendre beaucoup de choses, prendre des notes, réfléchir à mes affaires, beaucoup de réflexions, voir quelques amis... Ça ressemble pas mal à ça » (Audrey, 27 ans, Deux-Montagnes).

Néanmoins, dans le même temps, elle confie ne pas s'imaginer complètement épanouie sans travail, le fait de ne pas être en emploi étant en permanence dans un coin de sa tête, idée reprise dans une autre perspective par Maxime :

« J'aimerais ça, mais il y a comme un blocage, c'est toujours en arrière, penser que j'ai pas d'emplois, c'est difficile parce que je devrais être épanouie mais je ne le suis pas sûrement à cause de ça » (Audrey, 27 ans, Deux-Montagnes).

« C'est sûr que voir tous mes amis qui travaillent, ça me dérange » (Maxime, 25 ans, Dorval).

« Je t'ai raconté mon parcours scolaire, j'ai fait le calcul en ce moment et normalement je devrais être en maîtrise ou commencer à travailler. J'ai 24 ans et je ne me sens pas prêt à en arriver là » (Antoine, 24 ans, Alma).

Les propos ci-dessus illustrent la manière dont ces jeunes ont le sentiment, même lorsqu'ils « font des choses », de ne pas faire celles qu'ils « devraient faire ». Le fait d'avoir en permanence en tête qu'ils devraient avoir un emploi les amène à ressentir une forme de manque dans leurs possibilités d'épanouissement, « un blocage » pour reprendre le terme mobilisé par Audrey. Bien que de fortes critiques quant aux conditions d'emploi expérimentées émergent de la part de certains de ces enquêtés, l'importance accordée au travail en tant qu'activité et moyen d'autonomie financière, couplée au sentiment de ne pas pouvoir être épanoui sans se stabiliser dans un emploi, les amènent à particulièrement valoriser leurs situations en emploi ou en études passées et insister sur le caractère temporaire et accidentel de leur statut NEET actuel.

Cette valorisation du travail s'agence par ailleurs avec leurs représentations du système éducatif. Si les jeunes s'inscrivant dans la logique de résistance qualifient le système éducatif de « formaté » les participants de la logique de compromis parlent davantage d'un enseignement « déconnecté » des exigences demandées sur le marché du travail et opposent l'école à « l'expérience » et le « savoir-faire » :

« Quand j'étais dans les études je trouvais ça sécurisant, valorisant, j'étais en train de bâtir mon futur, j'allais avoir des diplômes pour me supporter tout ça. Pis là en ce moment je trouve que finalement ça montre que je suis capable de passer des examens pis de faire des travaux mais ça correspond pas non plus à ma pratique, à ce qu'on demande sur le marché du travail. J'ai pas perdu mon temps parce que j'aime apprendre fait que j'ai appris, ça va me servir peut-être mais c'est pas nécessairement ça qui va m'aider à trouver un emploi, ça sert pas à grand-chose si c'est pour un emploi » (Audrey, 27 ans, Deux-Montagnes).

« C'est beaucoup trop abstrait, on ne nous prépare pas à ce qui nous attend » (Jason, 29 ans, Alma).

« Je te dirais qu'à l'époque je trouvais l'école difficile, mais aujourd'hui je me dis que ce n'était pas nécessairement adapté pour le monde du travail » (Amélie, 23 ans, Beauport).

Alors qu'il a été vu que la frange la plus vulnérable des enquêtés estime dans une large majorité « ne rien faire », et que les enquêtés étant en situation NEET par choix affirment réaliser des choses « pour soi » en dehors de la sphère marchande, ces participants s'inscrivant dans la logique de compromis formulent un discours valorisant le fait qu'ils sont « actifs » de différentes manières. Candidatures spontanées ou à des offres d'emploi publiées, visites d'entreprises, participation à des activités avec le CJE, recherche d'informations sur des formations diplômantes, cette frange des jeunes NEET met particulièrement en avant leurs démarches visant un retour aux études, à l'emploi ou en formation, à l'image de Maxime (25 ans, Dorval) précisant que « la recherche d'emploi, c'est un emploi en lui-même ». Cette affirmation, loin d'être anodine permet de comprendre (ou rappeler) que ces participants s'inscrivent dans un « temps prescrit » (Demazière & Zune, 2019), celui de la recherche d'emploi et formation :

« Concrètement le matin je fais deux heures de recherche d'emploi, après dîner j'ai trois heures de libres, après ça un autre deux autres heures de recherche. Mes heures de libres c'est souvent aller en centre-ville et aller voir les entreprises, c'est toujours de la recherche, mais en dehors du web (Maxime, 25 ans, Montréal).

« Je suis souvent sur l'ordinateur pour faire des recherches » (Audrey, 27 ans, Deux-Montagnes).

La section qui suit permet de comprendre comment les diverses ressources objectives à disposition, tout de même limitées, et subjectives jouent un rôle dans leur capacité à se projeter ainsi qu' à matérialiser leurs aspirations et un avenir désirable.

#### *VI.2.1.2 – Des ressources à disposition pour se « projeter »*

S'il a été vu que la frange des NEET la plus vulnérable de l'enquête confie dans une large mesure ne pas avoir de projets déterminés, et reporter toute pensée vers l'avenir dans un souci de protection, ce profil de participants affirme au contraire souvent penser à l'avenir :

« Je me pose souvent cette question, de mon avenir et toute mais où je me vois, je ne sais pas. Mon portefeuille est gros oui mais il y a une limite, il me faut un emploi. Je suis ni confiant ni pessimiste, il faut s'activer maintenant pour que notre futur soit stable » (Maxime, 25 ans, Dorval).

Antoine, qui a été contraint de quitter temporairement son programme universitaire pour des problèmes de santé, formule ainsi un plan structuré pour accéder à la carrière en recherche qu'il souhaite de longue date poursuivre :

« J'ai l'intention de retourner aux études, fait que je suis en recherche d'emploi à temps plein pour faire de l'argent avant. Après je voudrai finir mon bac en économie, la maîtrise, trouver un emploi en économie idéalement dans la santé et, si j'ai les notes pour le faire, essayer de faire un doctorat voire un postdoctorat même si c'est un rêve pour l'instant. En fait depuis que j'ai 16 ans je sais que je veux faire économiste universitaire, donc ça fait longtemps que je sais que je veux aller à l'université dans le domaine de l'économie » (Antoine, 24 ans, Alma).

Ce dernier s'est par ailleurs déjà renseigné sur les différentes structures qui pourraient l'accueillir dans quelques années :

« J'ai déjà des entreprises et des postes que j'ai en tête mais après ça il y a tout un processus de sélection, c'est pas facile, t'es pas le seul qui applique non plus » (Antoine, 24 ans, Alma).

Cette manière de prévoir et se projeter est également décelable chez Audrey, autre participante ayant entamé, et dans son cas complété, des études universitaires. Lorsque je lui demande les raisons des multiples changements de programmes d'études qu'elle a entrepris, cette dernière me décrit de quelle manière elle déploie et anticipe des stratégies pour faire correspondre son cheminement scolaire à ses aspirations :

« Ben c'est toujours en lien avec mes valeurs, j'ai étudié l'administration parce que je m'étais dit que c'était utile, c'est utile de savoir comment gérer ton entreprise au cas où je veux lancer ma propre affaire et être ma propre boss, donc c'était utile. Par exemple si ce qui m'intéresse c'est le marketing ben là c'est mettre toutes mes idées au service de quelqu'un qui est déjà riche pour l'enrichir encore plus, pis là ça marchait pas avec moi pis j'ai décidé d'aller vers le côté humanitaire pour que le but de mon travail ce soit d'aider et soutenir les communautés » (Audrey, 27 ans, Deux-Montagnes).

Audrey, qui a accumulé 17000 dollars de dettes avec le système de prêts et bourses pour financer ses études me fait malgré tout part de sa confiance en l'avenir. Le fait d'habiter chez sa mère et donc de dépenser peu, couplé à son niveau de diplôme (elle détient une maîtrise en développement international) lui permet de temporiser son retour au marché du travail pour prendre le temps de trouver sa place, et d'être optimiste :



« C'est sûr que je vois le montant qui s'accumule, je suis rendu à 17000, mais j'ai peu de dépenses vu que j'habite chez ma mère, je vis sur mes économies de prêts et bourses. Mais je m'en fous, je peux le dire. Pis ça me fait pas nécessairement peur, j'ai comme confiance que ça va bien aller dans tout ça et que je vais être capable de rembourser même si c'est gros comme chiffre là. Je suis plutôt optimiste, j'ai appris à avoir confiance en moi, faut pas que j'aie peur, tout le travail que j'ai fait sur moi ça va rendre les choses positives » (Audrey, 27 ans, Deux-Montagnes).

Pour Amélie et Marie-Ève, c'est la possibilité de se projeter avec leurs partenaires, en emploi, qui les aide à matérialiser un projet :

« Moi ça fait deux ans que je suis avec ma copine, on a des projets on aimerait ça partir à Rivière-du-Loup, ma blonde est coiffeuse, tatoueuse, artiste et tout elle voudrait se chercher une job là-dedans moi je voudrais aller chercher mon certificat d'ébénisterie. On aimerait ça s'ouvrir une shop là-bas » (Amélie, 23 ans, Beauport).

« Mon conjoint a un peu de pression sur les épaules parce que c'est l'unique salaire en ce moment, mais en même temps il préfère que je sois heureuse et que je prenne mon temps plutôt que de revenir du travail en pleurant. Parce quand je travaillais à Provigo je l'appelais quasiment tous les soirs en pleurant pendant mes pauses. Donc il préfère vraiment que je prenne soin de moi et que je me trouve un emploi qui me convienne et qui me mette en valeur » (Marie-Ève, 30 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

Dans ce cadre, les deux participantes affirment être confiantes en l'avenir :

« Je te dirais que dans les dernières années j'étais pessimiste, mais dernièrement j'ai l'impression de décoller, de prendre le bon chemin, d'aller vers ce dont j'ai envie, je prends soin de moi. J'ai pris confiance » (Amélie, 23 ans, Beauport).

« Je suis très optimiste, je me dis que je vais réussir à trouver le bon chemin, prendre sur moi, me concentrer sur moi-même, ma fille, mon couple. Je me dis que je vais réussir à trouver quelque chose qui va bien me plaire » (Marie-Ève, 30 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

Ces différents propos montrent que formuler un projet nécessite ainsi des ressources mais également un certain degré de maîtrise du temps pour se projeter et planifier l'avenir (Denave, 2015), renvoyant aux inégalités de ressources dans leurs diverses formes (du diplôme, au soutien financier, en passant par les réseaux personnels).

Bien que leurs situations actuelles soient assez instables, le fait de pouvoir compter sur des proches (parents, partenaires) implique une plus grande capacité à définir des projets, et surtout davantage de confiance dans leurs possibilités à se conformer à la normativité du travail par rapport aux enquêtés s'inscrivant dans la logique d'intériorisation.

Au-delà de leurs parcours et leur manière d'envisager l'avenir, le sens donné à leur situation NEET par les participants de la logique de compromis intègre une forte valorisation des efforts et de la persévérance. Dans la section qui suit, j'explore ainsi la manière dont cette posture spécifique à cette frange des enquêtés les amène à considérer que l'amélioration de leur situation et la capacité d'accéder à leurs aspirations dépendent largement de soi, dans le cadre d'une forte adhésion au principe de responsabilité individuelle. Au-delà de leur propre cas, cette mise en valeur de la responsabilité individuelle s'inscrit plus globalement dans un attachement à la méritocratie.

## **VI.2.2 - « Quand on veut on peut, ça fait partie de qui je suis »**

### *V.2.2.1 – « La réussite, ça part de soi » : l'attachement aux efforts et à la persévérance*

L'aspect accidentel et temporaire de leur situation NEET sur lequel ces jeunes insistent particulièrement s'agence avec un fort attachement à la volonté, à la persévérance et aux efforts pour à la fois accéder à ses aspirations, et plus généralement pour expliquer la réussite ou l'échec individuel. La conviction que les efforts payent d'une manière ou d'une autre constitue ainsi pour ces jeunes un trait de personnalité. Pour justifier leur point de vue, ces enquêtés ont par ailleurs tendance à s'appuyer sur leurs propres parcours et épreuves :

« Au secondaire j'avais de graves problèmes d'études, on me prédisait décrocheur scolaire à 16 ans. J'avais des problèmes d'apprentissage, j'ai dû travailler très fort, mais j'ai réussi en travaillant fort, plus que les autres j'ai envie de dire. Donc ce pense que si tu fais des efforts, tu vas y arriver. Oui il y a des freins dans la société, les handicaps, ou les gens qui ont des maladies. Mais je pencherais plus pour les efforts.» (Antoine, 24 ans, Montréal).

« Je pense que quand on veut, on peut. Moi je suis déterminée, j'abandonne pas. Je ne pense pas que le milieu d'origine va voir une influence, je pense que c'est plus lié aux efforts que je peux faire et ça va finir par donner de quoi de positif (Sabrina, 28 ans, Alma) ».

« Je pense que n'importe qui peut être ce qu'il veut s'il s'en donne les moyens, moi je suis extrêmement pour ça, c'est sûr que ça ne va pas être facile, mais si tu pousses là-dedans je pense que tu peux réussir » (Amélie, 23 ans, Beauport).

« C'est ambigu, mais oui c'est sûr que quand on veut on peut, ça fait partie de moi je suis une personne persévérante dans la vie. Mais en même temps il peut y avoir des choses qui peuvent nous freiner dans notre parcours soit par des handicaps ou comme moi avec le TDAH, il peut y avoir des freins » (Marie-Ève, 30 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

« Pour moi effort = récompense. Ce n'est pas je vois pas qu'il y a des injustices, on a tous une conscience. Après il y a des injustices, mais pas partout » (Marc, 29 ans, Montréal).

Au-delà de l'adhésion aux principes méritocratiques valorisant la responsabilité individuelle et la persévérance pour accéder aux aspirations souhaitées, deux enseignements peuvent être mentionnés. D'une part, ces jeunes considèrent tout de même que certains freins peuvent entraver les efforts entrepris, le handicap et les problématiques de santé mentale étant régulièrement cités. Beaucoup de ces participants étant par ailleurs concernés par les enjeux liés à la santé mentale, on comprend également qu'il s'agit pour ce groupe d'enquêtés d'une posture leur permettant de justifier leur position NEET contrainte, la responsabilité de leur condition actuelle étant jugée comme étant extérieure à eux. L'exemple d'Antoine qui estime dans l'extrait d'entretien ci-dessus avoir dû travailler plus que les autres pour passer outre ses difficultés et accéder aux études supérieures, bien qu'il soit conscient d'avoir bénéficié du support financier de ses parents, montre que ce sont bien les efforts qui prennent le dessus sur les autres considérations dans la vision du mérite de ce dernier.

D'autre part, les différents points de vue ici exprimés démontrent la manière dont ce groupe de jeunes estime qu'il existe des inégalités justes, comme le montrent les propos de Marc ci-dessus précisant être conscient des injustices sociales, tout en considérant que celles-ci restent marginales. Pour Maxime par exemple, cela se traduit par des écarts de rémunération considérés comme justes, car ne requérant pas les mêmes compétences :

« La différence de paye est quand même justifiée par le nombre de tâches et d'affaires. Avocat et travailler dans un dépanneur, c'est pas le même genre de job » (Maxime, 25 ans, Dorval).

Plus globalement, la posture affichée par ces jeunes fait écho à la notion de résilience. Notion sujette à débat au sein de littérature en sciences sociales, la résilience est définie d'un point de vue sociologique par Peter A. Hall et Michèle Lamont (2013) comme « la capacité des groupes liés ensemble au sein d'une organisation, classe sociale, groupe racial, communauté ou nation pour soutenir et améliorer leur bien-être face aux épreuves » (p.2). Si la valorisation de la résilience qui émerge de ce groupe de jeunes s'incarne davantage dans ses traits individuels, on y retrouve cette idée de responsabilité individuelle dans le bien-être personnel et cette volonté de « faire face » aux épreuves :

« Si tu mets des efforts, la vie va pas toujours tout de donner, faut que tu t'aides toi-même, même moi j'avais du mal à comprendre comme ça, j'étais colérique. Mais je suis allé chercher de l'aide. Oui c'est difficile, quelquefois je me dis que c'est impossible mais en même temps si t'es capable de t'aider toi-même ça va être mieux pour toi. Moi comment je vois ça c'est si tu n'es pas bien, trouve des choses pour t'aider toi-même » (Marie-Ève, 30 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

« S'aider soi-même » comme l'exprime Marie-Ève fait dans ce cadre écho au processus de responsabilisation dont il a été rendu compte dans le deuxième chapitre de cette thèse. Cette valorisation de la résilience s'accompagne en effet pour certains participants d'une opposition entre les personnes capables de se « responsabiliser » et celles qui se « plaignent » :

« Moi je crois à la récompense des efforts. Si tu as la mentalité, que tu te dis que ça va être dur mais tu dois rusher, tu peux y arriver. Il y a des gens qui y croient et d'autres qui se plaignent, qu'ont pas le pouvoir sur leur vie parce qu'ils trouvent que tout ce qui leur arrive est à cause de l'extérieur. Il y a aussi ceux qui se responsabilisent de leur vie, de leur état, qui vont essayer de trouver les solutions pour avancer malgré l'extérieur. Si tu te victimises tu n'avanceras pas, jamais » (Audrey, 27 ans, Deux-Montagnes).

Ce refus de se plaindre, ou de « se victimiser » pour reprendre le terme employé par Audrey dans l'extrait d'entretien ci-dessous, s'inscrit également dans une forme de stoïcisme classiquement attribué à la classe ouvrière et une frange des catégories populaires.

Garder le contrôle de ces émotions et ne pas les exprimer prend la forme d'une stratégie visant à ne pas être associé au camp de celles et ceux « qui se plaignent » et « se trouvent des excuses ». Dans ce cadre, les participants s'inscrivant dans la logique de compromis jugent que la réussite dépend avant tout de soi-même :

« La réussite, ça part de soi » (Audrey, 27 ans, Deux-Montagnes)

« Pour moi la réussite c'est quelque chose qu'on a bien à nous. La plus grande réussite de la plupart du monde a été leur échec constant. Échouer ça peut être une réussite » (Simon, 29 ans, Saint-Tite).

« Je considère que tu as réussi dans la vie par rapport à ton emploi, quand t'as un bon équilibre emploi-hobbies, t'es capable de profiter pleinement de tes hobbies avec ton emploi, te payer les choses que t'aimes, à partir du moment où t'es capable de profiter de la vie avec tes revenus je trouve que t'as réussi » (Jason, 29 ans, Alma).

« Moi peu importe le chemin que l'on prend, soit réussir une carrière, soit juste être maman à la maison, réussir c'est aller jusqu'au bout de nos objectifs et de ce qu'on entreprend » (Marie-Ève, 30 ans, Sainte-Agathe-des-Monts).

De plus, il peut être relevé que ce groupe de participants a davantage tendance à justifier leurs points de vue en contextualisant géographiquement leurs propos. Ainsi, plusieurs enquêtés insistent sur la notion de « choix », inhérente selon eux au capitalisme et plus généralement aux configurations politiques et économiques du Québec et du Canada :

« Pour moi les gens ont le choix au Québec ou au Canada. Il y a des pays où ils n'ont pas le choix. Mais nous avec le capitalisme on a le choix. On aurait été dans un monde communiste, ça aurait été autre chose. On a le choix d'aller à gauche ou à droite, on a le choix d'être marginal, de vivre sur le bord de la marge ou on a le choix de suivre tout le monde. On a toujours le choix c'est juste que les choix sont difficiles » (Simon, 29 ans, Sainte-Tite).

« Chaque individu a des choix à faire. Deux personnes qui ont le même *background* vont avoir deux chemins différents, ça dépend vraiment de la personne. Moi je ne vois pas vraiment de freins à ce que je veux faire, si je décide de faire de quoi, ça va arriver et je vais peut-être pouvoir réussir si je suis bon là-dedans. Ça va dépendre de comment je m'implique » (Marc, 29 ans, Montréal).

Sans comparer les différents régimes politiques, Antoine contextualise également ses réflexions en soulignant ce qu'il juge être un tabou de l'argent et de la réussite au Québec, reprenant l'expression « être né pour un petit pain »<sup>42</sup>. De plus, ce dernier valorise le rôle des institutions publiques pour aider les individus à réussir, en particulier l'école :

« J'ai tendance à dire que le rêve de la réussite est encore là. Nous on est spécial au Québec hein, c'est du français dans l'Amérique du Nord anglaise. Le tabou de l'argent est peut-être un peu là, c'est aussi lié à la religion, être né pour un petit pain, essayer de vivre normalement si on veut. De toute façon, les institutions publiques font en sorte qu'on peut réussir. Moi la réussite ce serait la reconnaissance académique, mais tsé c'est beaucoup plus large que ça tsé je vais dire que j'ai réussi si je réussis à faire un doctorat, mais en réalité c'est beaucoup plus large que ça, mais dans l'immédiat je dirais ça. Je pourrais aussi dire que c'est bien vivre avec sa maison, ses enfants, un peu comme le rêve américain pour moi c'est un beau modèle de réussite » (Antoine, 24 ans, Alma).

Alors que les autres participants de cette thèse (tous profils confondus) estiment que l'argent constitue la norme de réussite la plus socialement valorisée et recherchée, Antoine pense au contraire qu'il s'agit d'un tabou. Ambitionnant une carrière dans la recherche académique, ce dernier croit au rôle du système scolaire québécois en tant que soutien à la réussite. Par ailleurs, alors que les jeunes s'inscrivant dans les logiques de résistance et d'intériorisation mettent l'accent sur les discriminations pour remettre en cause l'idée d'une méritocratie « neutre », seul Jason en fait mention parmi ce profil, estimant en outre que celles-ci sont moins présentes au Québec que chez le voisin états-unien :

« C'est sûr que quand on vient de milieux vraiment pauvres ça peut faire développer des problèmes plus jeunes, mais je pense qu'à partir du moment où tu es dans la classe moyenne tu peux être ce que tu veux. Aussi je dirais qu'il y a beaucoup moins de racisme au Québec qu'aux États-Unis par exemple, même si c'est vrai que ça dépend encore des États » (Jason, 29, ans, Alma).

L'espoir en la réversibilité de sa situation NEET, agencée à la forte valorisation de la résilience, la persévérance et les efforts implique également pour ce groupe de participants une forte critique de ce qu'ils qualifient des « vrais assistés ».

---

<sup>42</sup> « Être né pour un petit pain » est une expression québécoise renvoyant à une sorte d'inéluctabilité et de résignation face à des conditions de vie modestes. Dans une perspective plus moderne, cette dernière fait également référence à la gêne face aux signes distinctifs et ostentatoires de richesse ou de « succès ».

### *V.2.2.2 - L'émergence de frontières symboliques comme mécanisme de défense de soi*

Les entretiens révèlent que de nombreux participants reprennent les critères de jugement institutionnels et représentations sociales dont ils sont parfois la cible pour établir une distance entre « eux » et « les autres », entre celles et ceux qui « méritent » d'être aidés et les « profiteurs ». Ainsi, des jeunes regrettant les stéréotypes associés à leur condition de bénéficiaire d'aide sociale peuvent dans le même temps porter un jugement moral sur une fraction des r cipients n'adoptant pas selon eux les comportements ad quats. Une mise   distance se joue   ainsi l'int rieur m me des jeunes b n ficiaires de l'aide sociale rencontr s,   travers des « fronti res symboliques » (Lamont & Duvoux, 2014).

Lorsque j'aborde le sujet avec Audrey, qui n'a jamais per u d'aide sociale, cette derni re me fait dans un premier temps part de l'importance qu'elle accorde   ces programmes en tant que « filet social » :

« C'est un filet social important pis ce qu'on donne c'est tr s maigre par rapport au co t de la vie, c'est pas facile, c'est pas beaucoup, au moins il y a  a. Ts  ils ont besoin de  a j'imagine,  a leur fait une b quille parce que souvent les gens qui vivent l -dessus vivent dans la pauvret  » (Audrey, 27 ans, Deux-Montagnes).

Cependant, dans le m me temps, cette derni re cible les modes de vie des personnes sous assistance sociale :

« Mais ils ont des habitudes aussi moins saines que... Je sais pas si la gestion de leur argent, mais leur d pense est  lev e souvent ce sont des fumeurs, en tout cas je sais pas si ce sont des st r otypes, mais c'est des fumeurs ou ils boivent, ils vont comme mal g rer leur argent » (Audrey, 27 ans, Deux-Montagnes).

Am lie en situation NEET depuis deux ans apr s avoir d  quitter son emploi de pr pos  aux b n ficiaires   la suite d'un accident de travail lui ayant caus  de s rieuses blessures au dos, estime que certaines personnes, par leur manque de volont  de trouver un emploi, sont responsables de la vision n gative qu'entretient la soci t    l' gard des b n ficiaires des programmes d'assistance sociale :

« Il y a du monde qui dit oh les maudits BS c'est toute une gang de l ches et tout  a mais ts  moi ce que je trouve plate c'est que les gens ont cette

opinion des autres parce qu'il y en a qui restent là à rien faire, qui pourraient aller travailler et qui ne le font pas, tandis qu'il y en a qui sont malades et qui pourraient avoir l'aide sociale et qui ne le prennent pas et qui continuent à travailler quand même. Moi c'est ça qui me fâche » (Amélie, 23 ans, Beauport).

On comprend ici qu'Amélie s'appuie sur sa propre expérience de bénéficiaire d'aide sociale par contrainte suite à son accident de travail pour dresser une comparaison entre elle et les personnes qui « pourraient aller travailler, mais qui ne le font pas ». Cette manière de se mettre à distance les stéréotypes visant les allocataires de l'aide sociale en insistant sur l'aspect contraint et de dernier recours de son propre cas se retrouve également chez Sabrina (28 ans). Pour rappel, cette dernière a en effet dû quitter son emploi pour maladie et est en situation NEET depuis 6 mois, soit la plus courte période parmi les enquêtés. Il s'agit également de la première fois qu'elle se retrouve sans emploi depuis l'âge de 17 ans :

« Ça dépend, pour vrai il y a des familles c'est vrai qu'ils en abusent de l'aide sociale. Si c'est pour un moment de ta vie je peux comprendre, mais rester toute ta vie dessus je trouve ça spécial de vivre comme ça. Fais quelque chose de ta vie, tu vois moi ça fait peu de temps mais je ne suis pas capable de rester assis pis rien faire, je me suis trouvé des trucs à faire, je suis peut-être trop travailleuse dans la vie je ne sais pas. En tout cas je ferais des choses payantes plutôt que rester le cul chez nous, faire autre chose autrement. Je ne peux pas rester chez moi à attendre mon chèque qui arrive » (Sabrina, 28 ans, Alma).

« Il y en a qui pensent qu'il y a trop d'aides, mais il y en a aussi qui... comment je pourrais dire ça... qui n'ont pas l'outil intellectuel pour avancer plus loin car tout ce qu'ils connaissent c'est l'aide sociale. Il y en a qui à 18 ans leurs parents leur disent va sur le BS. Pis ils ont jamais appris à travailler ou quelque chose pis eux profitent du système parce que leurs parents leur ont montré de faire ça » (Simon, 29 ans, Sainte-Tite).

Dans leur perspective, l'aide sociale devrait faire l'objet d'un soutien financier temporaire permettant de se « mettre en mouvement », idées partagées par Éric et Antoine :

(Antoine 24 ans, Alma) : « Je pense qu'il y a très peu de gens qui profitent du système, mais je pense aussi que tout le monde est capable de dissocier ceux qui profitent du système et les autres »

(Enquêteur) : « Tu entends quoi par profiter ? »



(Antoine 24 ans, Alma) : « Si la personne est en dépression, je vais comprendre qu'elle ne cherche pas d'emploi. Si on prenait la peine de s'intéresser à la vie de cette personne-là on remarquerait sûrement que c'est parce qu'il y a de bonnes raisons. Mais ouais profiter du système depuis deux ans sans chercher d'emploi, à joueur aux jeux vidéo sans arrêt, sans problèmes de santé ou de santé mentale, pour moi ça c'est profiter ».

« C'est sûr que ça peut être mal vu, ça dépend des cas. Moi je ne suis pas fier de toucher le chômage, loin de là. Il y a des cas qui ont pas le choix à cause de leur emploi saisonnier, des cas où c'est pas choix qu'ils veulent rien faire de leur vie qui préfèrent juste rester à la maison et se droguer, ça va d'un extrême à l'autre » (Marc, 29 ans, Montréal).

« Pour ceux qui font les efforts nécessaires, c'est normal que les gens aient besoin de pouvoir continuer à payer leur loyer » (Jason, 29 ans, Alma).

Il émerge ainsi, chez cette frange des jeunes rencontrés, une posture reprenant la dimension morale de l'activité et de la mise en mouvement afin de se mettre à distance et ne pas être assimilé à ce qu'ils décrivent comme les « vrais assistés » en établissant des frontières symboliques. Ces participants, eux-mêmes bénéficiaires de l'aide sociale, jugent en effet que certains comportements (consommation de drogue et alcool, passer son temps sur les jeux-vidéos, « paresse ») viennent alimenter et entretenir les stéréotypes dont ils font l'objet alors qu'ils cherchent à les mettre à distance. La légitimité à percevoir de l'assistance sociale est évaluée par ces jeunes à partir des efforts et l'absence de réelles contraintes à la mise en mouvement (handicap, problématiques de santé mentale). Les points de vue exprimés par ce groupe de participants permettent également de comprendre que l'occupation est perçue par ces jeunes comme un critère de mérite malgré leur statut NEET.

En d'autres termes, si les participants de la logique de résistance rejettent les représentations sociales et institutionnelles à leur égard, et alors que les enquêtés de la logique d'intériorisation ont tendance à confier leur honte vis-à-vis de leur condition de bénéficiaire de l'aide sociale, ces jeunes regroupés dans la logique de compromis mettent à distance celles-ci en les détournant vers « les vrais assistés », et en insistant sur leur impossibilité temporaire et légitime à se conformer à la normativité du travail et au script méritocratique.

## **Synthèse**

Ces jeunes insistent sur l'aspect contraint et temporaire de leur statut NEET, d'autant que la durée de leur situation est en moyenne légèrement inférieure aux autres jeunes de l'enquête, pour justifier leur situation par des facteurs représentés comme extérieurs à eux. Ces derniers valorisent particulièrement le travail en tant que mode de reconnaissance sociale et source d'utilité. Dans le même temps, il a été montré que ces participants sont pris dans une tension entre le fait d'affirmer faire des choses, tout en considérant que ce ne sont pas celles qu'ils « devraient faire ». Si certains de ces jeunes confient avoir occupé des emplois aux conditions difficiles, ces expériences n'ont pas remis en cause leur attachement au travail en tant que source d'utilité sociale. Dans ce cadre, la temporisation dans une certaine mesure maîtrisée de leur retour sur le marché de l'emploi s'explique par leur volonté de trouver un emploi correspondant davantage à leurs aspirations et leurs formations. Les ressources à leur disposition, limitées mais dans la grande majorité des cas supérieures aux autres jeunes de l'enquête, leur permettent de mettre en pause leur retour sur le marché du travail et de garder espoir envers l'avenir. Dans ce cadre, il émerge la mobilisation d'arguments légitimant leur situation NEET, par ailleurs représentée par certains comme une période « normale ». Les parcours et représentations de ces jeunes montrent également l'importance de la prise en compte des ressources subjectives, en particulier la confiance<sup>43</sup>, dans l'appréhension de la situation NEET et les possibilités de réversibilité.

Cette représentation de leur situation NEET s'agence avec une forte valorisation de la responsabilité individuelle et de la persévérance pour s'extraire de cette situation. La capacité à accéder à ses aspirations et plus généralement à « réussir » est dans ce cadre largement envisagée sous le prisme de la responsabilité individuelle, dépendant de soi-même à travers les actions entreprises. Il émerge ainsi une distinction entre les individus faisant preuve de résilience et ceux représentés comme les « vrais assistés » dont ils cherchent à se mettre à distance, ces derniers étant ciblés par ces jeunes comme responsables des stigmatisations qui leur sont destinées. Le discours responsabilisant et

---

<sup>43</sup> Les ressources subjectives comme la confiance pouvant par ailleurs être influencées ou facilitées par les ressources objectives (conditions de vie, soutien matériel et financier, etc.).

l'expression d'un ressentiment vis-à-vis des bénéficiaires d'aide sociale, de la part de jeunes percevant eux-mêmes des prestations sociales, semblent pouvoir être interprétés comme une tentative de détournement des représentations sociales qui leur sont faites et s'insèrent dans cette logique de compromis. Cette posture permet en effet de justifier leur attachement au travail, au mérite et aux efforts tout en étant en situation NEET, et dans le même temps bénéficiaire de l'aide sociale pour certains d'entre eux. Ceci permet de comprendre comment la compétition sociale ne se joue pas uniquement dans une perspective verticale (entre catégories plus ou moins aisées ou défavorisées) mais s'exprime également de façon horizontale (à l'intérieur même des groupes sociaux marginalisés).

Si cette posture valorisant les efforts et la persévérance dans la justification des places sociales ne devrait pas être analysée comme une adhésion totale et sans nuances aux principes méritocratiques, ce groupe de participants a davantage tendance, en comparaison aux jeunes étant volontairement en situation NEET et aux enquêtés les plus vulnérables de l'enquête, à adhérer aux principes de la « contrepartie » pour d'une part accéder à ses aspirations personnelles, et d'autre part justifier l'ordre social, estimant qu'il existe des inégalités justes. Par ailleurs, au-delà d'influencer les possibilités et capacités à se projeter, le fait de pouvoir davantage compter sur un soutien financier, matériel et moral de la part leurs proches et partenaires semble avoir un impact sur leur attachement au travail et au modèle méritocratique. Les frontières symboliques revêtent ainsi un double sens : la défense de soi et la justification de sa situation par rapport aux proches.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette thèse a montré que l'absence des jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation au sein d'une occupation institutionnellement assignée et socialement identifiable est représentée comme un « problème » puisque ces jeunes ne participeraient pas à l'effort productif et s'écarteraient du modèle de la contrepartie. De nombreux participants témoignent ainsi du sentiment d'être perçus comme une « charge » pour la société. D'autre part, dans le contexte de « pénurie de main d'œuvre » régulièrement mis en avant par les pouvoirs publics, ces jeunes sont dans une large mesure appréhendés par le « désengagement » et sommés de s'extraire de leur situation par les efforts et la mise en mouvement. J'ai donc proposé, dans une perspective relationnelle, d'inverser le regard et d'analyser le rapport qu'entretiennent ces jeunes avec la normativité du travail et le modèle méritocratique. Les questions suivantes ont ainsi guidé cette thèse :

- Quels sont les fondements et déterminants des différentes logiques d'interaction vis-à-vis de la normativité du travail et du modèle méritocratique ?
- Comment ces jeunes intériorisent, négocient ou résistent-ils aux injonctions qui leur sont formulées ?
- Quel sens donnent ces jeunes à leur situation NEET ?

Cette enquête a donc pris le parti d'inverser le regard sur les jeunes en situation NEET au Québec. J'ai dans ce cadre réalisé 36 entretiens semi-directifs avec des jeunes en situation NEET provenant de plusieurs régions du Québec. Afin de pallier le manque d'enquêtes qualitatives sur les jeunes en situation NEET et aller au-delà des travaux s'inscrivant dans l'analyse des processus de réintégration de ces jeunes aux études ou sur le marché de l'emploi, j'ai également intégré dans le recrutement des participants des profils ne fréquentant pas d'organismes de réinsertion. Cette recherche a contribué à apporter des éléments de compréhension quant au rapport aux normes sociales de jeunes dont les pratiques et manières de vivre sont communément questionnées car s'écarterant de la « voie à suivre ».

Après avoir rendu compte des épreuves communes auxquelles ces jeunes doivent faire face, j'ai fait émerger trois logiques d'interaction avec la normativité du travail et le modèle méritocratique. J'ai montré dans le même temps la manière dont ces jeunes catégorisés comme NEET donnent sens différemment à leur situation.

Plutôt que de synthétiser par « ordre chronologique » de la thèse les arguments développés, je souhaite faire émerger dans cette conclusion les résultats et apports de cette thèse en les situant vis-à-vis de la littérature portant sur des enjeux similaires à ceux dont j'ai rendu compte dans ce travail. Cette conclusion est également pour moi l'occasion, au-delà des implications strictement scientifiques, d'aborder quelques considérations pratiques renvoyant à nos représentations et grilles de lecture collectives me semblant particulièrement importantes à faire émerger au regard des résultats de cette recherche.

## **I - Les apports d'une sociologie compréhensive pour interroger nos propres normes et grilles de lecture**

Dès le début de ma thèse, j'ai indiqué que la démarche sociologique et compréhensive adoptée dans cette recherche ne s'inscrit pas dans une perspective de « prescription ». Néanmoins, les questions soulevées et étudiées dans le cadre de cette thèse sont étroitement liées à des enjeux politiques. Il me semble en effet qu'une perspective sociologique sur des enjeux liés à la pauvreté ou la marginalité a d'autant plus d'intérêt qu'elle vient interroger et perturber certaines normes et croyances collectivement partagées, comme l'affirme Jeanne Lazarus (2012) :

« Les critiques adressées à l'État-providence, sa contraction, en parallèle d'une stigmatisation toujours plus explicite des chômeurs, des « assistés » et autres « profiteurs » créent un contexte qui rendent très sensibles les études sur la pauvreté [...] Si le moment de l'enquête impose une neutralité scientifique, il existe aujourd'hui une forte demande politique et sociale d'explication des tensions qui traversent nos sociétés, mais aussi une demande de prescription. Les enjeux qu'affrontent les sociologues de la pauvreté ne sont pas seulement théoriques et méthodologiques mais bien également politiques ».

Sans m'inscrire dans la recommandation d'actions publiques, j'espère avoir fait émerger au regard des entrevues effectuées avec ces jeunes ni aux études ni en emploi la nécessité de changer les représentations communes dans une large mesure négatives vis-à-vis de ces derniers, et indirectement certaines orientations actuelles des politiques publiques construites à leur destination.

La déconstruction sociologique de la catégorie NEET formulée dans le cadre de cette recherche ne devrait pas être interprétée comme une remise en cause partielle des actions publiques engagées à destination de ces jeunes, tant les résultats montrent qu'une frange non négligeable des jeunes étant dans cette situation confie avoir besoin de politiques sociales adaptées à leurs difficultés, souvent héritées, ainsi qu'à leurs besoins et aspirations. Cependant, si la construction de cette catégorie peut constituer un premier pas pour remplir ces objectifs, c'est davantage sur son usage que ma perspective critique s'est déployée dans le cadre de cette thèse. Les points de vue exprimés par ces jeunes catégorisés comme NEET nous renseignent en effet autant sur ces derniers que sur nos propres normes, cadres, voire outils statistiques, mais également dans la manière scientifique d'aborder les différents enjeux liés à aux jeunes en situation NEET.

### **I.1 - Sortir d'une vision normée de la « bonne trajectoire » et de la reconnaissance au prisme de la « productivité »**

J'ai montré tout au long de cette thèse que l'approche institutionnelle et sociale des jeunes en situation NEET est fortement normative, induisant une vision étroite de la manière d'être reconnu au sein de la société. *Freeters* et *hikikomori* au Japon, *bamboccioni* en Italie, génération *Boomerang* au Canada, les « Tanguy » en France, ou encore les « découragés » en Corée du Sud, les NEET représentent une énième forme de catégorisation et de labellisation de jeunes s'inscrivant en dehors des trajectoires juvéniles et de la « bonne » transition vers l'âge adulte, jalonnée par les étapes successives des études et de l'emploi. L'occupation et l'activité « valables » et « utiles » ne sont envisagées qu'à travers les espaces institutionnellement consacrés de l'école et du travail « productif ».

De la même manière, ces jeunes assument bien des responsabilités (s'occuper de ses frères et sœurs, aider financièrement ses parents tout en se situant soi-même en dessous du seuil de pauvreté) et se montrent autonomes (être livré à soi-même depuis très jeune, survivre dans un contexte de précarité sociale avec peu de soutien). Cependant, ces manières d'être et agir sont peu légitimées au profit de processus rendant uniquement visibles les dimensions jugées problématiques. On assiste ainsi à un paradoxe entre une injonction à se réaliser et être autonome tout en restant dans les cadres établis d'une occupation institutionnellement et socialement identifiable et « productive ». De la même manière, s'en écarter doit toujours être justifié par la formulation d'un « projet ». J'ai ainsi démontré dans cette recherche à quel point l'activité, l'autonomie, les responsabilités et l'utilité ne sont envisagées que dans la perspective s'accordant aux logiques productivistes. Je rejoins dans ce cadre la remarque de María Eugenia Longo et Nicolle Gallant (2019) pour qui les pratiques interventions auprès de ces jeunes devraient « éviter de tomber dans le « productivisme » de la jeunesse qui mesure l'utilité des pratiques des jeunes uniquement en fonction de la production marchande » (p.35).

Ainsi, le mépris social et institutionnel dont m'ont fait part ces jeunes vis-à-vis de leurs situations, aspirations et activités s'inscrivant en dehors du champ de ce qui est considéré comme « productif » semble montrer toute la difficulté que l'on a, en tant que société, à reconnaître et faire une place aux modes de vie et d'expressions qui ne répondent pas aux assignations et à l'agenda capitaliste.

Dans le même ordre d'idée, le label NEET peut véhiculer une idée erronée des attitudes et des représentations de ces jeunes envers l'emploi (Yates & Payne, 2006) et créer une « fiction d'absence d'activité » (Blairon, 2013). Certains jeunes de l'enquête affirment réaliser de multiples activités tandis que d'autres confient avoir le sentiment de « ne rien faire ». De la même manière, des participants présentent leur situation NEET comme une volonté de « ralentir » alors que d'autres le vivent comme une souffrance et témoignent de leur sentiment d'un temps suspendu. À ce sujet, il me semble cependant que la critique d'une perspective responsabilisante de la situation NEET devrait s'écarter de la tendance à démontrer absolument que ces jeunes font bel et bien « quelque chose ».

En effet, même s'il semble important de déconstruire l'idée d'une absence d'activité, passive et désengagée, cette démarche semble indirectement légitimer l'injonction à « être occupé ». La question importante ne semble ainsi pas de savoir ce que ces jeunes peuvent bien faire s'ils n'étudient ou ne travaillent pas, mais plutôt de questionner le rôle des sphères d'intégration traditionnellement reconnues au sein de nos sociétés et de comprendre la manière dont ces normes sociales relèguent une frange de la population et les privent de reconnaissance.

Les questionnements vis-à-vis de leur situation NEET, voire le climat de suspicion pour les jeunes bénéficiaires de l'aide sociale, la régulière comparaison avec des jeunes étudiant ou travaillant (ou les deux en même temps) et le fait d'être perçu comme une « charge » alimentent le sentiment de pression permanente à se conformer au plus vite à la normativité du travail. Incités à se « mettre en mouvement », supportés minimalement par des actions publiques insistant sur la nécessité de réintégrer un système qu'ils jugent violent, de « s'adapter » et de réduire leurs aspirations, sommés de se justifier en permanence, tous ces éléments démontrent les implications que peuvent avoir la normativité du travail et l'injonction à être « occupé » dans les normes établies par les assignations institutionnelles. Le ressenti unanime de ces jeunes NEET quant au sentiment de vivre sous pression en permanence interroge la place que la société souhaite offrir à ces derniers, la normativité du travail dans le parcours de vie instituant le « vide » associé à la situation de ces jeunes. Or, les résultats de cette thèse démontrent le décalage entre les diverses difficultés vécues par ces jeunes et les injonctions institutionnelles, sociales et familiales formulées à leur égard. J'ai ainsi rendu compte des freins objectifs et subjectivement perçus à se conformer à cette « bonne transition » pour les jeunes en situation NEET de l'enquête. Les conditions de vie des participants s'inscrivent dans une constellation de désavantages créant et entretenant une instabilité multidimensionnelle. La grande majorité de ces derniers proviennent de milieux sociaux pauvres et témoignent régulièrement de ruptures familiales, en particulier avec le père.



N'ayant que très peu de ressources monétaires et matérielles, et peu d'aide financière de la part de leur cercle familial pour la majorité, ces jeunes vivent sous le seuil de pauvreté et sont contraints d'adopter des stratégies d'adaptation et de débrouille permanentes freinant leurs aspirations et réduisant le champ des possibles.

Au-delà de l'ancrage social des participants s'inscrivant dans les variables traditionnelles d'analyse des travaux issus de la sociologie de la pauvreté et des inégalités sociales, j'ai rendu compte de deux enjeux fondamentaux concernant les épreuves auxquelles font face ces jeunes, étant à ce jour encore sous-investis aussi bien dans les enquêtes sociologiques portant sur ces jeunes que dans la publicisation de la question NEET : les problématiques de santé mentale ainsi que ce que j'ai nommé un « déni de compétence », qui s'inscrit par ailleurs plus largement dans un déni de reconnaissance.

La prégnance de la normativité du travail et des principes méritocratiques prend ainsi le pas sur les enjeux de solidarité et de responsabilité collective, les perspectives de « contrepartie » et « réciprocité » étant au cœur des dispositifs d'action publique et des critères de jugement social du « pauvre méritant » (Duvoux, 2015 ; Paugam, 2016). Ce socle normatif crée les conditions de pauvreté et d'incapacité à se conformer aux formes de trajectoires valorisées tout en les stigmatisant. Les résultats montrent ainsi le caractère paradoxal de sociétés promouvant dans le même temps la méritocratie et l'égalité comme fondements de la justice sociale, tant ces deux pôles semblent par essence s'opposer : l'attachement à la méritocratie semble en effet entrer en contradiction avec le principe de solidarité. Par ailleurs, les orientations sous-jacentes aux objectifs de « persévérance » scolaire, terme tendant à remplacer celui de « décrochage » au Québec (Gaudreault & al., 2018) et des politiques sociales favorisant l'accès à l'emploi restent dans une large mesure dans le cadre du modèle de l'égalité des chances. Or, sans remettre en cause l'objectif d'offrir davantage d'opportunités à des jeunes issus de milieux socialement défavorisés, cette logique semble davantage déplacer les problématiques d'inégalités que les remplacer, étant donné qu'elle ne remet pas en cause les rapports de pouvoirs et de domination.

Augmenter la proportion de diplômés et les chances de mobilités sociales ascendantes ne semble avoir qu'un effet limité sur les inégalités sociales si la prégnance des logiques de concurrence méritocratique justifie et légitime la relégation et la stigmatisation des individus « perdants » de la course, dans un contexte de reproduction sociale à l'école au Québec (Hurteau & Duclos, 2017).

En effet, s'il est vrai que davantage d'enfants issus de groupes sociaux défavorisés ont eu accès à l'enseignement supérieur, la démocratisation scolaire n'a pas mis fin aux logiques de hiérarchisation et distinction sociale. De plus, les jeunes n'accèdent pas aux mêmes parcours scolaires en fonction de leur milieu d'origine. Dès le secondaire, certaines filières au sein de l'enseignement supérieur jouissent d'un prestige symbolique particulier faisant écho à ce que Pierre Merle (2002) qualifie de « démocratisation ségrégative » dans le contexte français. Ceci implique une situation dans laquelle ce sont les jeunes, à niveau de diplôme égal, les mieux dotés en ressources hors scolaires (réseau, informations...) qui vont être avantagés. Au-delà du constat déjà évoqué dans le premier chapitre de l'origine sociale comme étant toujours la variable largement prépondérante dans l'accès et la poursuite au sein de l'enseignement supérieur (ISQ, 2013), la démocratisation des études au Québec ne s'est ainsi ni traduite par une réduction franche de la reproduction sociale au sein des formations les plus diplômantes, ni par davantage de facilités d'accès à l'emploi (Hurteau & Duclos, 2017), constat par ailleurs valable pour le Canada (Sartor, 2022) et une grande partie des pays membres de l'OCDE.

Ainsi, plutôt que de réfléchir aux meilleures solutions pour adapter ces jeunes s'inscrivant dans une constellation de désavantages à un système éducatif et un marché du travail largement représentés négativement par ces derniers, il semble important d'interroger nos propres normes et grilles de lecture. Dans la continuité de ces remarques, le second enjeu primordial repose sur la nécessaire réflexion à engager quant aux conditions dans lesquelles ces jeunes sont pressés à se réintégrer.

## **I.2 - Considérations pratiques : une indispensable prise en compte des conditions de réintégration**

L'étude des parcours de ces jeunes montre que, tous profils confondus, leurs expériences sur le marché du travail sont caractérisées par des emplois faiblement rémunérés, des horaires souvent instables et fragmentés et des tâches répétitives qualifiées d'« inintéressantes ». Si j'ai évoqué le chiffre l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ, 2019) estimant que 46,5% des emplois des jeunes Québécois peuvent être classés dans le « travail atypique » », ce taux grimpe à 50% lorsqu'on y ajoute les emplois de « qualité faible », c'est-à-dire « les emplois à temps partiel involontaire; les emplois rémunérés moins de 15 \$ l'heure et qui sont soit de qualification faible, instables, occupés par des travailleurs surqualifiés ou à temps plein (41 heures et plus par semaine) » (*Ibid.*). Illustration de la part de plus en plus importante des emplois « atypiques », ce taux était de 16,7% en 1976 (Matte, Baldino & Courchesne, 1998, p.25).

Or, beaucoup de ces emplois sont liés au service à la clientèle, secteur faisant figure d'épouvantail pour les jeunes de la recherche, en particulier dans le contexte de leurs problématiques de santé mentale jouant un rôle prépondérant, indépendamment des trois différents profils dont j'ai rendu compte dans le cadre de cette thèse. Comme je l'ai particulièrement montré dans le troisième chapitre, une séquence de « relégation » prend forme et les possibilités de se conformer à la normativité du travail sont pour ces jeunes restreintes à des emplois ayant été pour eux, à divers degrés, source de souffrance.

Pourtant, bien que ce phénomène des emplois atypiques (qui tendent par ailleurs à devenir moins « atypiques » que la norme pour les jeunes en début de parcours et sortis précocement du système éducatif) et précaires semble dorénavant être un enjeu visible, ce sont moins les conditions de travail se présentant à ces jeunes que leur motivation ou leur engagement qui sont questionnés dans le débat public. À cet égard, alors que les sphères institutionnelles et médiatiques insistent sur la « pénurie de main-d'œuvre », discours accentué depuis la pandémie de la Covid-19, les résultats de cette thèse montrent que l'enjeu primordial consisterait davantage à déplacer le regard vers les conditions dans lesquelles ces jeunes sont incités à se réintégrer plutôt que de se focaliser sur leurs «

manques » et les manières de les « adapter » au marché du travail. Au regard des témoignages faisant dans une large mesure part à des expériences d'emploi difficiles, dégradantes, voire humiliantes, la logique d'un emploi « quel qu'il soit » (Charron, 2019) induite par les politiques d'activation tend à occulter la réflexion sur la nature, les conditions et la finalité des emplois considérés comme en pénurie de candidats et de travailleurs.

Si les représentations et pratiques vis-à-vis du marché du travail diffèrent, cette absence de considération envers les conditions dans lesquelles ces jeunes se sentent pressés à se réintégrer et la volonté qu'on leur reconnaisse une dignité constituent des facteurs fondamentaux des différentes logiques d'interaction rendues compte dans le cadre de cette recherche. J'ai par exemple exposé la manière dont de nombreux participants, tous profils confondus, débutaient par décrire « l'absurdité » de certaines tâches qui leur ont été confiées lorsqu'étaient abordées leurs expériences passées de travail. Concernant la logique de résistance, évoquer les aspects positifs de la condition précaire, même dans la perspective d'entretiens, comporte toujours une dimension ambiguë et ne devrait pas être interprétée comme la justification d'un désengagement de politiques publiques. Cette posture implique une réaction face à un système et les stratégies de survie de cette frange des participants prennent la forme de réponses à des mécanismes institutionnels et sociaux les maintenant dans des situations de précarité et des parcours particulièrement difficiles voire violents. L'aspiration à l'emploi de la part des jeunes NEET classés dans la logique d'intériorisation s'inscrit dans des liens complexes entre la priorité exprimée à sortir de la misère, la volonté de trouver sa place, mais également de fortes critiques des conditions de travail dans lesquelles on les presse à se réinsérer, sources de « peur ». Enfin, les participants s'inscrivant dans la logique de compromis affirment ne pas vouloir retrouver ce type d'emplois déjà expérimentés afin de justifier leur temporisation du retour sur le marché du travail.

Dans la continuité de ce constat, les entretiens effectués montrent que les jeunes NEET souhaitant se réintégrer envisagent avant tout un retour aux études plutôt qu'à l'emploi, même si ce dernier reste l'objectif principal à long terme.

Cette donnée n'est pas anodine étant donné que l'injonction, qu'elle soit sociale, familiale ou institutionnelle, à la réintégration à destination de ces jeunes s'exprime davantage par une pression au retour sur le marché du travail qu'aux études. Par ailleurs, d'un point de vue scientifique, la littérature disponible prenant pour objet les NEET se focalise dans une large majorité sur le parcours de réinsertion à l'emploi et non pas vers le système éducatif. Or, à court terme, c'est bien plus la perspective d'une formation diplômante leur ouvrant davantage d'opportunités que la réintégration dans des emplois aux conditions difficiles et à la faible rémunération qui intéresse ces jeunes. La priorité d'actions publiques visant à assurer et faciliter l'accès aux études plutôt qu'à l'emploi est par ailleurs l'une des recommandations du rapport consultatif sur les jeunes en situation NEET publié par le CCJ (2020). De plus, si de nombreux travaux analysent les trajectoires et expériences scolaires des « décrocheurs », la littérature scientifique portant spécifiquement sur les représentations de l'école des jeunes en situation NEET est à ce stade peu investie. Ce constat, qui vient s'ajouter à celui déjà établi d'une majorité d'enquêtes portant sur le processus de réinsertion au marché du travail au sein des travaux disponibles sur les NEET alors que les participants de l'enquête confient davantage envisager un retour aux études, fait selon moi émerger des questionnements sur la priorité institutionnelle au retour à l'emploi que j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer. Mais il interroge également notre propre regard de chercheur sur les problématiques que l'on tente de comprendre lorsque nous étudions les enjeux sous-jacents aux NEET.

Il peut donc être constaté de quelle manière cette primauté de l'injonction au retour sur le marché de l'emploi s'agence avec la normativité du travail et fait abstraction des aspirations et difficultés de ces jeunes, mais également de l'ensemble des dysfonctionnements liées aux configurations du marché du système éducatif et du marché de l'emploi.

Sans revenir en longueur sur ce dispositif, une récente initiative d'envergure nationale, particulièrement soutenue et promue par le gouvernement canadien, a vu le jour et me semble illustrer mes propos.

Baptisé originellement *Opportunity for all youth* et dorénavant renommé *Mystartr*, ce programme porté par le slogan « Le talent est distribué équitablement, pas les occasions » et issu d'une alliance entre le gouvernement, des entreprises privées et des organismes communautaires cible spécifiquement les jeunes en situation NEET dans tout le Canada. Or, il est frappant de constater que les entreprises partenaires<sup>44</sup> et le type d'emplois disponibles sont similaires à ceux dont les jeunes de cette recherche critiquent les conditions, tous profils confondus. Ce programme me semble par ailleurs montrer toute l'ambivalence entre le bien-fondé de dispositifs ciblant des jeunes dont une frange non négligeable est dans une situation de vulnérabilité et dans le même temps l'invisibilisation des conditions d'emploi. En d'autres termes, la focale institutionnelle et sociale devrait moins se placer au prisme d'une *adaptation* de ces jeunes aux conditions d'emploi que d'engager une réflexion plus globale sur la responsabilité sociale et collective dans la justification d'une accessibilité réduite aux emplois davantage représentés par ces jeunes eux-mêmes comme source de souffrance que d'intégration. Il s'agit ainsi de ne pas condamner une frange de la jeunesse dont « l'échec » scolaire risque d'avoir un effet de relégation pour le reste de leurs parcours tant celui-ci est représenté comme argument de légitimité à la réduction de leur champ des possibles. Sans effort de déconstruction au préalable, la désignation NEET et les orientations sous-jacentes aux politiques d'activation déployées ciblant ces jeunes tendent donc à invisibiliser les mécanismes structurels producteurs d'inégalités au profit de perspectives centrées sur l'amélioration du « capital humain » (Bourdon & Beslile, 2016) de ces jeunes. J'espère ainsi avoir montré à travers cette enquête la nécessité de changer la perspective d'une priorité donnée à l'adaptabilité des jeunes vers une interrogation plus large des conditions socio-économiques existantes.

Pour la suite de cette conclusion, j'engage le dialogue d'un point de vue davantage scientifique.

---

<sup>44</sup> Les principales entreprises partenaires sont au moment de la rédaction de cette thèse Starbucks, Walmart, Home Dépôt, Bell Chipotle Mexican Grill, HMSHost, La Source, Teleperformance, et Telus.

Le fil rouge de ces remarques conclusives consiste à réaffirmer la posture défendue dès le départ de cette thèse, à savoir que la capacité à formuler des réflexions critiques quant aux normes sociales, ou plus simplement à faire preuve d'agentivité, n'est pas l'apanage de groupes (jeunes ou non) socialement favorisés, diplômés, ou bien « intégrés » au sein du marché du travail.

## **II - Implications scientifiques : remarques sur la manière d'appréhender la rapport aux normes sociales de jeunes s'écartant de la « voie à suivre »**

J'ouvre ici la discussion sur la manière scientifique d'aborder le rapport de ces jeunes aux deux pôles qui ont structuré l'analyse de cette thèse : la normativité du travail et le modèle méritocratique. Toujours dans une perspective de discussion davantage que de prescription, j'expose en quoi contribue cette thèse, au regard des travaux existants et de mes propres résultats, sur le rapport qu'entretiennent ces jeunes vis-à-vis de ces normes sociales et sur la manière scientifique d'aborder ces questions. Je propose enfin de monter en généralité en discutant la manière d'aborder des colères peu visibles et en amont identifiables provenant de jeunes dans une large mesure « inaudibles » (Braconnier & Mayer, 2015).

### **II.1 - L'enjeu du sens n'est pas l'apanage des jeunes diplômés**

Les jeunes étant au cœur des transformations du marché du travail et exposés aux processus de flexibilisation et de précarisation des emplois (Noiseux, 2012), la sociologie a posé la question d'un nouveau rapport au travail des jeunes. Un nombre important de travaux scientifiques se sont dans ce cadre intéressés aux valeurs, comportements et attitudes de ces derniers vis-à-vis du travail. Bien que de nombreux angles de recherches spécifiques puissent être identifiés, la question de comprendre si les jeunes sont porteurs de nouvelles tendances et « valeurs » est particulièrement prégnante comme le rappellent Mercure, Vultur & Fleury (2012) :

« Au cœur d'une telle démarche se trouve l'observation selon laquelle les jeunes sont souvent porteurs de nouveaux schèmes culturels annonciateurs de tendances sociales novatrices, schèmes qui, confrontés à la réalité structurelle et culturelle des institutions et des organisations, soulèvent souvent certains conflits de valeurs, des incompréhensions quant à diverses attitudes relatives, par exemple, au travail, ou encore se traduisent par des comportements en rupture avec les attentes propres aux schèmes culturels institués » (p.177).

La majeure partie des enquêtes montre que la « valeur travail » n'a pas disparu au sein des jeunes générations (Mercure, 2007). François Sarfati (2015) bat ainsi en brèche l'idée d'une valeur déclinante :

« Année après année, étude après étude, les faits sont têtus. À celles et ceux qui voudraient croire ou faire croire que les jeunes entretiennent un rapport particulier au travail, les enquêtes démontrent qu'il n'en est rien. Pourtant, s'il convient de revenir aux faits, c'est bien parce que fleurissent régulièrement dans le discours politique, sur la scène médiatique et dans les entreprises la thématique du déclin de la valeur du travail chez les jeunes » (p.10).

Plus précisément, ce que soulignent les sociologues ayant abordé cette question, c'est que le rapport au travail semble davantage déterminé par les variables sociologiques traditionnelles des inégalités sociales (l'origine sociale, le niveau d'études, etc.) que par la variable générationnelle (Mercure, Fleury & Vultur, 2012 ; Sarfati, 2015 ; Couronné, 2017), rappelant que de fortes inégalités prennent corps à l'intérieur d'une même génération. La majorité des travaux portant plus spécifiquement sur les NEET et prenant pour objet cette question du rapport au travail soulignent ainsi que ces jeunes, du fait de leur « faible » niveau de diplôme et la précarité financière de leur situation, n'auraient souvent pas les moyens de s'interroger sur le type d'emploi et les conditions de travail s'offrant à eux. Par le biais d'une enquête présentant le parcours d'une jeune Française en situation NEET et explicitement intitulé « Peu importe du moment que je travaille », Julie Couronné (2017) montre par exemple la manière dont l'enquêtée restreint ses « aspirations professionnelles et existentielles » (p.13) au travail à l'usine, empruntant ainsi à Pierre Bourdieu (1979) la notion de « goût de nécessité ».



Bien que je m'inscrive également dans les conclusions de ces travaux plaçant les inégalités intragénérationnelles au cœur de la question du rapport à l'emploi, et plus généralement de la normativité du travail, je souhaite dans le même temps nuancer ou davantage préciser, au regard des résultats de cette thèse, ce constat revenant régulièrement au sein des enquêtes portant sur les représentations de l'emploi des jeunes qualifiés de « marginaux », « éloignés » du marché du travail ou plus généralement issus des classes populaires. Pour illustrer mes propos, je m'appuie sur les deux logiques « polaires » vis-à-vis de la normativité du travail et des principes méritocratiques dont j'ai rendu compte, à savoir celles de la résistance et de l'intériorisation.

Dans la continuité des remarques formulées quant à la nécessaire prise en compte des conditions de réintégration de ces jeunes, les participants à l'enquête ont fait émerger la question du « sens » dans leur rapport à la normativité du travail. Concernant les jeunes en situation NEET s'inscrivant dans la logique de résistance, les ressorts de leurs postures font émerger plus aisément cet enjeu du sens et de l'idéal étant donné que les priorités subjectivement affichées prennent leurs distances avec les étapes institutionnellement et socialement reconnues comme étant « la voie à suivre ». Les sentiments exprimés de robotisation, de déprise et d'aliénation, la critique d'opportunités restreintes à des emplois atypiques, des formes d'accomplissement personnel alternatives aux sphères de socialisation traditionnellement reconnues, une déconstruction de la valeur travail, une volonté de ralentir face à un monde « en accélération », ou encore la remise en cause des formes de réussite socialement valorisées, tous ces éléments sont au cœur de la question du sens. Or, ces jeunes proviennent eux aussi dans une large mesure de milieux particulièrement pauvres et s'inscrivent au moment de l'enquête dans une situation financière particulièrement instable et précaire.

Dans ce cadre, tout en souscrivant à l'importance de la prise en compte des ressources financières à disposition et de l'ancrage social dans les possibilités objectives de se retirer volontairement du système éducatif ou du marché du travail, et donc de toutes les protections sociales que peuvent offrir l'inscription dans l'une ou l'autre de ces deux sphères, les résultats montrent la nécessité d'inclure d'autres variables.

Sans revenir sur les déterminants de basculement vers une situation NEET assumée et les conditions de sa soutenabilité dont j'ai développé les fondements tout au long du quatrième chapitre, les ressorts de cette logique de résistance faisant du sens une question majeure ne sont pas seulement à situer d'un point de vue des ressources matérielles, mais doivent également inclure un ensemble de dimensions éthiques et politiques. Frustrés du système scolaire, désillusionnés et indignés quant aux conditions du marché du travail, dubitatifs vis-à-vis des normes de réussites sociales fondées sur les logiques d'accumulation, les affects de ces jeunes alimentent les désirs de retrait et une résistance à ce qui est représenté comme un « conditionnement », particulièrement assimilé à l'emploi salarié. Ces derniers s'écartent de toute romantisation de leur mode de vie étant donné qu'il s'agit davantage d'un choix contraint : cette logique de résistance représente en effet dans une large mesure une réaction à des expériences douloureuses à l'école ou au sein du marché du travail, avec en toile de fond des problématiques de santé mentale pour un grand nombre d'entre eux. La posture assumée de la situation NEET est donc souvent née du « subi » et la précarité assumée ne se confond pas nécessairement avec la liberté, portant son lot d'épreuves financières et sociales. Il émerge ainsi la nécessité, sans les occulter, d'aller au-delà des possibilités matérielles pour appréhender la résistance aux normes sociales.

Par ailleurs, même lorsqu'il est questionné, l'enjeu du sens reste finalement dans une large mesure associé à l'emploi dans les travaux sociologiques et semble laisser de côté la question de la centralité de celui-ci dans le parcours de vie, comme la frange des NEET de cette recherche s'inscrivant dans logique de résistance le fait émerger. Cette question de la « résistance » à la normativité du travail n'est en soi pas nouvelle et des travaux ont déjà questionné la place du travail dans nos vies. Dans un article portant sur le « refus du travail », la sociologue Danièle Linhart écrivait déjà ces lignes en 1978 :

« Refus, contestation, allergie au travail, désaffection, ras-le-bol sont désormais autant de termes qui nous sont familiers [...] Présentée le plus souvent comme un héritage de l'esprit de Mai 68, de la contestation violente des valeurs traditionnelles des sociétés occidentales et en particulier l'éthique du travail, la désaffection est le plus souvent analysée comme un phénomène nouveau, brutal, révélateur de profondes

transformations socio-culturelles et annonceur de grands changements » (1978, p.310).

Cependant, l'intérêt de ma démarche tient également au fait que les travaux scientifiques ayant étudié les dynamiques de contestation du travail ont souvent été réalisés à travers des enquêtes ciblant des personnes occupant un emploi. La littérature existante en sociologie du travail permet en effet d'appréhender les diverses formes de contestation et stratégies d'autonomie pour échapper en partie aux logiques de domination et d'aliénation sur le lieu même de travail (Linhart, 2009 ; Bélanger & Thuderoz, 2010 ; Bouquin, 2011). De la même manière, j'ai souligné la prééminence de la place des artistes au sein des études portant sur les parcours discontinus volontaires (Coulangeon, 1999 ; Cingolani, 2014 ; Roux, 2017 ; Barré, 2019). S'il s'agit d'une bonne illustration des conditions à la fois de précarité et de soutenabilité liées à ces trajectoires discontinues, il me semble dans le même temps que les artistes constituent une figure socialement et institutionnellement bien identifiée dont les activités et pratiques, dans leurs pluralités, semblent moins sources de questionnements ou suspicions que celles des jeunes en situation NEET rencontrés dans le cadre de cette thèse.

Dans la continuité de ces propos, les résultats de l'enquête montrent que la question du sens est également présente au sein de jeunes issus de milieux sociaux défavorisés et dont la situation NEET est contrainte. Ces derniers font en effet émerger de fortes critiques de la nature et de la finalité des emplois précédemment occupés et accessibles. Au premier abord plus difficiles à saisir car se manifestant souvent autrement que par des bifurcations radicales ou reconversions visibles (et visibilisées), ces jeunes précaires formulent également des discours et représentations faisant du « sens » une réflexion majeure. Ainsi, la priorité affichée par les jeunes s'inscrivant dans la logique d'intériorisation de retrouver un emploi le plus vite possible pour « s'en sortir » n'implique pas une absence de réflexions quant au sens et aux conditions dans lesquelles ces jeunes souhaitent évoluer. Le sentiment formulé par ces jeunes d'une société les amenant à se poser la question de leur anormalité et l'intériorisation de possibilités limitées aux emplois faiblement rémunérés et aux conditions précaires ne peuvent être appréhendés de manière désincarnée des mécanismes de relégation extérieurs à eux tout en agissant sur ces jeunes.

Une relation ambiguë s'établit ainsi entre cette frange des participants et leur situation de retrait : entre souffrance et protection, le retour aux études ou à l'emploi représente une aspiration centrale et structurante, tout en étant perçu comme une épreuve difficilement surmontable, d'autant que l'échec des tentatives passées convainc ces jeunes qu'ils devraient « rester à leur place ».

En d'autres termes, l'intériorisation de ce qu'ils présentent comme leur échec est également le produit des représentations sociales à leur encontre et de configurations sociales, économiques et politiques les reléguant à ces emplois précaires. Pour cette raison, j'ai qualifié leur aspiration de retour à l'emploi de « préférence » : le fait de favoriser un retour à l'emploi aux conditions difficiles, dont ces jeunes sont très conscients, plutôt que de rester dans leur situation NEET devrait être appréhendé comme un sentiment d'inéluctabilité plutôt qu'un attachement à la « valeur travail » ou une aspiration neutre.

De plus, tout en tenant compte qu'il s'agit d'une enquête portant sur un échantillon de 36 personnes, ce sont finalement les jeunes de l'enquête s'inscrivant dans la logique de compromis, pouvant compter sur davantage de ressources (tout de même limitées), qui légitiment le plus la normativité du travail et le modèle méritocratique parmi les participants.

Enfin, sans m'attarder sur ce point puisque celui-ci sort légèrement du cadre de ma thèse et des matériaux à ma disposition, la littérature portant sur la « quête de sens » s'est récemment amplifiée et cette question semble de plus en plus documentée, aussi bien dans la sphère scientifique que médiatique, en particulier depuis la pandémie de la Covid-19. Plus récemment, cet enjeu a été exploré à travers le phénomène de *burn-out* (Kirouac, 2015) ; les processus de bifurcations au prisme d'individus bien intégrés au sein du marché du travail et occupant une position socioprofessionnelle valorisée au sein de la société (Negroni, 2005 ; 2009 ; Bidart, 2010 ; Denave, 2015 ; Frayne, 2015 ; Graeber, 2018)<sup>45</sup> au

---

<sup>45</sup> Le phénomène des « jobs à la con » (« bullshit jobs ») décrit par David Graeber (2018), bien que pouvant être conceptuellement discutable, a bénéficié d'une circulation et d'un écho particulièrement important et dépassé le cadre universitaire. L'anthropologue anglais définit un « job à la con » comme « une forme d'emploi rémunéré qui est si totalement inutile, superflue ou néfaste que même le salarié ne parvient pas à justifier son existence, bien qu'il se sente obligé, pour honorer les termes de son contrat, de faire croire qu'il n'en est rien » (p.37).

sein desquels les individus vont prendre un recul critique sur leur mode de vie ; le phénomène du « retour à la terre » (Rouvière, 2015 ; Sallustio, 2018 ; Guimond & Simard, 2020) et aux travaux manuels (Crawford, 2009), des individus souhaitant s'extraire du modèle salarial à travers par exemple la constitution de communautés et collectifs autonomes (Lallement, 2015), le déclassement volontaire (de Rugy, 2018) ou plus largement d'individus bien intégrés au sein du marché du travail qui vont « bifurquer ». Ces recherches, dans la diversité des approches et des objets d'études, ont le mérite commun d'avoir rendu compte des effets des processus d'accélération, de pression à la performance sur les individus, des aspirations alternatives au prestige de la position socioprofessionnelle et du niveau de rémunération. Cependant, nous retrouvons curieusement peu de travaux rendant compte des questionnements sur le sens du travail et de sa place dans nos vies à partir des individus qui *a priori* sont les plus durement touchés par les configurations contemporaines de l'éducation et de l'emploi, comme les participants de cette thèse peuvent l'être.

Ainsi, si je m'inscris dans les analyses soulignant les perspectives potentiellement socialement inégalitaires de la *mise en pratique* du sens, ce constat ne doit cependant pas occulter le fait que la *réflexion* quant au sens est également présente au sein de groupes sociaux dont les conditions objectives de vie ne permettent pas nécessairement de les mettre en œuvre, ou du moins d'une manière alternative à l'emploi. Cette remarque me semble particulièrement importante à faire émerger sous peine de légitimer une séparation dichotomique entre une frange de la jeunesse diplômée, ou occupant un emploi socialement valorisé, capable de « se subjectiver » et une autre qui aspirerait « naturellement » à des emplois précaires.

## **II.2 - Prendre en compte divers registres subjectifs dans l'appréhension du mérite et de la réussite**

De plus, j'espère avoir démontré dans cette thèse les apports d'une méthode qualitative et compréhensive dans la manière d'appréhender certaines des normes sociales structurant nos parcours de vie.

En particulier, les représentations du mérite et la croyance en la méritocratie ont dans une large mesure été investiguées par le biais de méthodes quantitatives (Krauze & Slomczynski, 1986 ; Breen & Goldthorpe, 2001 ; Forsé & Parodi, 2006 ; Gonthier, 2007 ; Tenret, 2008 ; Mijs, 2018). De la même manière, la confiance ou défiance vis-à-vis des institutions est souvent analysée à partir d'enquêtes par sondage (Chevalier, 2017 ; Tiberj, 2017). Si cette méthodologie est très utile pour comprendre l'attachement des individus issus de différents contextes à la méritocratie, cette démarche sert selon ma perspective davantage à *mesurer* qu'à *expliquer* ce phénomène. Pierre Bourdieu (1973) juge par exemple que les enquêtes d'opinion postulent que les individus ont un avis construit sur la question posée et que les modalités des sondages peuvent fabriquer de toutes pièces une opinion. De la même manière, prendre en compte la subjectivité permet d'éviter l'écueil de présenter une séparation binaire entre adhésion et rejet de la méritocratie, de mieux saisir les dimensions sur lesquelles se positionnent les individus et d'analyser comment celles-ci s'inscrivent dans leur ancrage social et leurs parcours. L'intérêt de ma démarche a justement été de m'appuyer sur les représentations et points de vue de jeunes étant dans une situation de privation et de limitation quant aux possibilités d'accéder à la perspective néolibérale du mérite et de la « réussite ».

Les résultats montrent que même lorsque ces jeunes s'attachent à déconstruire les principes méritocratiques, il émerge une difficulté à concevoir un modèle alternatif de justice sociale. Les différentes logiques d'interaction avec le modèle méritocratique montrent que les représentations du mérite des jeunes en situation NEET de l'enquête peuvent aussi bien adhérer aux normes sociales en vigueur ou entrer en contradiction avec celles-ci, les deux processus pouvant cohabiter en fonction des dimensions mobilisées.

Cependant, sans prétendre avoir mis à jour des représentations et pratiques uniques et inexplorées jusqu'ici, il me semble que la démarche de rendre compte des représentations de ceux représentés comme le « bas » de la hiérarchie sociale vis-à-vis de certaines des normes jalonnant nos parcours de vie, et comprendre la manière de se situer et situer les autres au sein de la société contribue à alimenter la manière dont peuvent être pensés des schèmes alternatifs d'intégration, de mérite et de réussite.

J'ai ainsi montré que les jeunes s'inscrivant dans la logique de résistance refusent, lorsqu'ils en ont la possibilité, de « jouer le jeu ». La remise en cause des principes méritocratiques de responsabilité individuelle, la réflexion quant à la nature des responsabilités institutionnellement et socialement valorisées, la critique de l'assimilation de l'utile avec le productif, et la prise en compte des discriminations systémiques ne s'agencent pas avec la formulation d'un autre modèle alternatif, normé et codé, de justice sociale.

De la même manière, le désintérêt vis-à-vis des logiques d'accumulation et de vitesse en tant que critère de réussite sociale, la distinction entre la valeur et le valorisé, la remise en cause de la vitesse comme symbole de réussite sociale, la critique des figures de réussites sociales ne s'accompagne pas d'une ou plusieurs définitions normées de ce que représente la réussite pour ces NEET « choisis ». Pour ces derniers, la réussite sociale ne veut tout simplement rien dire, et est avant tout personnelle et subjective, donc variable.

J'ai aussi rendu compte de la manière dont les participants s'inscrivant dans la logique d'intériorisation ont tendance à individualiser ce qu'ils représentent comme leur échec, c'est-à-dire juger qu'ils sont les principaux responsables de leur trajectoire d'enlèvement et de leur incapacité à s'en extraire. En comparaison aux participants s'inscrivant dans la logique de résistance, qui font émerger des enjeux parfois extérieurs à eux (discriminations systémiques, le poids de la chance, les configurations politiques et socioéconomiques), leurs réserves vis-à-vis des logiques méritocratiques valorisant la volonté et la responsabilité individuelle proviennent en partie du sentiment de ne pas être récompensé des efforts qu'ils déploient. Surtout, la manière dont ces jeunes font spontanément référence à leur environnement direct pour donner sens à l'ordre social montre que ces derniers se basent sur leurs propres épreuves et expériences personnelles. Ce constat permet de faire émerger l'importance de critères alternatifs à l'ordre social dans une perspective macrosociale et la prise en compte de facteurs liés à leur environnement direct (famille, lieu de vie, cercle social).

Sans préjuger de ce qui serait une « petite » ou une « grande » réussite, le fait que ces jeunes s'appuient sur leur environnement direct et adaptent leurs représentations de la réussite à des objectifs leur paraissant atteignables (avoir un toit, quitter son quartier d'origine, une capacité de débrouille) montre que divers registres et échelles d'analyse sont à prendre en compte afin de mieux saisir la manière de se situer, le sens de la réussite *pour soi*, et la formation des aspirations. Dans le même ordre d'idée, au-delà des possibilités matérielles, les résultats font émerger l'importance des ressources subjectives dans les possibilités de se conformer au modèle méritocratique. Dans ce cadre, des variables comme la confiance ou le sentiment d'être soutenu par son ou sa partenaire représentent des atouts sur lesquels les jeunes s'inscrivant dans la logique de compromis peuvent s'appuyer pour alimenter leur espoir de réversibilité de la situation NEET et d'accéder à leurs aspirations.

Par ailleurs, sans remettre en cause les analyses faisant état de logiques d'individualisation dans la représentation du mérite et de la réussite, les résultats présentés dans cette thèse contribuent à apporter certains éléments à prendre en compte dans l'analyse du rapport à la méritocratie. En effet, j'ai souligné qu'au sein de la grande majorité des travaux étudiant les manières qu'ont les individus de penser et de se situer dans l'ordre social, les logiques faisant de la responsabilité individuelle et des efforts employés des critères « justes » d'inégalités sont dominantes. La littérature que j'ai parcourue et dont j'ai particulièrement fait référence au sein de mon cadre théorique rend par ailleurs régulièrement compte de logiques d'individualisation dans la représentation du mérite parallèles à la valorisation de la persévérance (Martuccelli, 2006 ; Silva, 2015 ; Deluca, Clampet-Lunquist & Edin, 2016) et au processus de frontières symboliques (Lamont & Duvoux, 2014 ; Asselin & Fontaine, 2018) subjectivement dressées, phénomène que j'ai eu l'opportunité de décrire lorsque j'ai abordé les fondements de la logique de compromis dans cette thèse. Michèle Lamont (2002) a par exemple montré de quelle manière les Américains et Français issus de la classe ouvrière mettent en avant des valeurs morales (l'honnêteté, la dignité, l'abnégation au travail) pour créer une frontière entre eux et l'*underclass* ainsi que les groupes sociaux davantage aisés, envisageant le mérite dans une perspective davantage reliée aux traits de personnalités qu'à la position socio-économique occupée.



La prédominance des représentations associées à cette logique de compromis était ainsi l'une de mes hypothèses avant de débiter le terrain.

Or, en comparaison aux logiques de résistance et d'intériorisation, la logique de compromis concerne moins de jeunes de l'échantillon et occupe une place légèrement en retrait dans le cadre de cette thèse. Loin d'être un constat anodin, il me semble important de m'arrêter sur ce point qui représente un résultat en soi.

Afin de donner du sens à ce qui peut apparaître dans cette thèse comme une « anomalie » au regard des travaux existants, je formule deux hypothèses, par ailleurs complémentaires, qui participent à tirer des enseignements sur la manière d'aborder l'ordre social à travers des jeunes s'écartant des attentes sociales et institutionnelles. Premièrement, il me semble exister un effet d'âge. En effet, les enquêtes scientifiques précédemment citées ne se focalisaient ni spécifiquement sur les jeunes, ni sur les jeunes en situation de chômage ou de décrochage scolaire. Or, les participants de mon enquête, dont l'âge moyen est de 25 ans, sont exposés depuis « peu » mais fortement à la prégnance de la normativité du travail, des principes méritocratiques, et plus largement aux injonctions institutionnelles et sociales. Dans le cadre de cette forte pression multiséculaire décrite tout au long de la thèse, cette confrontation avec les processus de relégation liés à l'assignation de leur non-conformité au socle normatif implique pour ces jeunes le sentiment de devoir se positionner, et parfois se justifier, par rapport à celles-ci. En conséquence, une polarisation semble émerger parmi les participants à cette recherche entre logiques de résistance et d'intériorisation, qui prennent quantitativement le dessus cette logique compromis.

La seconde hypothèse que je formule, directement liée à la première, renvoie à un effet d'enquête. Comme je l'ai rapporté dans le chapitre méthodologique, les participants à l'enquête m'ont régulièrement confié ne pas avoir l'habitude qu'on leur demande de s'exprimer sur des enjeux sociaux et politiques qui pourtant les concernent directement. De plus, j'ai évoqué dans le troisième chapitre portant sur le « script commun » qu'un certain nombre de jeunes ont justifié leur volonté de participer à la recherche par leur souhait de remettre en cause les représentations négatives à l'encontre des bénéficiaires de l'aide sociale.

Ces jeunes ayant conscience que ma démarche sociologique avait pour but d'inverser le regard, la nature de ma recherche a probablement attiré davantage de jeunes qui, au-delà du sens donné à leur situation, ne s'inscrivent ni dans la normalisation d'une situation NEET temporaire, ni dans les processus décrits des frontières symboliques au fondement de cette logique de compromis.

### **II.3 - Saisir les frustrations et colères peu identifiables et visibles**

J'ai rapporté la manière dont ces jeunes désignent unanimement « l'État » comme étant l'acteur principal légitimant les représentations stigmatisantes à leur encontre (« désengagés, » à « activer » et « mettre en mouvement », etc.) et le déni de reconnaissance auquel ils font face. La littérature montre que les jeunes diplômés québécois s'intéressent davantage à la politique, votent plus, s'engagent davantage dans les formes traditionnelles de politisation et participent plus souvent aux mobilisations et mouvements dans l'espace public que les jeunes sans diplômes (Gallant & Garneau, 2016), constat par ailleurs valable dans la plupart des sociétés occidentales (Pickard & Bessant, 2017). C'est par exemple en mobilisant la variable du diplôme qu'Anne Muxel (2007) distingue deux types de jeunesses abstentionnistes : ceux qui seraient « hors du jeu » et « dans le jeu ». Le premier groupe est associé aux jeunes affirmant s'intéresser à la politique mais s'abstenant souvent de façon intermittente, que ce soit pour marquer un mécontentement ou exprimer une contestation. Ces jeunes sont généralement plus diplômés et socialement intégrés. Dans ce cadre, l'abstention est une attitude réfléchie ayant un sens politique (*Ibidem*). Le deuxième type d'abstentionnistes fait référence aux jeunes plus en difficulté sur le plan de l'insertion sociale, moins diplômés et issus des classes défavorisées, dont le rapport au politique est qualifié de retrait ou d'« apathie politique » (Bègue, 2007), c'est-à-dire un désintérêt général envers le politique se manifestant par le retrait du jeu politique et une indifférence émotionnelle envers tout ce qui concerne le champ politique (*Ibid*, p.34).

Or, les résultats montrent la nécessité de se détacher d'une vision normative expliquant la distance envers le politique, assimilé au « système » comme étant le résultat de l'individu seul : le retrait des jeunes NEET vis-à-vis des institutions politiques dépend également de la qualité des rapports avec le politique et la société en général. Les résultats permettent également de déconstruire l'idée que la capacité à interroger, et dans certains cas remettre en cause, les normes sociales et politiques en vigueur est l'apanage de jeunes diplômés. À la lumière de mes rencontres avec ces jeunes en situation NEET, je souhaite ainsi nuancer, sans remettre fondamentalement en cause, l'affirmation que le niveau de diplôme influence le degré de politisation et l'intérêt pour le et la politique. J'ai ainsi dans le cadre de cette thèse largement eu affaire à de jeunes citoyens critiques qu'à des individus apathiques ou désengagés comme ils sont régulièrement représentés. Bien que relativement moins présents des formes de politisation traditionnelles et moins visibles au sein des espaces publics de contestation, ces jeunes témoignent d'un esprit critique concernant les enjeux sociaux qui les entourent et des discours politisés émergent dans les propos des NEET rencontrés.

Les difficultés à « trouver sa place » ou un statut sur le marché du travail alimentent le sentiment de n'être que peu reconnu au sein de la société, en particulier dans une situation de précarité économique. Ces jeunes NEET ne se sentent ainsi pas considérés comme pleinement intégrés car ne participant pas à l'ordre productif et forment le sentiment d'une « illégitimité citoyenne » (Braconnier & Dormagen, 2007). C'est la raison pour laquelle j'ai proposé un renversement sémantique en proposant de mobiliser le terme de jeunes « invisibilisés » plutôt « qu'invisibles », approche selon moi indispensable afin de se détacher d'une appréhension de la situation NEET au prisme de la responsabilité individuelle. J'ai montré que cette invisibilisation est la conséquence d'un ensemble de mécanismes disqualifiant et délégitimant ces jeunes dont il est uniquement rendu visible leurs « manques ». Ne pas « agir » dans le cadre des attentes institutionnelles et sociales au sein d'une société légitimant les représentations stigmatisantes dont ils font l'objet et leur offrant des perspectives limitées peut ainsi être considéré en soi comme une attitude politique.

Dans une autre perspective, les frustrations et colères de la jeunesse « populaire » ou « à la marge » ont été analysées dans d'autres contextes, que l'on pense aux « bandes » ou « gangs » de jeunes » au Québec (Parazelli, 2004 ; Boudreau, 2013), en France (Mohammed & Mucchielli, 2007), contexte au sein duquel on peut ajouter les jeunes résidant en « cité » ou « banlieue » (Dubet, 1987 ; Sauvadet, 2006 ; Truong, 2015) ou encore aux États-Unis (Wilson, 1987 ; Wacquant, 2006 ; Silva, 2019). Ces recherches ont permis des apports considérables dans la manière dont est construite la marginalité, la compréhension des mécanismes de survie en contexte de ségrégation urbaine et le rapport au « système » d'une frange de la jeunesse dans une large mesure discriminée. Bien que prenant également pour objet une frange de la jeunesse marginalisée, ma recherche s'inscrit dans un contexte social et politique différent que les enquêtes citées ci-dessus. Si les participants à l'enquête sont dans une large mesure issus de quartiers défavorisés, les épreuves auxquelles font face ces jeunes ne s'inscrivent pas directement dans le cadre de réponses à des processus de stigmatisation vis-à-vis de leur lieu de résidence, de violences policières ou encore des discriminations raciales (bien qu'un des participants s'identifiant comme « latino » confie avoir dû faire face à de fréquents contrôles de police).

Les apports spécifiques à cette thèse quant aux représentations et pratiques d'une jeunesse reléguée vis-à-vis des normes sociales structurant nos parcours de vies s'expriment ainsi à travers d'autres registres que celles des colères « visibles » ou d'enjeux sociaux et politiques en amont « identifiables ».

Par ailleurs, s'il est possible de faire remonter l'analyse du rôle des émotions dans la vie sociale aux travaux de certains des principaux fondateurs de la sociologie (Durkheim, 1912 ; Simmel, (1998)[1906]) et sociologues importants récents (Goffman, 1956 ; Hochschild, 1983), la « colère » et les « frustrations » des jeunes semblent de plus en plus étudiées par le prisme émotionnel, notamment lors de mouvements sociaux au sein desquels « la jeunesse » occupe une place importante, à l'image des manifestations étudiantes du « Printemps Érable » 2012 au Québec (Ancelovici & Dupuis-Déri, 2014 ; Bissonnette, 2019) ou des mobilisations pour le climat. Frédéric Lordon (2013) qualifie ainsi cette nouvelle valorisation des émotions au sein des sciences sociales de « tournant émotionnel ».

Comme j'en ai amorcé la réflexion dans mon troisième chapitre portant sur le « script commun » à ces jeunes, les NEET ne représentent pas un groupe social bien défini et identifié, aussi bien dans l'espace public que par les jeunes eux-mêmes concernés. Alors que la quête de reconnaissance est de plus en plus étudiée au prisme de mouvements sociaux visibles faisant émerger la colère vis-à-vis d'inégalités systémiques comme le racisme, les inégalités de genre, les divers mouvements pour l'égalité des minorités sexuelles, ou encore les crimes vis-à-vis des populations autochtones dans le contexte québécois et canadien, ces jeunes labélisés comme NEET n'ont pas de relais structurés pour porter leurs voix et leurs droits dans l'espace public, institutionnel et médiatique. Si des associations et organisations défendant le droit et les conditions sociales des personnes en situation de pauvreté ou les bénéficiaires de l'aide sociale existent bien au Québec, la question NEET est au carrefour d'une multitude d'enjeux et de processus rendant difficile l'impulsion d'une lutte spécifique ou d'une cause commune. N'ayant pas ou peu de ressources pour se faire entendre, représentés de manière péjorative dans l'espace public, la volonté de reconnaissance (dans ses formes diverses) qui émerge des participants ne s'inscrit pas dans le cadre d'une lutte visible et organisée, mais s'apparente davantage à une colère silencieuse. Il n'existe ainsi pas de « répertoire d'actions collectives » dont le concept proposé par Charles Tilly (1984) tend par ailleurs à invisibiliser les formes de résistances individuelles et peu visibles. Ce flou entourant les profils de ces jeunes et les épreuves spécifiques auxquelles ils doivent faire face semble ainsi participer au climat d'interrogation voire d'inquiétudes les concernant.

Par ailleurs, si les colères « visibles » sont réelles et indispensables à saisir, elles nous renseignent seulement sur les émotions d'une partie de la jeunesse. Au-delà des travaux sociologiques ayant rendu compte de la faible représentativité des groupes sociaux défavorisés et la surreprésentation des jeunes diplômés au sein des mouvements sociaux en Amérique du Nord, le témoignage de l'indignation ressentie n'explique pas les raisons pour lesquelles des jeunes socialisés dans les mêmes conditions sociales, politiques et économiques ne semblent pas s'indigner, du moins de manière visible.

Il semble donc important de rendre compte, comme soulignés par certains chercheurs et dont je souscris aux conclusions, d'identifier les expériences de socialisation qui ont rendu sensibles ces jeunes en particulier (Mathieu, Francou & Véroone, 2016) et de rendre compte de la dynamique entre socialisation primaire et événementielle (Pagis, 2014). En d'autres termes, si cette thèse montre que les émotions et les affects sont indispensables à saisir afin de rendre compte de la manière subjective de donner sens à sa situation, ses expériences et ses épreuves, il semble nécessaire d'inclure celles exprimées autrement que dans le cadre de mobilisations ou mouvements sociaux de grande ampleur : l'analyse des émotions « visibles » dans le rapport aux normes sociales et de la « colère » sont en effet également celles qui sont « visibilisées ».

À ce sujet, un autre terme émerge régulièrement au sein des travaux académiques à propos des jeunes en situation NEET et plus largement « marginalisés », celui du risque d'être attiré par des mouvements « populistes »<sup>46</sup> ou « extrémistes » (Dagnaud, 2013). Bien que réapparaissant systématiquement depuis une vingtaine d'années dans le débat public, le terme de populisme est l'objet de critiques visant le flou de cette notion mobilisée pour qualifier un ensemble d'acteurs, de discours et programmes politiques hétérogènes et parfois à l'extrême opposé de l'échiquier politique. Jacques Rancière (2005) qualifie ainsi le populisme de « nom commode ». Éric Fassin (2017) établit quant à lui une différence entre un populisme de droite et de gauche : le premier est défini par le ressentiment « de ceux qui, que ce soit leur réussite ou leur échec, remâchent le fait que d'autres, qui pourtant ne les valent pas, s'en sortiraient mieux » (p.70), faisant référence aux « passions tristes » de Spinoza. Le populisme de gauche n'est selon le sociologue pas fondé sur le ressentiment, mais sur l'« indignation », témoignant d'une exaspération contre le néolibéralisme et les injustices sociales du monde. En d'autres termes, les populismes de droite et de gauche ne sont selon l'auteur pas basés sur les mêmes émotions et affects.

---

<sup>46</sup> Au Québec, la notion de « populisme » a bénéficié d'un usage plus tardif qu'en France et aux États-Unis et n'est apparue dans la littérature scientifique qu'au milieu des années 2000 pour décrire l'émergence de l'Action Démocratique du Québec fondé par Mario Dumont (Boismenu, 2003; Mazot-Oudin, 2017). Les études portaient également sur le « populisme municipal ». Si, dans le cadre des dernières élections fédérales canadiennes de septembre 2021, le Parti Populaire Canadien fondé par Patrick Bernier (ce dernier revendiquant un « populisme intelligent ») a impulsé certaines discussions sur la place du populisme au Québec et au Canada, cette notion a été bien moins employée dans les espaces académiques et médiatiques par rapport à la France ou les États-Unis par exemple, où de nombreux sociologues, politistes et philosophes ont débattu de sa pertinence.

Or, j'espère avoir démontré dans cette thèse que la critique « du système » ne doit pas être automatiquement assimilée à des idées « populistes », lien selon moi trop souvent et rapidement établi lorsqu'il s'agit de qualifier le rapport au politique des jeunes en situation NEET (Dagnaud, 2013), y compris dans la littérature scientifique. Cette « défiance » (Tiberj, 2017) envers le politique s'apparente chez les jeunes rencontrés à penser le monde qui les entoure autrement que dans une perspective de « ressentiment ». La distance vis-à-vis des formes de politisations traditionnelles dont font part les participants devrait se comprendre davantage comme l'expression d'un regard critique des orientations sous-jacentes aux actions et non-actions du politique plutôt qu'un comportement apathique. Je rejoins dans ce cadre les réflexions d'Annie Collovald (2005), pour qui insister sur le danger populiste fait courir le risque de considérer la fraction la plus démunie des jeunes comme un « problème à résoudre », et non plus comme une « cause à défendre ».

Ainsi, dans la même perspective que mes remarques sur la manière d'aborder le rapport à la normativité du travail et le « sens », il me semble important de s'écarter de la posture implicite d'une jeunesse influençable et manipulable car peu diplômée, en opposition à une jeunesse diplômée et « intégrée » qui serait davantage rationnelle lorsque l'on tente de saisir les représentations vis-à-vis du politique des fractions des jeunes les plus socialement défavorisées. Dans ce cadre, je pense qu'il serait pertinent dans de futures recherches de questionner, ou du moins prendre en compte, les raisons pour lesquelles les jeunes diplômés seraient « défiants » lorsqu'ils formulent une critique ou un désintérêt vis-à-vis du politique tandis que les jeunes moins diplômés et visibles au sein des espaces de contestation seraient « aliénés », « désintéressés » ou « influençables » lorsqu'ils font la même chose.

Il me semble donc nécessaire d'adopter un regard davantage critique, au-delà de la variable du diplôme, sur la manière dont on estime qu'un individu formule une appétence ou non pour la et le politique, et la manière dont il pense les normes sociales, sous peine de créer d'une part une distinction entre rationalité des uns et irrationalité des autres, et d'occulter d'autre part la responsabilité du politique dans cette distance.

### **III - Pistes de prolongement**

Je souhaite conclure cette recherche par certaines pistes de prolongement qui pourraient permettre d'explorer davantage certains enjeux entourant les jeunes catégorisés comme NEET et s'inscrire dans cette inversion du regard au cœur de la démarche de cette thèse. Tout d'abord, concernant les caractéristiques sociales des participants à l'enquête, j'aurais souhaité inclure davantage de jeunes issus de l'immigration. Dans la continuité de mes remarques portant sur le rapport aux normes sociales d'une frange de la jeunesse marginalisée, je formule l'hypothèse que ces derniers font face à des épreuves spécifiques pouvant influencer d'une part les possibilités de se conformer aux normes d'intégration sociale par le travail et les études, et pouvant d'autre part influencer le rapport aux principes méritocratiques. De la même manière, malgré mon ambition au début de l'enquête de composer un échantillon paritaire, les jeunes hommes sont surreprésentés dans cette recherche. Or, si je ne disposais pas assez d'éléments pour explorer davantage cette piste, j'ai pu me rendre compte au fur et à mesure des entretiens que les jeunes femmes avaient tendance à être davantage comparées, notamment au sein du cercle familial. Toujours dans la perspective d'affiner les enquêtes qualitatives sur les jeunes en situation NEET, il me semble qu'une recherche ciblant spécifiquement les jeunes ruraux serait pertinente, afin de mieux comprendre le lien entre territoires et trajectoires (Alberio, Longo & Vultur, 2019). Si Gérald Fortin (1971) évoquait déjà au début des années soixante-dix « la disparition du rural non seulement dans les faits mais également les esprits » (p.10), estimant que les jeunes ruraux devaient être considérés comme des individus partageant les mêmes aspirations que ceux résidant en milieu urbain, cette recherche a montré que ces derniers font néanmoins face à des épreuves spécifiques rendant plus difficiles les probabilités de retrouver un emploi ou une formation diplômante. Des freins objectifs émergent donc dans les possibilités de se conformer au récit méritocratique.



De plus, même si je me suis attaché à situer leur ancrage social et reconstituer avec eux leurs parcours, les différentes logiques d'interactions vis-à-vis des normes sociales présentées dans le cadre de cette thèse représentent « une photographie » à un moment particulier de la vie de ces jeunes étant pour la plupart en début de parcours de vie. Une manière alternative à celle que j'ai proposé de contribuer à répondre aux questions de recherche de cette thèse pourrait être d'engager des enquêtes qualitatives longitudinales afin de mieux saisir les potentielles évolutions du sens donné à sa situation NEET, et comment la réversibilité ou non de la trajectoire peut influencer l'interaction avec les normes sociales du travail et du mérite.

Enfin, au regard des questions de recherche et résultats de cette thèse, il me semble qu'il serait pertinent d'investiguer plus en profondeur la manière de représenter et donner sens à l'ordre social au Québec dans une perspective comparative<sup>47</sup>. J'ai en effet montré que la méritocratie est un enjeu relativement moins abordé dans la littérature québécoise et canadienne par rapport aux États-Unis et à la France, ces deux pays étant par ailleurs régulièrement mobilisés dans les études s'attachant à comparer la manière dont les individus pensent et justifient l'ordre social (Lamont, 2002 ; Naudet, 2013). Une des hypothèses que je propose pour l'expliquer s'inscrit dans le répertoire symbolique soutenant les dimensions prescriptives et évaluatives du script méritocratique au sein de ces deux pays. Que l'on songe à tout l'imaginaire états-unien entourant le « rêve américain », le mythe du « *self-made man* » ou la valorisation des symboles « républicains », en particulier à travers l'école, dans le contexte français (système des classes préparatoires et des Grandes Écoles, attachement au concours), les dimensions symboliques de la méritocratie semblent moins prégnantes et identifiables dans le contexte québécois, voire canadien.

---

<sup>47</sup> Des travaux ont contribué à situer le Québec par rapport au reste du Canada. Par exemple, si l'on se base sur la typologie des États-providence établie par Gøsta Esping-Andersen (2007 [1990]), largement diffusée, proposant une distinction entre régimes sociaux-démocrates, conservateurs-corporatistes et libéraux (au sein duquel est classé le Canada), plusieurs auteurs estiment que le Québec se distingue des autres provinces canadiennes par une tradition d'interventionnisme étatique davantage développée (Noël, 1996), en particulier du point de vue des politiques familiales (Dufour, 2007).

Cependant, si ces dernières semblent moins évidentes à identifier en amont, cette thèse montre que les jeunes Québécois rencontrés reconnaissent bien les principes méritocratiques, beaucoup mobilisant par ailleurs d'eux-mêmes la comparaison avec les États-Unis, et dans une moindre mesure la France. Si cette recherche contribue à offrir des pistes quant au rapport à la méritocratie de jeunes représentés comme les perdants de la compétition sociale, il serait pertinent de problématiser cette question à une plus large échelle, et tenter de saisir s'il existe des formes de particularités québécoises dans la manière donner sens à l'ordre social par rapport aux autres provinces canadiennes et à divers contextes nationaux.

## BIBLIOGRAPHIE

- Alberio, M. (2016). « Les spécificités des milieux ruraux dans les expériences et les problématiques des NEEF ». *Bulletin de l'Observatoire Jeunes et Sociétés*, vol.13, (2), p. 9-10.
- Alberio, M., Longo, M.E., & Vultur, M. (2019). « Une jeunesse territorialisée ». *Revue Jeunes et Société*, vol.4, (2), p.7-28.
- Allard, A. (2019). *Le mérite : signification, possibilité et valeur*. Thèse de doctorat, université de Paris 8. [en ligne], consultée le 21/01/2022. <https://www.theses.fr/2019PA080012.pdf>.
- Allouch, A. (2017). *La société du concours. L'empire des classements scolaires*. Paris : Éditions du Seuil, coll. « La république des idées ».
- Ancelovici, M. & Dupuis-Déri, F. (dirs). (2014). *Un Printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*. Montréal : Les Éditions Écosociété.
- Appadurai, A. (2004). « The capacity to aspire: Culture and the terms of recognition » dans Rao, R. & Walton M. (Eds.) *Culture and public action*. Stanford University Press, pp. 59-84.
- Arendt, H. (1983) [1961]. *La condition de l'homme moderne*. Paris: Calmann-Lévy.
- Asselin, M.N & Fontaine, A. (2018). *Entre le « eux » et le « nous » : la stigmatisation des personnes en situation de pauvreté et d'assistance sociale*. Rapport de recherche de l'Université Laval présenté au Collectif pour un Québec sans pauvreté, avril 2018.
- Avis, J. (2014). « Beyond NEET: Precariousness, Ideology and Social Justice – the 99% ». *Power and Education*, vol.6, (1), p.61-72.
- Bacqué, M. (2006). « Empowerment et politiques urbaines aux États-Unis ». *Géographie, économie, société*, vol.8, (1), p.107-124.
- Baggio, S. Iglesias, K., Deline, S., Studer, J., Henchoz, Y., Mohler-Kuo, M., Gmel, G. (2015). « Not in Education, Employment, or Training status among young Swiss men. Longitudinal associations with mental health and substance use ». *J Adolesc Health*, vol. 56, (2), p.238-243.
- Baillergeau, E. (2019). « La capacité à aspirer de jeunes Européens : raisons d'être ». *Revue du CREMIS*, vol.11, (2), p.36-39.
- Baldacci, M. (2016). « Logiche e aporie della meritocrazia. Appunti di lavoro ». *Studium Educationis*, vol.3, p.21-27.
- Bancroft, L. (2017). « Not So NEET: A critical policy analysis of Ontario's Youth Job Connection Program ». *Social Justice and Community Engagement*, (27).
- Banerjee, A.V. et Duflo, E. (2012). *Repenser la pauvreté*. Paris : Éditions du Seuil, coll. « Les Livres du Nouveau Monde ».

- Barré, P. (2019). « Expressivité, inconstance et usure du travail d'artiste-interprète en danse à Montréal ». *Cahiers de recherche sociologique*, vol.66-67, p.283-301.
- Batini, F., Corallino, V., Toti, G. (2017). « NEET: a phenomenom yet to be explored », *Interchange*, vol.48, (1), p.19-37.
- Becquet, V. (2012). « Les « jeunes vulnérables » : essai de définition ». *Agora débats/jeunesses*, vol. 62, (3), p. 51-64.
- Bègue, M. (2007). *Le rapport au politique des personnes en situation défavorisée. Une comparaison européenne : France, Grande-Bretagne, Espagne*. Thèse de doctorat. Sciences de l'Homme et Société. Institut d'Études Politiques de Paris.
- Bélanger, D., Ouellet, M. & Fleury, C. (2019). « Les travailleurs temporaires étrangers au Québec. Quels avantages pour les travailleurs qualifiés ? ». *Diversité urbaine*, vol. 19, p.49-69.
- Bélanger, J. & Thuderoz, C. (2010). « Le répertoire de l'opposition au travail ». *Revue française de sociologie*, vol.51, (3), p.427-460.
- Bell, D. (1973). *The Coming of Post-Industrial Society*. New York : Penguin.
- Bell, D. (1977). « On meritocracy and equality » dans Karabel J. & Halsey A. H., *Power and Ideology in Education*, New York : Oxford University Press, pp. 607-635.
- Benarrosh, Y. (2011). « Le travail : norme et signification », *Revue du MAUSS*, vol.18, (2), p. 126-144.
- Béraud, C. (2012). « Individualisation » dans Paugam, S. (dir.). *Les 100 mots de la sociologie*. Paris : Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », p. 73-74.
- Bernard, J. (2017). *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*. Paris : Éditions Métailié.
- Bernot-Caboche, C. (2018). *Les jeunes « invisibles » ni en éducation, ni en formation, ni en emploi et ni en accompagnement en France et en Europe*. Paris : IRES.
- Bertho, A. (2016). « Naissance d'une génération ? » dans Nicole Gallant (dir). *Les jeunes et l'action politique : participation, contestation, résistance*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 43-60.
- Bessone A.J., Cabannes P.-Y. & Marrakchi A. (2016), « Halo autour du chômage : une population hétérogène et une situation transitoire ». *Insee Références*, p. 21-33.
- Bidart, C. (2006). *Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales*. Paris : L'Harmattan.

Bidart, C. (2010). « Bifurcations biographiques et ingrédients de l'action » dans Bessin, M. Bidart, C & Grossetti, M. *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, La Découverte, p.224-238.

Biggart, A., & Walther, A. (2005). « Coping with Yo-Yo Transitions: Young Adults' Struggle for Support, between Family and State in Comparative Perspective » dans Leccardi, C. & Ruspini, E. (dirs.), *A New Youth? : Young People, Generations and Family Life*. Farnham : Ashgate Publishing.

Binet, J. (2019). « Les jeunes NEEF : enjeux de définition et d'usage d'une catégorie d'action publique ». *Reflets*, vol. 25, (1), p.94-110.

Binet, J. (2020). *Aux frontières de la vie active: gouvernementalité et politiques d'activation des jeunes NEEF*, thèse de doctorat, Université d'Ottawa, [en ligne], consulté le 18 octobre 2021. <https://ruor.uottawa.ca/handle/10393/40536>.

Bissonnette, J.F. (2019). « Le « printemps érable » et la lutte étudiante contre la discipline de l'endettement ». *Revue Mouvements*, vol.97, (1), p.83-93.

Blairon, J. (dir.). (2013). *Qu'ont à nous apprendre les NEET ?*. Bruxelles : Recherche commanditée par l'OEJAJ (Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse).

Blairon, J. & Mahy, C. (2017). *Politiques sociales et violence symbolique: la situation des "NEET"*. Louvain-la-Neuve : Éditions L'Harmattan.

Blais, M-C. (2008). « La solidarité », *Le Télémaque*, vol. 33, (1), p. 9-24.

Boismenu, G. (2003). « Une vision populiste de la démocratie » dans Piote J-M ( dir.). *À droite toute ! Le programme de l'ADQ expliqué*. Montréal : Éditions Hurtubise, 2003.

Boltanski, L. & Chiapello, E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris: Gallimard, coll. « NRF Essais ».

Boltanski, L. (2009). *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Paris : Éditions Gallimard.

Boltanski, L. (2012). *Énigmes et complots. Une enquête à propos d'enquêtes*, Paris : Gallimard, coll. « NRF Essais ».

Bonnard, C., Giret, J.F. & Kossi, Y. (2020). « Risque d'exclusion sociale et ressources des jeunes NEET ». *Économie et Statistique / Economics and Statistics*, INSEE, p.133-154.

Boucher, M.P., Desbiens, A., Dupuis, M.J., Gagné, D., Noiseux, Y. (2020). *Pourquoi les personnes assistés sociales dites sans contraintes à l'emploi ne travaillent-elles pas ?* Rapport de recherche du GIREPS et du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Bouchez, J. (2014). Autour de « l'économie du savoir » : ses composantes, ses dynamiques et ses enjeux. *Savoirs*, vol.34, (1), p.9-45.

- Boudon, R. (1973). *L'inégalité des chances: la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*. Paris : Colin.
- Boudreau, J-A. (2013). « Jeunes et gang de rues : l'informel comme lieu et forme d'action politique à Montréal ». *ACME: An International E-Journal for Critical Geographies*, vol.12, (3), p.520-550.
- Bouquin, S. (2011). « La question des résistances au travail dans la sociologie du travail française », *Actuel Marx*, vol.49, (1), p.60-72.
- Bourbeau, E. & R. Pelletier. (2019). « Regard sur les statistiques du travail. Les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation : qu'ont-ils fait au cours des 12 derniers mois ? », *Statistique Canada*.
- Bourdieu, P. & Passeron, J-C. (1964). *Les Héritiers : les étudiants et la culture*. Paris : Les éditions de minuit.
- Bourdieu, P. (1973). « L'opinion publique n'existe pas ». *Les temps modernes*, (318), p. 1292-1309.
- Bourdieu, P. (1977). « Une classe objet ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 17-18, p.2-5.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction, critique sociale du jugement*. Paris : Les éditions de minuit.
- Bourdieu, P. (1984). « Espace social et genèse de classe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, (52), p. 1-14.
- Bourdieu, P. (1986). « De quoi parle-t-on quand on parle du « problème de la jeunesse » dans Percheron, A. et Proust, F. (dir.) *Les jeunes et les autres*, Vaucresson : Centre de recherche interdisciplinaire de Vaucresson, p. 229-234
- Bourdieu, P. (1997). *Méditations Pascaliennes*. Paris : Éditions du Seuil.
- Bourdieu, P. (2003). « La fabrique de l'habitus économique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.150, (3). p.79-90.
- Bourdon, S. & Bélisle, R. (2016). « Jeunes sans emploi et sans diplôme, aspirations scolaires et besoins de soutien ». *Bulletin de l'Observatoire Jeunes et Sociétés*, vol.13, (2), p.4-5.
- Bourdon, S., Longo, M.E. & Charbonneau, J. (2016). « Les figures de la réussite, des clés pour appréhender les bifurcations scolaires et professionnelles ». *Formation-emploi*, vol.134, p.27-45.
- Bourgeois, P. (2001). *En quête de respect. Le crack à New York*. Paris : Éditions du Seuil, coll. « Liber ».

Braconnier, C. & Dromagen, J-Y. (2007). *La démocratie de l'abstention*. Paris : Éditions Gallimard, 2007.

Braconnier, C. & Mayer, N. (2015). *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*. Paris: Presses de Sciences Po.

Breen, R. & Goldthorpe, J. (2001). « Class, Mobility and Merit: The Experience of Two British Birth Cohorts ». *European Sociological Review*, vol. 17, (2), p. 81-101.

Bregeon, P. (2013). *Parcours précaires. Enquête sur la jeunesse déqualifiée*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social ».

Brodiez-Dolino, A. (2015) « La vulnérabilité, nouvelle catégorie de l'action publique », *Informations sociales*, vol. 188, (2), p. 10-18.

Brodiez-Dolino, A. (2019). « La pauvreté comme stigmat social. Constructions et déconstructions », *Métropolitiques*, [en ligne], consulté le 01/05/2022. <https://metropolitiques.eu/La-pauvrete-comme-stigmat-social.html>

Brown, P., Duru-Bellat, M. & Van Zanten, A. (2010). « La méritocratie scolaire : Un modèle de justice à l'épreuve du marché ». *Sociologie*, vol.1, (1), p.161-175.

Brunet, S. (2018). « La transition des études au travail : indicateur NEEF (ni en emploi, ni aux études, ni en formation) pour les jeunes hommes âgés de 25 à 29 ans au Canada », *Statistique Canada*.

Brunet, S. (2019). « La transition des études au travail : indicateur NEET (ni en emploi, ni aux études, ni en formation) pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans au Canada », *Statistique Canada*.

Bynner J. & Parsons S. (2002). « Social exclusion and the transition from school to work : The case of young people not in education, employment ». *Journal of Vocational Behaviour*, vol.60, p.289-309.

Carcillo, S., Fernandez, R., Königs, S., Minea, A. (2015). « NEET Youth in the Aftermath of the Crisis: Challenges and Policies ». *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, (164), Paris : OECD Publishing.

Castel, R. (1994). « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation ». *Cahiers de recherche sociologique*, (22), p. 11-27.

Castel R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris : Éditions Fayard.

Cavalli, S. (2007). « Modèle de parcours de vie et individualisation ». *Gérontologie et société*, vol.30, (123), p.55-69.

Comité Consultatif Jeunes (CCJ). (2014). *Les transition entre l'école et le marché du travail*, mars 2014.

Comité Consultatif Jeunes (CCJ). (2020). *Les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation au Québec*, 10 février 2020.

Charbonneau J. (2007), « L'influence du contexte sociétal sur les trajectoires scolaires et professionnelles des jeunes adultes » dans Bourdon S. & M. Vultur (2007), *Les Jeunes et le travail*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 53-68.

Charron, C. (2019). « Tout emploi, quel qu'il soit » : l'injonction à l'emploi pour les prestataires d'aide sociale au Québec, 1990-2005 ». *Reflets*, vol.25, (1), p.30-50.

Chauvel, L. (2016). « Jeunes générations, inégalités et problèmes sociaux : chômeurs, décrocheurs, Neets, au Luxembourg et chez nos voisins » dans Georges, N., Schronen, D. & Urbé, R., *Social Almanach Inequalities 2016*, Luxembourg : Caritas, p.287-304.

Chelle, E. (2012). *Gouverner les pauvres. Politiques sociales et administration du mérite*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica ».

Chen, Y.W. (2011). « Once a NEET always a NEET? Experiences of employment and unemployment among youth in a job training programme in Taiwan ». *International journal of social welfare*, vol. 20, (1), p.33-42.

Chevalier, T. (2012). *L'État-Providence et les jeunes*. Paris : L'Harmattan.

Chevalier T. (2017). « Les jeunes, ces citoyens de seconde zone », *La vie des idées* [en ligne], consulté le 19 mai 2022. <https://laviedesidees.fr/Les-jeunes-ces-citoyens-de-seconde-zone.html>

Chevalier, T. (2018). *La jeunesse dans tous ses États*. Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Le lien social ».

Chicha-Pontbriand, M-T. (1985). *Discrimination systémique, fondement et méthodologie des programmes d'accès à l'égalité en emploi*, Québec : Éditions Yvon Biais.

Chombart de Lauwe, P.H. (1964). « Aspirations, images guides et transformations sociale ». *Revue française de sociologie*, vol.5, (2), p. 180-192.

Chombart de Lauwe, P.H. (1971). *Pour une sociologie des aspirations: éléments pour des perspectives nouvelles en sciences humaine*. Paris : Éditions Denoël.

Cicchelli, V. (2013). *L'autonomie des jeunes. Questions politiques et sociologiques sur les mondes étudiants*. Paris : La documentation Française, coll. « Panorama des savoirs ».

Cingolani, P. (2017). *La précarité*. Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».

Cingolani, P. (2012). « Aliénations ordinaires et résistances ». *L'Homme & la Société*, vol.185-186, (3-4), p.33-44.



- CIRA (Centre international de recherches sur l'anarchisme). (2016), *Refuser de parvenir. Idées et pratiques*, Paris : Nada Éditions.
- Coenen-Huther, J. (2003). « Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique ». *Revue française de sociologie*, vol.44, (3), p.531-547.
- Cohen, S. (1972). *Folk devils and moral panics*, Londres : Mac Gibbon and Kee.
- Cohen, Y. (2011). « Foucault déplace les sciences sociales. La gouvernementalité et l'histoire du XXe siècle » dans Laborier, P., Audren, F., Napoli, P. & Vogel, J. (dirs.), *Les sciences camérales. Activités pratiques et histoire des dispositifs publics*, pp. 43-79, Paris: Presses universitaires de France.
- Collectif pour un Québec sans pauvreté. (2021). *De combien d'argent le gouvernement prive-t-il les personnes assistées sociales ?* [en ligne], consulté le 8 mars 2021. <https://www.pauvrete.qc.ca/document/soupe-451> ,
- Collovald, A. (2005). « Le populisme : de la valorisation à la stigmatisation du populaire », *Hermès, La Revue*, vol.2 (42), p. 154-160.
- Colombi, D. (2020). *Où va l'argent des pauvres : fantasmes politiques, réalités sociologiques*. Paris : Payot.
- Connolly, M., Corak, M. & Haeck, C. (2019). « Intergenerational Mobility between and within Canada and the United States ». *National Bureau of Economic Research*.
- Conseil de l'Union européenne (2013). *Recommandation du conseil sur l'établissement d'une garantie pour la jeunesse*, en ligne : <http://eur-lex.europa.eu>, consulté le 16 mars 2020.
- Coquard, B. (2019). *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris : La Découverte, coll. « L'envers des faits ».
- Coulangeon, P. (1999). *Les musiciens de jazz en France à l'heure de la réhabilitation culturelle. Sociologie des carrières et du travail musical*. Paris : L'Harmattan.
- Couronné, J. (2017). « "Peu importe, du moment que je travaille". L'usine comme "gout de nécessité" ». *Nouvelle revue du travail*, (10), [en ligne] : <http://journals.openedition.org/nrt/3137>
- Couronné, J. & Sarfati, F. (2018). « Une jeunesse (in)visible : "les Neets vulnérables" de la Garantie jeunes ». *Travail et emploi*, vol.153, (1), p.41-66.
- Couronné, J., Loison, M. & Sarfati, F. (2019). « D'une politique de défamilialisation à des pratiques de refamilialisation : les ressources des jeunes saisies par la Garantie jeunes ». *Revue française des affaires sociales*, p.79-96.
- Couronné, J., Loison, M. & Sarfati, F. (2020). « Ce qu'une « sortie positive » de la Garantie jeunes veut dire ». *Vie sociale*, vol.29-30, (1-2), p.183-199.

- Courpasson, D. (2000). *L'action contrainte*. Paris : Presses Universitaires de France
- Contini, D., Filandri, M. & Pacelli, L. (2019). « Persistency in the NEET state: a longitudinal analysis ». *Journal of Youth Studies*, vol. 22, (7), p.959-980.
- Consoli, S. & Harrus-Révidi, G. (2012). « Interview de Vincent de Gaulejac. La honte dans la peau », *Champ psy*, vol.62, (2), p.9-29.
- Cornaglia F., Crivellaro E. & McNally S. (2012). « Mental health and education decisions ». *Centre for the Economics of Education working paper*, vol.33, p.1-12.
- Côté, J-E & Allahar, A.L. (2006). *Critical Youth Studies: A Canadian Focus*. Toronto : Pearson Prentice Hall.
- Côté, J.E. (2014). « Towards a new political economy of youth ». *Journal of Youth Studies* vol.17, (4), p.527-543.
- Crawford, M. (2009). *Éloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail*. Paris : Éditions La Découverte.
- Cukier, A. (2017). « Entrepreneur de soi ou travailleur aliéné ? », *Terrains/Théories*, (6), [en ligne], consulté le 8 avril 2022. <http://journals.openedition.org/teth/918>.
- Cuzzocrea, V. (2014). « La catégorie des Neet : quel avenir ? ». *Points de vue sur la jeunesse, 2020, quelles perspectives*, Conseil de l'Europe, p. 73-87.
- Dagnaud, M. (2013). « Les Neets, la jeunesse perdue que le FN pourrait recueillir ». *Slate*. 18 octobre 2013, [en ligne]. <http://www.slate.fr/story/78750/jeunesse-perdue-fn-neet>.
- Daigneault, P.M. & Macé, C. (2019). « Program Awareness, Administrative Burden, and Non-Take up of Québec's Supplement to the Work Premium ». *International Journal of Public Administration*, vol. 43, (6), p.527-539.
- Danner, M., Guégnard, C. & Joseph, O. (2020). « Les jeunes NEET : résistances et évolutions sur vingt ans », *Formation emploi*, vol. 149, p.61-85.
- Darchinian, F., Magnan, M.-O. & Kanouté, F. (2017). Jeunes adultes issus de l'immigration et marché du travail. Logiques d'orientation professionnelle. *Diversité urbaine*, vol.17, p.113-132.
- Davidson, J. & Arim, R. (2019). « Analytical Studies Branch Research Paper Series. A Profile of Youth Not in Employment, Education or Training (NEET) in Canada, 2015 to 2017 », *Statistique Canada*.
- De Montigny P. & De Montigny, F. (2014). « Théorie du parcours de vie », Gatineau, QC : CERIF/UQO, Cahier de recherche, (6).

- De Rugy, A. (2018). « Vouloir le déclassement. De la critique des hiérarchies professionnelles à la critique de l'ordre économique », *Politiques de communication*, vol. 10, (1), p.125-157.
- De Singly, F. (2010). « Choisir des 'lunettes' sociologiques pour mieux voir la réalité sociale » dans Giraud, C., de Singly, F. & Martin, O., *Nouveau manuel de sociologie*, Malakoff : Armand Colin, pp.19-27.
- Debordeaux, D. (1994). « Désaffiliation, disqualification, désinsertion ». *Revue des politiques sociales et familiales*, (38), p. 93-100.
- Deluca, S. Clampet-Lunquist, S. & Edin, K. (2016). *Coming of Age in the Other America*. New York: Russell Sage Foundation.
- Dench, G. (2006). *The Rise and Rise of Meritocracy*. Oxford : Blackwell Publishing.
- Deniger, M-A. (2012). « Les politiques québécoises d'intervention en milieux scolaires défavorisés : regard historique et bilan critique », *Revue française de pédagogie*, vol.178, p.67-84.
- Demazière, D. (2013). « Typologie et description. À propos de l'intelligibilité des expériences vécues », *Sociologie*, vol.4, p.333-347.
- Demazière & Zune, M. (2019). « Temps de la recherche d'emploi et expérience du chômage », *Temporalités*, (29), [en ligne] : <http://journals.openedition.org/temporalites/6249>, consulté le 24 avril 2022.
- Demers, M.A. (2013). « Les jeunes qui ne sont ni au travail ni aux études : une perspective québécoise ». Institut de la statistique du Québec, vol 14, (1).
- Denave, S. (2015). *Reconstruire sa vie professionnelle : Sociologie des bifurcations biographiques*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Descombes, V. (2004). *Le complément de sujet. Enquête sur le fait d'agir de soi-même*. Paris : Gallimard, coll. « NRF Essais ».
- Desrosières, A. (2005). « Décrire l'État ou explorer la société : les deux sources de la statistique publique ». *Genèses*, vol.58, (1).
- Desrosières, A. (2014). *Prouver et gouverner. Une analyse politique des statistiques publiques*. Paris : La Découverte.
- Dhume, F. (2016). « Du racisme institutionnel à la discrimination systémique ? Reformuler l'approche critique ». *Migrations Société*, vol.163, (1), p.33-46.
- Dubar, C. (1996). « La sociologie du travail face à la qualification et à la compétence ». *Sociologie du Travail*, vol. 38, (2),p.179-93.

- Dubar, C. & Demaziere, D. (2004). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Dubet, F. (1987). *La galère : jeunes en survie*. Paris : Éditions Fayard, coll. « Mouvements ».
- Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Éditions du Seuil, coll. « Épreuve des faits ».
- Dubet, F. (2004). *L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ?*. Paris : Éditions du Seuil, coll. « La République des Idées ».
- Dubet, F. (2010). *La place et les chances. Repenser la justice sociale*. Paris : Éditions du Seuil, coll. « La République des Idées ».
- Dubet, F. (2014). *La préférence pour l'inégalité. Comprendre la crise des solidarités*. Paris : Éditions du Seuil, coll. « La république des idées ».
- Dubet, F. (2017). « Frustration relative et individualisation des inégalités ». *Revue de l'OFCE*, vol.150, (1), p.11-26
- Dubois-Orlandi, V. (2018). « Jeunes invisibles des zones rurales : quand la prévention spécialisée reste un dispositif pertinent pour « aller vers » eux ». *Vie sociale*, vol.22, (2), p.85-102.
- Duckworth K. & Schoon I. (2012). « Beating the odds: exploring the impact of social risk on young people's school-to-work transitions during recession in the UK ». *National Institute Economic Review*, (222), p.38-51.
- Duckworth, A. (2016). *Grit: The Power of Passion and Perseverance*. New York: Scribner.
- Dufour, P., Boismenu, G., & Noël, A. (2003). *L'aide au conditionnel. La contrepartie dans les mesures envers les personnes sans emploi en Europe et en Amérique du Nord*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Dufour, P. (2007). « En écho... - Le Québec et le Canada dans l'ensemble nord-américain ». *Informations sociales*, vol.143, (7), p.32-33.
- Durkheim, E. (1912). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris : Éditions F. Alcan.
- Durkheim, E. (1992 [1895]). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : Presses Universitaires de France
- Durkheim, E. (2013) [1893]. *De la division du travail social*, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige ».
- Duru-Bellat, M. (2006). *L'inflation scolaire : les désillusions de la méritocratie*. Paris: Éditions du Seuil, coll. « La République des Idées ».
- Duru-Bellat, M. & Tenret, É. (2009). « L'emprise de la méritocratie scolaire : quelle légitimité ? ». *Revue française de sociologie*, vol.50, (2), p. 229-258.

Duru-Bellat, M & Van Zanten, A. (2009). *Sociologie du système éducatif : les inégalités scolaires*. Paris : Presses universitaires de France.

Duru-Bellat, M. (2019). *Le mérite contre la justice*. Les Presses de Sciences Po, coll. « Nouveaux débats ».

Duvoux, N. (2009). *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*. Presses universitaires de France, coll. « Le lien social ».

Duvoux, N. (2015). *Les oubliés du rêve américain: Philanthropie, État et pauvreté urbaine aux États-Unis*. Paris : Presses Universitaires de France.

Duvoux, N. (2017). *Les inégalités sociales*. Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».

Duvoux, N. & Papuchon, A. (2020). « L'insécurité sociale comme condition et comme approche : éléments de réponse à Lilian Lahieyte et Serge Paugam ». *Revue française de sociologie*, vol.61, (2),p. 293-304.

Eckert, H. (2018). « Diplômés/non-diplômés en France : une critique de la distinction au regard de la dévalorisation des diplômes », *Agora débats/jeunesses*, vol.79, (2), p. 87-102.

Ehrenberg, A. (1991). *Le culte de la performance*. Paris : Calmann-Lévy.

Ehrenberg, A. (1998). *La Fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris : Odile Jacob.

Erhel, C. & Gautié, J. (2018). « La Garantie jeunes : éléments d'évaluation et de comparaison internationale », *Travail et Emploi*, vol.153, p.5-14.

Escudero, V. & Mourelo, E.L. (2018). « La Garantie européenne pour la jeunesse », *Travail et Emploi*, vol.153, p.89-122.

Esping-Andersen, G. (2007 [1990]). *Les trois mondes de l'État-providence Essai sur le capitalisme moderne*. Paris : Presses Universitaires de France.

Eurofound. (2016). « Exploring the diversity of NEETs ». Luxembourg: *Publications Office of the European Union*.

Faes, H. (2003). *Peiner, œuvrer, travailler : sur le travail et la condition humaine*. Paris : Éditions L'Harmatan.

Fansten, M. & Figueiredo, C. (2015). « Parcours de hikikomori et typologie du retrait ». *Adolescence*, vol.33, (3), p.603-612.

Fassin, D. (1996). « Exclusion, underclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux Etats-Unis et en Amérique latine ». *Revue française de sociologie*, (37), p.37-75.

Fassin, E. (2017). *Populisme : le grand ressentiment*. Paris : Textuel.

- Fleury, C. (2009). « Allongement de la jeunesse et précarisation de l'emploi : un lien de causalité ? ». *Canadian journal of sociology / Revue canadienne de sociologie*, vol.34, (2), p.283-312.
- Fleury, C. & Raïq, H. (2013). « Présentation. Innovations sociologiques et parcours de vie », *Sociologie et Sociétés*, vol. 45, (1), p. 5-15.
- Foucault, M. (1994). « Le sujet et le pouvoir » dans Defert, D. et Ewald, F. (dir.), *Dits et écrits 1954-1988 par Michel Foucault*, tome IV, Paris : Gallimard, p. 222-243.
- Forsé, M. & Parodi, M. (2006). « Justice distributive: La hiérarchie des principes selon les Européens ». *Revue de l'OFCE*, vol 98, (3), p. 213-244.
- Fortin, G. (1971). *La fin d'un règne*. Montréal : Éditions Hurtubise.
- France, A. (2007). *Understanding youth in late modernity*, McGraw-Hill International. Edinburgh: Open University Press.
- Francou, Q. (2020). *Les « NEET », des ressources et des conditions de vie hétérogènes. INJEP analyses et synthèses*, (31), janvier 2020, [en ligne], consulté le 23 novembre 2020 . <https://injep.fr/wp-content/uploads/2020/01/IAS31-les-NEET.pdf>
- Frayne, D. (2018). *Le refus du travail. Théorie et pratique de la résistance au travail*, Paris : Éditions du Détour.
- Freund, J. (1978). « La mésocratie ». *Revue Critères*, vol.22, p.31-46.
- Furlong, A. (2006). « Not a very NEET solution: representing problematic labour market transitions among early school-leavers ». *Work, Employment & Society*, vol. 20, (3), p. 553-569.
- Furlong, A. (2007). « The zone of precarity and discourses of vulnerability: NEET in the UK », *The Journal of Social Sciences and Humanities*, (381), p. 101-121.
- Gagné, A.M., Landry, N., Caïdor, P., Caneva, C. Bégin, M., Rocheleau, S. (2021). « Rôles et contributions de l'analyse inductive dans l'étude de pratiques communicationnelles d'organismes à but non lucratif : le cas de groupes de lutte à la pauvreté au Québec ». *Enjeux et société*, vol.8, (1), p.146-172.
- Gallant, N. & Garneau, S. (2016). *Les jeunes et l'action politique. Participation, contestation, résistance*. Québec: Presses Universitaires de Laval, coll. « Regards sur la jeunesse du monde».
- Garneau, S. (2003). « La mobilité géographique des jeunes au Québec : la signification du territoire ». *Recherches sociographiques*, vol.44, (1), p.93-112.
- Garneau, S. (2017). « La formation professionnelle en contexte de « scolarisation totale ». Désirs de réussite, normes scolaires et relations familiales ». *Jeunes et Société*, vol.2, (1), p.59-80.

Gaspani, F. (2018). « Young adults NEET and everyday life: Time management and temporal subjectivities ». *YOUNG*, vol. 27, (1), p.1-20.

Gaudet, S. (2013). « Comprendre les parcours de vie : une lecture au carrefour du singulier et du social » dans Gaudet, S. (dir.). *Repenser les familles et ses transitions. Repenser les politiques publiques*, Québec : Presses Universitaires de Laval, p.15-51.

Gaudreault, M., Morin, I., Simard, J., Perron, M. & Veillette, S. (2018). « Les facteurs territoriaux de persévérance et de réussite scolaires au Québec ». *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol.51, (3), p.37-60.

Gauthier, M. (1997). « La migration et le passage à la vie adulte des jeunes d'aujourd'hui », dans Gauthier, M (dir.), *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, Québec : Les Presses de l'Université Laval et l'Institut québécois de recherche sur la culture, pp.105-130.

Gauthier, M. (2005). « Les représentations de la jeunesse. Un chantier ouvert ». *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 8, (2), p. 23-40.

Gaxie, D. (1978). *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*. Paris : Éditions du Seuil.

Genda, Y. & Maganuma, M. (2004). *NEET: Neither Freeters nor Unemployed*, Tokyo: Gentōsha.

Genda, Y. (2007). « Jobless Youths and the NEET Problem in Japan », *Social Science Japan Journal*, vol. 10, (1), p.23-40.

Giguère N., Handfield, S., Barbeau, D. Beaulieu, M.D., McAll, C., Dufour, E. (2019). « Les rôles professionnels face aux demandes de certificats pour contrainte sévère à l'emploi », *Revue du CREMIS*, vol.10, (2), p.16-23.

Girardot, D. (2008). « Les apories du mérite ». *Revue du MAUSS*, vol.32, (2), p. 369-382.

Goffman, E. [1963], (1975). *Stigmate. Les usages sociaux du handicap*. Paris: Les Éditions de Minuit.

Goldthorpe, J.H. (1980). *Social Mobility and Class Structure in Modern Britain*. Oxford: Oxford University Press.

Goldthorpe, J. H. (1996). « Problems of "meritocracy" » dans Erikson, R. & Jonsson, J. O. (Eds.), *Can education be equalized ?*. Boulder : Westview Press.

Goldthorpe, J.H. & Jackson, M. (2008). « Education-based Meritocracy: The Barriers to its Realisation » *Stato e mercato*, vol.1, p. 31-60.

Gonthier, F. (2007). « L'égalité méritocratique des chances : entre abstraction démocratique et réalisme sociologique ». *L'Année sociologique*, vol.57 (1), p.151-176.

- Gorz, A. (1988). *Métamorphoses du travail : quête du sens, critique de la raison économique*. Galilée, coll. « Débats ».
- Goyette, M., Pontbriand, A. & Bellot, C. (2011). *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : concepts, figures et pratiques*, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Graeber, D. (2018). *Bullshit Jobs*. Paris : Les liens qui libèrent.
- Grignon, C. & Passeron, J.C. (1989). *Le Savant et le populaire*. Paris : Éditions du Seuil.
- Grootaers, D. (2006). « Au-delà d'une méritocratie épuisée ». *Revue Nouvelle*.
- Guégnard, C., Giret, J.F., Joseph, O., Murdoch, J. (2017). « Les situations de NEET dans les parcours d'insertion des jeunes en France » dans Calmand, J., Couppié, T., Henrad, V. *Rendement éducatif, parcours et inégalités dans l'insertion des jeunes. Recueil d'études sur la Génération 2010*, CEREQ, pp.225-246.
- Gueguen, H. & Jeanpierre, L. (2022). *La perspective du possible: Comment penser ce qui peut nous arriver, et ce que nous pouvons faire*. Paris : Éditions La Découverte.
- Guimond, L. & Simard, M. (2020). « Les néo-ruraux en cavale vers la campagne: quelles conséquences pour le Québec? ». *Organisations & Territoires*, Université du Québec à Chicoutimi, vol. 29, (1), p.19-25.
- Hall, P.A & Lamont, M. (2012). *Social Resilience in the Neoliberal Era*. Cambridge : Harvard University Press.
- Hamel, J. (2003). « Pour une vue longitudinale sur les jeunes et le travail ». *Cahiers internationaux de sociologie*, vol.115, (2), p.255-268.
- Hamel, J. (2016). « La catégorie des jeunes NEEF : limites et promesses ». *Bulletin de l'Observatoire Jeunes et Sociétés*, vol.13, (2), p.16-17.
- Hango, D., Zarifa, D. & Seward, B. (2021). « Are Some Canadian Youth NEETer than Others? Examining North-South and Rural-Urban Inequalities in Education, Employment, and Training ». *The Northern review*, vol.52, p.61-89.
- Hassenteufel, P. (2011). *Sociologie politique : l'action publique*. Paris : Armand Colin.
- Hauchecorne, M. (2019). *La gauche américaine en France: la réception de John Rawls et des théories de la justice (1971-2010)*. Paris : Éditions du CNRS.
- Hauret, L. (2017). « Les NEETs au Luxembourg : Une population hétérogène ». *LISER*, coll. « Les rapports du Liser ».
- Henderson, J.L., Hawke, L., Chaim, G. (2017). « Not in employment, education or training: Mental health, substance use, and disengagement in a multi-sectoral sample of service-seeking Canadian youth ». *Children and Youth Services Reviews*, vol.75, (1), p. 138-145.
- Hochschild, A.R. (1983). *The Managed Heart*. Berkeley: University of California Press.



- Hochschild, J.L. (1995). *Facing Up to the American Dream: Race, Class, and the Soul of the Nation*. Princeton: Princeton University Press.
- Honneth, A. (2004). « La théorie de la reconnaissance: une esquisse », *Revue du MAUSS*, vol. no 23, (1), p. 133-136.
- Holte, B.H. (2018). « Counting and meeting NEET young people : Methodology, perspective and meaning in research on marginalized youth ». *YOUNG*, vol.26, (1), p.1-16.
- Hours, M. (2007). « La pauvreté urbaine au Japon ». *Transcontinentales*, (5), p.121-138.
- Howe, P. (2010). *Citizens adrift. The democratic disengagement of young Canadians*. Vancouver : UBC Press.
- Hurteau, P. & Duclos, A.M. (2017). *Inégalité scolaire: le Québec dernier de classe ?*. Note socioéconomique rédigée pour l'IRIS, février 2017.
- ISQ (Institut de la Statistique du Québec). (2019). *Statistiques intersectorielles: regard statistique sur la jeunesse. État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans, 1996 à 2018*. Québec, [en ligne], consulté le 23/01/2021. : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse.pdf>.
- Jaillet-Roman, M.C., (2002). « De la généralisation de l'injonction au projet ». *Empan*, vol. 45, (1), p. 19-24.
- Kamanzi, P.C. & Doray, P. (2015). « La démocratisation de l'enseignement supérieur au Canada : la face cachée de la massification ». *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, vol.52, (1), p.38-65.
- Kamanzi, P. C. (2019). « Marché scolaire et reproduction des inégalités sociales au Québec ». *Revue des sciences de l'éducation*, vol.45,(3), p.140–165.
- Kelly, E. & McGuinness, S. (2013). « The impact of the recession on the structure and labour market success of young NEET individuals in Ireland » *ESRI Working paper*, (465).
- Kempeneers, M., Van Pevenage, I. & Dandurand, R. (2018). « Les solidarités familiales sous l'angle du travail : un siècle au Québec », *Nouvelles questions féministes*, vol.37, (1), p. 14-30.
- Kirouac, L. (2015). *L'individu face au travail-sans-fin. Sociologie de l'épuisement professionnel*, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Kohli, M. (1986). « The world we forgot : A historical review of the life course » dans Marshall, V.W. (dir.). *Later life. The social psychology of aging*, Beverly Hills : Sage, p.271-303.
- Kohli, M. (1989). « Le cours de vie comme institution sociale », *Enquête*, (5), [en ligne], consulté le 17 mars 2020. <http://journals.openedition.org/enquete/78>.

Kokoreff, M. (2016). « Nuit debout sur place. Petite ethnographie micropolitique », *Les Temps Modernes*, vol.691, (5), p.157-176.

Krauze, T. & Slomczynski, K. (1986). « Matrix Representation of Structural and Circulation Mobility ». *Sociological Methods & Research*, vol.14, (3), p.247-269.

La Presse (2019). « Pénurie de main-d'œuvre : 750 000 jeunes se tournent les pouces », 8 novembre 2019, consulté le 5 décembre 2019. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/201907/21/01-5234665-penurie-de-main-doeuvre-750-000-jeunes-se-tournent-les-pouces.php>.

Lahire, B. (1996) « Risquer l'interprétation », *Enquête*, (3), [En ligne], consulté le 17 avril 2022 : <http://journals.openedition.org/enquete/373>.

Lallement, M. (2015). *L'Âge du faire. Hacking, travail, anarchie*. Paris : Éditions du Seuil.

Lamont, M. (2002). *La dignité des travailleurs: Exclusion, race, classe et immigration en France et aux États-Unis*. Paris: Presses de Sciences Po.

Lamont, M. & Duvoux, N. (2014). « How neo-liberalism has transformed France's symbolic boundaries? ». *French Politics, Culture and Society*, vol.32, (2), p.57-75.

Lamont, M. (2019). « From 'Having' to 'Being': Self-Worth and the Current Crisis of American Society », *The British Journal of Sociology*, vol 70, (3), p.660-707.

Landry, D., Dumont, D. & Roy, S. (2017). « Terminer des études universitaires : les conditions de la réussite et le rôle du collégial ». *Rapport PREP, Collège Laflèche*.

Lardeux, R. (2002). *L'opinion des Français sur les inégalités reflète-t-elle leur position sur l'échelle des revenus ?*, DREES, Études et résultats, (1243).

Lazarus, J. (2012). « Les enjeux de la sociologie de la pauvreté », *CERISCOPE Pauvreté*, [en ligne], consulté le 11/08/2022 : <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part1/les-enjeux-de-la-sociologie-de-la-pauvrete>

Le Blanc, G. (2008). « Soi-même comme un étranger ». *La pensée de midi*, vol.24-25, (3-4), p.125-135.

Le Blanc, G. (2009). *L'invisibilité sociale*. Paris : Presses Universitaires de France.

Leccardi, C. (2011). « Accélération du temps, crise du futur, crise de la politique », *Temporalités*, (13), [en ligne] : <http://journals.openedition.org/temporalites/1506>, consulté le 4 mars 2022.

Lefresne, F. (2020). « Jeunes en difficulté d'insertion au sein de l'Union européenne : quelle action publique privilégier ? ». *Vie sociale*, vol.29-30, p.201-220.

Lenoir, R. (2012). « L'État selon Pierre Bourdieu ». *Sociétés contemporaines*, vol.87, (3), p.123-154.

- Lessard, C. (2019). « Égalité des chances et stratification dans le champ scolaire : *quid de l'équité du système d'éducation ?* ». *Éthique en éducation et en formation*, (6), p.41-61.
- Li T.M., Liu L. & Wong P.W. (2018). « Withdrawal experience and possible way-outs from withdrawal behavior in young people ». *Qualitative Social Work*, vol. 17, (4), p.537-555.
- Lima, L. (2015). *Pauvres jeunes : Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse*. Nîmes : Champ social, coll. « Questions de société »
- Linhart, D. (2009). « Les conditions paradoxales de la résistance au travail ». *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol.7, (1), p.71-83.
- Linhart D. (1978). « Quelques réflexions à propos du refus du travail ». *Sociologie du travail*, (3), p. 310-321.
- Littler, J. (2017). *Against Meritocracy. Culture, power and myths of mobility*. Londres : Routledge.
- Livet P. (2012). « Normes sociales, normes morales et modes de reconnaissance », *Les Sciences de l'éducation pour l'Ère Nouvelle*, vol. 45, (1-2), p. 51-66.
- Loncle, P. (2016). « Les NEET, la valeur emploi et les catégories d'action publique dans le champ de la jeunesse en France ». *Bulletin de l'Observatoire Jeunes et Sociétés*, vol.13, (2), p.1-2.
- Longo, M.E. (2016). « Les parcours de vie des jeunes comme des processus ». *Cahiers dynamiques*, (67), vol. 67, (1), p.48-57.
- Longo, M.E. & Gallant, N. (2016). « Les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF). Questions sur une catégorie de politiques publique ». *Bulletin de l'Observatoire Jeunes et Sociétés*, vol.13, (2), p.12-13.
- Longo, M.E. & Gallant, N. (2019). *Rapport sur une catégorie controversée : les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF)*. Préparé pour le Secrétariat à la Jeunesse, Québec : OJS/INRS.
- Longo, M.E., Gallant, N., Lechaume, A., Fleury, C., Vachon, N., Kwamegni Kepnou, A., Noël, M. (2020). *Portrait statistique des jeunes de 17 à 34 ans ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) au Québec. Dix stéréotypes à déconstruire*. Québec : Institut National de la Recherche Scientifique.
- Lordon, F. (2013). *La société des affects. Pour un structuralisme des passions*. Paris : Éditions du Seuil, coll. « L'ordre philosophique ».
- Luckmann, T. & Berger, P. (1964). « Social Mobility and Personal Identity ». *European Journal of Sociology*, vol.5, (2), p. 331-344.
- MacDonald, R. (2011). « Youth transitions, unemployment and underemployment. Plus ça change, plus c'est la même chose ? ». *Journal of Sociology*, vol. 47, (4), p. 427-444.

- Mallett, T. (2020). *Postes à pourvoir. Les postes vacants dans le secteur privé au T4 2019*. Rapport pour la FCEI (Fédération Canadienne de l'Entreprise Indépendante).
- Mannheim, K. (2011, [1928]). *Le problème des générations*. Paris : Armand Colin, coll. « Hors Collection ».
- Markovits, D. (2019). *The meritocracy trap. How America's Foundational Myth Feeds Inequality, Dismantles the Middle Class, and Devours the Elite*. New York : Penguin Press.
- Martin, O. (2020). *L'empire des chiffres. Une sociologie de la quantification*. Malakoff : Armand Colin.
- Martuccelli, D. (2004). « Figures de la domination ». *Revue française de sociologie*, vol. 45, (3), p.469-497.
- Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*. Paris: Armand Colin.
- Marx, K. (1985 [1865]). *Salaires, prix et profits*. Paris : Messidor.
- Mascherini, M. (2012). « Neets: Young People not in Employment, Education or Training: Characteristics, Costs and Policy Responses in Europe. European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions ». Luxembourg: *Publications Office of the European Union*.
- Massa, P. (2010). « Vae Victis. La face sombre de la méritocratie ». *Revue du Mauss permanente*, 10 janvier 2010.
- Mathieu, L., Francou, L., Véroone, B. (2016). « Mouvements sociaux, parcours militants et pratiques protestataires : Entretien avec Lilian Mathieu ». *Revue Émulations et Presses Universitaires de Louvain*.
- Matte, D., Baldino, D., & Courchesne, R. (1998). « L'évolution de l'emploi atypique au Québec ». *Le marché du travail*, vol. 19, (5), Québec : Gouvernement du Québec.
- Maunaye, E. (2013). « La migration des jeunes : quelles mobilités? Quels ancrages? La place des liens familiaux et des relations intergénérationnelles ». *Enfances, Familles, Générations*, (19), p.1-16.
- Mazot-Oudin, A. (2017). « « Au nom du peuple » ? Circulations du « populisme » et représentations du populaire au Québec », *Politix*, vol. 4, (120), p. 37-60.
- McNamee, S.J. & Miller, R.K. (2004). *The Meritocracy Myth*. Lanham : Rowman & Littlefield.
- Méda, D. (1995). *Le travail, une valeur en voie de disparition ?*. Paris : Flammarion, coll. « Champs Essais ».
- Mendolia, S. & Walker, I. (2015) *Youth unemployment and the effect of personality traits*, Economics Working Paper Series, (12).

- Mercure, D., Vultur, M. & Fleury, C. (2012). « Valeurs et attitudes des jeunes travailleurs à l'égard du travail au Québec : une analyse intergénérationnelle ». *Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 67, (2), p.177-198.
- Mercure, D. (2016). « Itinéraire institutionnel et parcours individuel non standardisé. Synthèse et perspectives de recherche ». *Bulletin de l'Observatoire Jeunes et Sociétés*, vol.13, (2), p.20-21.
- Merle, P. (2002). *La démocratisation de l'enseignement*. Paris : Éditions La Découverte, coll. « Repères ».
- Métaillé, A.M. (1978). Entretien avec Pierre Bourdieu dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris : Association des Âges, pp. 520-530, réédité dans *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984, pp.143-154.
- Mijs, J.B. (2016). « The Unfulfillable Promise of Meritocracy: Three Lessons and Their Implications for Justice in Education », *Social Justice Research*, vol.29, (1), p.14-34.
- Mijs, J.B. (2018). « Visualizing Belief in Meritocracy, 1930-2010 ». *Socius*, vol.4, p.1-2.
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). (2020). Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, septembre 2020.
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). (2022). Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, juillet 2022.
- Milanović, B. (2019). *Inégalités mondiales: Le destin des classes moyennes, les ultra-riches et l'égalité des chances*. Paris : Éditions La Découverte.
- Minonzio, J. (2000). « Solidarités familiales et chômage », *Revue des politiques sociales et familiales*, (60), p. 35-47.
- Mohammed, M. & Mucchielli, L. (dirs.). (2007). *Les bandes de jeunes. Des « blousons noirs » à nos jours*. Paris : Éditions La Découverte.
- Moquay, P. (2001). « Mobilité, territoire et politique : sentiments d'appartenance territoriaux et pratiques citoyennes chez les jeunes québécois », dans : Sorbets, C. & Augustin, J-P. (dirs), *Valeurs de sociétés : préférences politiques et références culturelles au Canada*, Québec : Les Presses de l'Université Laval, 270-294.
- Moreau, N. & Larose-Hébert, K. (2013). *La souffrance à l'épreuve de la pensée*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Morel, S. (2000). *Les logiques de la réciprocité : Les transformations de la relation d'assistance aux États-Unis et en France*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Morrisette, J. (2010). « Une perspective interactionniste », *SociologieS*, [en ligne], consulté le 01 avril 2022. <http://journals.openedition.org/sociologies/3028>.

- Morley, C. (2012). *La génération Y dans l'entreprise*. Montreuil : Pearson France.
- Moulin, S. (2012). « L'émergence de l'âge adulte : de l'impact des référentiels institutionnels en France et au Québec », *SociologieS*, Théories et recherches [en ligne], consulté le 21/10/2018. <http://journals.openedition.org/sociologies/3841>,
- Moulin, S., Verdier, É., Doray, P. & Prévost, J.G. (2017). « Quantification du décrochage scolaire au Québec et en France : effets de perspective et jeux d'échelle ». *Sociologie et sociétés*, vol.49, (2), p.299-325.
- Musso, P. (2015). « La solidarité : généalogie d'un concept sociologique » dans Supiot, A., *La Solidarité: Enquête sur un principe juridique*, pp. 93-107, Paris : Éditions Odile Jacob.
- Muxel, A. (2007). « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? ». *Pouvoirs*, vol.120, (1), p.43-55.
- Nader, L. (1972). « Up the Anthropologist: Perspectives Gained from Studying Up » dans Hymes, D. (ed.), *Reinventing Anthropology*, New York: Pantheon, p. 284–311.
- Namian, D. (2015). « Ethnographier la marginalité : peut-on sortir d'une logique de catégorisation des personnes ? » *Nouvelles pratiques sociales*, vol.27, (2), p.113–127.
- Nativel, C. (2011). « Royaume-Uni : « Génération perdue » et politiques de dans un contexte de crise économique et d'alternance politique ». *Informations sociales*, vol.165-166, (3), p.92-100.
- Naudet, J. (2012). *Entrer dans l'élite : Parcours de réussite en France, aux États-Unis et en Inde*. Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Le lien social ».
- Negrone, C. (2009). « Ingrédients des bifurcations professionnelles : latence et événements déclencheurs » dans Grossetti, M. (dir.), *Bifurcations: Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, pp. 176-183, Paris : La Découverte.
- Negrone, C. (2005). « La reconversion professionnelle volontaire : d'une bifurcation professionnelle à une bifurcation biographique ». *Cahiers internationaux de sociologie*, vol.119, (2), p.311-331.
- Noël, A. (1996). « Vers un nouvel État-providence ? Enjeux démocratiques ». *Politique et sociétés*, vol.15, p. 3-27.
- Noiseux, Y. (2012). « Le travail atypique au Québec : les jeunes au cœur de la dynamique de précarisation par la centrifugation de l'emploi ». *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, vol. 7, (1), p. 28-54.
- Noreau, P., Bernheim, E., Cotnoir, P.A., Dufour, P., Guay, J.H., Van Praagh, S. (2015). *Droits de la personne et diversité*. Rapport de recherche remis à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, décembre 2015.

Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES). (2016). *Rapport sur L'invisibilité sociale : une responsabilité collective*, 171p.

OCDE. (2013). « Aider les jeunes à prendre un meilleur départ : plan d'action de l'OCDE pour les jeunes ». Réunion du Conseil au niveau des Ministres, Paris : 29-30 mai 2013.

OCDE. (2014). « Jeunes ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation (NEET) », dans *Society at a Glance*, OECD Social Indicators, Paris : Éditions OCDE.

OCDE. (2021). *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2021: Affronter la crise du COVID-19 et préparer la reprise*. Paris : OECD Publishing.

OCDE. (2022). *Jeunes déscolarisés sans emploi (NEET) (indicateur)*, [en ligne], consulté le 7 avril 2021. <https://data.oecd.org/fr/youthinac/jeunes-descolarises-sans-emploi-neet.htm>.

OCDE. (2022b). *Diplômés de l'enseignement supérieur (indicateur)*, [en ligne], consulté le 19 février 2022 : <https://data.oecd.org/fr/eduatt/diplomes-de-l-enseignement-superieur.htm>

Olin Wright, E. (2017). *Utopies réelles*. Paris : La Découverte, coll. « L'horizon des possibles ».

Otero, M. (2012). « Repenser les problèmes sociaux », *SociologieS*, Theory and Research, [en ligne], consulté le 19 octobre 2019. <http://journals.openedition.org/sociologies/4145>.

Pagis, J. (2014). *Mai 68, un pavé dans leur histoire: Événements et socialisation politique*. Paris : Presses de Sciences Po.

Papinot, C. & Vultur, M. (dir.) (2010). *Les jeunesses au travail. Regards croisés France-Québec*, Presses de l'Université Laval, coll. « Regards sur la jeunesse du monde ».

Papuchon, A. (2020). « Have Young Adults' Opinions on the Social Role of the State Changed since the 2008 Crisis ? » *Économie et Statistique / Economics and Statistics*, p. 175–198.

Parazelli, M (2004). « Jeunes de la rue et gestionnaires urbains : Une topologie conflictuelle » dans Boudreault, P-W. & Parazelli, M. (dirs.). *L'imaginaire urbain et les jeunes : La ville comme espace d'expériences identitaires et créatrices*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, pp. 181-202.

Parsons, T. (1937 [1966]). *The Structure of Social Action*, Université de Californie : Free Press.

Pasquali, P. (2021). *Héritocratie. Les élites, les grandes écoles et les mésaventures du mérite (1870-2020)*. Paris : Éditions La Découverte.

Paugam, S. (1991). *La disqualification sociale: essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris : Presses universitaires de France.

Paugam, S. & Duvoux, N. (2013). *La régulation des pauvres*. Paris : Presses Universitaires de France.

Paugam, S. (2016). « La perception de la pauvreté sous l'angle de la théorie de l'attachement: Naturalisation, culpabilisation et victimisation ». *Communications*, vol.98, (1), p.125-146.

Paugam, S., Cousin, B., Giorgetti, C., Naudet, J. (2017). *Ce que les riches pensent des pauvres*. Paris : Éditions du Seuil.

Perreault, M. (2005). « Bandes de jeunes et gangs de rue. Les dérives criminelles d'une quête identitaire » *Globe : Revue internationale d'études québécoises*, vol.8, (2), p.91-119.

Peugny, C. (2009). *Le déclassement*. Paris : Éditions Grasset.

Pfeifer, M. (2009). « Public Opinion on State Responsibility for Minimum Income Protection: A Comparison of 14 European Countries », *Acta Sociologica*, vol. 52, (2), p.117-134.

Pichault, F. & Pleyers, M. (2010). « Pour en finir avec la génération Y. Enquête sur une représentation managériale ». *Congrès de l'A.G.R.H*, Saint-Malo, France.

Pickard, S. & Bessant J. (dirs.). (2017). *Young People and New Forms Politics in Times of Crises: Re-Generating Politics*. Londres : Palgrave Macmillan.

Piketty, T. (2013). *Le Capital au XXIe siècle*. Paris : Éditions Points.

Piketty, T. (2019). *Capital et idéologie*. Paris : Éditions du Seuil.

Quiénart, A. (2016). « Les jeunes militants : influences, motivations, temporalités » dans Gallant, N. et Garneau, S. (dirs.). *Les jeunes et l'action politique. Participation, contestation, résistance*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Ramognino, N. (2007). « Normes sociales, normativités individuelle et collective, normativité de l'action ». *Langage et société*, vol.119, (1), p.13-41.

Rancière, J. (2005). *La haine de la démocratie*. Paris : La Fabrique

Rancière, J. (2015). « Rencontre avec Jacques Rancière ». *Ballast*, vol.3, (2), p.58-73.

Rappin, B. (2018). « De quoi la Génération Y est-elle le nom ? ». *Communication & Organisation*, vol.53, (1), p.133-144.

Rawls, J. (1971). *Theory of Justice*. Cambridge : Harvard University Press.

Rawls, J. (2001). *Justice as Fairness - A Restatement*. Cambridge : Harvard University Press.

Reist, C. (2020). *Les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET) : quels profils et quels parcours ?*, DARES Analyses, (6), février 2020.



- Renahy, N. (2005). *Les gars du coin : Enquête sur une jeunesse rurale*. Paris : La Découverte, coll. « Textes à l'appui ».
- Rocher, G. (1981). « Pour une théorie psychosociologique des aspirations », dans Bédard, R. *Le projet A.S.O.P.E : son orientation, sa méthodologie, sa portée sociale et ses réalisations*, Les Cahiers d'A.S.O.P.E, vol. VII, Québec : Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval et Montréal : Département de sociologie, Université de Montréal, pp. 40-83.
- Rode, A. (2021). « La lutte contre le non-recours au cœur des ambivalences de l'État social ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol.32, (1), p.67-83.
- Rodriguez, J. (2007). *Le pauvre et le sociologue. La construction de la tradition sociologique anglaise 19e-20e siècles*. Paris : Presses universitaires du Septentrion, coll. « Le regard sociologique ».
- Rodriguez, J. & Wachsberger, J. (2016). « La neutralisation politique de la pauvreté, Science sans conscience ? », *Communications*, vol.98, (1), p.109-123.
- Rosa, H. (2010). *Accélération. Une critique sociale du temps*. Paris: La Découverte, coll. « Théorie critique ».
- Ross L. (1977). « The intuitive psychologist and his shortcomings : Distorsions and the attribution process » dans Berkowitz, L. *Advances in Experimental Social Psychology*, New York: Academic Press.
- Rouvière, C. (2015). *Retourner à la terre. L'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire ».
- Roux, N. (2017). *Un emploi discontinu soutenable ? Trajectoires sociales de saisonniers agricoles et d'artistes du spectacle*. Thèse de doctorat, Conservatoire national des arts et métiers - CNAM.
- Ruesga-Benito, S.M, González-Laxe, F., Picatoste, X. (2018). « Sustainable Development, Poverty, and Risk of Exclusion for Young People in the European Union: The Case of NEETs ». *Sustainability*, vol. 10, (12).
- Salais, R., Baverez, N., & Reynaud, B. (1999). *L'invention du chômage*. Paris : Presses Universitaires France.
- Sallustio, M. (2018). « Le « retour à la terre » : entre utopie et nostalgie », *Conserveries mémorielles* (22). [en ligne], consulté le 13 janvier 2021, <http://journals.openedition.org/cm/2910>.
- Sandel, M. (2020). *The tyranny of merit. What's become of the common good ?*. New York : Penguin Press.
- Sarfati, F. (2015). « L'insertion professionnelle des jeunes entre précarité, incertitude et expérimentation ». *Cahiers de l'action*, vol.45 (2), p.9-16.

- Sartor, S. (2022). « Educational mobility in Canada, 1969–2016: Evidence from the longitudinal and international study of adults ». *Canadian review of sociology / Revue Canadienne de sociologie*, p.1-20.
- Sauvadet, T. (2006). *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*. Paris : Armand Colin, coll. « Sociétales ».
- Savidan, P. (2007). *Repenser l'égalité des chances*. Paris : Éditions Grasset.
- Schnapper, D. (2012). *La compréhension sociologique : Démarche de l'analyse typologique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Schwartz, O. (2011). « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées* , 13 septembre 2011, [ en ligne ] : <https://laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html>.
- Siblot, Y., Cartier, M., Coutant, I., Masclét, O., Renahy, N. (2015). *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris : Armand Colin.
- Silva, J.M. (2013). *Working-Class Adulthood in an Age of Uncertainty*. Oxford: Oxford University Press.
- Silva, J.M. (2019). *We're Still Here: Pain and Politics in the Heart of America*. Oxford: Oxford University Press.
- Simard, M. (2011). « Transformation des campagnes et nouvelles populations rurales au Québec et en France : une introduction ». *Revue canadienne des sciences régionales*, vol.34, (4), p.105-114.
- Simmel, G. (1998) [1906]]. *La Religion*, Éditions Circé.
- Simmel, G. (1998) [1907]]. *Les pauvres*. Paris: Presses Universitaires de France, coll : « Quadrige ».
- Social Exclusion Unit (1999). « Bridging the gap : new opportunities for 16-18 year olds », report by the Social Exclusion Unit, Cabinet Office Press Office.
- Son Hing, L.S. (2011). « The merit of meritocracy ». *Journal of Personality and Social Psychology*, vol.101, (3), p.433–450.
- Song, J. (2018). « Young people, precarious work, and the development of youth employment policies in Japan ». *Japanese Journal of Political Science*, vol. 19, (3), p. 444-460.
- St-Arnaud, L. & Giguère, É. (2020). « Les nouveaux visages de la précarisation du travail au Québec et au Canada : les risques de penser la raréfaction de la main-d'œuvre sans penser le travail ». *Travailler*, vol.44, (2), p.171-194.
- Statistique Canada (2017). « Les jeunes adultes vivant avec leurs parents au Canada en 2016 », *Recensement de la population, 2016*, (98).
- Statistique Canada (2018). « Enquête sur la population active, septembre 2018 », (11).

Statistique Canada (2018 b). « La transition de l'école au travail : indicateur NEET (ni en emploi, ni aux études, ni en formation) pour les jeunes âgés de 15 à 19 ans au Canada », *Feuilleton d'information : Indicateur de l'éducation au Canada*.

Statistique Canada (2020). Mesure du panier de consommation de l'année de base 2018. Rapport du deuxième examen approfondi de la mesure fondée sur un panier de consommation, [en ligne], consulté le 8 mars 2021. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2020002-fra.htm>.

Statistique Canada (2021). *Portrait des jeunes au Canada : Rapport statistique*.

Statistique Canada (2002). « Enquête sur la population active, mars 2022 », (3701).

Supeno, E. & Bourdon, S. (2017) « Temps longs et temps courts dans les parcours de jeunes adultes en situation de précarité », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, (19), [en ligne], consulté le 18 avril 2020 : <https://journals.openedition.org/sejed/8526>.

Sweenie, S. (2009) « *NEETS* »: *perceptions and aspirations of young in Education, Employment or Training*, Ed.D thesis, University of Glasgow.

Swift, A. (2003) « Seizing the opportunity: the influence of preferences and aspirations on social mobility », *New Economy*, vol. 10, (4), p. 208-212.

The Guardian (2012). « Not in Education, Employment or Training: Europe's lost NEEF generation detailed » octobre 2012, [en ligne]: <https://www.theguardian.com/news/datablog/2012/oct/22/not-in-education-employment-training-europe-neet>

Tenret, E. (2008). *L'école et la croyance en la méritocratie*. Thèse de doctorat. Sociologie. Université de Bourgogne, 2008.

Tenret, E. (2011). *L'école et la méritocratie. Représentations sociales et socialisation scolaire*. Paris : Presses Universitaires de France.

Thompson, R. (2011). « Individualisation and social exclusion: the case of young people not in education, employment or training ». *Oxford Review of Education*, vol. 37, (6), p.785-802.

Tiberj, V. (2017). *Les citoyens qui viennent. Comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France*. Paris : Presses Universitaires de France.

Tilly, C. (1986). *La France contestée, de 1600 à nos jours*. Paris : Éditions Fayard.

Toivonen, T. (2012). « NEETs: The strategy within the category » dans Goodman, R., Imoto, Y. & Toivonen, T. *A sociology of Japanese youth. From returnees to NEETs*. Londres: Routledge.

Tremblay, D-G. (2003). « Nouvelles carrières nomades et défis du marché du travail; une étude dans le secteur du multimédia. ». Notes de recherches de la Chaire Bell en technologies et organisation du travail. Chaire de recherche sur les enjeux socio-

organisationnels de l'économie du savoir, [en ligne], consulté le 06/01/2021. <https://depot.erudit.org/id/002409dd>.

Tremblay, P.A. (2010). « Intervention et représentation de la pauvreté ». *Canadian review of sociology / Revue canadienne de sociologie*, vol.47, (3), p. 247-271.

Truong, F. (2015). *Jeunesses françaises. Bac + 5 made in banlieue*. Éditions La Découverte, coll. « SH / L'envers des faits ».

Turner, R. (1997). « Compétition ou parrainage : les mécanismes de la mobilité sociale ou le système scolaire » dans Forquin, J-C. (dir.). *Les sociologues de l'éducation américains et britanniques : présentation et choix de textes*. Bruxelles : De Boeck & Larcier.

Van de Velde, C. (2008). *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Paris: Presses Universitaires de France, coll. « Le Lien Social ».

Van de Velde, C. (2012). « Soutenir l'autonomie des jeunes majeurs : puissance et impuissance du politique » dans Becquet, V., Loncle, P. et Van de Velde, C (dir.). *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*. Nîmes : Champ social.

Van de Velde, C. (2013). « Solidarité », *Sociologie* [En ligne], Les 100 mots de la sociologie, , <http://journals.openedition.org/sociologie/1770>, consulté le 6 décembre 2022.

Van de Velde, C. (2016). « Les NEETS : Une déconstruction sociologique ». *Bulletin de l'Observatoire Jeunes et Sociétés*, vol.13, (2), p.18-19.

Van Parijs, P. & Vanderborght, Y. (2017). *Basic Income. A radical proposal for a free society and a sane economy*. Cambridge : Harvard University Press.

Venet, T. (2017). « Mobilité, ancrage et rapport à l'espace des jeunes des classes populaires rurales ». *Savoir/Agir*, vol.39, (1), p.42-48.

Vial, B. (2016). « Ne pas se sentir concerné par ses droits. Une analyse du non-recours dans les parcours sociaux juvéniles ». *Agora débats/jeunesses*, vol.3, (74), p.77-88.

Vultur, M. (2006). « Diplôme et marché du travail. La dynamique de l'éducation et le déclassement au Québec ». *Recherches sociographiques*, vol.47, (1), p.41-68.

Vultur, M (2010). « Hausse d'éducation et déclassement des jeunes sur le marché du travail au Québec » dans *Les jeunesses au travail : regards croisés France-Québec*. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 101-129.

Vultur, M. (2014). *La surqualification au Québec et au Canada*. Québec : Presses de l'Université Laval, coll. « Sociologie contemporaine ».

Vultur, M. (2016). « Les NEETs, ces « casse-têtes » des politiques sociales ». *Bulletin de l'Observatoire Jeunes et Sociétés*, vol.13, (2), p.2-3.

Wacquant, L. (2006). *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*. Paris : Éditions La Découverte.

- Warikoo, N. (2016). *The diversity Bargain*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Warin, P. (2010). « Ciblage de la protection sociale et production d'une société de frontières ». SociologieS, [en ligne], consulté le 21/11/2020, <http://journals.openedition.org/sociologies/3338>.
- Warin, P. (2016). *Le non-recours aux politiques sociales*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, coll. « Libres cours - politique ».
- Weber, M. (1965 [1922]). *Essais sur la théorie de la science*, Paris : Plon, coll. « Agora ».
- Wilson, W.J. (1987). *The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass, and Public Policy*, Chicago : University of Chicago Press.
- Yates, S. & Payne, M. (2006). « Not so NEET ? A Critique of the Use of 'NEET' ». *Journal of Youth Studies*, vol. 9, (3), p.329-344.
- Young, M. (1969) [1958]. *La méritocratie en 2033*. Paris : Futurlibes.
- Zarca, B. (1999). « Le sens social des enfants ». *Sociétés contemporaines*, vol. 36, (4), p. 67-101.
- Zuccotti, C.V. & O'Reilly, J. (2019). « Ethnicity, Gender and Household Effects on Becoming NEET: An Intersectional Analysis Work », *Employment and Society*, vol.33, (3), p.351-373.

## ANNEXES

### Annexe 1 : Liste anonymisée des entretiens classés par logiques d'interaction

Noms anonymisés	Lieu de résidence	Durée NEET	Diplôme	Profession des parents	Source de recrutement
<b>Logique de résistance</b>					
Bastien, 30 ans	Gatineau	12 mois	Baccalauréat	Mère sans emploi / père juriste	Mouvement pour un revenu de base au Québec
Billy, 30 ans	Montréal	10 mois	Horticulture (collège communautaire)	Mère : inconnu / père employé	Cercle social de l'auteur
Camille, 20 ans	Sherbrooke	12 mois	Baccalauréat (Diplôme secondaire français)	Mère : sans emploi / père inconnu	Auberge du Cœur
Daniel, 27 ans	Sherbrooke	12 mois	CEGEP terminé	Mère : inconnu / père : employé	Recommandation d'un enquêté
Elena, 19 ans	Montréal	12 mois	Secondaire terminé	Parents sans emploi (artistes itinérants)	CJE
Francis, 28 ans	Val d'Or	8 mois	CEGEP terminé	Mère : employée de ménage / père : employé	Recommandation d'un enquêté
Julie, 24 ans	Montréal	8 mois	Baccalauréat	Parents cadres	Recommandation d'une enquêtée
Justin, 29 ans	Sherbrooke	48 mois	Secondaire terminé	Mère décédée / père : employé	Mouvement pour un revenu de base au Québec
Kim, 24 ans	Sherbrooke	14 mois	Secondaire terminé	Mère : employée en buanderie / père : ouvrier d'usine	CJE
Matt, 21 ans	Ste-Agathe-des-Monts	8 mois	Secondaire 2 (cycle non terminé)	Parents employés	CJE
Pierre, 24 ans	Montréal	10 mois	CEGEP terminé	Mère : institutrice / père : technicien en cinéma	Recommandation d'un enquêté
Samuel, 30 ans	Montréal	6 mois	Maîtrise universitaire	Parents retraités	Réseau de diplômés universitaire

Sarah, 24 ans	Montréal	6 mois	Secondaire 2 (cycle non terminé)	Mère : retraitée / père : technicien forestier	Cercle social de l'auteur
Sean, 24 ans	Montréal	24 mois	CEGEP terminé	Père décédé / mère : chercheuse universitaire	Cercle social de l'auteur
<b>Logique d'intériorisation</b>					
Arielle, 24 ans	Québec	14 mois	DEP Fleuristerie	Mère : employée / père : inconnu	CJE
Ben, 23 ans	Québec	36 mois	Secondaire terminé	Mère : secrétaire / père sans emploi	CJE
Cédric, 28 ans	Alma	8 mois	Secondaire terminé	Inconnu	Recommandation d'un enquêté
Eddie, 22 ans	Alma	11 mois	Secondaire 2 (cycle non terminé)	Mère : sans emploi / père : soudeur	CJE
Éric, 24 ans	St Germain de Grantham	48 mois	Primaire terminé	Mère inconnu / père : décédé	Recommandation d'un enquêté
Glenn, 24 ans	Québec	48 mois	Secondaire terminé	Mère : intervenante sociale / père : mécanicien	CJE
Jérôme, 22 ans	Saint-Tite	24 mois	Secondaire 1 (cycle non terminé)	Mère : sans emploi / père : inconnu	CJE
Léo, 21 ans	Montréal	12 mois	Secondaire 4 (cycle non terminé)	Parents sans emploi	CJE
Nick, 22 ans	Sherbrooke	24 mois	Secondaire terminé	Mère : vendeuse / père : machiniste	CJE
Steven, 24 ans	Magog	24 mois	Cycle secondaire non terminé	Mère : préposée au bénéficiaire / père : routier	CJE
Thomas, 30 ans	Québec	72 mois	Secondaire 2 (cycle non terminé)	Parents sans emploi	CJE
Tristan, 20 ans	Montréal	12 mois	Primaire terminé	Inconnu	CJE
Victoria, 19 ans	Ste-Agathe- des-Monts	12 mois	Secondaire 3 (cycle non terminé)	Parents sans emploi	CJE

Logique de compromis					
Amélie, 23 ans	Beauport	24 mois	Secondaire 2 (cycle non terminé)	Mère : sans emploi / père : inconnu	CJE
Antoine, 24 ans	Alma	6 mois	CEGEP terminé	Mère : commise en pharmacie / père : électricien	CJE
Audrey, 27 ans	Deux-Montagnes	18 mois	Maîtrise universitaire	Mère : retraitée / père inconnu	Appel à participation sur internet (ancien CJE)
Jason, 29 ans	Alma	12 mois	Secondaire terminé	Mère : sans emploi / père décédé	CJE
Marc, 29 ans	Montréal	8 mois	DEP en tôlerie de précision	Mère : sans emploi / Père Inconnu	Appel à participation d'un CJE (non inscrit au moment de l'enquête)
Marie-Ève, 30 ans	Ste-Agathe-des-Monts	12 mois	AEC en comptabilité	Parents comptables agréés	CJE
Maxime, 25 ans	Dorval	18 mois	DEP en informatique	Parents retraités	CJE
Sabrina, 28 ans	Alma	6 mois	Cycle secondaire non terminé	Parents employés	CJE
Simon, 29 ans	Saint-Tite	6 mois	CEGEP terminé	Mère : employée de nuit / père : plombier	CJE



## **Annexe 2 - Exemple de grille d'entretien**

*Note : il s'agit d'un exemple de grille d'entretien, classée par thèmes abordés et non par ordre chronologique.*

Date :

Nom :

Lieu de résidence :

### **Parcours et représentations (études et emploi)**

- Peux-tu me parler un peu de toi, de ton parcours scolaire et en emploi jusqu'ici ?
- Comment ça se passait à l'école ? Qu'est-ce qui faisait que tu aimais/n'aimais pas ça ?
- Comment se sont passés tes expériences d'emploi ?
- Es-tu optimiste/pessimiste pour ton futur ?
- Quelles sont tes aspirations, tes projets ?
- Quel type d'emploi aimerais-tu avoir / quelles études voudrais-tu reprendre ?
- As-tu été en contact avec des organismes ? Si oui comment ça s'est passé, si non pourquoi ?
- Que font tes parents et tes frères et sœurs, si tu en as ?
- As-tu de bonnes relations avec ta famille ?

### **Situation NEET actuelle**

- Est-ce que tu connaissais ce label NEET/NEEF ?
- Depuis quand es-tu dans cette situation ?
- As-tu l'impression d'être blâmé ou subir des pressions diverses vis-à-vis de ta situation NEET ? Est-ce perçu négativement dans ton entourage ?
- Quand on te pose la question de ce que tu fais dans la vie, qu'est-ce que tu réponds ?
- Est-ce que tu recherchais toujours un emploi ou bien il y avait des périodes pendant lesquelles tu n'avais pas envie de retourner à l'école ou en emploi ?
- Te sens-tu à la marge ou isolé ou non ?
- À quoi ressemble à quoi une journée type pour toi ?
- Que penses-tu de cette appellation NEET pour décrire ton parcours ? Trouves-tu cela réducteur/réaliste/stigmatisant ?

## **Conditions de vie**

- Dans quel logement habites-tu ?
- As déjà touché les aides sociales ? Comment se sont passé les démarches ?
- Comment t'en sors-tu financièrement ? De quoi vis-tu ? Est-ce tenable ?
- Y a-t-il des priorités mises dans le budget, ou des choses auxquelles tu ne veux pas renoncer ?
- Comment t'organises-tu pour ta mobilité ?

## **Méritocratie et réussite**

- Tu te sens autonome/responsable ?
- Penses-tu qu'au Québec/Canada, les gens sont récompensés de leurs efforts, que « quand on veut on peut » ?
- Penses-tu que l'origine sociale a un impact sur notre parcours, peu importe les efforts qu'on fait ?
- Est-ce que tu penses qu'on peut réussir sans diplôme ?
- Te sens-tu soutenu (par « la société », tes amis, ta famille) ou trouves-tu qu'il y a un manque d'empathie/ de solidarité ?
- As-tu déjà subi des stigmatisations vis-à-vis de ta situation NEET ou de bénéficiaire de l'aide sociale ?
- Trouves-tu normal qu'il y ait des écarts de richesse/de salaire ?

## **Rapport au politique**

- Est-ce que tu votes ?
- Te sens-tu concerné par le politique ? / Est-ce que tu penses que ça peut faire une différence pour toi et/ou les autres ?
- Dirais-tu que certaines causes particulièrement à cœur ? Qui te donnent de l'espoir ou te mettent en colère ?

## **Compléments**

- Selon toi, qu'est-ce qu'une personne adulte ? Te sens-tu adulte toi-même ?
- As-tu des suggestions sur des choses qui pourraient améliorer la vie des personnes dans ta situation ? Des choses à faire ou à ne pas faire, à suggérer aux pouvoirs publics ?